

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES PAROISSES  
AGRO-FORÊSTIÈRES DU QUÉBEC 1961-1969

par

Claire McNICOLL-ROBERT

Thèse présentée à la Faculté des lettres de  
l'Université de Montréal  
en vue de l'obtention de la Maîtrise ès-Arts (géographie)



# BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

## Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

UNIVERSITE DE MONTREAL

FACULTÉ DES LETTRES

Montréal, le

Les soussignés déclarent que la thèse présentée par

Claire McNicoll-Robert

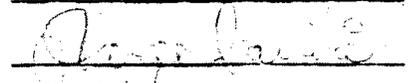
intitulée : L'évolution récente des paroisses agro-  
forestières du Québec 1961-1969

est acceptée par la Faculté, selon les conditions requises pour  
l'obtention du grade de maîtrise ès-Arts (géographie)

  
patron de la thèse

  
doyen de la Faculté des lettres

Membres du Jury:


## RESUME

La présente étude est consacrée au phénomène spécifiquement québécois du dépeuplement rapide des plateaux entre 1961 et 1966.

La constatation de fermes abandonnées et de champs en friche ont constitué le premier indice de dépeuplement des milieux agro-forestiers du Québec.

L'augmentation de la population urbaine et la diminution des effectifs ruraux ont ajouté aux motifs qui nous ont entraînée à étudier de plus près le dépeuplement des paroisses des plateaux autrefois consacrées à la combinaison des activités agricoles et forestières. L'introduction est donc basée sur l'examen des données statistiques urbaines et rurales des recensements de 1961 et 1966.

Après avoir rapidement expliqué l'extension du peuplement des plateaux depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, nous nous arrêtons à tenter d'expliquer comment s'est effectué le passage si rapide d'un peuplement en hausse continue depuis leur ouverture à une désertion massive de milieux colonisés sous les incitations du clergé et des gouvernants jusqu'à une date récente.

Les disparités régionales de revenus en 1961 et l'apparition de nouveaux moyens de communication nous permettent d'expliquer, temporairement du moins comment la conscience nouvelle de la différence de niveau de vie peut entraîner à l'extérieur une population insatisfaite de celui dont elle jouit.

Afin de vérifier ces hypothèses, nous tentons de prendre la mesure du dépeuplement des plateaux par des cartes successives du dépeuplement rural et agricole, de l'intensité de celui-ci, de même que l'évolution des activités traditionnelles de ces espaces.

Cette cartographie nous permet de sélectionner des paroisses types où nous effectuons ensuite des enquêtes.

Ce travail sur le terrain nous permet de connaître par la suite les mécanismes qui entrent en ligne de compte dans le dépeuplement d'une paroisse dont les activités anciennes se sont soit modifiées, soit éliminées à cause d'une lacune de rentabilité; la comparaison des services encore offerts suivant les chiffres absolus de population nous permet d'en arriver à isoler des seuils en deça desquels il n'est plus possible d'offrir certains services à la population.

La mécanisation des opérations forestières, d'autre part, nous entraîne à imaginer une nouvelle forme d'exploitation des ressources de la forêt et à remettre en doute, par le fait même, l'organisation actuelle de l'espace, de même que l'opportunité de souhaiter l'uniformité des normes à travers le territoire québécois.

## PREAMBULE

C'est devenu un lieu commun que d'écrire que le Québec a changé. Pendant la dernière décennie se sont amorcées au Québec des modifications telles que les Québécois eux-mêmes ont peine à se reconnaître dans les descriptions que l'on peut faire de leur pays d'avant 1960.

Mais pourquoi dit-on tellement que le Québec a changé? Quels sont les indices qui nous portent à l'affirmer si péremptoirement? Les économistes diront que la province a été le lieu d'une expansion économique véritable, les sociologues que les rapports familiaux ont changé, les politicologues que les groupes de pression se sont élargis, les démographes que le taux de natalité a diminué... et les historiens qu'ils rendront leur verdict plus tard!

Les géographes disent que les formes visibles d'organisation de la vie se sont modifiées. Le paysage n'est plus le même. Aux fameuses maisons à trois étages, avec escaliers extérieurs, si chères à Montréal ont succédé les "blocs à appartements" et les bungalows de banlieue. Les autoroutes à grande vitesse se sont multipliées, les barrages sont devenus géants et les distances sont abolies par les télécommunications.

Si les accents de pays témoignent de belles survivances, les choses que l'on raconte sont différentes. On parle désormais de conseils économiques régionaux et de planification.

Mais des modifications aussi profondes ne vont pas sans des tensions extrêmes. Jadis pays rural, territoire organisé en fonction d'activités agricoles et forestières dominantes, société monolithique où clergé et politiciens se partageaient un leadership jamais contesté, le Québec a subi une transition

si brusque qu'on a été jusqu'à parler de révolution... tranquille. La secousse a cependant été suffisamment violente pour qu'une fois passée, elle nous laisse avec des structures agraires périmées, mais encore utilisées, avec une croissance urbaine sans précédent, mais marquée au coin de l'anarchie, avec des structures mentales plus proches de la vie rurale que nous quittons que de la réalité urbaine dans laquelle nous entrons.

Cet ouvrage veut attirer l'attention sur le déséquilibre qui, à la suite des "révolutions" agraire, industrielle et urbaine du Québec, touche les plateaux québécois d'une manière plus aiguë.

Certains indices d'ordre démographique et la vue de maisons abandonnées et de champs en friche ont été les premiers faits qui ont suscité cette étude. La croyance "humaniste" que la recherche de conditions de vie intéressantes fait aussi partie de la tâche du géographe nous a entraînée à la poursuite des mécanismes de dépeuplement des paroisses agro-forestières et des actions pouvant mener à un réaménagement conforme à leurs possibilités.

Nous croyons qu'une fois que nous aurons réussi à démonter les mécanismes qui se mettent en branle lorsqu'une paroisse agro-forestière connaît un début de dépeuplement, lorsque nous connaissons les principaux types de paroisses suivant les activités qui y prévalent, alors seulement le Québec sera-t-il en mesure d'élaborer des politiques d'intervention qui ne seront pas à la remorque de situations déjà critiques, mais qui précéderont plutôt la dégradation.

## INTRODUCTION

## Les indices du changement

Le Québec comporte trois grandes unités naturelles. Les plateaux des Laurentides et des Appalaches escortent sur toute sa longueur la plaine du St-Laurent, dont la largeur varie de quelque 50 milles à presque rien du sud-ouest vers le nord-est.

Si la plaine a été le théâtre d'une occupation immédiate lors de la colonisation française, les plateaux ne furent occupés que tardivement. La plaine est porteuse de belles vieilles paroisses, avec leurs églises de pierre, où souvent les maître-autels sont de bois sculpté et doré, où l'on trouve des objets de culte qui sont des oeuvres d'art et le signe d'une aisance paysanne ancienne et de bon aloi. La situation des plateaux est moins reluisante: ouverts pour absorber le trop-plein de la victorieuse revanche des berges, ils furent l'objet d'une héroïque conquête certes, mais ils sont devenus aujourd'hui un vivant reproche à ceux qui ont prôné leur colonisation agricole. En effet, quiconque s'y promène ne peut manquer d'y remarquer un nombre inquiétant de maisons abandonnées et de champs en friche: signe manifeste d'une pauvreté rurale à laquelle la vallée du St-Laurent ne nous a pas habitués.

Cela n'est pas vrai partout? C'est juste: les Laurentides au nord des grandes villes ont été depuis plusieurs années aménagées pour le plaisir des vacanciers. De nombreux lacs ont vu leurs rives plantées de chalets, plus ou moins cossus suivant la classe sociale de leurs propriétaires, et les flancs des collines ont été transformés en pentes de ski pour la joie des amateurs. Certains endroits ont été privilégiés: derrière Montréal c'est la route 11 vers Labelle, avec des embranchements à l'est vers St-Donat et le Mont-Trem-

blant, à l'ouest vers Morin Heights; au nord de Trois-Rivières, le domaine touristique ne s'étend pas très loin derrière Grand-Mère et le lac à la Tortue, sauf pour les plus fortunés qui peuvent appartenir aux clubs privés de pêche aux alentours de la Tuque; quant à la région de Québec, l'aire privilégiée s'étend, de l'ouest à l'est, du lac St-Joseph au lac Beauport. Les Appalaches à leur tour recèlent une grande variété de lacs et les sites touristiques sont nombreux tant qu'on se trouve à une distance raisonnable de Sherbrooke. Cependant, dès que l'on quitte ces endroits fréquentés par les touristes, l'on retrouve vite un paysage humain désolé. Les maisons de ferme aux portes et fenêtres béantes sont légion, et les terres autrefois cultivées portent à nouveau la friche sinon la forêt naissante.

Cette constatation élémentaire nous a semblé le signe d'un problème intéressant la géographie: des habitations abandonnées sont certes un indice de migration. Des terres que l'on a cessé de cultiver manifestent un problème d'exode rural. Qu'il y ait émigration rurale au Québec n'a rien d'étonnant: avec l'accroissement important de la population urbaine pendant la dernière décennie, on peut supposer que les villes ont puisé ailleurs qu'en elles-mêmes d'aussi importantes augmentations de population.

A cette première constatation s'ajoutent cependant d'autres indices d'un précieux terrain de recherche: à partir de 1963 de nombreux organismes régionaux, émanant des revendications locales, prennent naissance: les principales doléances concernent les disparités de revenus et de services entre les régions où elles se font jour et Montréal. On prend conscience d'une crise dans le domaine de l'agriculture: l'économie de marché ne peut supporter un aussi grand nombre de fermes qui n'ont pas un caractère commercial certain. Une loi comme celle de l'ARDA (pour l'aménagement régional et le développement

de l'agriculture) permet de constituer, pour la première fois dans l'histoire du Québec, un organisme dont le but ultime est le travail d'aménagement dans une perspective régionale. Mais la création du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec allait surtout attirer l'attention sur l'acuité des problèmes qui touchaient non seulement cette région périphérique mais également toutes les autres: et la floraison des enquêtes-participation et des conseils régionaux de développement ne constituait là encore que le signe d'un problème certain: ça ne tournait pas rond un peu partout dans les plateaux. Si les grandes villes profitaient d'une croissance économique indéniable, les problèmes auxquels les régions marginales avaient à faire face commençaient à entrer dans les préoccupations du grand public et la presse y faisait fréquemment écho. Un deuxième indice de déséquilibre d'occupation au Québec s'ajoutait donc à celui de la désertion massive des plateaux.

Pour étayer ces faits, un examen rapide des statistiques fournies par les recensements fédéraux de 1961 et de 1966, comparé à la tendance antérieure du mouvement général de la population des régions du Québec, allait nous convaincre qu'il y avait là matière à étude: il nous permettait en effet de saisir ce qui caractérise le Québec contemporain: une modification profonde de la répartition de la population, ce qui nous amenait à conclure à un déséquilibre, momentanément à tous le moins, dans le mode d'occupation du sol. N'oublions pas cependant que nous ne pouvons utiliser et comparer ces chiffres de l'accroissement de la population québécoise que si nous adhérons au postulat de base suivant: dans un espace national où les structures d'occupation seraient absolument adéquates, toutes les portions de cet espace s'accroîtraient à peu près dans les mêmes proportions, de sorte que la répartition resterait sensiblement la même d'un recensement à l'autre. Nous allons dès maintenant voir que tel n'est pas le cas.

### Les directions du changement

Prenons d'abord la mesure du mouvement général de la population des régions du Québec de 1951 à 1961. Pour ce faire, nous reproduisons intégralement, page 7, un tableau donné par Robert D. Hirsch dans son étude parue en 1967 au Conseil d'orientation économique du Québec.<sup>1</sup>

La principale constatation qui s'impose à nous est que toutes les régions du Québec ont, encore en 1961, un bilan démographique positif, indiqué par les taux de croissance entre 1951 et 1956, et 1956 et 1961. Le mouvement naturel, pour ces deux périodes quinquennales supplante encore le mouvement migratoire négatif qui s'amplifie partout, sauf dans les régions de Montréal et de la Côte-Nord, qui constituent des zones d'accueil, et l'Outaouais qui conserve une stabilité exemplaire.

La seconde constatation importante à la première est que les taux de croissance des régions périphériques ont fortement baissé: le Bas St-Laurent Gaspésie, par exemple est tout près de la frontière qui entraîne à la perte absolue de population et les Cantons de l'Est sont l'avant-dernière région dans le taux de croissance. Or, nous allons le constater plus loin, ces tendances se sont accentuées au cours de la période quinquennale suivante: afin de bien les situer, nous verrons donc le mouvement général de la population de 1961 à 1966, puis les directions et l'intensité du changement de la répartition entre les zones urbaines et à l'intérieur d'elles-mêmes, enfin les mouvements démographiques qui ont affecté les zones rurales.

---

1 Les origines et la nature des déséquilibres régionaux du Québec, 76.

Tableau I

Taux de croissance (\*) de la population décomposés en mouvements naturel et migratoire, par région, pour les périodes quinquennales 1951-56 et 1956-61 (en pourcentage)

Région	Population totale		Mouvement naturel		Mouvement migratoire	
	1951-56	1956-61	1951-56	1956-61	1951-56	1956-61
Bas St-Laurent/Gaspésie	11.98	2.31	15.86	13.12	- 3.88	-10.81
Saguenay/Lac St-Jean	18.57	11.83	17.96	16.25	0.61	- 4.42
Québec	9.84	7.91	11.48	10.55	- 1.64	- 2.64
Cantons de l'Est	7.93	5.63	12.45	10.68	- 4.52	- 5.05
Trois-Rivière	10.30	6.22	12.27	10.78	- 1.97	- 4.56
Montréal	16.52	18.51	10.07	10.28	6.45	8.23
Outaouais	12.86	12.89	12.86	12.75	0	0.14
Nord-Ouest	11.16	7.22	17.40	15.81	- 6.24	8.59
Côte-Nord/Nouveau-Québec	24.45	42.77	19.16	22.19	15.29	20.58
PROVINCE DE QUEBEC	14.12	13.63	11.77	11.26	2.35	2.37

\* Base 100 en 1951 et 1956

Sources Recensement du Canada 1951 1956 et 1961, B.P.S., Ottawa  
Migration nette 1931-1961, Ministère de l'Industrie et du commerce, Québec 1962.

La population du Québec est passée de 5,259,211 personnes en 1961 à 5,780,845 en 1966, soit une augmentation de 9.9%. Les caractéristiques du comportement démographique québécois pendant cette période contrastent avec les tendances moyennes connues jusqu'alors: en effet, le nombre des naissances, qui avait consacré le peuple québécois comme le plus prolifique de la race blanche, enregistre une diminution en chiffres absolus comme nous pouvons le voir d'après le tableau qui suit:

Tableau II

## Mouvement général de la population 1961 à 1966

	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Nombre de naissances	137,174	135,000	133,640	130,845	120,607	109,878
Nombre de décès	37,044	37,142	37,358	37,552	38,534	38,680
Accroissement total	108,000	106,000	103,000	101,000	99,000	95,000

Le taux de natalité passe de 20.6 pour mille en 1961 à 19.003 pour mille en 1966.

Dans le même temps le nombre de décès présentait une tendance légère à l'augmentation, liée à l'accroissement absolu du nombre de personnes, puisque le taux de mortalité baissait de 7.04 pour mille en 1961 à 6.69 pour mille en 1966. L'accroissement total, quant à lui, régressait à mesure que s'écoulaient les années, puisque une estimation d'après graphique nous permet d'arriver aux résultats approximatifs donnés ci-haut, qui montrent bien le mouvement décroissant de cette augmentation annuelle. La différence entre l'accroissement total et l'accroissement naturel est due à la migration nette.

### Les zones urbaines

Nous citerons quelques chiffres nous permettant de prendre la mesure de l'expansion urbaine.<sup>2</sup> La "zone métropolitaine de recensement" de Montréal, suivant la terminologie adoptée par le Bureau fédéral de la Statistique (BFS), a gagné, elle, 15.4% d'habitants, soit un excédent de 5.5% sur la moyenne provinciale: si Montréal gagne sur la moyenne, on peut supposer qu'ailleurs, dans la province, on perd.

La zone métropolitaine de recensement de Québec gagne, à son tour, 15.6%, soit 5.7% d'excédent, sensiblement la même chose que Montréal.

Si nous allons plus loin dans l'analyse des cas de Montréal et Québec, nous y verrons se produire, à une autre échelle, les mêmes phénomènes que nous constaterons plus loin à la grandeur de la province: modification profonde de la répartition de la population, donc de l'habitat. Nous connaissons déjà, pour celles-ci, le fait de l'augmentation. Examinons maintenant le détail des municipalités composant ces grandes zones métropolitaines.

Le tableau III nous permet de voir où ont pris forme les banlieues qui ont, en quelques années, changé le visage de Montréal.

La ville elle même ne gagne que 1.7% de nouveaux résidents: déficit par rapport au Québec (9.9% augm.). L'île prise dans sa totalité montre une évolution frappante de similitude avec celle de la province (10.04%).

---

<sup>2</sup> Tous les chiffres des paragraphes suivants proviennent du cahier #92-607 vol. 1 (1-7), du BFS, intitulé: Population: cités, villes et villages constitués, 1966 NPC avec (1-4) du même volume intitulé: Population: comtés et subdivisions, Québec, 1966.

Tableau III

Augmentations de la population dans Montréal et une partie  
de ses banlieues entre 1961 et 1966 (1961 = 100%)

Population de	1961	1966	%
PROVINCE	5,259,211	5,780,845	109.9
MONTREAL ZMR <sup>3</sup>	2,110,679	2,436,817	115.4
MONTREAL, ILE DE	1,747,696	1,923,178	110.04
Montréal v <sup>4</sup>	1,201,559	1,222,255	101.7
Anjou v	9,511	22,477	236.32
Beaconsfield c <sup>5</sup>	10,064	15,702	156.02
Dollard-des-Ormeaux	1,248	12,297	985.3
LaSalle c	30,904	48,322	156.36
Montréal-Nord c	48,433	67,006	139.9
Pierrefonds c	12,171	27,924	229.4
St-Léonard c	4,893	25,328	517.6
St-Michel	55,978	71,446	127.6
LAVAL, VILLE DE	124,741	196,088	157.19
CHAMBLY (comté) part.	136,640	173,296	126.8
Boucherville v	8,182	15,338	187.4
Greenfield Park	7,807	12,288	157.3
Jacques-Cartier c	40,807	52,527	128.7
St-Bruno v	6,760	10,712	158.4

3 ZMR = zone métropolitaine de recensement

4 v = ville

5 c = cité

CHATEAUGUAY (comté) part.	18,349	29,924	163.0
Châteauguay v	7,570	12,460	164.5
Châteauguay-Centre v	7,591	14,096	185.6
L'ASSOMPTION (comté) part.	12,207	18,545	151.9
Repentigny	9,139	14,976	163.8
VAUDREUIL (comté) part.	13,304	18,288	137.4
Dorion v	4,996	6,033	120.7
Pincourt v	2,695	5,656	210.65

Compensant le faible % d'augmentation de la ville de Montréal, certains territoires ont fait des bonds surprenants: les pourcentages donnés entre parenthèses permettent la comparaison entre la population de 61 et celle de 66 (100% = 1961). Anjou, Dollard-des-Ormeaux (98.3%), Ste-Félicité (517.4%), Anjou (236.32%), Pierrefonds (229.4%) constituent les cas les plus évidents. Il n'en reste pas moins que, sauf la ville de Montréal, tous les territoires municipaux de la zone métropolitaine de recensement présentent des augmentations qui dépassent largement celle de la moyenne provinciale.<sup>6</sup>

Ajoutons à cela le cas de Québec que nous verrons à l'aide du tableau IV.

<sup>6</sup> C'est surtout dans l'île Jésus et dans tout le nord de l'île de Montréal que s'est déversé le flot de la nouvelle population banlieusarde. Depuis 1966 nous verrons sans doute la rive sud prendre le pas sur le nord comme bassin primordial de peuplement suburbain.

Tableau IV

Augmentation ou diminution de la population dans Québec et  
une partie de ses banlieues de 1961 à 1966. (1961 = 100%)

Population de	1961	1966	%
QUEBEC	357,568	413,397	115.6
QUEBEC (comté) part.	317,405	368,159	115.9
Québec c	171,979	166,984	97.09
Charlesbourg c	14,308	24,926	174.2
Charlesbourg-est mun. <sup>7</sup>	845	1,474	174.4
Charlesbourg-ouest mun.	1,032	1,291	125.09
Duburger v	4,707	8,489	180.3
L'Ancienne-Lorette mun.	3,970	5,113	128.
Les Saules v	4,098	6,242	152.3
Loretteville c	7,579	9,465	124.8
Neufchâtel v	3,135	6,618	211.1
N. de Lorette vl. <sup>8</sup>	3,961	5,691	143.6
Orsanville v	4,236	7,068	166.8
Ste-Foy c	29,716	48,298	162.5
LEVIS (comté) part.	40,163	45,238	112.6
Lauzon c	11,533	12,877	111.6
St-David de l'Auberivière	1,968	2,962	150.5
St-Romuald d'Etchemin	6,066	7,375	121.5

7 mun. = municipalité

8 vl. = village

Nous l'avons dit plus haut, la zone métropolitaine de recensement de Québec a enregistré une augmentation de 15.6% soit 5.7% de plus que la moyenne du Québec. Cependant, la cité de Québec a vu sa population diminuer de 2.9%, ce qui équivaut à une migration nette de 12.8% (2.9% + 9.9%) de la population. Encore une fois, ce sont les banlieues qui gagnent ce que perd le noyau urbain d'origine. Ici, c'est Neufchâtel (211.1%), Duberger (180.3%), Charlesbourg (les 3 municipalités qui s'y trouvent: moyenne 171.1%) et Orsainville (166.8%) qui font les bonds les plus prestigieux.

Passons donc à quelques autres grandes agglomérations urbaines du Québec, illustrées dans le tableau V.

Tableau V

Augmentations et diminutions de la population dans quelques villes du Québec et leurs banlieues de 1961 à 1966 (1961 = 100%)

Population de	1961	1966	%
CHICOUTIMI-JONQUIERE	105,593	109,142	103.3
Chicoutimi c	31,657	32,526	102.7
Jonquièrre c	28,588	29,663	103.7
Arvida c	14,789	15,342	103.7
Chicoutimi-Nord c	11,229	12,814	114.1
Kénogami c	11,871	11,534	97.1
Rivière du-Moulin v	4,386	4,542	103.5
St Jean-Eudes	2,873	2,721	94.7
SHAWINIGAN-GRAND'MERE	66,077	65,098	98.5
ST-MAURICE (comté) part.	35,813	34,449	96.1
Shawinigan c	32,169	30,777	95.6

Baie de Shawinigan vl.	1,085	1,002	92.3
St-Boniface de Shawinigan vl.	2,559	2,670	104.3
CHAMPLAIN (comté) part.	30,264	30,649	101.2
Grand'Mère c	15,806	16,407	103.8
St-Georges vl.	1,775	1,992	112.2
Shawinigan-Sud v	12,683	12,250	96.5
SHERBROOKE	70,253	79,667	113.4
Sherbrooke c	66,554	75,690	113.7
Lennoxville v	3,699	3,977	107.5
TROIS-RIVIERES	88,350	94,476	106.9
ST-MAURICE (comté)	60,507	63,885	105.5
Trois-Rivières c	56,413	57,540	101.9
Trois-Rivières-Ouest v	4,094	6,345	153.9
CHAMPLAIN (comté) part.	27,843	30,591	109.8
Cap-de-la-Madeleine c	26,925	29,433	109.3
Ste-Marthe-du-Cap mun.	918	1,158	126.14

La conurbation du Saguenay (Chicoutimi-Jonquière), Trois-Rivières, Sherbrooke et Shawinigan-Grand'Mère. Examinons le tableau: la conurbation du Saguenay passe de 105,593 h. à 109,142 h., soit une augmentation de 3.3%: c'est peu par rapport à la moyenne québécoise. On constate encore une fois le fameux phénomène de réaménagement de l'habitat: Chicoutimi-Nord est une banlieue au sens fort du terme: bungalows et jeunes familles. C'est elle qui a le plus fort pourcentage d'augmentation. Mais ceci ne peut nous faire oublier

que la région urbaine du Saguenay,<sup>9</sup> connue comme région dynamique, accuse un déficit relatif de 6.6% de population (9.9 - 3.3).

Trois-Rivières, capitale mondiale du papier, se trouve également perdante dans la nouvelle répartition de population: Trois-Rivières-Ouest aura beau gagner 54.9% de population et Ste-Marthe-du-cap-de-la-Madeleine 26.1%, le total de l'agglomération augmente à peine de 6.9%, 3.0% de moins que l'ensemble du Québec.

A l'extérieur de Montréal et Québec, seule l'agglomération urbaine de Sherbrooke sort gagnante de la comparaison; avec Lennoxville, la zone urbaine augmente de 13.4%. Gagnant 3.5% sur la moyenne, elle se comporte sensiblement comme les deux "zones métropolitaines" examinées plus haut. L'ensemble urbain que forment Grand'Mère et Shawinigan, sur le St-Maurice, accuse une perte de 1.5% de population, soit une perte nette de 11.4% (1.5 - 9.9).

Si nous faisons un bilan rapide de ces quelques chiffres concernant l'expansion urbaine au Québec, nous constatons que ce terme ne s'applique justement qu'à 3 grandes villes, Montréal, Québec et Sherbrooke, puis aux villes de la Côte Nord dont nous verrons le cas plus loin. Quant aux autres grandes agglomérations urbaines dont nous avons fait mention, même si le chiffre absolu de leur population est plus élevé en 1966 qu'en 1961, nous avons remarqué qu'aucune n'atteignait un pourcentage de croissance égal à la moyenne du Québec.<sup>10</sup> Nous pouvons donc conclure temporairement que volume et répartition de la population urbaine ont subi un changement profond. Nous allons maintenant jeter un coup d'oeil sur les zones traditionnellement rurales.

9 Bagotville (5629 - 5876 augm. 4.2%) et Port-Alfred (9066 - 9551 augm. 5.3%) sont dans le même cas, à 1 ou 2% près.

10 Shawinigan-Grand'Mère ont même diminué.

### Les zones rurales

En 1961, le Québec comptait 53 comtés ruraux: nous entendons par là des comtés où plus de 50% de la population vit dans des unités municipales dites rurales, c'est-à-dire ne portant pas le nom de cité ou de ville, mais plutôt celui de municipalité de paroisse ou municipalité de village. (La dernière distinction vient du fait que le territoire de certaines paroisses - au sens canonique du terme - est organisé en deux municipalités: celle du village, groupant les habitants de l'agglomération, et celle de la paroisse, groupant les habitants des rangs. Ainsi, Saint-Zacharie, dans le comté municipal de Dorchester en 1966, est divisé en deux municipalités: celle du village comptant 1,349 âmes, et celle de la paroisse en comptant 1,454, pour un total dans la paroisse canonique de 2,804 habitants.)<sup>11</sup>

Nous avons donc dit: 53 comtés ruraux au Québec. Il va de soi qu'un examen des statistiques basé sur les grandes unités territoriales que sont les comtés comporte le risque d'une mauvaise interprétation: en effet, à l'exception des Cantons de l'Est, où nulle seigneurie ne fut jamais établie - et pour cause! - les divisions des comtés rappellent les formes qu'affectèrent les premières unités de peuplement au pays. Comme les seigneuries, les comtés, s'ils n'ont pas tous façade sur le fleuve, ont, la plupart du temps, une forme allongée, proche du rectangle et une orientation perpendiculaire aux grandes régions naturelles; les distinctions que font les gens, à l'intérieur de leur comté sont souvent traduites par les expressions suivantes: "dans le haut du comté..." ou encore "dans le bas du comté...". le haut désignant toujours évidemment la partie montagneuse du comté et le bas celle qui se trouve en plaine

---

<sup>11</sup> Ceci signifie évidemment deux administrations municipales: 2 maires, 2 secrétaires de municipalité, ... et deux tentatives de représentation à Québec!

Mais... cette disposition irrationnelle des unités administratives, et de recensement par le fait même, est responsable de ce que peu de comtés du Québec peuvent servir utilement de base territoriale à une étude géographique d'ensemble. La catégorie "comté rural" ne peut donc servir ici que d'indicateur dans un "examen rapide des statistiques du recensement". Nous la prenons comme telle et n'avons pas l'intention de l'utiliser subséquemment.

Donc, 53 comtés ruraux en 1961. En 1966, il en restait 47. Drummond, Laprairie, Lévis, Saguenay et Vaudreuil étaient passés dans le "clan urbain". Le passage de Drummondville-Sud au statut de ville donnait au comté de Drummond une population urbaine de 37,941 contre 27,909 en 1961. La ville de Brossard (1961: 3,778 h.) (1966: 11,884 h.) était presque entièrement responsable du fait que le comté de Laprairie passait de 14,231 personnes habitant une cité ou ville à 25,785 personnes dans ce cas, 5 ans plus tard. Des modifications de statut - de fonction aussi, certainement - des ex-villages de St-Romuald d'Etchemin, St-David de l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome et St-Nicolas ont changé Lévis de comté rural en comté urbain. Sept-Iles, Baie-Comeau, Gagnon, Hauterive, à la suite du boom économique de la Côte-Nord et de la construction des grands barrages de l'Hydro-Québec ont augmenté de 42.7% la population urbaine du comté de Saguenay (de 38,197 à 54,747), tandis que la population totale du comté passait de 81,900 à 107,663 âmes, c'est-à-dire une augmentation de 31.4%. Enfin, le comté de Vaudreuil, bénéficiant de l'extension des banlieues de Montréal, voyait sa population urbaine passer de 12,699 à 18,539, soit presque 50% d'augmentation.<sup>12</sup>

12 Tous les chiffres de ce paragraphe proviennent du cahier #92-604 vol. 1 (1-4) du BFS, intitulé: Population: comtés et subdivisions, Québec. NPC avec (1-7) du même volume intitulé Population: cités, villes et villages constitués. Ce dernier ne donne pas les populations des municipalités de paroisse, lorsqu'il existe 2 municipalités sur le même territoire canonique.

Les modifications dont nous venons de parler mettent encore une fois en évidence le fait que Montréal et Québec sont les principaux bénéficiaires de l'expansion de la population urbaine du Québec.

Nous allons enfin tenter de voir quels sont les comtés qui sont les plus touchés par ces déplacements massifs de population vers Montréal, Québec et Sherbrooke. Les pourcentages obtenus en comparant les populations totales des comtés en 1961 (100%) et 1966 nous permettent de déceler les plus atteints parmi les comtés ruraux.

Parmi les 46 comtés restés ruraux en 1966, 21 ont un bilan démographique négatif. De ces 21 comtés, 6 font partie des 9 comtés englobés dans la région-plan de l'ODEQ: ce sont Gaspé-Est et Gaspé-Ouest, Matane, Matanédià, Rivière-du-Loup et Témiscouata. Les autres comtés qui ont perdu des habitants sont, sur la rive sud: Bellechasse, Compton, Dorchester, Frontenac, Kamouraska, l'Islet, Lotbinière, Richmond (comté urbain), Wolfe et Yamaska; sur la rive nord: Argenteuil, Berthier, Charlevoix-Ouest, Lac St-Jean-Ouest, Montmorency (à l'exception de l'île d'Orléans) et Papineau. Si l'on excepte Yamaska et Lotbinière, tous les comtés que nous avons nommés sont situés à l'extérieur de la plaine du St-Laurent. Quant au comté de Berthier, perpendiculaire au fleuve, il déploie la majeure partie de son territoire sur le plateau laurentien.

Quelle constatation sommes nous amenée à faire à la suite de ce rapide coup d'oeil sur les statistiques comparées de 1961 et 1966? La cartographie de ces augmentations et diminutions nous aidera, plus que n'importe quelle comparaison de pourcentage, à saisir le tableau d'ensemble de l'évolution du peuplement des comtés québécois entre 1961 et 1966.<sup>13</sup> Nous avons déterminé

---

13 Le tableau VI donne, par catégorie, le détail des chiffres utilisés pour la carte I.

quatre catégories de comtés: dans la première, nous trouvons ceux qui ont connu une augmentation supérieure à l'ensemble du Québec, soit ceux dont le pourcentage par rapport à 1961 se situe au delà de 109.9%; on peut affirmer que ces comtés, ou ces régions, sont le lieu du plus grand dynamisme dans la vie économique du Québec. Evidemment, les comtés de la région métropolitaine et de la plaine de Montréal remportent la palme de l'expansion démographique. Il ne faut pas se surprendre du fait que le comté de Terrebonne semble porter si loin l'aire de la région métropolitaine: d'une part, les municipalités qui localisent les plus fortes augmentations sont surtout situées dans le voisinage immédiat de la rivière des Mille-Iles, et, d'autre part, l'autoroute des Laurentides a fait gagner à certaines villes huppées des Laurentides sises dans son axe (Ste-Adèle, Ste-Agathe, l'Estérel) un bon nombre de résidents permanents là où on ne les comptait autrefois que comme estivants.

Les autres agglomérations visiblement dynamiques sont, comme nous le laissaient prévoir les statistiques examinées plus haut, les régions de Québec-Lévis, Sherbrooke, la Côte-Nord (comté de Saguenay) et les comtés de Hull et Gatineau, ces derniers bénéficiant de la croissance de la capitale fédérale et inclus, à juste titre, par le BFS, dans la zone métropolitaine de recensement d'Ottawa.

Toutes les autres catégories manifestent une perte de vitesse, au point de vue démographique, par rapport aux régions dont nous venons de parler à l'instant. En effet, on y retrouve tous les comtés du Québec dont la croissance n'a pas atteint la moyenne provinciale.

1961-1966

ÉVOLUTION DU PEUPEMENT PAR COMTÉ

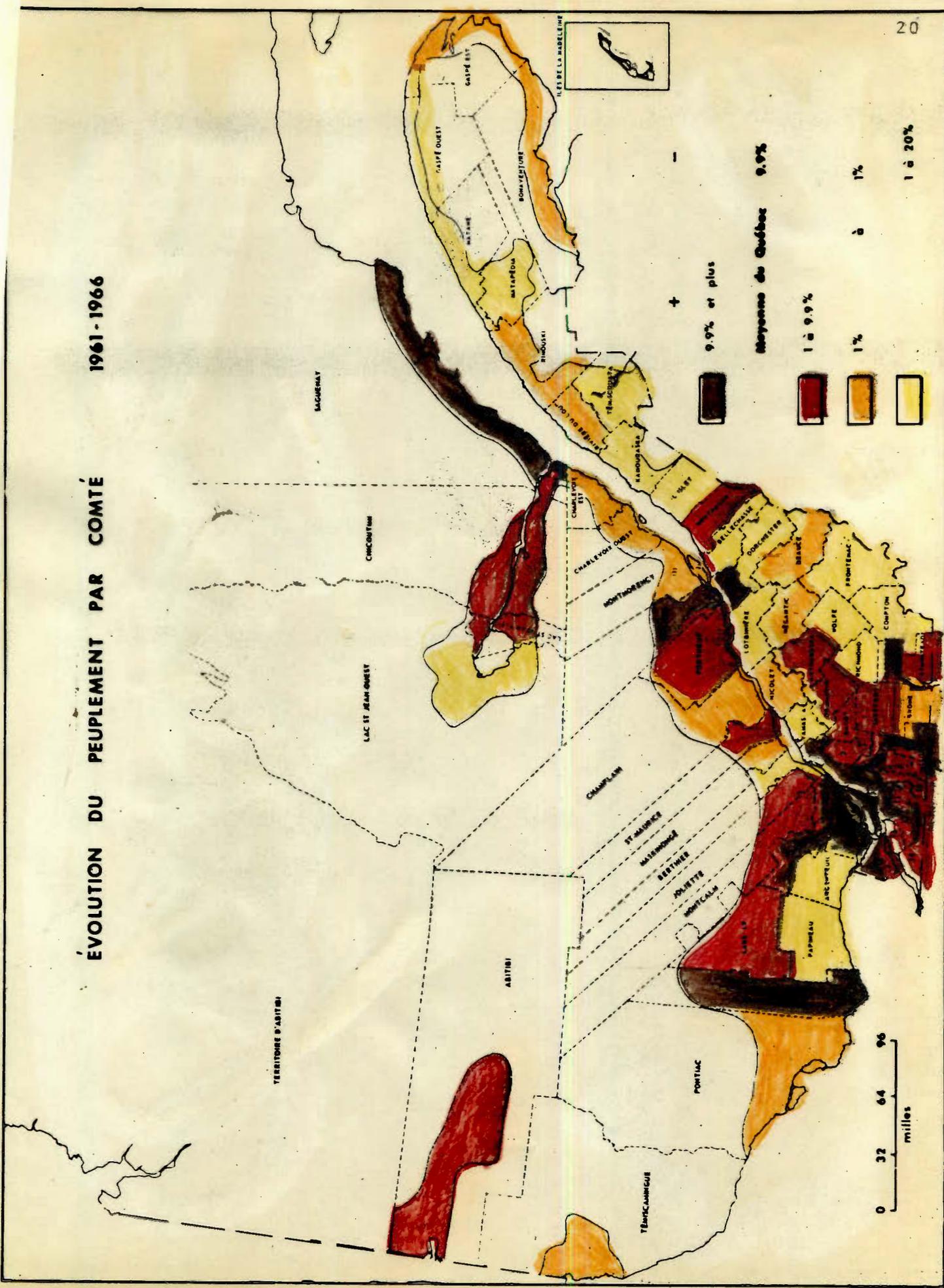


Tableau VI

Comtés du Québec classés suivant leur % de gain ou  
perte de population de 61 à 66

1961 = 100%

1<sup>re</sup> catégorie: gain de 9.9% ou plus

Comté	1961	1966	% comparaison
Chambly u <sup>14</sup>	146,745	190,464	129.7
Châteauguay u	34,042	46,698	137.1
Deux-Montagnes r <sup>15</sup>	32,837	39,125	119.1
Gatineau r	44,308	50,979	115.1
Hull u	84,803	95,415	112.5
Ile de Montréal u et Ile Jésus	1,872,437	2,119,266	113.2
Lacramie r-u	31,157	44,980	144.3
L'Assomption u	39,440	49,839	126.4
Lévis r-u	51,842	58,375	112.6
Missisquoi u	29,526	32,609	110.4
Québec u	331,307	383,092	115.6
Richelieu u	38,565	44,835	116.2
Rouville r	25,978	29,171	112.3
Saguenay r-u	81,900	107,663	131.4
Sherbrooke u	80,490	93,199	115.7
Terrebonne u	102,275	122,781	120.0
Vaudreuil r-u	28,681	34,053	118.7

14 u = urbain

15 r = rural

Verchères r	25,697	30,885	120.2
<u>2<sup>e</sup> catégorie: gain de 1.0% à 9.9%</u>			
Abitibi r	108,313	114,725	105.9
Arthabaska u	45,301	49,567	109.4
Bagot r	21,390	22,968	107.4
Beauce r	62,264	64,275	103.2
Beauharnois u	49,667	51,942	104.6
Bonaventure r	42,962	43,624	101.5
Brone r	13,691	14,190	103.6
Charlevoix-Est r	16,450	16,626	101.
Chicoutimi u	157,196	161,773	102.9
Drummond r-u	58,220	63,281	108.7
Huntingdon r	14,752	15,421	104.5
Iberville r	18,080	19,538	108.1
Iles-de-la-Madeleine r	12,479	13,213	105.8
Joliette r	44,969	48,920	108.7
Labelle r	29,084	30,167	103.7
Lac-St-Jean-Est u	43,920	45,662	103.9
Montcalm r	18,766	19,260	102.6
Montmagny r	26,450	26,751	101.1
Montmorency #2 r	4,974	5,268	105.9
Napierville r	11,216	11,822	105.4
Portneuf r	50,711	51,749	102.0
St-Hyacinthe r	44,993	48,842	108.5
St-Jean u	38,470	41,621	108.2
St-Maurice u	109,873	112,695	102.5

Shefford u	54,963	60,161	109.4
Soulanges r	10,075	10,757	106.7
Stanstead u	36,095	37,247	103.1

3<sup>e</sup> catégorie: modification de -1% à -1%

Champlain u	111,953	112,341	100.3
Charlevoix-Ouest r	16,450	16,626	99.0
Gaspé-Est r	41,333	41,250	99.7
Maskinongé r	21,274	21,466	100.9
Mégantic u	57,400	57,504	100.1
Montmorency #1 r	20,734	20,680	99.7
Nicolet r	30,827	30,829	100.0
Pontiac r	19,947	20,113	100.8
Rimouski r	65,295	65,692	100.5
Rivière-du-Loup r	40,239	40,234	99.9
Témiscamingue u	60,288	60,312	100.3

4<sup>e</sup> catégorie: perte de plus de 1%

Bellechasse r	26,054	24,045	92.2
Berthier r	27,325	27,035	98.0
Compton r	24,410	22,459	92.0
Dorchester r	34,711	33,669	96.9
Frontenac r	30,600	28,848	94.2
Gaspé-Ouest r	20,529	18,492	90.1
Kamouraska r	27,138	26,593	98.0
Lac-St-Jean-Ouest r	61,310	60,247	98.2
L'Islet r	24,798	24,382	98.3
Lotbinière r	30,234	28,765	95.1

Matane r	35,078	31,794	90.6
Natapédia r	35,586	31,433	88.3
Papineau r	32,697	31,952	97.7
Richmond u	42,232	41,426	98.1
Témiscouata r	29,079	25,902	89.1
Wolfe r	18,335	16,793	91.6
Yamaska r	16,058	15,535	96.7

Voici la deuxième: elle regroupe les comtés dont le pourcentage d'augmentation varie entre 1.0% et 9.9%: ce sont des comtés qui, s'ils ont gagné des effectifs en chiffres absolus, n'arrivent pas à soutenir la concurrence des grands centres. Le Saguenay-Lac-St-Jean, l'Abitibi, la basse Mauricie, les rebords nord-ouest des Cantons de l'Est, les comtés ruraux prospères du sud de l'ouest sont les régions qui réalisent le mieux ce dépeuplement. Les entités urbaines qui s'y trouvent ont une tradition industrielle avérée quoique reposant la plupart du temps sur la seule transformation de matières premières, et demandant rarement un haut degré de technicité. La jeune génération qui se tourne vers des métiers hautement spécialisés n'y trouve pas souvent matière à emploi. Quant aux comtés ruraux qui y sont rassemblés, la diminution de leur population signifie probablement une hausse du niveau de vie de leurs agriculteurs: en effet même si le nombre des fermes y diminue, les troupeaux laitiers y ont pris des tailles "industrielles".

La troisième catégorie rassemble des comtés qui n'ont gagné ou perdu que très peu par rapport à leur chiffre de 1961; le pourcentage obtenu en comparant ces chiffres nous donne en effet entre 99.0% et 101.0%. Nous ne pouvons affirmer qu'une unité territoriale manifeste un vrai dynamisme démographique s'il gagne 1% de population en 5 ans! La frontière entre augmenta-

tion et diminution est si tenue (le comté de Nicolet, par exemple, a gagné 2 habitants entre 1961 et 1966) que nous avons choisi de grouper les comtés qui chevauchent le point d'inflexion de la perte au gain. A l'exception de Champlain Mégantique et Témiscamingue, ce sont des comtés à prédominance rurale: plusieurs sont situés dans les zones que l'on a qualifiées de marginales, mais dans les parties les moins pitoyables de celles-ci. En effet, si les comtés de Bonaventure et de Gaspé-Est comptent des territoires vraiment misérables, la côte de la Baie-des-Chaleurs bénéficie néanmoins de certaines installations papetières et administratives qui sauvent de l'exode un certain nombre de Gaspésiens. Si on trouve effectivement des régions rurales misérables dans les comtés de Rivière-du-Loup et de Rimouski, les équipements de leurs nouveaux urbains sont satisfaisants. Quant aux comtés de Nicolet et de Beauce, l'aisance de leur ruraux est légendaire.

C'est dans la partie orientale que se trouvent les comtés périphériques du Québec dont la situation démographique attire le plus notre attention. En effet, tous ces comtés ont une moyenne, comparée à celle de 1961, d'au moins 10% inférieure à l'évolution démographique globale du Québec. Or leur localisation parle d'elle-même: à l'exception de Berthier et Yamaska, où la consolidation des fermes a pu jouer, ce sont tous des comtés dont la situation est la première caractéristique à retenir: en effet, on retrouve dans un premier type des comtés qui sont dans une situation périphérique au sens absolu du terme: c'est le cas des comtés du bas du fleuve, ceux du pourtour de la Gaspésie, comme ceux dont les limites touchent à un territoire autre que le Québec et où règne le vide quasi absolu: derrière Compton, Frontenac, Dorchester, Bellechasse, l'Islet, Kamouraska, Témiscouata, tout au plus retrouve-t-on le même type d'habitat déserté quand on n'est pas simplement en présence des grandes forêts du Maine; c'est aussi le cas du comté de Lac-St-Jean-Ouest

au delà duquel s'étend la vaste forêt boréale puis la toundra; dans un second type, sont groupés ceux dont la situation est relativement périphérique: nous pouvons considérer comme tels des comtés situés à la limite des zones d'attraction des villes comme Papineau et Argenteuil entre Montréal et Hull-Ottawa.

Ainsi, leur situation périphérique par rapport aux centres dynamiques du Québec semble un point commun à la majorité de ces comtés.

### L'évolution de la répartition

On voit déjà quelle forme prendra la nouvelle répartition de la population du Québec. Auparavant, néanmoins, une carte basée sur le recensement de 1961 nous permettra de voir d'où sont partis les grands mouvements.<sup>16</sup> En effet, ce n'est pas tout d'examiner les pourcentages d'augmentation ou de diminution, il faut encore voir à partir de quelle situation antérieure ont évolué ces mouvements.

A l'examen, la carte de 1961 nous donne une image assez fidèle du Québec de la "période ruraliste", c'est-à-dire avant 1960. Voyons cela.

La vallée du St-Laurent, entre l'embouchure de l'Outaouais et l'île d'Orléans, est occupée de façon continue, avec des concentrations plus grandes, et la majorité des agglomérations urbaines, sur les rives du St-Laurent et le long de ses affluents. Sur les plateaux, une occupation moins dense, plus largement étalée dans les sillons appalachiens que dans les vallées laurentiennes.

Sur la côte sud de l'estuaire et le pourtour de la Gaspésie, un semis, continu sur moins d'une dizaine de milles de profondeur jusqu'à Matane, deve-

---

<sup>16</sup> Répartition de la population 1961 Québec (Canada). Cartes préparées par l'Institut de Géographie de l'Université Laval (4 feuilles) sous la direction de Louis Trotier et publiées par le conseil d'Orientation économique du Québec.

nant presque strictement linéaire jusqu'à l'embouchure de la Restigouche. La côte de la Baie-des-Chaleurs localise bien quelques établissements à l'écart des côtes, mais jamais à plus de 4 ou 5 milles. A l'intérieur de la péninsule, deux axes de colonisation, la vallée de la Matapédia et le côté sud-ouest du lac Témiscouata, qui sont en même temps des passages routiers et ferroviaires vers les provinces maritimes du Canada. Somme toute une région peu peuplée si on la compare au centre du Québec décrit plus haut.

Cependant cette côte sud, en 1961, soutient très favorablement la comparaison avec la côte nord, qui lui fait face. Cette dernière en effet s'étendant du comté de Montmorency jusqu'à la frontière du Labrador ne localise qu'un plus petit nombre encore d'établissements dispersés, avec, pour chacun, une population faible. On y trouve une concentration rurale valable, celle qui va de la Baie St-Paul à St-Siméon, puis deux concentrations urbaines à mentionner, quoique très récentes, celles de Hautes-Rives-Baie-Comeau puis de Sept-Iles. Au delà, c'est le "neigeux désert avec un trop court été et des hivers si longs" qu'a chanté Gilles Vigneault.

A l'abri de cette côte, et reliés à elle par un fjord d'une soixantaine de milles se déploient les pays distincts du Saguenay et du lac St-Jean. Le horst de Kénogami les sépare. Le Saguenay groupe une population plus urbaine, le lac St-Jean une population plus agricole. La répartition se fait plus pressante sur les rives ouest, nord et est du lac, alors que le sud n'abrite qu'un faible établissement, celui du lac Bouchette. Quant aux rives même du Saguenay, c'est au sud que se sont localisés les établissements industriels et urbains qui incarnent le dynamisme de cette région: Port-Alfred, Bagotville, Chicoutimi, Arvida, Jonquière et Kénogami.

Nous devons maintenant traverser le Québec d'est en ouest, à cette latitude, comme le fait une voie du Canadien National, pour trouver, au milieu de la forêt boréale des établissements humains qui appartiennent plus à l'Ontario qu'au Québec de par leurs fonctions et leur vie de relation. Par delà les Laurentides, partagé entre le bassin hydrographique de la baie de James et celui du St-Laurent, le nord-ouest québécois laisse voir des alignements de points parallèles qui nous indiquent clairement que ce sont pourtant des Québécois qui ont essaimé là, avec leur système traditionnel d'habitat, le rang. La population est cependant loin d'atteindre ici une densité proche de celle de la vallée du St-Laurent qui a vu naître ce mode de peuplement.

Pour revenir à notre point de départ, nous noterons que les établissements humains de la rive québécoise de l'Outaouais se concentrent de façon continue, dans les vallées de ses affluents avec des points forts dans les parages d'Ottawa.

Ainsi se présente donc la répartition de la population québécoise en 1961: la plaine est le lieu d'une occupation dense, les plateaux qui la bordent ont une population plus clairsemée mais établie partout, plus au sud qu'au nord; la péninsule gaspésienne a son pourtour entièrement colonisé avec deux directions de pénétration; le Saguenay et le lac St-Jean constituent deux foyers de peuplement alors que la côte nord est à peu près vide d'hommes.

Quant au nord-ouest sa population disséminée dans un vaste espace est isolée du reste du Québec par la masse des Laurentides.

La comparaison de notre carte des augmentations et diminutions de population par comté, entre 1961 et 1966, et celle de la répartition de la population au Québec en 1961 due à l'Institut de Géographie de Laval nous donne de précieux renseignements. En effet la carte de l'évolution nous permet de localiser les zones les plus atteintes par l'exode et celles qui constituent les

réceptacles de cette émigration et de confronter ces données du mouvement de la population en 5 ans à la répartition antérieure.

Ainsi se sont vidées les zones suivantes: le bas du fleuve et la Gaspésie, l'ouest du lac St-Jean les comtés adossés à la frontière américaine et les Laurentides sur les rives de l'Outaouais entre Montréal et Ottawa. Ces zones se sont vidées au profit de la côte nord, jusqu'alors quasi inoccupée, puis au profit de trois zones urbaines sises dans la plaine du St-Laurent et les Cantons de l'Est: la croissance de la région Hull-Gatineau est intimement liée à celle de la capitale du pays.

Une tendance se manifeste nettement nous semble-t-il: ce sont, la côte nord exceptée, les zones déjà les moins densément peuplées qui ont subi les pertes les plus sérieuses. Ceci nous apparaît comme une constatation simple, mais fondamentale.

Elle nous amène en effet à poser la question qui nous préoccupe vraiment: comment évoluent les milieux en cours de dépeuplement et quels sont les milieux touchés. Quel lien existe-t-il entre leur localisation et leur évolution actuelle?

La question est elle-même fondamentale: les tendances du peuplement nous laissent clairement entrevoir que l'oekoumène québécois, tel une peau de chagrin, se rétracte dans des lieux où l'on avait jugé bon d'établir des hommes alors que l'on ouvre à l'exploitation des régions fort éloignées promises déjà à la désertion; une fois, en effet, que seront disparus les motifs pour lesquels on les a conquis, la côte nord et le nouveau-Québec ne connaîtront-ils pas le sort actuel des plateaux que l'on fuit?

Si l'on arrivait à isoler les mécanismes qui jouent quand une région peu densément peuplée commence à perdre des gens, sans doute pourrait-on par la suite identifier immédiatement le phénomène avant qu'il ne soit devenu problème et imaginer des mécanismes d'intervention propres à éviter les affres de l'incertitude qui furent le lot, jusqu'à tout récemment des populations gaspésiennes promises, depuis 1963, au "grand dérangement".

#### L'exposition du sujet

Tel est donc notre objectif à long terme: identifier et déterminer les mécanismes d'évolution des paroisses des plateaux en cours de dépeuplement: comment sont-elles passées de l'organisation complémentaire des cycles de travail qui prévalait autrefois (exploitations agricole et forestière conduites concurremment) au dépeuplement ou à la modification complète de leur activité économique?

Le premier chapitre aura donc pour objet, en premier lieu, l'exposition des considérations générales sur le dépeuplement et du lien que nous voyons entre celles-ci et les causes présumées du dépeuplement des paroisses agro-forestières des plateaux; nous exposerons en second lieu la démarche méthodologique commandée par ces constatations premières.

Le second chapitre consistera en une explication des cartes effectuées, au début du travail, à la recherche de paroisses-types et en un commentaire détaillé des résultats de cette cartographie.

Pour éviter d'alourdir le texte par la répétition de détails souvent semblables, nous avons résolu de ne conserver, comme rapport de terrain, que trois monographies détaillées, consacrées aux trois paroisses où nous avons approfondi les enquêtes par un second séjour. Le chapitre suivant comprendra donc, pour chacune de celles-ci, la situation géographique, les données de la

démographie (évolution et structure actuelle), le point des activités économiques de base et l'état des services offerts à la population. Cette description sera complétée par un certain nombre de témoignages, choisis parmi ceux des personnes rencontrées.

Comme complément à ces renseignements, on trouvera, en annexe, les faits et chiffres dominants recueillis sur les douze autres paroisses, au cours de nos enquêtes. A partir des données ainsi relatées, nous pourrons, au cours du quatrième chapitre, expliquer comment les paroisses agro-forestières du Québec ont évolué, ces dernières années, vers la dégradation actuelle du paysage.

C'est donc là que l'on trouvera les mécanismes d'évolution récente de ces milieux, de même que l'interprétation que nous donnons de cette évolution.

En conclusion nous poserons la question de la survie de ces milieux telle qu'elle se présente actuellement.

## CHAPITRE I: CONSIDERATIONS GÉNÉRALES ET MÉTHODE.

La première partie du présent chapitre sera consacrée à tracer rapidement les traits du peuplement des plateaux, à indiquer le genre de vie qui y prévaut jusqu'au dépeuplement actuel et à donner les raisons qui nous semblent à l'origine de ce mouvement, un des plus importants de l'histoire du Québec. En effet, nous souscrivons à l'idée que les déplacements de population ont été nombreux depuis l'occupation de la vallée du St-Laurent, mais le dernier en date affecte à tel point certaines portions de l'espace québécois, qu'il va jusqu'à poser la question de leur existence même comme lieu de vie cautionné par la société.

La seconde partie du chapitre contribuera à familiariser le lecteur avec la méthode utilisée pour tenter de voir plus clair dans cette secousse dont les implications sont politiques et sociales.

## La naissance du peuplement dans les plateaux.

Ainsi après être montée à l'assaut des plateaux la population québécoise en redescend vers la vallée du St-Laurent. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Appalaches et les Laurentides, ont été le lieu d'une difficile colonisation agricole.<sup>1</sup> Sevrés de terres dans la vallée du St-Laurent, les Québécois envahissent, par le biais des affluents, des régions plus hostiles à des établissements ruraux que les terres "planches" du bord du fleuve. Dès 1808, on trouve à St-

1 Les pages qui suivent sont un résultat de la lecture des chapitres que Raoul Blanchard a consacrés à la marche du peuplement dans son monumental ouvrage sur le Canada français.

Stanislas de Champlain des colons qui sont montés de Ste-Geneviève et Batiscau par la vallée de la rivière du même nom, mais les deux axes majeurs de la colonisation du nord de Montréal (Joliette-St-Michel-des-Saints et St-Jérôme-Mont-Laurier) ne seront ouverts qu'en 1863 et 1872 respectivement. Après les premiers établissements loyalistes dans Compton vers 1783, les colons canadiens-français déferlent sur le plateau méridional du Québec à partir de 1835. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Beauce comptait suffisamment de population pour obtenir des curés résidents: Ste-Marie et St-Joseph en sont dotés en 1766. Quant au plateau parallèle à la côte sud du St-Laurent, on ne commence à mentionner de colons dans ses vallées qu'avec le recensement de 1851. A cette date, le rebord sud de la Gaspésie est occupée depuis déjà un bon moment, puisque des Acadiens, revenus de France après la déportation, s'y sont installés à partir de 1774. La côte nord de la péninsule connaît une occupation plus tardive puisque les premiers établissements définitifs, à l'est de Matane, ne sont enregistrés qu'après 1800 et sont le fait de pêcheurs venus de Montmagny et de ses alentours. L'essaimage ici s'étendra jusqu'en 1860. Quant aux chemins naturels de passage entre Québec et l'Atlantique, la Matapédia et le Témiscouata, même s'ils furent toujours fréquentés par les Indiens et les coureurs de bois, ils ne connurent de vrai développement qu'avec la construction de voies de communication plus "modernes". Le chemin Témiscouata ne fut terminé qu'en 1867 et le chemin de fer du même nom qu'en 1888. Celui de la Matapédia fut prêt en 1876. Les grands contingents de colons ne furent enregistrés qu'après ces dates dans les deux endroits. Enfin si l'on peut à peine parler d'établissements agricoles sur la côte nord, établissements définitifs survenus après 1820, il nous reste à voir, pour compléter le tableau de l'ouverture des régions, ce qu'il advint du Saguenay et du Lac St-Jean. Venus de la Malbaie, un groupe de colons s'établit à Grande Baie, au fond de la Baie des

Ha Ha en 1838. Ce fut là l'embryon du développement de la région du Saguenay, alors que celui du lac St-Jean, constitué en 1850 par les colons d'Hébertville, devait son existence à l'émigration de personnes ayant formé ce projet sur la rive sud, juste en face de la Malbaie, plus précisément à St-Pascal de Kamouraska.

Comme on peut le constater à la lumière des dates mentionnées, les plateaux n'ont été ouverts à la colonisation qu'après le début du XIX<sup>e</sup> siècle, si l'on excepte les cas isolés (et exilés) des Loyalistes et des Acadiens.

On encourage plus vivement cette installation après 1850 alors que font rage des vagues successives d'émigration vers la Nouvelle-Angleterre et ses "factories". Il est pourtant notoire que le mouvement de colonisation s'est poursuivi très tard au Québec. L'Abitibi et les paroisses derrière Matane sont les dernières ouvertes à la colonisation. La crise économique de 1930 a provoqué un vaste courant dit du "retour à la terre", au cours duquel on compléta l'occupation des terrains encore utilisables pour l'agriculture, du moins les croyait-on tels.

Or voici qu'en 5 ans, ces paroisses des plateaux ont vu parfois jusqu'à 40% de leur population quitter des terres durement défrichées et des maisons habituellement confortables. Mais si l'on colonisait encore en 1935, comment se fait-il que l'on parte déjà en 1961?

Le genre de vie agro-forestier.

Beaucoup de conditions de vie se sont modifiées entre ces deux dates. Voyons, à l'aide de travaux plus anciens ce qu'elles étaient au moment de l'installation; nos enquêtes dans les paroisses nous permettront de voir ce qu'elles sont devenues. Le québécois des campagnes nous a toujours été décrit

comme un grand travailleur n'ayant pas peur de l'effort, attaché à son patelin, mais quand même encore atteint du mal du voyage qui troublait ses ancêtres coureurs de bois. La lecture de Blanchard nous éclaire sur la bougeotte qui hante certains colons faiseurs de lots de colonisation et qui, une fois leur lot à peu près nettoyé, repartent à la recherche de terres à faire. Ceux-ci échappaient pour un temps au genre de vie qui allait se créer dans les nouvelles paroisses, genre de vie fort différent de celui de la plaine et qu'on a qualifié d'agro-forestier. Nous emprunterons encore une fois à Blanchard, la description de ce mode de vie, description qu'il a d'abord rédigée pour la Gaspésie mais que l'on peut appliquer ailleurs dans les plateaux québécois, du moins jusqu'à l'aurore du dépeuplement.<sup>2</sup> Voici ce qu'il dit des occupations forestières:

"C'est en automne que la saison du bois commence: parfois au début de septembre, le plus souvent à la fin de ce mois, lorsqu'il ne reste plus à faire que la récolte des pommes de terre et quelques labours préparatoires; mais si ce nouveau travail mord peu sur les besoins agricoles, il écourte fortement la saison de pêche. Donc, en septembre, les hommes partent vers la forêt à exploiter aux "chantiers" où on établit des camps qui comprennent des cabanes de rondins aujourd'hui assez confortables pour les travailleurs, et des écuries pour les chevaux. Le travail consiste d'abord à abattre et ébrancher les arbres; cette opération, suivant l'étendue à exploiter et le nombre d'hommes employés, peut être terminée à Noël ou se prolonger jusqu'en février. Alors commencent les charrois, par schlittage puis par voitures, jusqu'aux bords de la rivière qui emportera les bûches: en voici pour jusqu'à la fin mars. Vient alors une période "creuse" d'un mois environ, où les chantiers sont abandonnés; puis en fin avril, lorsque les cours d'eau s'éveillent sous la fusion printannière, une partie des ouvriers remonte faire la "drave", c'est-à-dire le flottage. Cette dernière opération se termine à la fin de mai, c'est-à-dire juste pour le début des travaux agricoles et l'ouverture de la campagne de pêche. Ainsi la saison stérile se trouve fécondée par un travail nouveau. Une occupation productive s'est ajoutée à la pêche et à l'agriculture; l'hiatus de l'hiver est comblé."

Il continue plus loin (page 90) l'association qu'il voit clairement entre la vie de bûcheron et celle d'agriculteur. Après avoir dit qu'il n'a

2 Raoul Blanchard, L'Est du Canada-français, tome premier, p. 81.

presque pas trouvé d'agriculteurs "purs", dans son voyage au bord de la péninsule gaspésienne, ... "nous entendons par là les paysans qui passent toute l'année chez eux sans travailler aux chantiers, et pour lesquels l'agriculture reste l'occupation essentielle". il ajoute ce qui suit:

"Ainsi c'est à l'agriculture encore plus qu'à la pêche, qu'est venu s'adjoindre le travail d'hiver du bûcheron. Le type "d'agriculteur-bûcheron"<sup>3</sup> est aujourd'hui le plus répandu de la péninsule. Il s'agit donc de paysans qui quittent leur demeure en septembre et ne reviennent qu'en mars, pour repartir encore souvent faire la drave en mai. D'autres d'ailleurs s'emploient d'une autre façon: ils font le "portage", c'est-à-dire le ravitaillement des chantiers du voisinage, qui peuvent être à 30 et 40 milles, par traîneaux à chevaux; d'autres encore vont s'engager avec leurs chevaux en janvier-mars pour traîner les billots au bord de la rivière flottable. Des milliers de paysans laissent ainsi aux femmes les soins d'hiver, c'est-à-dire le "train" des bêtes matin et soir; ce sont eux qui, plus encore que les pêcheurs et les journaliers, peuplent la forêt pendant les frimas. Dans toutes ces paroisses la migration d'hiver enlève de la moitié aux trois quarts des adultes."<sup>4</sup>

On peut être tenté d'affirmer qu'il n'y a là aucune différence d'avec le style de vie que mène "l'agriculteur pur" de la vallée du St-Laurent, puisque lui aussi bûche l'hiver. Or l'erreur, pour n'être pas grossière, est quand même de taille! Il y a là en effet toute la différence du monde dans l'intérêt qu'accorde à sa terre celui qui y consacre la totalité de son temps. Le temps qu'il met à bûcher du bois est un temps qu'il ne dérobie à aucune activité agricole; c'est en plein hiver, une fois que tous les travaux de ferme sont finis, qu'il part sur sa terre à bois, d'où il revient chaque soir pour faire son "train". Il coupe, sur sa "terre en bois debout", tout son bois de chauffage, son bois d'oeuvre pour les piquets de clôture et les réparations aux bâtiments, et s'il travaille vite, il pourra vendre quelques cordes à l'"homme des compagnies" qui passera au printemps pour s'enquérir de ce qu'il aura à vendre. Il sera cependant chez lui si le printemps hâtif lui permet

3 En italique dans le texte.

4 Idem page 90.

de travailler sa terre "plus à bonne heure qu'à l'accoutumée". Si, au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que s'ouvraient les chantiers pour l'exportation puis les chantiers du bois de sciage, les cultivateurs de la vallée du St-Laurent ont mené une existence apparentée au genre de vie qui prévaut sur les plateaux jusque vers 1960, cette habitude disparaît avec le XX<sup>e</sup> siècle lorsque, à la faveur de l'industrialisation naissante, de 1860 à 1914, se créent les marchés urbains laitiers de la région de Montréal et du sud du fleuve. Les colons des plateaux reprennent alors dans les chantiers le rôle joué précédemment par les cultivateurs de la plaine du St-Laurent, pendant que ces derniers contribuent à l'évolution vers le genre de vie de "l'agriculteur pur" dont parle Blanchard.

Ainsi, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avant que ne s'amorce le dépeuplement des plateaux des années '60, la différence fondamentale entre les deux genres de vie, entre les deux attitudes face aux travaux du sol, réside dans le fait que "l'agriculteur pur" demande à la terre la grande majorité de ses revenus, alors que pour "l'agriculteur-bûcheron", c'est le travail en forêt qui fait rentrer une bonne partie des liquidités dans le ménage.

#### Le niveau d'existence.

Le revenu du cultivateur des paroisses agro-forestières provient de la combinaison de deux activités: il travaille l'hiver comme bûcheron, puis il entretient la terre l'été. Il possède quelques vaches, cultive du foin et des pommes de terre qu'il vendra aux jobbers l'hiver suivant.<sup>5</sup> Logé et nourri au chantier, son gain de l'hiver est "clair": l'ombre au tableau c'est qu'il

---

5 Le "jobber" est l'entrepreneur qui obtient les droits de coupe du gouvernement, en échange de l'obligation de fournir un certain nombre de cordes de bois à la fin de la saison.

est séparé de sa famille de septembre à mai, avec un court séjour chez lui dans l'hiver. Sa vie perd en intérêt familial ce qu'elle gagne en revenus supplémentaires. Là-dessus le type d'existence que mène le fermier de la plaine a ceci de supérieur, qu'il vit au milieu des siens toute l'année, chose capitale dans une société qui accorde une très grande importance aux valeurs familiales et religieuses.

Ce qui permet de faire accepter ce mode de vie à une population nombreuse étalée sur les plateaux, c'est l'idée plus ou moins consciente que la vie est dure, ailleurs comme ici. La crise économique de 1930, qui en définitive fera sentir ses effets jusqu'en 1945, a amené de forts contingents de ruraux à se résigner à une vie sans doute moins confortable que celle de la ville, mais quand même louée par la propagande ruraliste des prêtres et des politiciens. Une "Histoire de l'agriculture (Canada français)" publiée en 1950 recèle, en fin de volume, la réponse suivante à la question "comment orienter notre agriculture?":

"Dans la ligne du passé.....  
La religion, la famille, la paroisse, la terre et l'agriculture familiale sont nos grandes valeurs. Gardons-les, fortifions-les même. Epousons le progrès en restant fidèles au passé".<sup>6</sup>

Dans un précédent paragraphe, où il supputait les mérites respectifs de l'agriculture familiale et de l'agriculture spéculative, l'auteur conclut ainsi à la supériorité de l'agriculture familiale:

"L'agriculture familiale résiste mieux aux crises et supprime le prolétariat rural. Elle est la pépinière des sociétés fortes. Elle ne fait pas de millionnaires, mais elle crée des hommes. Sa valeur sociale et nationale surpasse sa valeur économique".<sup>7</sup>

Nous avons cité le témoignage écrit de cet agronome, professeur à la

6 Firmin Létourneau. Histoire de l'agriculture (Canada français) p. 310.

7 idem. p. 310.

Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal en 1950; nous aurions pu appeler à la barre, des curés-colonisateurs, des premiers ministres, des évêques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le caractère "récent" de cette publication nous semble indiquer suffisamment dans quel climat ruraliste baignait encore le Québec de 1950, malgré son urbanisation croissante, et à quel point les modifications survenues depuis 10 ans sont profondes.

En effet, la prospérité qui a suivi la seconde guerre mondiale, a fait entrer dans les foyers québécois des sommes d'argent dont personne, jusqu'alors chez les ouvriers ou les cultivateurs n'avait disposé. La vie plus facile commençait: les semaines de travail sont réduites graduellement, les salaires s'élèvent, la télévision apparaît, l'automobile, associée à l'amélioration des routes connaît des progrès constants. Le niveau de vie s'élève. Or c'est précisément entre le début, vers 1945-50, de cette longue période d'accroissement des biens de consommation et des possibilités de vie facile, et 1960, que les plateaux québécois semblent avoir connu un choc si puissant qu'il a contraint leurs populations à l'émigration massive vers les villes.

Notre but, en commençant cette étude n'était pas de rechercher les causes, mais plutôt les mécanismes du dépeuplement des plateaux québécois. Cependant, nous avons été amenée à y réfléchir longuement et nous croyons utile pour la compréhension de ce qui suit d'exposer brièvement les raisons qui nous semblent à l'origine de ce grand déplacement.

La tendance à l'exode dans les plateaux ne constitue pas un monopole québécois: tout le monde connaît celui qui frappe le Massif Central français et les états de la Nouvelle-Angleterre: les plus renseignés en ce domaine savent aussi que des régions moins souvent citées, comme la Lorraine mosellane, la Hesse, les Pyrénées, la Basse-Alsace offrent également ces symptômes dans le paysage que sont la friche et l'habitat abandonné.

Pourtant, ce qui donne sa spécificité au problème des paroisses agroforestières du Québec, c'est le caractère subit et intense de leur dépeuplement. Il y a toujours eu au Québec une émigration rurale, nous le savons. Déjà Blanchard traquait ce phénomène dans toutes les régions agricoles, anciennes comme de colonisation récente, qu'il visita. Il constata des départs importants qui amenuisaient les gains de l'accroissement naturel. Mais jusqu'en 1961, ce dernier phénomène réussissait toujours à surpasser le mouvement migratoire et à fournir un bilan démographique positif.<sup>8</sup>

Or nous avons vu plus haut que de 1961 à 1966, le plus atteint des comtés, Matapédia, avait subi une perte de 11.7%, et que 21 des 47 comtés ruraux n'atteignaient plus le nombre absolu de personnes qu'ils comptaient en 1961.<sup>9</sup>

D'autre part, nous venons de mentionner que ces départs se situaient dans une période d'amélioration rapide et très sensible du niveau de vie moyen des Québécois. Peut-il y avoir un lien entre hausse du niveau d'aisance moyen et dépeuplement d'une portion d'un grand espace? Alfred Sauvy le croit, qui élabore en 1949, dans une réflexion précédant des études locales de dépeuplement rural dans le sud de la France, une théorie rendant compte des migrations et rattachée au concept de "niveau d'existence" et "d'optimum de peuplement".<sup>10</sup>

Dissertant sur le peuplement optimum d'une région isolée, Sauvy en arrive à déterminer graphiquement des points d'inflexion autour desquels s'amorce ou s'arrête le dépeuplement dans une région écartée des grands axes de la vie économique, et cela pour divers cas. Voici ce que nous retenons de cette étude théorique, et qui sert notre propos: A l'intérieur d'un grand espace (ici

8 cf. le tableau I, page 7.

9 cf. le tableau VI, page 21

10 Alfred Sauvy, Dépeuplement rural et peuplement rationnel.

le Québec) prévaut un certain niveau moyen d'existence, ou, si l'on préfère, un niveau de vie moyen. Autour de cette moyenne, on observe évidemment une dispersion allant du plus élevé au plus bas. Ainsi, certains points de cet espace peuvent avoir un niveau moyen d'existence beaucoup plus bas que la moyenne de celui-ci. C'est le cas des plateaux québécois: ils sont considérés à juste titre comme des régions marginales où le niveau de vie est bas.<sup>11</sup> Appliquons-leur les paragraphes suivants d'Alfred Sauvy:

"Lorsque certains individus voient la possibilité de trouver au-dehors un niveau d'existence plus élevé, ils émigrent. Et de même lorsque des individus de l'extérieur peuvent trouver dans la région un niveau d'existence supérieur à celui qu'ils ont, ils s'y rendent, d'où immigration.

Mais ici la considération du niveau d'existence moyen de la population ne suffit plus.

Autour de ce niveau moyen existe à tout moment une dispersion. Ceux qui possèdent les terres les plus riches ont un niveau d'existence plus élevé que la moyenne. Les salariés ou les possesseurs de terres pauvres ont un niveau d'existence plus bas.

A l'extérieur, ce qui importe, c'est le niveau d'existence le plus bas, car ce sont les travailleurs à niveau d'existence faible qui sont éventuellement tentés d'immigrer dans la région, et c'est ce même niveau d'existence le plus faible que trouvent ceux qui quittent la région pour s'installer au-dehors.<sup>12</sup>

Le concept de niveau moyen d'existence est particulièrement fécond pour comprendre l'émigration massive qui touche les plateaux.

En somme, le moteur des migrations, c'est l'insatisfaction: et quiconque voit la possibilité de trouver à l'extérieur un niveau de vie plus élevé, ne peut le constater que par comparaison. Si l'on veut appliquer au Québec ce schéma, il nous faut affirmer que les gens des plateaux avaient le pire niveau de vie, et que la prise de conscience de cet état pitoyable de leurs re-

11 Nous allons voir plus loin l'état chiffré des disparités régionales de revenu au Québec. infra P.

12 idem p. 17.

venus les a entraînés au dehors. Voyons de quels éléments nous disposons pour prouver ces affirmations.

L'état des différences de niveau de vie.

Il nous faut donc d'abord nous poser la question: Existe-t-il des disparités régionales au Québec? Nous présumons rapidement qu'elles sont réelles, et l'étude de monsieur Gérard Vibien pour le Conseil d'orientation économique du Québec nous fournit des indications précises de comparaison des revenus québécois au 31 mai 1961.<sup>13</sup> Dans un même tableau il nous offre la comparaison du revenu personnel disponible (R.P.D.) par comté, entre le RPD per capita et le RPD par unité de main-d'oeuvre. Nous choisissons de ne garder que le RPD per capita, puisque l'unité de comparaison du niveau de vie - ce qui nous préoccupe ici - c'est le revenu dont chaque personne dispose.

Le comté de Mégantic, 35<sup>e</sup> des 66 comtés considérés, classés par ordre croissant de revenus, est le premier comté à prédominance urbaine, en 1961, que nous rencontrons dans le rang. D'autre part, tous les comtés ruraux avant un indice inférieur au sien indiquent que la situation des revenus est d'au moins 20% sous la moyenne québécoise. Ceci tend à confirmer l'opinion généralement reçue que le niveau de vie est plus élevé à la ville qu'à la campagne. Le tableau étant sur un indice où 100 égale le revenu moyen disponible per capita du Québec, il est à remarquer que 5 comtés seulement, incluant, il est vrai, les zones métropolitaines de recensement de Québec et de Montréal, se situent au-dessus de l'indice québécois. L'indice montréalais est de 131.7.

---

13 Répartition régionale du revenu personnel au Québec (1961). Le tableau que nous reproduisons ici est donné en annexe (6C) dans cette étude, à la page 121.

Tableau VII

Revenu personnel disponible "per capita" par comté au 31 mai 1961.

Comtés	Rang	\$	Indice
Bonaventure	1	606	49.8
Gaspé	2	643	52.8
Matane	3	647	53.2
Kamouraska	4	650	53.4
Bellechasse	5	660	54.2
L'Islet	6	662	54.4
Dorchester	7	671	55.1
Frontenac	8	689	56.6
Témiscouata	9	693	56.9
Lotbinière	10	718	59.0
Charlevoix	11	729	59.9
Labelle	12	737	60.6
Wolfe	13	742	61.0
Montmagny	14	744	61.1
Beauce	15	763	62.7
Yamaska	16	770	63.3
Nicolet	17	770	63.3
Montcalm	18	800	65.7
Rimouski	19	800	65.7
Lac St Jean	20	803	66.0
Maskinongé	21	812	66.7
Abitibi	22	822	67.5
Bagot	23	842	69.2

Berthier	24	860	70.7
Napierville	25	882	72.5
Pontiac	26	883	72.6
Portneuf	27	886	72.8
Montmorency	28	892	73.3
Compton	29	893	73.4
Brôme	30	902	74.1
Soulanges	31	912	74.9
Arthabaska	32	938	77.0
Papineau	33	939	77.2
Drummond	34	974	80.0
Mégantic	35	987	81.1
Témiscamingue	36	992	81.5
Joliette	37	996	81.8
Richmond	38	1 010	83.0
Champlain	39	1 012	83.2
Chicoutimi	40	1 029	84.6
Huntingdon	41	1 034	85.0
Stanstead	42	1 048	86.1
Richelieu	43	1 055	86.7
Shefford	44	1 064	87.4
Laprairie	45	1 073	88.2
Iberville	46	1 085	89.2
St Hyacinthe	47	1 099	90.3
Lévis	48	1 112	91.4
St-Maurice	49	1 119	91.9
Missisquoi	50	1 120	92.0

L'Assomption	51	1 128	92.7
Terrebonne	52	1 128	92.7
St-Jean	53	1 130	92.9
Saguenay	54	1 141	93.8
Beauharnois	55	1 145	94.1
Rouville	56	1 148	94.3
Argenteuil	57	1 156	95.0
Sherbrooke	58	1 162	95.5
Hull	59	1 170	96.1
Deux-Montagnes	60	1 176	96.6
Verchères	61	1 179	96.9
Chateauguay	62	1 260	103.6
Québec	63	1 280	105.2
Vaudreuil	64	1 306	107.3
Chambly	65	1 363	112.0
Montréal	66	1 603	131.7
QUEBEC	-	1 217	100.0

une gigantesque disparité de revenu se fait ainsi sentir entre le plus pauvre de ces comtés, Bonaventure, et Montréal, et son indice de 49.8 est ainsi 2.64 fois plus faible que celui de la métropole

Par ailleurs, monsieur Vibien donne une carte de la disparité des revenus urbains et ruraux per capita avant impôt. Pour dresser cette carte, il utilise l'indice du revenu per capita, ventilé par comtés,<sup>14</sup> villes princi-

<sup>14</sup> Indice du revenu des comtés, sans distinction de zone urbaine et rurale.

pales,<sup>15</sup> zones urbaines,<sup>16</sup> zones métropolitaines de recensement<sup>17</sup> et zones faiblement urbanisées,<sup>18</sup> comparé au revenu moyen de l'ensemble de la province.

Voyons les réflexions que nous inspire cette carte: tout d'abord, les indices les plus élevés de revenu sont très nettement concentrés dans les Z.M.R. de Montréal et Québec, et dans quelques zones urbaines et villes principales du coeur du Québec. Mais l'apport le plus intéressant de cette carte est qu'elle indique clairement les disparités existant à l'intérieur même de zones d'indice faible. Prenons le Témiscouata: alors qu'il arrive 9<sup>e</sup> avec un indice "moyen" de 53.7, celui de sa ville principale rejoint presque l'indice québécois, cependant que l'indice du revenu de la zone faiblement urbanisée est de 46.0.

Les zones rurales apparaissent donc sur cette carte comme subissant des discriminations de revenu très graves. Mais nous obtenons une indication de plus tendant à prouver que les plateaux, dépourvus de villes, sont les plus mal partagés en termes de revenus au Québec en 1961.

Mais voici qu'une carte de l'Atlas de l'Agriculture du Québec,<sup>19</sup> ajoutée à ce dossier déjà accablant d'autres renseignements propres à démontrer l'i-

---

15 V.P.: indice du revenu des villes principales (de plus de 10,000 habitants) à l'exclusion des  
a) agglomérations relevant des Z.M.R. (définition ci-dessous)  
b) agglomérations relevant des Z.U.

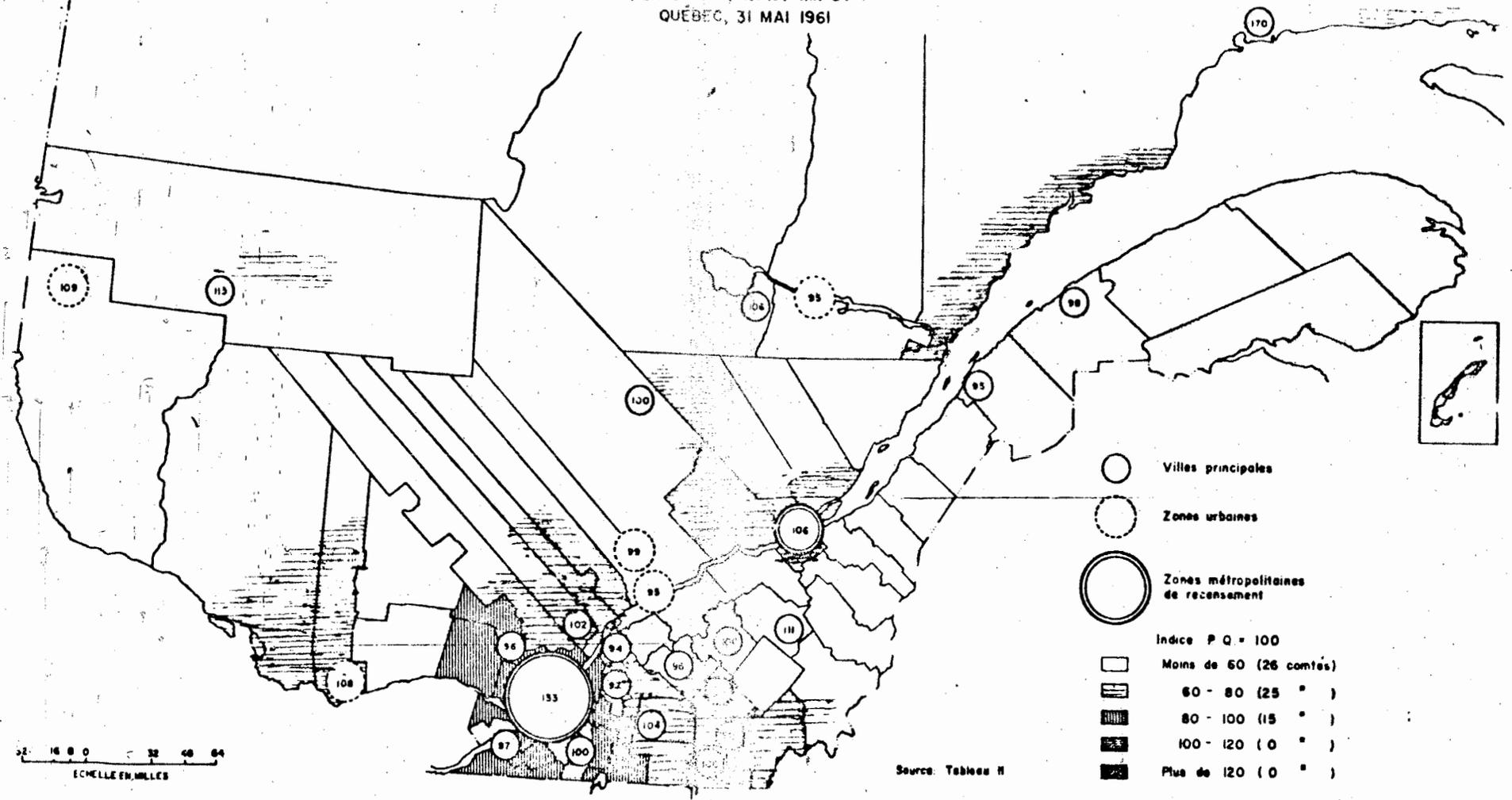
16 Z.U.: indice du revenu des zones urbaines formées par regroupement de V.P. contigües ou très voisines appartenant ou non à un même comté.

17 Z.M.R.: indice du revenu des zones métropolitaines de recensement de Montréal et Québec comparées de toutes les localités de la zone, sans limite inférieure de peuplement et sans égard pour le tracé des comtés limitrophes.

18 Z.F.U.: indice du revenu des zones faiblement urbanisées composées en majeure partie de zones rurales, mais également de centres urbains de moins de 10 000 habitants.

19 publiée par le Bureau des recherches économiques du ministère de l'Industrie et du Commerce.

CARTE III  
 DISPARITÉS DES REVENUS URBAINS ET RURAUX  
 PER CAPITA, AVANT IMPÔT  
 QUÉBEC, 31 MAI 1961



Source: Tableau II

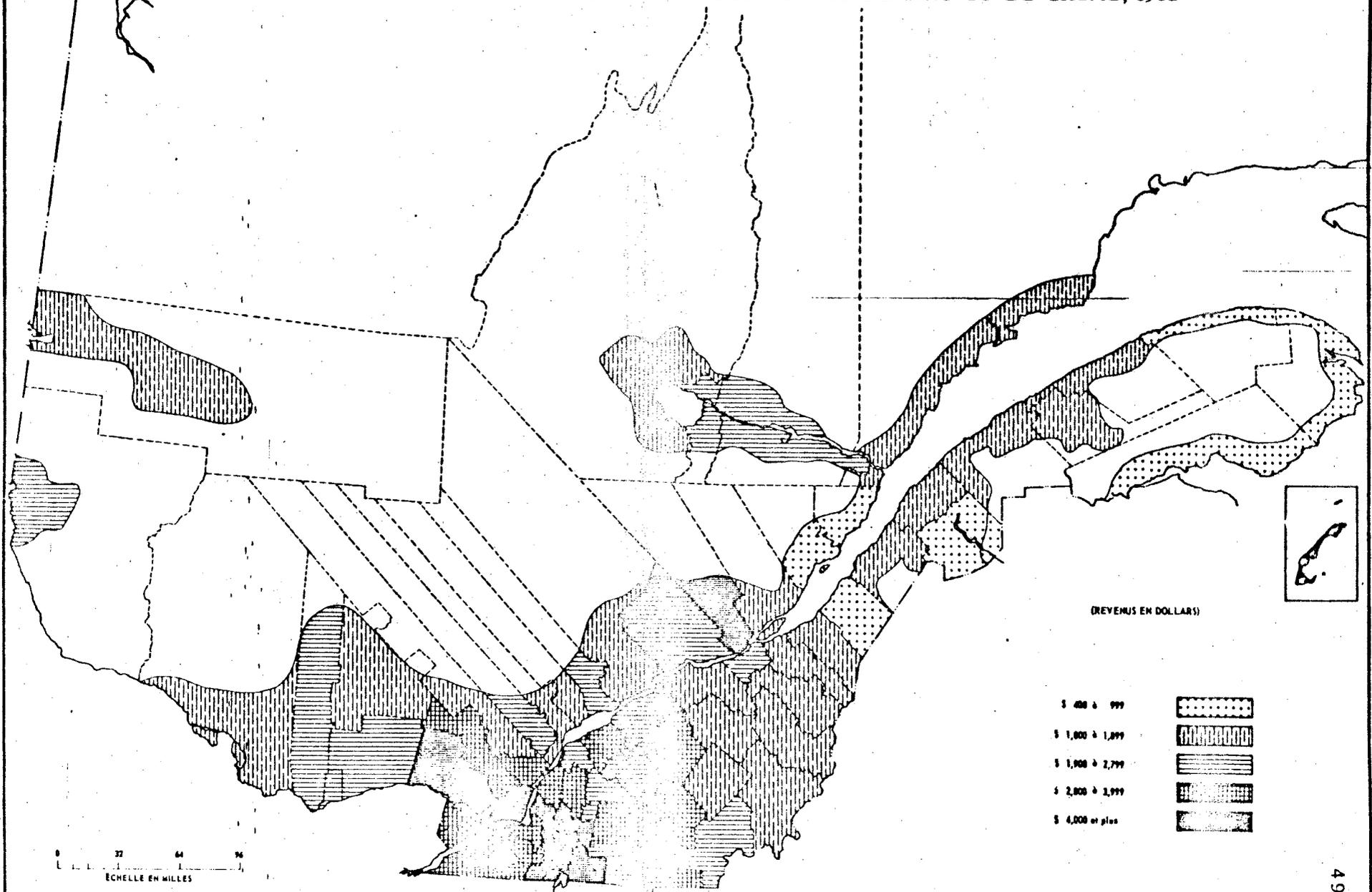
\* Source: La répartition régionale du revenu personnel au Québec.

négalité des revenus à l'intérieur de la zone rurale même du Québec. Il s'agit de la carte #46, donnant le "revenu moyen par ferme déclarant des ventes de lait et de crème 1962". L'examen de cette carte ne peut qu'accentuer la conscience aigüe que nous avons déjà des disparités régionales. Les fermes qui ne déclarent des revenus inférieures à \$2,800. sont monnaie courante sur toute la côte sud, depuis les confins de la péninsule gaspésienne jusqu'à une ligne nord-sud incluant les comtés de Lotbinière, Mégantic, Wolfe et Compton; sur la rive nord. seule les comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption et Québec se classent au-delà de ce seuil de \$2,800. Semblablement à la carte des disparités de revenus urbains et ruraux, la région montréalaise et la région de Québec, puis les pourtours des villes de la plaine et du rebord nord-ouest des Appalaches concentrent les zones agricoles prospères, bien que celles-ci, nous l'avons noté plus haut, enregistrent des indices de revenu per capita toujours inférieurs à la moyenne québécoise.

Nous venons ~~enc~~ de préciser le problème des disparités de revenus: aux zones urbanisées correspondent les plus hauts revenus du Québec, avec un indice exceptionnel ~~ans~~ le cas de Sept-Îles, puis très supérieur au Québec dans la région métropolitaine, égal ou légèrement inférieur dans les zones urbaines et la majorité des villes principales. Le caractère urbain d'un espace engendre donc ici un niveau de vie très supérieur à celui de l'espace rural. Or à l'intérieur de ce dernier, des disparités apparaissent, démontrant le caractère privilégié de la campagne qui est située à proximité des villes à haut niveau de vie, et attirant l'attention sur la faiblesse des revenus agricoles des plateaux.

Les connaissances que nous possédons ainsi sur le niveau de vie nous permettent d'affirmer sans ambages qu'il y a bien au Québec en 1961, de sérieuses disparités régionales de revenus et que ce sont les populations des

# REVENU MOYEN PAR FERME DECLARANT DES VENTES DE LAIT ET DE CRÈME, 1962



(REVENUS EN DOLLARS)

- \$ 400 à 999
- \$ 1,000 à 1,999
- \$ 2,000 à 2,999
- \$ 3,000 à 3,999
- \$ 4,000 et plus

0 32 64 96  
 ECHELLE EN MILLES



\* Source: Atlas de l'Agriculture Québec 1962.

paroisses agro-forestières qui en sont affectées le plus cruellement.

Elles ont donc vraiment le pire niveau de vie du Québec. Mais le niveau de vie est une création de l'esprit et ce n'est pas la seule disparité qui entraîne les migrations; nous en voulons pour preuve le fait que, moins industrialisés et moins urbanisés que la plaine, les plateaux l'ont toujours été. Et si l'on transpose dans le passé la relation qui existe entre urbanisation, industrialisation et niveau de vie supérieur, comme nous venons de le voir, on peut se demander comment il se fait alors que la population des plateaux ait crû jusqu'à 1961, et pourquoi les gens de la plaine n'ont pas plus contribué aux contingents de migrants réveillés entre 61 et 66.

Nous croyons que la réponse réside, pour les plateaux, dans l'absence de la conscience aiguë des disparités, sévissant là jusque vers 1960: pour la plaine, celle-ci se conforme au schéma de Sauvy: "...ce sont les travailleurs à niveau d'existence faible qui sont éventuellement tentés d'immigrer dans la région,...": les plus pauvres sont les plus tentés de partir, et cela est vrai à l'intérieur d'une petite communauté paroissiale comme sur un grand espace.

Si avant la décennie 1960-70, les habitants ne semblent pas avoir conscience des disparités, quel fait peut-on soupçonner d'avoir agi comme révélateur privilégié de ces écarts qui eurent tôt fait une fois connus et assumés, de devenir intolérables?

La prise de conscience des disparités.

Entre 1955 et 1962 (non compris), il s'est vendu au Québec 878 151 postes-récepteurs de télévision.<sup>20</sup> Même s'il est raisonnable de penser que les

---

<sup>20</sup> Source: Annuaire du Québec 1962.

populations des plateaux en furent dotées après la population urbaine, l'effet de la télévision n'en a pas moins été décisif sur la conscience nouvelle de ce que pouvait être la vie ailleurs. Or si l'on tient compte des faibles indices de revenu personnel disponible per capita<sup>21</sup> en 1961 pour certains comtés, on peut présumer que les courants d'échange y étaient très limités et que le mode de subsistance était largement autarcique, comme l'avait été celui de la plaine avant 1860. Mais, aussi longtemps que l'on pouvait fabriquer soi-même la majorité des objets d'utilité courante et produire chez soi l'essentiel de la nourriture, et ce faisant arriver à vivre comme tout le monde, le niveau de vie était satisfaisant. Mais la pauvreté est une chose essentiellement relative et la comparaison entre les nouveaux biens offerts et la faible possibilité de les acquérir entraîne l'insatisfaction dont nous avons parlé plus haut.

Comme le souligne Robert Hirsch dans l'étude mentionnée plus haut,<sup>22</sup>

"On n'insistera peut-être jamais assez sur le rôle considérable joué par la généralisation de moyens d'information nouveaux - journaux, radio, télévision et cinéma - sur les habitudes de consommation, sur les besoins et les aspirations des différents groupes de la société. Si, à la longue, ces besoins et ces aspirations tendent très nettement à se niveler, ils le font souvent de la manière la plus artificielle, sous l'influence notamment du crédit à la consommation et de la publicité qui deviennent ainsi les bases du système. De plus, la conjonction de ces effets permanents d'imitation et de démonstration, soigneusement entretenus par une publicité toujours plus persuasive, a pour conséquence de réduire constamment, entre les différentes régions et entre les différents groupes sociaux, la faculté d'accepter les inégalités économiques et sociales. A cet aspect, que l'on peut qualifier de positif, des moyens modernes d'information, doit correspondre, sous peine de tensions graves, la mise en place d'instruments susceptibles d'éliminer les inégalités régionales et sociales, malgré la présence de facteurs extérieurs ou "exogènes", peu favorables dans le passé et passablement contraignants de nos jours."

21 cf. tableau VII, 43.

22 Les origines et la nature, op. cit., 7.

On peut se demander comment la télévision peut en partie être tenue responsable du mouvement d'émigration: n'y avait-il pas les journaux et la radio auparavant, qui auraient pu avoir le même effet d'entraînement mais ne semblent pas avoir produit un choc aussi considérable que peut-être la télé l'a fait. En ce qui a trait aux journaux il ne faut pas oublier que le niveau d'instruction des personnes des plateaux n'est pas très élevé, et que mises à part les "maîtresses d'école" le goût de la lecture ne semble pas très répandu chez les colons québécois, quoique nous ne disposions pas de chiffres là-dessus. Tout au plus connaît-on, grâce à Hirsch encore une fois, et par comté, les pourcentages de population qui ont terminé des études primaires, secondaires et supérieures.<sup>23</sup> les comtés les plus mal partagés à cet égard, ceux qui ont entre 10 et 15% de leur population qui n'ont pas accompli plus d'une année d'études primaires, sont les suivants: Labelle, 10.5% Bonaventure, 10.3, Gaspé, 10.3, Charlevoix, 12.8, Pontiac, 87.6, Abitibi, 11.6, Lac St-Jean, 10.2, et Saguenay, 14.1. Comme on le voit, ce sont, une fois de plus, les comtés périphériques, ceux des plateaux, qui sont mis en évidence dans des situations lacunaires.

Quant à la radio, nul ne peut nier qu'elle est loin de posséder l'impact dont dispose l'image parlée, malgré le pouvoir évocateur certain des mots seuls.

A l'aide de la télévision, le Québec entre dans l'ère moderne en même temps qu'il s'ouvre sur le monde. Même si, par ses télé-romans (v.g. "La famille Plouffe" et "Un homme et son péché"); elle met en scène des façons de vivre prônées auparavant, la programmation du petit écran bouleverse les conceptions traditionnelles des Canadiens-français sur la famille, la religion, la politi-

23 id., 109.

que, l'agriculture aussi. La publicité leur offre comme modèle à atteindre une vie facile qui semble fort agréable et peu "dangereuse" contrairement à ce que proclament encore leurs élites, les prêtres surtout.

Mais si la télévision joue sans doute un rôle capital dans la prise de conscience des disparités régionales, ce qui reste à étudier de plus près, d'autres éléments jouent certainement comme freins au mouvement migratoire: la politique de colonisation du gouvernement, qui se poursuit encore en 1964 lors de la parution de l'ouvrage de Pierre Blays, alors que celui-ci nous donne les grandes lignes de l'évolution des primes jusqu'après 1961,<sup>24</sup> a certainement un effet opposé à celui de la télévision dans les paroisses des plateaux.

Voyons rapidement quelles sont la nature et la valeur de ces primes, puis leur évolution récente. Les montants accordés le sont suivant trois items:

- 1° Les primes d'installation qui comprennent le transport du colon de son lieu d'origine au lieu de colonisation; elles comprennent également des allocations mensuelles de subsistance, variant suivant qu'il s'agit d'un lot neuf ou déjà défriché et labouré, de même qu'une aide à la construction de la maison, de la grange-étable et de l'organisation d'un jardin.
- 2° Les crédits d'organisation agricole, attribués au nombre d'acres défrichés, puis par la suite, des crédits à long, moyen et court termes pour l'achat d'outillage, aide aux travaux de drainage, achat et transport de chaux, marne, engrais, semences, etc.
- 3° Les primes statutaires de défrichement et de labour.

---

24 Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada. Renseignements donnés dans l'appendice XII, 622.

Tableau VIII

Evolution de la valeur des primes à la colonisation 1946-1961

	1946	1956	1961
1. Installation	de \$70 à \$410	maximum \$1,600	augmentées dans des proportions importantes
2. Crédits d'organisation agricole	\$4,500/15 premiers acres défrichés \$6,000/30 premiers acres labourés	pas de donnée spécifique	\$2,000
3. Primes statutaires de défrichement et de labour	-	\$800/40 acres défrichés + \$800/40 acres labourés	peut s'élever à \$3,600
Total	\$3,000	\$4 500	\$9,765 (pour un lot pris neuf)

L'intérêt de ce tableau réside moins dans le détail de chacun des montants accordés à un titre ou à l'autre que dans l'évolution phénoménale des totaux. Bien sûr, un colon ne pouvait obtenir tous ces montants en une seule année, mais il n'en demeure pas moins que les sommes placées par le gouvernement à la disposition des colons s'élèvent à mesure que le niveau de vie au Québec fait de même. Il va de soi que dans le \$9,765 de 1961, des subventions aux travaux de drainage ou de labours profonds sont offertes à tous les agriculteurs de la province. Il n'en reste pas moins que l'on accorde des surplus à quiconque est prêt à aller s'installer sur une terre de colonisation ou à y demeurer et à améliorer celle qu'il occupe déjà, muni de lettres patentes ou d'un billet de location.

Sans connaître dans quelle mesure ces primes ont joué dans le freinage du dépeuplement, on peut supposer que cette politique a joué à l'encontre de

l'influence supposée exercée par la télévision.

D'autres facteurs entrent-ils en ligne de compte dans la lutte en faveur du dépeuplement ou contre celui-ci? Le niveau de vie n'est pas qu'une question de revenu disponible, même si ce dernier compte pour beaucoup. Et les services privés et publics offerts à une population sont partie intégrante de ce niveau de vie. Or si l'on peut présumer que, dans un exode tel que celui qui nous occupe, tout le monde part pour des raisons semblables, tout le monde ne part pas en même temps, ni nécessairement d'une façon définitive dès la première fois. Mais il est certain qu'un nombre imposant de départs dans un village risque d'avoir un effet d'entraînement et de provoquer l'abandon de services maintenus jusque là. Disparaissant, ces derniers contribuent encore à accentuer le malaise de ceux qui restent, entraînant, à la limite, la fermeture du village. On pourra ainsi assister à des vagues successives de dépeuplement, où les plus tard venues sont plus attribuables à la disparition des services parmi les plus essentiels qu'aux raisons qui avaient provoqué les premiers départs. Nous verrons que le dépeuplement risque de se faire par paliers, tous plus précaires les uns que les autres à mesure que s'amenuisent les seuils de population en deça desquels il n'est plus souhaitable de conserver une entité municipale distincte.

Toutes ces considérations sur les disparités régionales du Québec et la prise de conscience de celles-ci par les populations qui en sont victimes ne sauraient nous faire oublier cependant l'angle avec lequel on doit aborder la question très particulière du phénomène québécois de dépeuplement des plateaux.

En effet, dans la question de l'émigration rurale, deux facteurs essentiels joueraient de toute façon, quelles que soient les conditions extérieures du niveau de vie: il s'agit du rapport des superficies disponibles au nombre des individus à faire vivre: compte tenu d'un niveau  $x$  de développement technique en vigueur dans la région, tout excédent de population que les superficies dont on dispose ne peuvent faire vivre est contraint de s'exiler. L'exploitation agricole nécessite un premier bien: des terres, et un second: un agent de travail, qu'il soit humain ou mécanique. Au delà d'une certaine densité de population, toutes choses égales par ailleurs, l'espace doit rejeter une partie de la population qu'il a secrétée. Ceci vaut pour un espace affecté aux seules activités agricoles: la vallée du St-Laurent, dans ses zones agricoles a toujours produit des contingents, variables suivant les époques, de migrants vers les villes d'ici ou la Nouvelle-Angleterre. Le système du rang et le caractère extensif de l'agriculture québécoise avaient pour effet d'encourager à l'émigration. D'ailleurs passé un certain seuil de productivité, on a le choix entre l'émigration et le morcellement des terres. La vastitude des espaces québécois a plutôt favorisé la première que le second.

Mais le genre de vie agro-forestier, où la culture et l'exploitation du bois se conjuguent, n'aurait-il pas dû prévenir cette émigration, cet exode même? On peut affirmer que si, du moins à première vue: une telle combinaison d'activités aurait dû entraîner la persistance du genre de vie: il ne réclamait pas à tout prix comme le faisait l'agriculture de la plaine, des terres nouvelles pour établir ses excédents, puisque les revenus des chantiers pouvaient permettre l'ajout d'un pécule non négligeable aux revenus de la ferme, puisqu'également la forêt pouvait accueillir comme travailleurs la main d'oeuvre en trop sur la terre. Pourquoi alors ce dépeuplement? Pourquoi la chute brusque de population dans les plateaux? Et d'abord quelle est la répartition

de ce dépeuplement? Où fait-il sentir ses plus graves méfaits? Quelle est l'intensité de ceux-ci? Les activités de base des espaces agro-forestiers ont-elles connu des modifications capables de nous indiquer les mécanismes d'évolution qui pourraient devenir des éléments d'interprétation du phénomène?

Pour répondre à ces questions, nous devons d'abord connaître à fond la répartition du dépeuplement québécois et cette connaissance devrait nous suggérer un moyen sûr de pouvoir examiner sur place les implications de cette désertion. Comment choisir un certain nombre d'endroits à visiter, où, à cause de certaines caractéristiques présidant à la sélection, on pourrait, avec une marge d'erreur la plus ténue possible, présumer que l'on saisit le plus grand nombre d'aspects inhérents à la vie actuelle dans ces paroisses?

La méthode choisie doit nous permettre de tenir compte de ces aspects

- répartition très précise du dépeuplement
- intensité de celui-ci
- évolution des activités agricoles
- évolution des activités forestières liées à l'agriculture, puisque cela constitue, ne l'oublions pas, le caractère particulier du dépeuplement
- évolution des services dans les municipalités

#### La méthode

Afin de pouvoir isoler les mécanismes d'évolution des paroisses, nous avons résolu de rechercher les cas extrêmes de dépeuplement, soit ceux où l'évolution récente puisse être plus perceptible: quand une paroisse ne fait qu'amorcer un processus de dépeuplement, il y a fort à parier que la situation ne soit pas suffisamment grave pour entraîner dès alors l'élimination d'un certain nombre d'aménagements matériels ou de services qu'une population plus faible ne justifierait plus.

L'identification des mécanismes peut néanmoins se faire d'une façon plus sûre dans une paroisse où la conscience du dépeuplement est acquise.

Comment trouver ces paroisses? Il va de soi qu'il n'est pas non plus question de visiter toutes les paroisses qui ont dépassé un certain seuil de dépeuplement! Seule une équipe très nombreuse d'enquêteurs pourrait se charger de recueillir ces données, dont l'analyse dépasserait le cadre d'une thèse. Le meilleur moyen de sélection consiste certainement à tabler sur les caractéristiques connues des milieux que nous cherchons à isoler. Nous allons donc cartographier ces caractéristiques.

Parmi elles, la plus importante est sans contredit le caractère de dépeuplement qui affecte ces paroisses. La première de nos cartes sera donc consacrée à reconnaître l'état du dépeuplement partout dans le Québec, afin d'une part de vérifier si nos présomptions sont justes: en effet, un examen rapide des statistiques nous a démontré, dans l'introduction, que les comtés qui montent à l'assaut des plateaux étaient les plus atteints par le dépeuplement. Mais comme nous l'avions fait remarquer, les comtés ont le plus souvent une partie de leur territoire situé en plaine: ces divisions de recensement ne sont donc pas parfaitement ajustées au but recherché. Les subdivisions de recensement, conformes aux limites municipales dans la grande majorité des cas, et égales, sauf 20 cas dénombrés, en 1961 et 1966, sont plus adéquates. Nous brosserons donc dans la première carte, hors-texte, le tableau du dépeuplement rural du Québec, auquel nous aurons combiné celui de la population agricole.

Or entre 1961 et 1966, les plateaux n'auront pas seuls perdu des habitants: la plaine risque de nous en fournir un certain lot. Afin de ne conserver que des cas extrêmes, ce qui devrait être rare dans la plaine, nous dresserons ensuite la carte de l'intensité de ce dépeuplement, tout en tentant de

départager dès ce moment les différents cas pouvant se présenter.

En troisième lieu, toujours dans une carte hors-texte, nous traiterons des activités agricoles que nous aborderons sous l'angle de l'élevage laitier, puisque les plateaux entrent dans le cadre d'une économie accordant le plus de place à celui-ci; l'évolution des troupeaux moyens par ferme, pour chaque subdivision de recensement, pour la période de dépeuplement qui nous intéresse, constituera le sujet de cette carte.

De plus, puisque nous travaillons sur un milieu où l'on combine les activités agricoles et forestières, nous devons trouver dans quelle mesure se fait cette combinaison et quelles sont les régions qui sont vraiment agro-forestières. La quatrième carte, in-texte, retracera l'absentéisme forestier.

Cette cartographie, premier point de notre méthode, nous aura ainsi permis d'isoler les milieux très dépeuplés, dans les deux premières cartes, et de confirmer avec les deux dernières leur faible spécialisation laitière et l'importance que les populations y accordent aux travaux forestiers.

Le second point de notre méthode consistera, après les avoir clairement identifiés, à effectuer, dans les paroisses les plus touchées, des enquêtes dont le but sera de faire le point sur les conditions humaines et économiques qui prévalent dans ces milieux, et de voir quel est l'état de leur dégradation ou de leur réadaptation à une nouvelle forme d'activités.

Ainsi se résume la méthode sur laquelle nous avons arrêté notre choix:

A l'aide des cartes, nous avons arrêté notre choix sur quinze paroisses situées sur les plateaux.

Nous consacrerons le deuxième chapitre à cette sélection afin de bien exposer les buts de cette cartographie qui constitue un élément aussi important du travail que les enquêtes sur le terrain dont nous avons fait la seconde étape de la recherche.

Nous avons effectué pour chacune des quinze paroisses, des enquêtes auprès des personnes suivantes: les curés, chez qui nous allions d'abord, afin d'obtenir des données démographiques générales; le nombre de paroissiens au 31 décembre 1969, le nombre de baptêmes, de mariages, de sépultures à l'année écoulée. Ils étaient habituellement en mesure de nous indiquer en gros le tableau général de la vie de la paroisse, avec la principale activité économique. Nous avons été habituellement fort bien reçus par eux, dans ces villages "retirés" où le "touriste" est plutôt rare. La rencontre du curé avait comme conséquence utile la recommandation par lui des personnes à rencontrer dans le village: nous avons pu ainsi obtenir à l'avance les noms des secrétaires de la municipalité, et de la commission scolaire, d'un cultivateur ayant en gros cette seule occupation, puis d'une famille vivant des revenus provenant d'autres sources. Citer la recommandation de monsieur le curé au début des entrevues fut habituellement un gage de bienveillance de la part de nos interlocuteurs.

Aux secrétaires de municipalité nous avons demandé des renseignements quant aux taux des taxes municipales, aux frais de voirie, aux projets et services qu'offrait la municipalité, aux permis de construire, et autres particularités s'il y avait lieu.

Le secrétaire de la commission scolaire pouvait nous offrir le taux de la taxe scolaire, le nombre des enfants à l'école et leur répartition suivant le degré, le nombre des professeurs engagés et leur provenance, de même qu'il nous faisait habituellement part de ses idées sur la restructuration scolaire.

Les cultivateurs nous ont indiqué le type de leur exploitation agricole, leurs rendements, leurs superficies défrichées, le nombre de vaches que comprennent les troupeaux moyens de leur paroisse; ils nous ont fait part des problèmes qui touchent plus particulièrement l'agriculteur des plateaux.

Quant aux personnes engagées dans un autre type d'activités, quel qu'il

fût. elles nous ont fourni des indications intéressantes sur les moyens qu'on a de gagner sa vie autrement qu'avec l'agriculture sur les plateaux. Munie de ces renseignements, nous avons effectué un second séjour sur le terrain, consacré à trois paroisses considérées par nous comme des exemples représentatifs des 3 situations les plus courantes rencontrées au cours de notre premier séjour. Le chapitre III ne relate donc que la description fouillée de trois paroisses: afin cependant de fournir plus de renseignements au lecteur, nous avons ajouté en annexe les principales caractéristiques des autres villages visités: une page d'évolution démographique et quelques chiffres sur l'activité principale de chaque paroisse.

C'est grâce à ces renseignements que nous pouvons au quatrième chapitre. faire l'analyse des mécanismes du dépeuplement.

## CHAPITRE II

## LA CARTOGRAPHIE

Nous avons dit plus haut que nous avons choisi la cartographie comme premier outil de sélection des paroisses-échantillons. Nous savons ce qu'est un milieu agro-forestier; il s'agit d'une cellule de peuplement, la paroisse, sise dans les plateaux, mais fondée sur la même structure d'occupation que celles de la vallée du St-Laurent, le rang, où la productivité agricole est faible et où les habitants ont adopté comme genre de vie la combinaison des activités agricoles, l'été, et forestières, l'automne, l'hiver et le printemps. Nous savons, par la friche et l'abandon des maisons que ces milieux sont en cours de dépeuplement. Nous devons donc d'abord vérifier celui-ci, en établissant, à l'aide des recensements de 1961 et 1966, des cartes qui vont permettre d'en mesurer l'intensité. Puisque l'objet de notre travail ne consiste pas à déterminer que l'évolution du peuplement, mais aussi celle des activités économiques dans les paroisses affectées, la cartographie de celles-là s'avère également nécessaire. La combinaison de ces éléments nous permet de sélectionner les paroisses agro-forestières représentatives: c'est l'intensité du phénomène de dépeuplement alliée à la faible productivité de l'agriculture qui nous permet de les identifier comme cas extrêmes de la modification affectant le paysage et nous autorise ainsi à les utiliser pour étudier les mécanismes d'évolution des milieux agro-forestiers.

Pour établir ces cartes, nous avons fait appel aux volumes suivants du Bureau fédéral de la Statistique:

1<sup>o</sup> Population, comtés et subdivisions, Québec 1966 volume 1, fascicule #4, n<sup>o</sup> 92-604 du catalogue.

On y trouve les chiffres de population de 1961 et 1966. Les divisions de recensement sont constituées par les comtés, et les subdivisions par les cités et villes et les municipalités de village et de paroisse.

2<sup>o</sup> L'agriculture, Québec 1961, volume 5, 2<sup>e</sup> partie # 96-535 du catalogue.

Celui-ci nous a permis de connaître la population agricole, le nombre de fermes, le nombre de vaches, le nombre de tracteurs, les superficies possédées et celles mises en culture, par subdivisions de recensement. Il contient également, par comté cette fois, le nombre de jours consacrés au travail en forêt par les exploitants agricoles.

3<sup>o</sup> L'agriculture, Québec 1966, volume 4, 1<sup>re</sup> partie, # 96-606 du catalogue.

Nous y avons puisé les mêmes renseignements que dans le volume précédent, sauf que celui-ci ne donne pas de détail sur le travail en forêt.

Voici donc comment nous avons procédé: nous avons mis sur fiches les quelques 1,100 paroisses rurales du Québec; nous avons aussi exclu les agglomérations mentionnées sous le titre de cités et villes. Il va de soi que nous avons additionné ensemble, les données de la municipalité de paroisse et de la municipalité de village lorsqu'une paroisse canonique, était divisée en deux entités municipales distinctes.<sup>1</sup>

Pour chaque subdivision rurale de recensement, nous avons enregistré les données de la façon suivante:

---

1 Le cahier # 92-535, Population: cités, villes et villages constitués, 1961 BFS donne ces détails.

Comté #	Paroisse #		%
	1961	1966	
Population totale			
Population agricole			
Superficie des fermes			
Nombre de fermes			
Nombre de vaches			
Superficie déchiffrée			
Nombre de tracteurs			

Nous avons ensuite calculé le pourcentage résultant de la comparaison entre les chiffres de 1961 et ceux de 1966, 1961 étant égal à 100. Ainsi St-Elzéar de Témiscouata, avec 910 âmes en 1961 et 550 en 1966 nous donne un pourcentage de comparaison de 60.5%, soit 39.5% de diminution.

Nous avons dressé une série de quatre cartes: la première comporte l'évolution de 1961 à 1966 pour les populations totales et populations agricoles conjuguées, suivant les subdivisions de recensement. La seconde identifie les paroisses qui ont subi une perte de population agricole ou totale de plus de 13.3%; ce pourcentage représente la moyenne de perte de la population agricole soit celle des fermes de recensement pour la période de 1961 à 1966. La troisième carte donne l'état de l'évolution des troupeaux laitiers moyens par paroisse entre 1961 et 1966. La dernière offre l'indice d'absentéisme des fermiers pour le travail en forêt en 1961.

Nous allons donc revenir sur chacune de ces cartes afin de voir les résultats obtenus. Comme nous l'avons indiqué, la première nous donne une image de l'évolution de la population suivant l'augmentation ou la diminution, suivant également son classement rural ou agricole. Est classée comme popula-

tion rurale celle qui vit à la campagne, au village ou dans les rangs, mais n'habitant pas sur une ferme: un gérant de coopérative agricole appartient à la population rurale. Est donc classée comme agricole la population qui habite nécessairement sur une ferme, qu'elle soit ou non classée comme ferme commerciale.

Nous avons combiné pour les fins de cette carte, les augmentations et diminutions, sans préjuger de leur intensité, des populations rurale et agricole.

Quatre cas peuvent donc se présenter:

- 1° la population rurale augmente, et la population agricole également,
- 2° la population rurale augmente, celle des fermes diminue,
- 3° la population rurale diminue alors que la population agricole augmente.
- 4° la population rurale et la population agricole diminuent.

Le tableau IX permet de saisir les quatre catégories obtenues.

Tableau IX

Tableau - système de l'évolution des populations rurale et agricole du Québec de 1961 à 1966

Cette classification comporte 4 catégories d'évolution par rapport à 1961 qui égale 100%.

Catégorie	100% et plus	moins de 100%	caractéristiques	nombre de cas
1.	population rurale population agricole		périurbain avec - disparition de l'agriculture ou - augmentation des troupeaux laitiers	125
2.	population rurale	population agricole	périurbain avec - disparition de l'agriculture ou - augmentation des troupeaux laitiers	355
3.	population agricole	population rurale	- cas marginaux  - pas d'indice marquant dans la répartition	93
4.		population rurale population agricole	- en plaine, ces cas correspondent à l'augmentation des troupeaux laitiers - la situation sur les plateaux prédomine	518
Total				1,091

N.B. 20 subdivisions créées entre 1961 et 1966, et sans donnée pour 1961 sont à ajouter au nombre de 1,176, pour un total de 1,196 subdivisions à considérer dans le recensement agricole de 1966. Ne pouvant établir de comparaison avec 1961, nous avons utilisé la carte de base de 1961 où les territoires de ces nouvelles subdivisions sont inclus.

Nous pouvons maintenant tenter de déterminer à quelle sorte de situation correspondent chacune des quatre combinaisons que nous obtenons.

#### Première catégorie

Que signifie l'augmentation simultanée de la population rurale et de la population agricole? Pour le comprendre, l'examen de la carte s'avère nécessaire. Nous remarquons des concentrations de ces cas autour des endroits suivants:<sup>2</sup> commençons par la rive sud du St-Laurent: Valleyfield, Châteauguay, St-Jean-Iberville, Chambly, Bedford (Missisquoi), Cowansville, Granby, Waterloo, Acton Vale, Marieville, Sherbrooke, Magog, Richmond, Drummondville, Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Lauzon, Rivière-du-Loup et près de Campbellton au Nouveau-Brunswick. Sur la rive nord, ces cas sont situés autour des agglomérations urbaines suivantes: Alma, Chicoutimi, Baie St-Paul, Québec, Doncona, Shawinigan et Trois-Rivières, Béchier, Joliette, Terrebonne, St-Jérôme, Rigaud, Mont-Laurier, Maniwaki, La-Sarre, Amos, Val d'Or et Hull.

N'avons-nous pas cité la presque totalité des centres urbains du Québec et leurs alentours? Ces augmentations s'expliquent facilement: les municipalités de village ont connu une croissance beaucoup plus rapide que ne le furent les changements administratifs; ainsi certaines paroisses sont demeurées des municipalités rurales, alors que l'afflux d'une population banlieusarde les classait désormais comme urbaines dans la mesure où l'occupation de leurs résidents était de nature urbaine.

L'augmentation de la population agricole de ces municipalités encore rurales s'explique-t-elle aussi bien? Comme nous avons considéré les augmentations sans égard à l'intensité de celles-ci, nous avons été amenée à y in-

---

<sup>2</sup> On trouvera en appendice la liste des subdivisions de recensement et les numéros correspondants, permettant de les identifier à l'aide de la carte-repère du BFS.

clure aussi bien des augmentations de 0.5% que de 50 ou 60%. A l'examen, nous obtenons souvent des municipalités où la population agricole a peu augmenté alors que la population rurale connaît des bonds importants: concurremment, le nombre de vaches décroît dans ces municipalités: on assiste ici à un phénomène de suburbanisation caractérisé: Orford près de Sherbrooke voit sa population rurale augmenter à 123% par rapport à 1961, un pourcentage digne des banlieues éloignées de Montréal; Ste-Anne-des-plaines et St-Louis, dans le comté de Terrebonne voient ainsi respectivement monter leur population totale à 109% et 139%, leur population agricole à 102% et 115%, alors que le pourcentage des vaches passait à 83% et 70% de ce qu'il était en 1961. La seconde évolution possible dans ces municipalités rurales est celle due à la demande accrue des populations urbaines installées à proximité: ainsi, alors que la cité de Montmagny, après avoir annexé St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, passait à 107% des deux populations de 1961 ajoutées l'une à l'autre, deux municipalités rurales voisines Berthier et St-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud obtenaient les comparaisons suivantes: augmentation du nombre de vaches à 106% pour Berthier et à 126% pour sa voisine, alors que les populations agricoles se maintenaient à 104% et 102% respectivement. Deux paroisses au même nom (chose fréquente ici) Mont-Carmel, l'une située dans Champlain, l'autre dans St-Jean, présentent des pourcentages de comparaison élevés non pour le nombre des vaches laitières: 230% pour le village situé derrière Trois-Rivières et 120% pour celui situé près de St-Jean. Ces augmentations simultanées des populations rurales et agricoles manifestent donc deux tendances: l'une à la disparition graduelle de l'agriculture et à son remplacement par une occupation d'espace de type suburbain; l'autre à une intensification de la production la plupart du temps orientée vers l'élevage laitier, en raison de la demande accrue des nouvelles populations urbaines et de la surface grandissante des bas-

sins laitiers des villes; ainsi l'augmentation, jamais très élevée d'ailleurs, de la population agricole dans les municipalités tributaires de cette dernière tendance se justifie dans l'augmentation de la productivité.

#### Deuxième catégorie

Passons maintenant aux paroisses de la seconde catégorie, soit celles où la population rurale augmente mais où la population des fermes diminue. Leur répartition est très nette: nous les retrouvons à la périphérie des zones urbaines que nous avons déjà mentionnées, et nous les retrouvons également partagées entre les processus de suburbanisation et l'augmentation de la productivité agricole, toujours calculée en termes de vaches laitières seulement. Cette ressemblance d'une catégorie à l'autre s'explique par la faible intensité des pourcentages les séparant l'une de l'autre: nous allons voir en effet que les exemples que nous appelons pour illustrer les deux tendances à la suburbanisation et à l'amélioration de la productivité agricole sont très voisins de ceux que nous avons cités là où les deux populations augmentaient simultanément. Kénogami, Grande-Baie et Bagotville voient leurs populations rurales respectives passer à 121%, 112% et 109% de ce qu'elles étaient en 1961. Dans le même temps, c'est 86%, 95% et 85% qu'on enregistre pour leurs populations agricoles. Le tableau laitier nous donne les pourcentages suivants: 87%, 86% et 91%. N'est-ce pas fort semblable à ce que nous avons enregistré pour Ste-Anne-des-Plaines et St-Louis de Terrebonne, qui, à cause de l'augmentation de leurs populations agricoles, faible en comparaison de celle des populations rurales, figuraient dans la première catégorie. Les mêmes tendances de déclin agricole et d'évolution vers la banlieue annonçaient leur amorce.

Si d'autre part nous cherchons des exemples d'augmentation de la productivité agricole, nous en trouvons également: St-Maurice et St-Timothée dans le comté de Champlain voient leurs troupeaux laitiers augmenter de 16 et 11%

respectivement; cependant, apparaît un troisième cas intéressant pour l'étude de l'évolution des milieux agro-forestiers: des villages autrefois colonisés pour l'agriculture comme le furent Ste-Adèle, Piedmont, Lesage, Ste-Agathe, milieux agro-forestiers s'il en fût, ont terminé, ou presque, leur période rurale; dans l'ordre où ils ont été mentionnés, ils ne conservent plus, en 1966, que 38, 47, 59 et 46% de la population agricole qu'ils déclaraient en 1961. Leurs troupeaux laitiers ne méritent plus cette appellation, réduits à 0, 18, 62 et 27% de leurs effectifs de 1961. Il serait d'ailleurs intéressant, dans une étude subséquente de vérifier comment s'est fait le passage de l'exploitation agriculture-bois à la condition de centres urbains que sont devenus en particulier Ste-Adèle et Ste-Agathe. Mais ceci dépasse les cadres de la présente étude. Outre ces exceptions cependant, nous avons retrouvé dans la deuxième catégorie, des caractéristiques d'évolution des populations rurale et agricole qui, sans être égales, constituaient quand même les éléments de tendances similaires à celles de la première, l'une à l'urbanisation de la campagne, par ses résidents, l'autre à l'accroissement des productions agricoles.

### Troisième catégorie

Que nous réserve la troisième catégorie? Chose certaine c'est là que l'on retrouve le plus petit nombre d'individus. Elle est constituée par les paroisses où la population rurale n'a pas suivi le mouvement d'augmentation de la population agricole. Cela semble bizarre à première vue. Examinons leur répartition; celle-ci ne donne pas d'indice marquant: on en trouve peu dans le domaine fertile de la vallée du St-Laurent. Celles qu'on y remarque ont des caractéristiques nettes d'augmentation des troupeaux laitiers. St-Charles de Grondines et Notre-Dame de Portneuf ont, pour les augmentations respectives à 112 et 118% des populations agricoles, des augmentations à 120 et 108% des

troupeaux laitiers, cependant que le nombre de fermes reste stationnaire dans Notre-Dame et augmente de 5% dans Grondines. Ste-Perpétue, dans Nicolet, perd 4% de sa population rurale totale; le pourcentage des agriculteurs passe à 113% de son effectif de 1961; entre-temps, le nombre des fermes diminue de 8% alors que celui des vaches augmente de 18%. On retrouve des évolutions similaires pour St-Isidore de Lauzon (Dorchester) et St-Antoine de Châteauguay.

St-Georges de Windsor et Melbourne, tous deux dans les Appalaches, ont un comportement semblable également, de même que la Rédemption en Matapédia. St-Dominique de Jonquière offre le même tableau.

D'autre part, on trouve, en ce qui concerne les troupeaux laitiers, des cas contraires dans cette même catégorie de paroisses. Ainsi, Ogden et West-Hatley dans Stanstead perdent respectivement 3% et 4% de leur population rurale, tout en gagnant 14% et 13% de population agricole. Leurs troupeaux laitiers ne comptent pourtant plus que 89 et 79% de leurs effectifs de 1961 et le nombre des fermes est tout aussi affecté par des baisses de 9 et 14%. Chester-Est, dans le comté d'Arthabaska, accuse un semblable recul de l'élevage laitier. Les moyens nous manquent néanmoins pour évaluer qui peuvent être ces personnes qui décident de reprendre ou d'entreprendre une exploitation agricole, de même que pour connaître ce que vont faire ailleurs les personnes qui quittent des villages où l'agriculture semble connaître une nouvelle vigueur. Plus mystérieuse encore nous apparaît la classe agricole dont la population croît alors que décroît l'intensité de l'élevage laitier. Peut-être s'agit-il d'horticulteurs ou de personnes s'adonnant à l'élevage ovin, porcin ou à l'aviculture. Pour le savoir, il nous faudrait pousser beaucoup plus loin l'étude de l'état de l'agriculture dans la plaine du St-Laurent; nous serions fort loin de notre propos. Or nous avons tenu compte de l'élevage laitier à cause du caractère traditionnel de celui-ci dans l'agriculture québécoise; quand il est

florissant, c'est l'amélioration d'une situation antérieure, s'il décroît, c'est pour faire place à d'autres formes d'agriculture ou encore parce qu'on abandonne cette activité. Nous renonçons donc ici à trancher le débat en ce qui concerne les paroisses de la troisième catégorie où elle manifeste des signes de retraite.

#### Quatrième catégorie

Nous allons plutôt retourner à la quatrième catégorie où les deux populations, rurale et agricole, décroissent en même temps. Pour le moment nous ne préjugerons pas de l'intensité des diminutions. Nous nous bornerons à indiquer que cette classe constitue la plus nombreuse des quatre, et à en analyser la répartition. Cette catégorie est clairement celle des paroisses des plateaux d'abord. Au nord-est de Sherbrooke, la région industrielle de Thetford et les villes de la Beauce exceptées, c'est tout le plateau qui y est soumis. À l'est du comté de Montcalm et au nord de la ligne Joliette-Louiseville-Shawinigan, c'est la rive nord presque au complet qui en fait partie. Le lac St-Jean et le nord de la péninsule de la Gaspésie souffrent des mêmes maux. Entre les rives de l'Outaouais et le nord du comté de Labelle, de larges secteurs sont le lieu de l'abandon. Quant à l'Abitibi, les environs de La Sarre et d'Amos présentent le même phénomène. Cette constatation nous confirme dans le choix du moyen cartographique pour isoler les milieux de dépeuplement: la population quitte la paroisse, tout comme elle quitte l'agriculture. On retrouve cependant en plaine également ces diminutions simultanées: la majorité des municipalités d'Yamaska se classent dans cette catégorie; le comté de Lotbinière y apporte un bon contingent; St-Hyacinthe et Richelieu fournissent leur lot de municipalités atteintes par le dépeuplement. Voyons de plus près ces situations. Dans Yamaska, les pertes de population agricoles se situent entre 5 et 14% par muni-

cipalité; d'autre part, le gain en vaches laitières s'échelonne de 5 à 13%; ainsi, dans toutes ces paroisses, sauf une (St-Gérard-Magella), la baisse de population va de pair avec une hausse du cheptel laitier. Pour St-Hyacinthe, Richelieu et même Lotbinière, où l'on connaît de bien mauvaises terres dans l'intérieur, la majorité des paroisses affichant une baisse démographique enregistrent en même temps des améliorations significatives du nombre de têtes de laitières, allant parfois jusqu'à 30% de plus qu'en 1961.

L'analyse de ces quatre catégories de comportement démographique basée sur la combinaison des augmentations et diminutions des populations rurale et agricole des subdivisions de recensement du Québec entre 1961 et 1966 nous a donc permis d'isoler certaines tendances majeures, difficiles à interpréter à la seule lumière des chiffres de population, mais nous obligeant à faire appel à d'autres données, élémentaires certes, de l'agriculture au Québec: le nombre de fermes et celui des vaches laitières. L'analyse précédente nous a permis d'identifier les cas de transformation de la campagne en territoires utilisés par les urbains et ceux d'amélioration des rendements agricoles. Nous avons également vu des cas de recul laitier qu'on ne pouvait lier à l'urbanisation, du moins à première vue, et dont les directions agricoles nous sont inconnues. La quatrième catégorie est la plus utile pour nous: si l'on néglige les cas de consolidation des fermes dans St-Hyacinthe, Richelieu, Yamaska et Lotbinière, il nous reste à tenter d'élucider "le cas" du dépeuplement radical des paroisses des plateaux. Pour ce faire, nous avons ajouté aux paroisses qui s'y trouvent des indicatifs d'intensité, afin de déceler les plus atteintes.

#### L'intensité du dépeuplement

C'est donc l'objet de la deuxième carte. Afin de ne pas prendre comme cas extrême ce qui ne l'est pas, nous avons exclu systématiquement tous les

villages dont la population agricole a moins diminué que la moyenne de la population agricole du Québec. En 1961 on comptait au Québec un total de 585,485 personnes dans toutes les fermes. En 1966, le chiffre de la population dans les fermes de recensement s'élevait à 507,869. La diminution est donc de 13.3%. Ainsi, tous les villages où le pourcentage de comparaison obtenu par rapport à 1961 était supérieur à 86.7% ont été exclus. Ceci signifie que nous avons éliminé toutes les paroisses classées dans les première, deuxième et troisième catégories de la première carte, de même que celles de la quatrième catégorie où le dépeuplement agricole était inférieur à l'ensemble du Québec.

Comme, d'autre part, les cas de dépeuplement ne sont pas partout les mêmes, loin de là, nous avons dû raffiner nos moyens de les distinguer. Le mieux à faire était de rechercher, à l'aide de couleurs différentes, les diverses situations qui se présentaient.

Le tableau-synthèse suivant nous permet de bien voir les trois classes de la quatrième catégorie et leurs sous-classes respectives.

Tableau X

Tableau-synthèse de l'intensité du dépeuplement des plateaux.  
1961-1966

Ce tableau reprend la 4<sup>e</sup> catégorie du tableau IX où population rurale et population agricole ont diminué.

4<sup>e</sup> catégorie: 518 cas dont 157 sont moins affectés que le Québec rural moyen par le dépeuplement.

<u>Classe</u>	<u>Sous-classe</u>	<u>Nombre de cas</u>
1. d R 13.3%*		
d A 13.5%*	1. d A 13.4 à 25%	137
	2. d A 25 à 50	77
	3. d A 51 à 75	20
	4. d A 75 à 100	18
	Total	252
2. d R 13.3%	les deux (R et A) ont varié avec moins de 6% de différence	
d A 13.3%	1. d A 13.4 à 25	34
	d R	
	2. d A 25 à 50	12
	d R	
	Total	46

3. d R 13.3

d A 13.3

1. d A 13.4 à 25

2. d A 25 à 50

3. d A 50 à 100

7

33

23

Total 63

\* d = diminution,

R = population rurale

A = population agricole

Nous avons donc fait trois classes. Dans la première, la population rurale restait supérieure à 86.7% du chiffre de 1961, mais la population agricole baissait sous ce pourcentage. A l'intérieur de cette première classe, on trouve ainsi quatre sous-classes, du rose au violet et où les pourcentages de comparaison se situent entre 75 et 86.6, 50 et 75, 25 et 50 et 0 et 25. La plus forte intensité de couleur représente le plus fort dépeuplement. Cette première classe nous permet de trouver des villages où l'on peut supposer que les activités ont été fortement modifiées; en effet, si plus de 86% de la population est restée, et si, par ailleurs, on ne compte plus que 25% des cultivateurs de 1961, c'est que les habitants ont trouvé un autre moyen de vivre. L'hypothèse de la consolidation des fermes dans la vallée du St-Laurent nous semble toujours valable, c'est-à-dire que même avec de forts pourcentages de baisse chez la population agricole, l'agriculture n'y rencontre pas les problèmes de survie qu'elle rencontre dans les plateaux. Quelques cas appelleraient sans doute des commentaires plus élaborés, mais encore une fois les plus riches territoires agricoles du Québec n'ont ici d'intérêt que comme points de comparaison avec les plateaux. Dans la classe que nous étudions maintenant, les baisses de plus de 50% de population agricole, St-Pie de Guire, comté d'Yamaska, excepté, ne sont localisées que sur les plateaux: dans l'intérieur des Laurentides et des Appalaches, sur la côte nord et le pourtour de la Gaspésie, et ce au delà de Matane. Les cas extrêmes de cette catégorie ont donc conservé une population rurale égale ou supérieure à 86.7% et ont perdu plus de 75% de leur population agricole. On peut dès à présent les classer comme représentatifs de cas de substitution d'activités.

La seconde classe qui nous a paru s'imposer est celle où les dépeuplements rural et agricole se sont effectués dans les mêmes proportions; à l'intérieur d'une marge de 6%, nous avons refusé de considérer laquelle des popula-

tions (rurale ou agricole) perdait le plus. Cette fois nous avons distingué deux intensités de couleur bleue, correspondant aux sous-classes d'évolution suivantes: entre 75 et 86.7% de 1961, et de 50 à 75%; nous n'avons pas enregistré de cas en deçà de 50% de 1961. C'est le plus bas pourcentage qui déterminait le classement: ainsi, St-Fortunat (Wolfe) nous propose les chiffres suivants: la population rurale conserve 75.35% de ses effectifs de 1961 alors que 74.11% seulement de la population agricole a conservé la même occupation. Toute frontière est arbitraire! et St-Fortunat passe dans la seconde sous-classe.

L'intérêt de cette classe est d'indiquer, pour les cas extrêmes, un dépeuplement rural important. Dans la précédente, le dépeuplement rural restait inférieur à la courbe suivie par le Québec en général, et l'abandon de l'agriculture primait. Ici, l'abandon du terrain est plus sensible. Il est remarquable néanmoins que les cas les plus nets de cette évolution ont subi une perte de population de 36% au plus. D'autre part, 46 paroisses seulement entrent dans cette classe d'évolution proportionnelle, alors que nous en avons compté 252 dans la précédente. Il faut noter également le fait que le Saguenay ne compte aucun cas de cet ordre, les confins de la Gaspésie non plus (Bonaventure, Gaspé-Est et Gaspé-Ouest), et que le lac St-Jean, l'Abitibi, l'Outaouais n'en comptent que deux chacun; c'est le centre du Québec, avec les paroisses de la lisière des plateaux qui totalise la majeure partie de ces cas. Qu'est-ce à dire? Le dépeuplement ici peut-il signifier qu'il n'y a rien d'autre à faire si l'on abandonne l'agriculture et qu'il vaut mieux déménager carrément? C'est une question à laquelle l'enquête seule pourrait nous permettre de répondre. Retenons toutefois l'hypothèse, elle pourrait s'avérer juste. Il se peut d'autre part que les diminutions, jouant dans le même sens, soient

le signe d'une tentative de se consacrer à l'agriculture d'une façon plus intensive avec un moindre nombre de fermes, mais une plus grande superficie impliquée. Cette hypothèse mérite également qu'on la retienne.

La troisième classe dégagée par cette carte est celle où, la population rurale ayant connu une baisse de plus de 13.3%, l'écart dépasse 6% entre les pourcentages d'évolution des deux populations, rurale et agricole. Ici, nous sommes certaine, au départ, que l'émigration rurale dépasse les proportions moyennes de celle du Québec. La répartition de ces 50 cas est cependant plus claire: en effet, outre un cas mystérieux,<sup>3</sup> tous les autres villages classés ici sont situés hors de la plaine. Leur distribution ne descend pas de la ligne des plateaux. A y regarder de près, ces cas sont semblables cependant à notre première classe: la différence tient à ce que l'abandon du territoire est ici plus systématique, puisque la perte de population rurale va jusqu'à 40% dans les cas de St-Thomas-de-Cherbourg (Matane) et St-Elzéar de Témiscouata et que 64 et 70%, respectivement, des populations restantes ont abandonné l'agriculture. Trouverons-nous des similitudes ou de grandes différences entre ces types? Seules les enquêtes pourront nous éclairer.

Ainsi cette seconde carte, dont le but premier était de déterminer l'intensité du dépeuplement nous a permis de voir que même lorsqu'il y a dépeuplement rural et agricole sur les terres fertiles de la vallée du St-Laurent, l'intensité de celui-ci n'égale que rarement le degré atteint sur les plateaux. Le nombre de subdivisions de recensement où nous avons dû apposer de la couleur est quand même restreint sur le territoire situé en plaine; nous avons vu éga-

---

3 St-Joseph de Lévis a 299 habitants en 1961 et 228 en 1966. Il est situé à la frontière de la zone métropolitaine de recensement de Québec. Le cahier 96-535 (agriculture 1961) nous donne cependant 421 personnes dans les fermes: il y a ainsi plus de cultivateurs que d'habitants! Nous l'avons donc exclu des cartes de population agricole.

lement qu'il tenait plus souvent à une amélioration sûre de l'agriculture qu'au pourrissement de la situation agricole.

Parallèlement au premier objectif de cette carte, l'utilisation de couleurs différentes nous a permis d'en arriver à prévoir les cas que nous pourrions trouver sur le terrain. Nous pouvons dès à présent, prévoir des cas de dépeuplement rural modéré où l'occupation peut continuer grâce à une substitution des activités agricoles, par d'autres peut-être plus adaptées aux possibilités du milieu impliqué. Nos enquêtes devront donc porter sur ces nouvelles activités économiques et sur les aménagements qu'elles amènent dans le paysage. A l'opposé, nous pouvons envisager de rencontrer des villages où le dépeuplement rural atteint des proportions beaucoup plus graves que dans le reste du Québec, où l'agriculture est en état de suppression avancée, et où le maigre résidu agricole fait à peine vivre son homme. Étant donné les pourcentages atteints dans la baisse démographique, on peut se demander si ces villages vont survivre et, à la limite, s'ils doivent survivre. Le cas le moins prévisible, du moins à la lumière des seules données de population, est celui où l'évolution des deux populations s'est effectuée parallèlement. Amélioration de l'agriculture? Ou plutôt disparition prévisible de la paroisse? La cartographie des troupeaux laitiers nous éclairera peut-être sur le choix à faire dans ce dernier cas. Et certainement pour les deux autres.

#### L'évolution des troupeaux laitiers.

L'agriculture québécoise a été surtout axée, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, sur la production laitière. L'état des troupeaux laitiers peut ainsi nous servir d'indice quant à la situation agricole qui prévaut sur les plateaux. A moins de modifications récentes et spectaculaires, que seule l'enquête sur le terrain nous permettrait de constater, la baisse des troupeaux

laitiers, associée à un faible nombre moyen de têtes peut nous laisser prévoir une extinction prochaine de l'agriculture, ou tout au moins, une stagnation qui écarte du circuit commercial les villages qui en sont affectés. Nous avons donc limité aux paroisses touchées par un dépeuplement plus aigu la cartographie de l'évolution des troupeaux laitiers.

Nous avons confectionné cette carte afin de pouvoir connaître à la fois l'état actuel (1966) du troupeau moyen pour chaque paroisse et l'évolution de celui-ci entre 1961 et 1966. Pour y arriver, nous avons inscrit dans un cercle le nombre moyen obtenu pour 1966, et nous avons indiqué par des couleurs différentes l'intensité de l'augmentation. Le marron a été retenu pour les diminutions, sans qu'on y ait ajouté la valeur de la baisse.

Pour réaliser le commentaire de cette troisième carte, nous avons examiné le classement retenu par l'Atlas sur l'Agriculture au Québec de 1962: on y compte 5 classes: de 5 à 9 vaches, 10 et 11, 12 et 13, 14 à 17 et 18 et plus. On table donc sur un minimum de 5 vaches par ferme en moyenne. La carte mentionnée ici est cependant réalisée par comtés; la nôtre fait, comme toujours, appel aux subdivisions de recensement.

Nous travaillons d'abord sur le chiffre moyen de 1966. Outre Notre-Dame de Pierreville (réserve indienne d'Odanak) et St-Joseph de Lanoraie (région marécageuse dès que l'on quitte le bord du fleuve), on ne rencontre qu'une municipalité où le troupeau moyen est inférieur à 10 dans la plaine du St-Laurent;<sup>4</sup> par contre les comtés de Bonaventure, (sauf 3 cas) Gaspé-Est et Gaspé-Ouest sont entièrement dans ce cas. Une bonne partie des municipalités de ces comtés ne rentreraient même pas dans la dernière classe retenue par l'Atlas (5 à 9). La concentration des troupeaux moyens supérieurs à 9 ne commence qu'à

---

4 Il s'agit de Val-Alain dans Lotbinière.

l'extrême-ouest du comté de Matane, pousse une pointe dans la vallée de la Matapédia où l'on atteint jusqu'à 18; le comté de Rimouski détient une lisière d'une dizaine de milles où les fermes ont de bons troupeaux. La distribution se poursuit sur les rives du lac Témiscouata au sud-est de Rivière-du-Loup. C'est dans le comté de l'Islet que la lisière est la plus étroite, pour ensuite s'avancer à l'intérieur des terres dans l'ouest de Montmagny et l'est de Bellechasse, mettant ainsi de côté la partie sud de Dorchester. La Beauce et Frontenac, connaissent des enclaves peu prospères, mais, dès l'ouest de Frontenac, les moyennes des troupeaux s'élèvent de façon significative: même avec leur lot d'exode rural, et peut-être à cause de lui, Compton, Shefford et Stanstead connaissent des moyennes enviabiles: Barford (Stanstead) inscrit une moyenne de 28 vaches laitières. C'est au nord de Montréal que s'étire le plus loin du fleuve la ligne qui sépare les "plus de 9" des autres. En allant vers l'est sur la rive nord c'est à la hauteur de Shawinigan que cesse vers le nord, le domaine laitier intéressant; et plus on se rapproche de Québec, plus la lisière s'amincit à nouveau. Les terres bordant le lac St-Jean ont une réputation laitière justifiée: Hévertville donne une moyenne de 21 vaches par ferme. Ni la rive nord du Saguenay, ni les terres éloignées du lac ne peuvent en attendre autant. Quant aux rives de l'Outaouais, la présence de Hull et de la capitale fédérale peut stimuler les producteurs laitiers; les paroisses de l'intérieur ne parviennent pas à franchir le cap de la dizaine.

L'évolution des troupeaux laitiers, dans les paroisses atteintes par un dépeuplement notable, est tout aussi intéressant que leur nombre moyen. Il va de soi que dans de nombreux cas la diminution de la population, et partant la diminution du nombre de fermes suffit à expliquer la hausse du troupeau moyen. Le cas de St-Côme, comté de Joliette est à cet égard patent: St-Côme

comptait 26 fermes et 103 vaches en 1961, pour une moyenne de près de 4 vaches par ferme; ces chiffres étaient réduits à 7 fermes et 72 vaches en 1966, et le nombre moyen de vaches était passé à plus de 10 vaches par ferme: une augmentation de plus de 6 vaches, en moyenne, mais une réduction de 27% des laitières. Il ne faut donc pas confondre: cette carte illustre l'évolution du nombre moyen des troupeaux, et non de leur chiffre absolu. Remarquons cependant que lorsque les hausses se produisent dans la vallée du St-Laurent, elles correspondent plus sûrement à une augmentation du cheptel de l'unité territoriale considérée. Ce qui nous intéresse le plus ici, ce sont les cas-frontière: diminution ou très légère augmentation. N'oublions pas en effet que nous sommes à la recherche de paroisses où les populations rurale et agricole ont subi des pertes démographiques importantes, connaissent l'agonie de leur agriculture et dont de nombreux exploitants travaillent comme forestiers. Encore une fois, la Gaspésie - la malheureuse! - nous offre une image peu réjouissante: les plus fortes augmentations que l'on peut lui concéder sont de l'ordre de 4 à 6 vaches et sont localisées, en Matapédia, à St-Benoît-Joseph-Labre, aux Méchins et à St-Ulric de Matane, près de la ville du même nom. La première et la dernière paroisses mentionnées ont une évolution qui correspond vraiment à une hausse du nombre absolu de vaches, accompagnée d'une baisse du nombre de fermes; quant aux Méchins, sans être aussi extrême que le cas de St-Côme de Joliette, ils n'en sont pas loin! Cependant dans toute la péninsule gaspésienne les hausses sont faibles et les diminutions plus nombreuses qu'ailleurs. La distribution des troupeaux de moins de 10 vaches que nous avons commentée plus haut, localise également - sauf exceptions - les augmentations les moins spectaculaires et le plus grand nombre de baisses pour toute la province. Manque d'intérêt des cultivateurs qui consacraient beaucoup de temps aux travaux hors de la ferme? C'est ce que la carte des activités forestières nous permettra de pré-

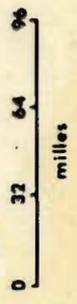
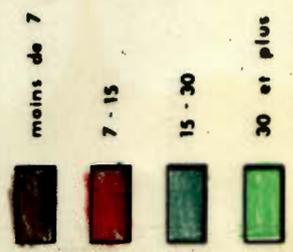
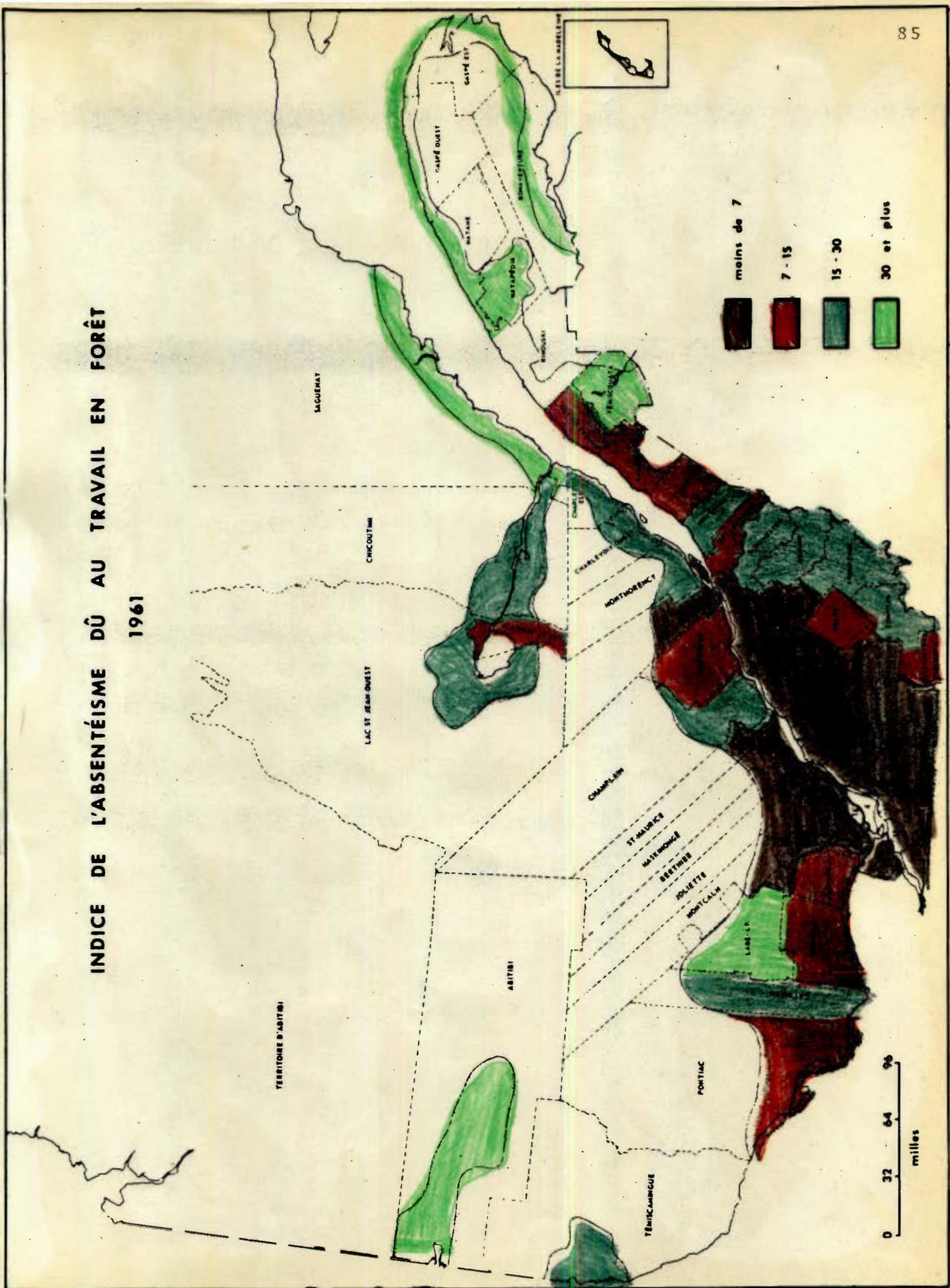
ciser.

### Le travail en forêt

La dernière carte que nous avons préparée concerne le temps consacré par les agriculteurs des comtés au travail forestier. Nous avons vu avec Blanchard en quoi consistait l'équilibre agro-forestier du travail: l'été était dévolu aux travaux de la ferme, mais tout le reste de l'année allait à bûcher, charroyer, draver, dans des camps organisés à cet effet. Nous allons tenter de déterminer quelle portion de leur temps les exploitants recensés au chapitre de l'agriculture accordent maintenant à ces activités forestières. Le tableau 23 du recensement agricole de 1961 (96-535) a servi à l'établissement de cette carte. Nous n'avons pu réaliser une carte évolutive, puisque le rapport de 1966 sur l'agriculture ne fait pas mention du genre de travail effectué à temps partiel lors de l'exploitation. Par conséquent, nous nous sommes adressés au Bureau fédéral de la Statistique, le questionnaire de 1966 ne touchait mot de cette question; seul le nombre de jours de travail en dehors de la ferme a été demandé. Les seules données dont nous disposons nous permettraient tout au plus de calculer l'indice brut d'absentéisme.

Afin de réaliser cette carte, nous avons, encore une fois, utilisé la source précieuse que s'est révélé l'Atlas de l'Agriculture du Québec de 1962. Nous avons emprunté sa méthode de calcul de l'absentéisme des exploitants agricoles; nous voulons dire ici le nombre de jours où les exploitants d'une ferme, sans préjuger de leur statut de propriétaire ou de locataire, s'absentent pour un travail rémunéré à l'extérieur. Le calcul de l'indice se fait de la façon suivante: on obtient d'abord le pourcentage d'exploitants agricoles déclarant du travail à l'extérieur, on trouve ensuite le nombre moyen de jours où ces derniers ont travaillé au dehors, et le produit des deux chiffres constitue

# INDICE DE L'ABSENTÉISME DÙ AU TRAVAIL EN FORÊT 1961



l'indice d'absentéisme des exploitants agricoles. Nous donnerons comme exemple le comté de Bonaventure où 1,160 exploitants agricoles déclarent avoir travaillé à l'extérieur entre le 1<sup>er</sup> juin 1960 et le 31 mai 1961, sur un total de 1,909 exploitants agricoles dans le comté: nous obtenons ainsi un pourcentage de 60%. Les 1,160 personnes qui déclarent du travail à temps partiel accumulent un total de 151,971 jours de travail, soit une moyenne de 131 jours passés à l'extérieur pour un cultivateur qui travaille en dehors de sa ferme. L'indice obtenu en multipliant 60% par 131 est donc 79. Afin de connaître l'importance du travail en forêt parmi ces occupations extérieures, nous avons affecté cet indice obtenu du pourcentage d'hommes déclarant des activités forestières. Dans le comté mentionné ici, 446 personnes déclarent du travail forestier, nous donnant ainsi 38% des exploitants qui travaillent à l'extérieur: le nouvel indice obtenu est de 30.02. La quatrième carte nous permet de voir la comparaison de ces indices. Nous avons groupé ceux dont l'indice est inférieur à 7, puis de 7 à 15, de 15 à 30, enfin au-dessus de 30. Cette carte est certes l'une des moins équivoques que nous ayons produites jusqu'ici. La plaine du St-Laurent est à peu près épargnée de l'absentéisme d'origine forestière. C'est toujours le pourtour de la péninsule gaspésienne qui montre les signes du plus grand trouble. Le Témiscouata, Saguenay, Labelle et l'Abitibi sont également aux prises avec un fort absentéisme forestier. A partir de Compton jusqu'à Montmagny, tous les comtés qui sont situés à proximité des Etats-Unis, sauf Bellechasse, se classent avec les deuxièmes plus atteints. Les forêts du Maine sont tout près! Dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, le comté de Lac St-Jean-Est réaffirme sa spécialisation agricole en se classant dans la deuxième catégorie avec les indices les plus faibles. Si on compare cette carte avec celle de l'indice brut d'absentéisme donné par l'Atlas, on constate que, sur les plateaux, les catégories concordent de façon intéressante: les mêmes comtés

se distinguent parmi leurs voisins: lac St-Jean-Est, Rivière-du-Loup, Kamouraska, Bellechasse. L'absentéisme y paraît moins net, et le temps consacré aux travaux forestiers moins long. Ainsi, encore une fois, ce sont les comtés périphériques qui présentent les images les plus vulnérables au chapitre de l'agriculture.

### Le choix

Nous voici donc à l'étape qui constitue l'objectif ultime de ce chapitre: le choix des paroisses où nous devons effectuer des enquêtes nous permettant par la suite de savoir où en sont les villages agro-forestiers, et de déterminer leur évolution possible. Nous devons les sélectionner sur la base des cartes que nous avons commentées dans le présent chapitre: nous disposons de cartes sur l'évolution globale des populations des paroisses au Québec, sur l'intensité du dépeuplement, sur l'activité agricole des paroisses affectées, envisagée sous l'angle des troupeaux laitiers, et enfin sur l'activité forestière détectée par le biais de l'absentéisme des exploitants agricoles.

Il va de soi que nos paroisses ne seront pas localisées dans la plaine, car si la carte de l'évolution des populations rurale et agricole et, à la rigueur, celle de l'intensité du dépeuplement pouvaient nous y inciter, les cartes de l'évolution des troupeaux laitiers et de l'absentéisme nous en ont dissuadée.

La meilleure façon de procéder est d'utiliser d'abord les connaissances que nous avons ainsi de l'intensité du dépeuplement: comme nous recherchons des cas extrêmes, et que l'objet de notre recherche concerne les pertes de population, nous allons faire un tableau groupant les paroisses classées dans les catégories les plus inquiétantes, pour chacune des classes déterminées dans le commentaire de la deuxième carte. Toujours à la recherche de cas extrêmes en

élevage laitier, nous ajouterons à cette liste, sur le même tableau, les paroisses où le troupeau laitier moyen est inférieur à 10 vaches. Notre sélection consistera donc à éliminer les paroisses où les trois éléments mentionnés ici (dépeuplement, troupeau laitier et absentéisme forestier) ne seront pas conjugués dans des proportions "intéressantes". Ajoutons que, dans la colonne marquée "dépeuplement rural et agricole", les pourcentages inscrits sont le résultat de la comparaison entre les données démographiques de 1961 et 1966, en prenant toujours 1961 comme étant égal à 100%. Le tableau XI est le résultat de cette compilation.

Tableau XI

Evolution du peuplement et des troupeaux laitiers  
Indices d'absentéisme brut et forestier

Comté	Subdivision de recensement	% de dépeuplement		Troupeau laitier moyen en 1966		Indice d'absentéisme	
		rural	agricole	augm.	ou dimin.	brut	forestier
Abitibi	Val St-Gilles	98.7	28.4	3.2	+1.6	95	39
Argenteuil	Huberdeau	69	72.6	8.7	+1.7	48	6.7
Beauce	Arundel	90.7	33	6	-2.4	"	"
	St-Alfred	81.7	78.7	7.5	+1.2	47	19.7
	Ste-Aurélie	98.9	60.4	4	+1.	"	"
	St-Jean-de-la-Lande	89.	77.9	8.7	+1.	"	"
	St-Séverin	76.9	78.6	8.2	+0.02	"	"
	St-Théophile	89	74	9.5	-0.3	"	"
Bellechasse	St-Zacharie	91	81.9	6	+0.1	"	"
	Buckland	75	70.8	8.2	+0.2	33	12.8
	St-Nérée	86	67	8.1	+1.9	"	"
	St-Philémon	83	51	7.7	+2.2	"	"
	St-Raphaël	94.9	77	7.7	+1.0	"	"
	Ste-Sabine	75.3	71.6	10.5	-7.	"	"

Berthier	St-Charles-de-Mandev.	99.	80.9	5.9	-3.	34	3.
	St-Michel-des-Saints	98.6	27.	7.9	+1.4	"	"
	St-Zénon	91.4	45	9.6	+3.8	"	"
Bonaventure	Caplan	97	64	6.4	+1.8	79	30
	Escuminac	97	64.2	4.8	+1.9	"	"
	Hope Town	91	54.3	1.6	-0.3	"	"
	Nouvelle	90	73.2	7.	+3.	"	"
	Paspébiac ouest	95	73.8	4.	-0.11	"	"
	Port-Daniel est	83	75.9	10.5	-1.	"	"
	St-Elzéar	94	29.3	4.1	-1.	"	"
	St-Fidèle	65.5	82.6	5.3	+0.9	"	"
	St-François-d'Assise	97.5	58.6	7.9	+2.4	"	"
	Ste-Germaine	96.7	42.	1.5	-0.3	79	30
	St-Jules	96.	51.5	5.3	-0.01	"	"
	St-Omer	93.3	64.	4.1	-0.5	"	"
	Shigawake	89.	68.4	4.4	-0.5	"	"
Brome	Bolton est	92.8	32.8	5.4	-3.	55	3.8
	St-Etienne-de-Bolton	95.	44.3	8.8	-1.	"	"
Chaplain	St-Jean-des-Piles	94.7	77.	8.6	+1.	44.8	15

	St-Roch-de-Mékinac	96.8	57.	1.8	-1.9	"	"
Charlevoix- Ouest	Les Eboulements	88.9	79.	6.8	+4.2	44.9	17
	St-François	95.	59.6	3.7	+0.7	"	"
Chicoutimi	St-Ambroise	97.	83.	6.6	-1.	64	21
	St-Fulgence	95.	85.2	7.7	+0.4	"	"
	St-Honoré	94.	79.	9.1	+1.	"	"
	Ste-Rose-du-Nord	96.2	64.2	6.1	-0.5	"	"
Compton	Emberton	77.4	63.3	5.3	-2.3	53.3	19
	Newport	87.	65.4	9.56	-0.02	"	"
	St-Venant	69.	61.	12.5	-5.2	"	"
Dorchester	St Benjamin	92.6	77.	7.6	-0.2	43.	18.9
	Ste-Justine	99.	87.	7.7	+1.7	"	"
	St-Louis-de-Gonzague	80.	37.	3.4	-0.2	"	"
	St-Luc	90.	37.7	6.5	+4.	"	"
	Ste-Rose-de-Watford	84.6	74.	9.	+3.5	"	"
Frontenac	Marston	96.4	56.	6.1	+1.7	53	23
	Val-Racine	77.	74.	4.3	-2.6	"	"
	Winslow-sud	90.	75.	5.4	-3.	"	"

Gaspé-Est	Baie-de-Gaspé nord	86.6	46.6	3.	+0.9	102	31.6
	Barachois	73.	21.	0.42	-0.5	"	"
	Cap d'Espoir	83.	51.	4.7	-1.	"	"
	Cloridorme	93.	69.	0.5	-0.5	"	"
	Douglas	90.	78.8	2.6	-1.	"	"
	Grande-Rivière ouest	99.	84.	2.2	+1.8	"	"
	Grande-Vallée	98.	16.	3.5	+1.9	"	"
	Pabos	99.	69.	1.6	-2.	"	"
Gaspé-Ouest	Percé	85.	68.	2.7	-1.	"	"
	Petite-Vallée	96.	36.	1.5	+0.5	"	"
	St-Alban	92.	45.	1.3	-0.3	"	"
	Christie	86.	60.	1.8	+0.3	96	52
Gatineau	Duchesnay	89.	48.	1.7	+0.2	"	"
	Ste-Anne-des-Monts	92.	76.	4.1	+0.3	"	"
	Ste-Madeleine	84.6	24.	1.6	+0.3	"	"
Gatineau	Aumond	95.	85.4	6.9	+1.8	63	19
	Blue Sea	94.	75.	3.05	=	"	"
	Bois Franc	78.4	69.	6.6	-1.	"	"
	Eardley	96.8	84.	6.2	-0.2	"	"

	Hincks	83.	82.3	5.2	+3.5	"	"
	Low	90.7	80.8	7.5	-3.	"	"
	Sicotte	96.8	57.9	3.6	-0.6	"	"
Joliette	St-Côme	95.	24.8	10.3	+6.3	51	2.04
	Ste-Béatrix	94.6	67.	10.	-1.	"	"
Kamouraska	St-Athanase	78.	82.	4.8	+0.2	35.9	12.9
Labelle	Chute-St-Philippe	94.	32.	5.7	+1.	68.7	35.7
	Lac-des-Ecorces	92.	68.9	7.6	-1.	"	"
	Lac-du-Cerf	97.	57.	7.1	+3.	"	"
	Lac-St-Paul	79.	67.	8.4	+1.	"	"
	L'Ascension	96.	76.	1.6	-3.	"	"
	Notre-Dame de-Pontmain	91.	85.	3.6	-2.	"	"
	Notre-Dame-du-Laus	94.	43.	6.7	+3.	"	"
Lac-St-Jean-Est	Ste-Monique	94.	68.	5.6	+2.2	39.	12.
Lac-St-Jean-Ouest	St-François-de-Sales	80.9	80.3	6.8	-0.5	62.	27.
	St-Ludger-de-Milot	81.	35.	3.	+0.7	"	"
	St-Thomas-d'Aquin	92.	63.	7.8	+2.5	"	"
	St-Thomas-Didyme	95.	64.	0.4	-0.2	"	"



	Suffolk & Addington	43.	29.	3.	-1.1	"	"
	Vinoy	67.	71.	11.2	+4.8	"	"
Pontiac	Aldfield	91.	43.	8.2	+1.8	62.	9.9
	Dorion	84.	43.	4.8	+0.7	"	"
	Grand-Calumet	92.	81.	9.3	-0.3	"	"
	Leslie...	99.5	71.	3.	-2.6	"	"
	Sheen, Esher & ...	81.	65.	2.2	+1.2	"	"
	Thorne	83.	71.	5.5	-2.8	"	"
Portneuf	Rivière-à-Pierre	90.	69.	7.4	+1.1	46.	13.
	St-Raymond	99.	76.	7.3	+0.8	"	"
Québec	St-Gabriel-de-Valcartier-Ouest	91.	80.	2.3	-0.2	36.	5.
Rimouski	Fleuriault	82.	85.9	8.4	+1.5	44.	18.
	Lac-des-Aigles	81.	77.	9.4	+3.	"	"
	St-Guy	80.	70.	3.5	=	"	"
	St-Médard	89.	65.	5.8	+2.5	"	"
Saguenay	Bergeronnes	96.8	75.	7.1	-0.1	79.	38.
	Colombier	96.	9.	-	-	"	"
St-Maurice	St-Elie	96.	48.4	4.8	+0.6	49.	2.9
Shefford	Bonsecours	83.	69.	16.5	-3.	45.	2.7

Témiscouata	St-Elzéar	60.5	29.6	7.9	+1.7	70.	39.2
	Sully	95.5	83.4	8.6	-0.2	"	"
Wolfe	Dudswell	92.3	78.4	13.2	+3.	55.	13.2
	St-Fortunat	75.35	74.11	18.24	+2.1	"	"
	St-Jacques de Wolfestown	74.5	73.	18.75	+5.	"	"
	Sts-Martyrs	72.2	69.4	10.9	+4.	"	"

Voici ce que nous en tirons: dans la première classe de la seconde carte, nous avons groupé les paroisses dont la diminution de population rurale était inférieure à la moyenne provinciale. Grande-Vallée dans Gaspé-Ouest et St-Côme dans Joliette sont les villages où l'abandon de l'agriculture est le plus sensible. St-Côme aura beau avoir 10.3 vaches par troupeau moyen, l'augmentation, pour spectaculaire qu'elle soit, n'en est pas moins suspecte, et nous avons déjà dit dans quelles conditions elle s'est réalisée. St-Elzéar de Bonaventure suit de près les deux villages mentionnés: sa situation laitière est à peine moins précaire et son pourcentage de dépeuplement agricole est le plus fort du comté de Bonaventure.

Dans la deuxième classe de la seconde carte, nous avons rassemblé des villages où l'évolution des populations rurale et agricole avait été simultanée, en prenant comme critère de classement le plus faible pourcentage de comparaison inscrit: Huberdeau dans Argenteuil, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland dans Bellechasse et Sts-Martyrs-Canadiens dans Wolfe constituent les cas les plus sérieux de ce type de situation. Même si Sts-Martyrs possède une moyenne laitière élevée, nous l'avons conservé, en raison de la diminution très nette entre 1961 et 1966.

Enfin, dans une troisième classe, se trouvaient les cas les plus manifestes de dépeuplement rural et agricole du Québec, puisque le classement était ici basé sur un dépeuplement rural plus intense que la moyenne du Québec (13.3%) et un dépeuplement agricole d'au moins 6% supérieur au premier. Les cas les plus graves sont ceux de St-Elzéar du Témiscouata, suivi de près par St-Thomas-de-Cherbourg dans Matane, dont la situation agricole est nettement plus désastreuse que celle du précédent village. St-Ignace-du-Lac dans Maskinongé et St-Venant-de-Hereford dans Compton sont sans doute semblables par les pourcentages comparatifs de la population rurale, mais également par le petit nombre

de personnes impliquées dans chacune des paroisses. Quant à Barachois dans Gaspé-Est et St-Agricole dans Montcalm, leur abandon total de l'agriculture est leur lot commun et ce qui les distingue. Qu'ont de commun St-Louis-de-Gonzague dans Dorchester, St-Zénon dans Berthier et St-Ludger-de-Milot dans Lac St-Jean-Ouest? Le terrain nous le dira peut-être, mais la subsistance d'une forte population rurale dans des proportions analogues peut nous laisser supposer des similitudes intéressantes.

Voilà donc choisis plusieurs cas de dépeuplement rural où le paysage peut porter les marques de la modification. Que peuvent-ils nous apprendre sur l'évolution des milieux agro-forestiers? Des enquêtes sur le terrain peuvent certainement nous offrir des indices précieux pour leur connaissance. Le rapport de ces enquêtes constituera l'objet du troisième chapitre.

## Chapitre III

## Les résultats du terrain

Nous avons donc rendu visite à ces quinze paroisses. Nous avons indiqué plus haut à quelles personnes nous nous sommes adressée dans chacune d'elles. Nous y avons recueilli des données chiffrées élémentaires nous permettant d'évaluer les conditions démographiques de chacune. Rencontrant les cultivateurs, nous avons cherché à estimer l'état de la survivance d'une activité qui avait constitué le premier motif de colonisation de ces espaces.

Mais plus qu'un état strictement chiffré du problème, nous avons tenté d'établir ce qui fait la vie quotidienne des habitants des plateaux, de même que les relations qu'ils entretiennent avec l'espace où ils vivent et avec les personnes ou les organismes qui peuvent avoir une action quelconque sur leurs habitudes et leur façon d'envisager l'existence.

En plus des données quantitatives nous devions donc élaborer un questionnaire nous permettant de saisir les éléments d'organisation actuelle de l'espace des plateaux québécois. Afin d'y parvenir nous avons fait porter nos enquêtes sur des sujets relatifs au travail et aux modalités d'acquisition des revenus, aux dépenses et à l'espace de relations commerciales de la paroisse, enfin à la perception des rapports entre celle-ci et le monde extérieur. Nous avons donc posé des questions sur la participation du milieu à l'économie générale, au mouvement de dépeuplement, aux modifications qui s'effectuent dans les structures administratives québécoises.

Nous avons rencontré des personnes de tous les âges, des villages et des rangs. Nous avons effectué, à l'été 1970, une sorte de pré-enquête afin de vérifier les résultats de notre choix cartographique et de voir à quelles sortes d'activités correspondait ce choix. Par la suite, nous avons retenu trois des quinze paroisses du début pour approfondir notre connaissance de trois types de paroisses dépeuplées: nous sommes retournée à l'été 1971 à St-Elzéar de Témiscouata, paroisse où la perte de population rurale s'élevait à 40% entre 1961 et 1966. D'autre part, 70% de la population de 1961 avait abandonné l'agriculture en 1966 comme occupation principale. Il s'agissait donc d'un cas très important de dépeuplement: nous l'avons considéré comme un exemple de village appelé à disparaître.

Le troisième type de paroisse où nous avons effectué un deuxième séjour est St-Zénon dans le comté de Berthier: cette paroisse avait, pour la période qui nous occupe, un dépeuplement rural très légèrement supérieur à la moyenne québécoise, soit 16%. Cependant, la population agricole avait perdu 55% de ses effectifs de 1961. Il s'agissait donc d'un cas manifeste de modification des activités vitales puisqu'il restait quand même une forte proportion de la population de départ.

Nous avons également repris l'enquête à Buckland, dans le comté de Bellechasse, où le dépeuplement rural correspondait assez bien au dépeuplement agricole, puisque les deux s'effectuaient dans les mêmes proportions; il restait en 1966, 75% de la population de 1961, alors que 70% de la population agricole en 1961 l'était encore en 1966. Cette paroisse représentait un cas intéressant de travail à l'extérieur, dans des activités à caractère secondaire, contrairement à St-Elzéar de Témiscouata où les anciens agriculteurs sont devenus des bûcherons.

L'administration du questionnaire ne pouvait se faire d'une façon formelle: nous avons pour cela plusieurs raisons. L'une d'elles fut confirmée dès notre arrivée dans la première paroisse que nous avons visitée, en l'occurrence St-Elzéar de Témiscouata. Les habitants du Bas St-Laurent et de la Gaspésie ont eu plus que leur quota ces dernières années de ces longs questionnaires d'une dizaine de pages, qui, disent les habitants, "sont compliqués, pas compréhensibles et qu'on nous fait toujours remplir juste avant le dîner". L'horreur du questionnaire écrit s'est installée pour quelque temps dans ces villages; du moins est-ce l'impression que nous ont laissé les commentaires entendus.

La seconde raison qui nous a poussée à le faire passer oralement, tient à ce qu'il porte souvent sur des opinions qui s'expriment facilement de vive voix mais que les interviewés ne prendraient pas la peine d'écrire. D'autre part, dans les rencontres, nos interlocuteurs ont souvent répondu d'avance à des questions projetées, et abordé des sujets ayant un lien avec nos préoccupations sans que nous les ayons énoncées comme telles. Le rapport de ces enquêtes ne sera donc pas rédigé sous la forme de réponses à des questions numérotées, mais plutôt comme le compte-rendu d'une conversation portant sur différents sujets.

Nous donnons le questionnaire ci-après afin de servir de guide au lecteur.

Afin d'éviter des répétitions et un texte trop long, nous avons consacré à chacune des trois paroisses test, une monographie complète. Nous avons choisi de ne donner, pour les douze autres que les renseignements essentiels, que nous avons réunis dans l'appendice IV. La première page de cette partie de la thèse comporte donc les explications nécessaires à leur compréhension.

## QUESTIONNAIRE

## A - Travail, chômage, revenus, assistance sociale.

- Où travaillent les gens de la paroisse?
- Cela entraîne-t-il de longs déplacements?
- Quelle est l'attitude à l'endroit de ceux-ci?
- Songe-t-on à déménager? Pourquoi?
- Y a-t-il beaucoup de chômeurs ici?
- Quand il y a chômage dans un secteur, trouve-t-on facilement de l'emploi ailleurs? Dans quel genre de travail?
- Y a-t-il beaucoup d'assistés sociaux? Depuis quand?
- Etes-vous installés confortablement?

## B - Commerce et services; niveau de vie et confort de l'installation.

- Où fait-on ses achats d'épicerie et de viande? de vêtements? de machines aratoires et d'automobiles?
- Quels services utilise-t-on et où?  
Médecine et hospitalisation,  
transport (taxi-autobus),  
restaurant,  
services culturels.
- Voyagez-vous parfois?

## C - Questions administratives et politiques.

- Que pense-t-on ici de la restructuration scolaire?
- A-t-on des critiques à formuler à son endroit?
- Estime-t-on que les enfants reçoivent une meilleure instruction?
- Que pense-t-on du regroupement des municipalités?
- Que pense-t-on des opérations de relocalisation des populations?

## St-Elzéar de Témiscouata

## St-Elzéar de Témiscouata

Situé à une douzaine de milles de Cabano, St-Elzéar de Témiscouata offre l'image classique du village des Appalaches, à cheval sur les sillons du plateau. Quatre coupes successives, parallèles au "chemin de ligne" nous permettent de connaître l'ampleur des sillons: les 4 rangs de la paroisse sont orientés sud-ouest, nord-est et se suivent sur 3 milles. Les terres appartenant à ces rangs se situent entre 900 et 1,500 pieds d'altitude. Dans l'ensemble, la partie sud-ouest des rangs semble dans une position plus avantageuse pour l'agriculture. La carte topographique indique d'ailleurs une plus grande superficie de défrichement dans les coins sud-ouest que nord-est.

Au sujet du climat, un cultivateur nous a dit que l'influence bénéfique du lac Témiscouata ne joue plus ici alors qu'elle joue à St-Louis du Ha! Ha!: il peut y avoir des gelées tardives de printemps et hâtives d'automne à St-Elzéar de Témiscouata sans qu'il y en ait à St-Louis. On commence ici les foins aux alentours du 14 juillet alors qu'on fauche traditionnellement le 24 juin à Ste-Julie de Verchères près de Montréal.

St-Elzéar se trouve dans une région en difficulté. La situation de la paroisse est excentrique dans une région elle-même éloignée des véritables pôles d'attraction. La ville la plus proche est Cabano, la cité la plus peuplée du comté de Témiscouata. Son seul "mérite" est d'être situé sur un axe routier d'importance puisqu'y passe la route #2 vers Edmunston: c'est la route la plus directe pour passer du Québec aux plus grandes villes du Nouveau-Brunswick Edmunston, Fredericton, Moncton, St-Jean et par le fait même en Nouvelle-Ecosse. On sait que ce n'est pas du côté des provinces maritimes que convergent les grands courants économiques: le Témiscouata ne se trouve donc pas à

bénéficiaire d'échanges fructueux entre deux pôles économiques puissants. La situation de Cabano, mise en lumière l'été dernier par les menaces des citoyens à l'endroit de la D'Auteuil Lumber, n'est pas des plus encourageantes: le chômage y est sérieux depuis la fermeture du moulin des Fraser.

St-Elzéar de Témiscouata est donc situé dans une région économiquement faible; de plus le village se trouve complètement à l'écart: à une dizaine de milles de la #2, il est également distant de douze milles de Sully<sup>1</sup> sur la route 51 qui aboutit au Nouveau-Brunswick. A cause des travaux actuels de la transcanadienne (route #2), la 51 est un peu plus achalandée mais le chemin du Nouveau-Brunswick c'est quand même la 2. St-Elzéar pourrait jouer un rôle relativement important de jonction entre ces deux routes, si les échanges régionaux étaient importants. Or ils ne le sont pas: le comté totalise une population de 25,902 habitants (1966) pour une superficie de 228,850 acres: la population est éparpillée sur ce territoire. C'est une région où le travail manque cruellement.

#### Desserte routière

St-Elzéar est desservi par des chemins de gravier depuis St-Louis du Ha! Ha! sur la route 2 et Sully sur la 51.

Le chemin principal du village est pavé sur une faible distance à l'intersection du chemin de ligne et du 3<sup>e</sup> rang. La principale caractéristique des chemins de rang de ce village, est conforme à la tradition de tous les villages des Appalaches: le tracé des chemins est droit, quelle que soit la pente à gravir. La question des pentes a justement causé un grand "contredit" dans ce village vers les années '50. Mais nous y reviendrons plus loin.

---

1. appelé St-David d'Estcourt jusqu'au 23 avril 1966.

### Conditions démographiques

La paroisse formée en une seule municipalité compte 570 habitants en 1969. En 1966, la population s'élevait à 551. Voyons le graphique de l'évolution du peuplement. Il est à noter que St-Elzéar fut détaché en 1938 de St-David d'Estcourt et de St-Louis du Ha! Ha!, c'est ce qui explique l'absence de chiffres avant le recensement de 1941.

Érigée en paroisse en 1933 et en municipalité en 1938, St-Elzéar est née dans les années de crise. La majeure partie de la population venait de Rivière-Bleue à une douzaine de milles de là et la colonisation de St-Elzéar contribuait à peupler un espace vide d'hommes entre deux axes déjà occupés.

Selon le curé, la population est vieille dans l'ensemble: les chefs de ménage sont peu nombreux au-dessous de 45 ans.

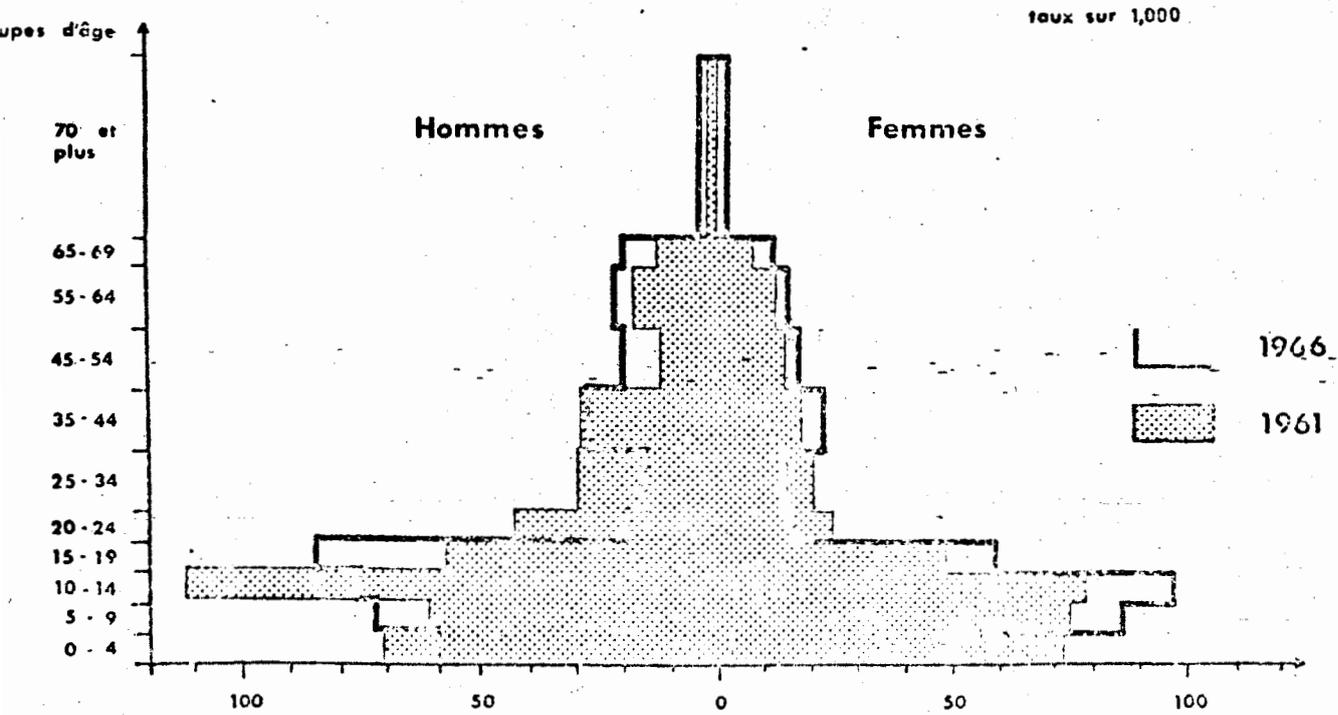
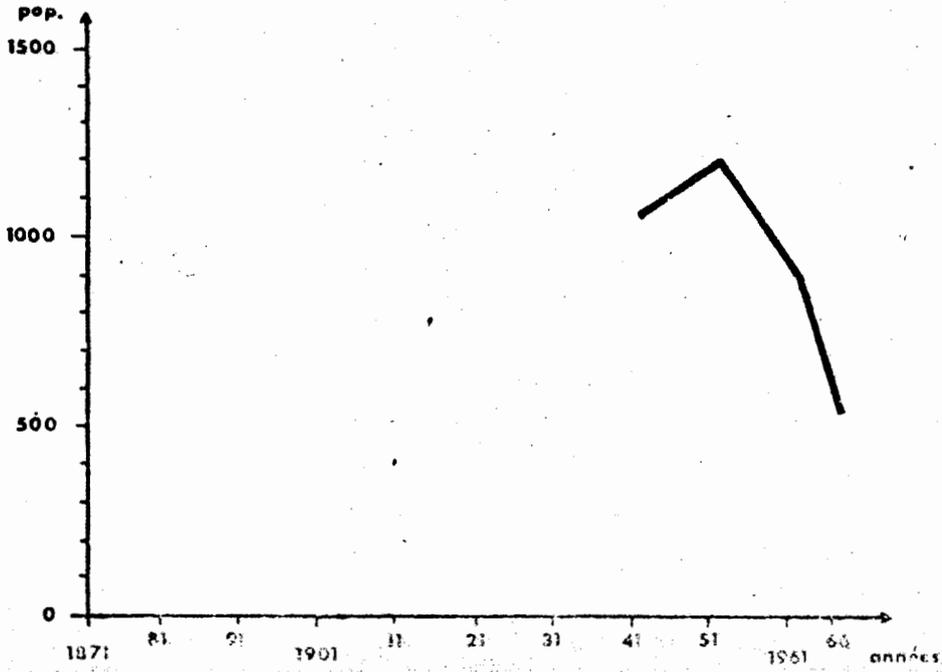
Le village ne compte plus en 1969 que 47% de sa population la plus élevée soit celle de 1951 (1,207 h.)

La population nous est décrite comme flottante: les hommes, ne trouvant pas de travail dans les environs, s'éloignent régulièrement pour trouver de l'emploi: la récolte du tabac, des pommes de terre, la coupe de bois, les chantiers de la côte nord retiennent tour à tour les services de ceux qui trouvent du travail à l'extérieur. C'est dire que la population n'atteint pas nécessairement le chiffre constant de 570. Ce chiffre inclut probablement les fils qui vont gagner ailleurs et viennent vivre leur chômage ici.

Nous avons réalisé les pyramides des âges de 1961 et 1966: en les superposant et en reliant leurs tranches d'âge, nous sommes à même de constater l'évolution de la structure démographique. Quoique boiteuse, avec une exagération nette du côté masculin, dans la tranche de 10 à 14 ans, la pyramide de 1961 montre une population où le nombre absolu des naissances n'augmente pas depuis

# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

## ST-ELZÉAR (TÉMISCOUATA)



une quinzaine d'années. La classe des jeunes adultes, est restreinte par rapport au nombre des enfants, ce qui est l'indice de familles nombreuses. La pyramide de 1966 nous indique au premier coup d'oeil un départ important de population parmi les jeunes parents: la classe des 0-4 ans s'est considérablement amenuisée, liée en cela à la classe des 20-34. Deux constatations s'imposent ici: la pyramide de 1966 pourrait nous donner l'impression que le village a reçu des apports extérieurs au niveau des classes jeunes, puisque celles-ci débordent des limites de 1961; or il ne faut pas oublier que de 1961 à 1966, la population totale a diminué de 40%, ce qui explique le réaménagement de la structure démographique. De même cette seconde pyramide met en relief la faiblesse de la population active. Si l'on prend pour acquis que très peu de femmes travaillent à l'extérieur passé l'âge de 25 ans, alors qu'elles sont devenues mères de famille dans un village éloigné des possibilités d'emploi, il ne reste qu'une très petite portion de population pour gagner la vie de la majorité, que nous pouvons estimer dès à présent à moins de 1 personne sur 4. Nous verrons que les enquêtes nous confirmeront cette supposition.

Si l'on examine les statistiques démographiques données par le curé, on en arrive à un taux de natalité de 2.0% (12 naissances en 1969) un taux de mortalité de 0.8% (5 décès la même année) donc un taux d'accroissement de 1.25%. Il va de soi que sur une si petite population, un accroissement de 6 ou 7 individus par an, met du temps à faire croître la population paroissiale. On a célébré 11 mariages en 1969 à St-Elzéar de Témiscouata. Nous n'avons malheureusement pas le chiffre exact de ceux qui se sont installés dans la paroisse, mais comme il y a peu de jeunes ménages, on peut croire que la majorité d'entre eux viennent se marier ici et vont vivre ailleurs.

Cependant, des conditions spéciales se retrouvent ici qui ont provoqué l'exil d'une partie des paroissiens. En effet, l'église paroissiale fut détruite par le feu au début des années '50. Or la reconstruction de ladite église aurait causé un "contredit" tel que la majorité des familles d'un rang auraient décidé de quitter la municipalité pour aller s'installer en ville. En effet plutôt que de reconstruire au même endroit, l'évêché de Rimouski aurait suggéré qu'on rebâtît le temple paroissial sur le 3<sup>e</sup> rang plutôt que sur le 4<sup>e</sup>, ce qui eut évidemment pour conséquence de contenter les habitants dudit 3<sup>e</sup> rang et de fâcher ceux du 4<sup>e</sup> et du 5<sup>e</sup> rang. Or c'est dans ces deux rangs qu'on trouve aujourd'hui le plus de maisons abandonnées: comme nous disait le secrétaire de la municipalité: "Aujourd'hui cela semble ridicule mais il y a 20 ans lorsqu'on se rendait à l'église avec un cheval et une charette, une côte de plus à monter, cela voulait dire quelque chose". D'autant plus qu'en examinant bien la coupe du chemin de ligne on se rend compte que du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> rang, il faut gravir une pente qui passe de 1,000 à 1,500 pieds sur une distance d'un mille: il y a en effet là de quoi fouetter un cheval!

C'est ce qui explique que la plus forte population qu'ait connue St-Elzéar se situe en 1951 à 1,207 habitants. Dès 1961, il n'en restait plus que 910 et le mouvement qui secouait les plateaux allait en 5 ans avoir ici une portée plus intense que partout ailleurs au Québec dans une même paroisse.<sup>2</sup>

Le "contredit" de l'église

Le "contredit" de l'église a eu des répercussions qui ne disparaîtront probablement qu'avec la paroisse. Les gens qui sont restés dans les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>

---

<sup>2</sup> Il ne faut pas confondre: J. Raveneau cite des municipalités perdant jusqu'à 74% de population; or nous avons toujours regroupé les municipalités de village et de paroisse lorsque le cas des deux entités municipales se présentait.

rangs ont voué à l'époque, une haine sans mélange aux habitants du nouveau rang du village, et, nous dit une jeune femme, même si cela s'est beaucoup atténué depuis quelques années, on se regarde encore avec animosité. Un habitant du 5<sup>e</sup> rang nous fait remarquer qu'il y avait 35 familles dans son rang en 1951 et qu'il n'en reste maintenant que 7. En 1950, quelqu'un qui aurait voulu s'acheter une terre dans le rang n'aurait pu le faire: elles étaient toutes occupées. Tout cela à cause du "dérangement" de l'église. On en parle d'une façon qui rappelle presque celle dont nous fut racontée la déportation des Acadiens de 1755! Il nous faut cependant concéder que les conséquences pour le village en furent aussi graves.

Si en 1971, notre visite nous a laissé l'impression que la querelle risque de reprendre, c'est qu'une semaine à peine avant notre visite, des membres de l'ODEQ étaient passés faire remplir des questionnaires d'une dizaine de pages afin de connaître l'opinion des habitants sur un éventuel déménagement. Or cette nouvelle opération prendrait plutôt la forme d'un regroupement, au village, de la population des rangs. Les vieilles rancunes vont sûrement se ranimer à la faveur des tractations qui vont s'effectuer.

Les habitants des rangs ont en effet l'impression que les gens du rang du village vont pousser ce regroupement, leur conférant ainsi une victoire, tardive certes, mais ressentie comme une cuisante défaite par ceux du "quatrième" et du "cinquième".

Voyons quelles raisons pourraient justifier un regroupement. Nous verrons dans la section des témoignages les réactions des habitants à cette nouvelle tentative de l'ODEQ.

### La situation générale

La paroisse, comme toutes celles du Québec rural, comporte un village et des rangs. A la suite du "contredit" de l'église, le nouveau village ne s'est jamais beaucoup développé et il compte à peine une intersection, celle du chemin de ligne et du 3<sup>e</sup> rang. L'agglomération est pratiquement inexistante, une fois que l'on a exclu l'église, le presbytère, l'école centrale et deux constructions abritant magasin général, bureau de poste, station service, en somme un équipement "urbain" réduit au minimum. D'autre part, les chemins qui sont à la charge de la municipalité s'étendent sur une distance de 45 milles. La norme gouvernementale de voirie accorde \$400 par mille de chemin à déblayer l'hiver. On dépense ainsi \$18,000 par hiver à St-Elzéar pour ouvrir des chemins à 570 personnes éparpillées dans quatre rangs. \$18,000 pour moins de 13 personnes au mille de chemin.

L'enseignement pose un problème semblable. Depuis la fermeture des écoles de rang, survenue vers 1961-62, d'après les recoupements que nous avons effectués, les enfants du primaire sont transportés à l'école centrale. Or les distances mises en cause sont évidemment ici les mêmes que dans le cas de la voirie. De la première à la 7<sup>e</sup> année on ne compte pourtant que 119 enfants pour l'année scolaire 1969-70. Compte tenu du fait qu'un autobus peut aller faire 3 milles pour recueillir les enfants d'une seule famille, parcourir quatre rangs dans ces conditions entraîne un coût moyen élevé du transport d'élèves.

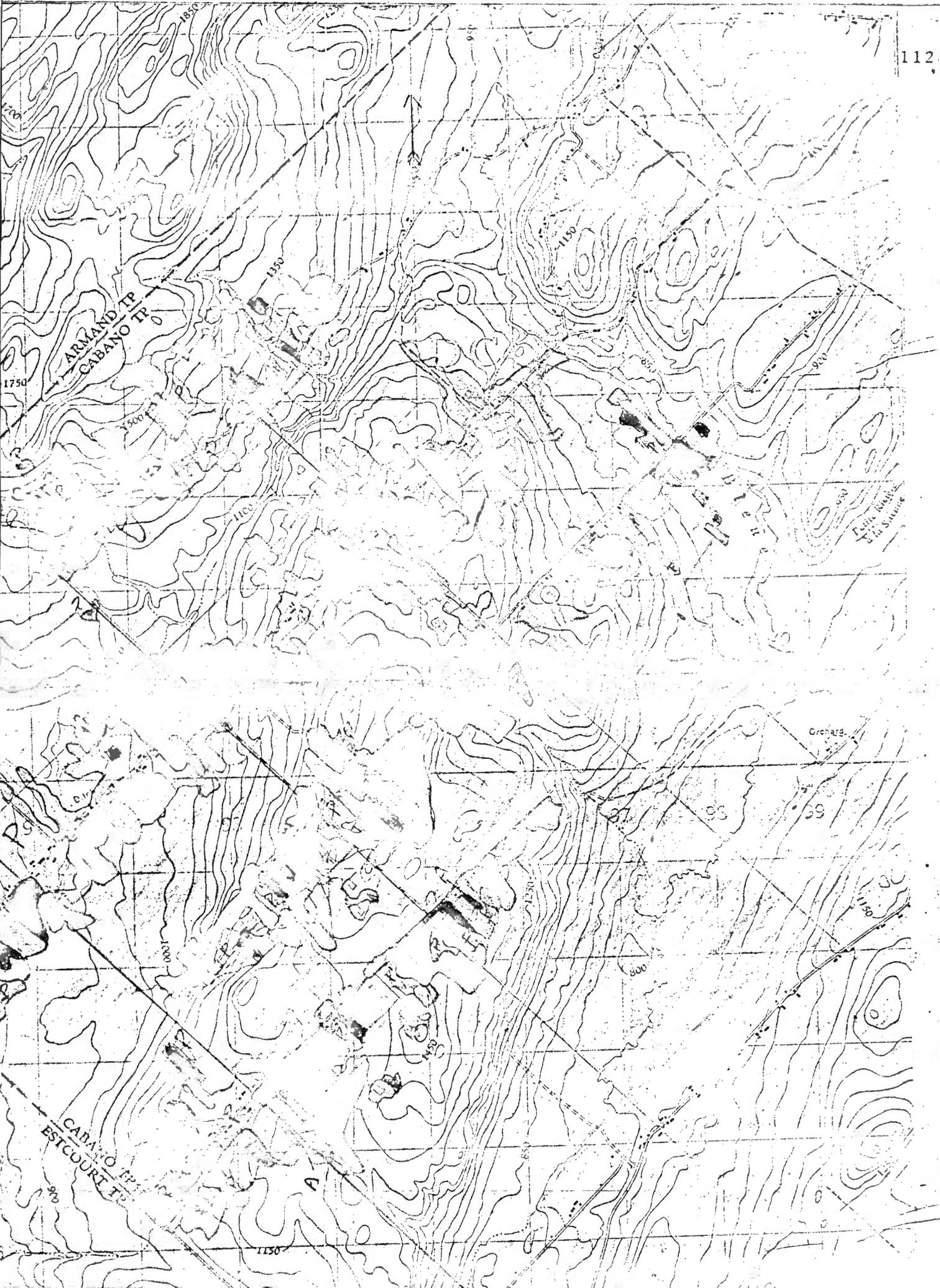
L'enseignement est dispensé à St-Elzéar pour les sept années du cours primaire; il est pourtant question cet été de transporter les enfants de la dernière classe à l'école secondaire de Cabano. Nous verrons plus loin les commentaires des parents à ce propos. Voyons les effectifs en présence. Pour

l'année scolaire 1969-1970, on comptait cinq professeurs laïques en charge de 119 élèves répartis de la façon suivante:

Tableau XII

	Garçons	Filles	Total
1 <sup>re</sup> année	7	5	12
2 <sup>e</sup> année	8	5	13
3 <sup>e</sup> année	8	12	20
4 <sup>e</sup> année	9	8	17
5 <sup>e</sup> année	8	9	17
6 <sup>e</sup> année	7	10	17
7 <sup>e</sup> année	14	9	23

Une seule institutrice prenait charge de tous les enfants de première et seconde années, alors que les 17 enfants de cinquième année étaient répartis dans les groupes de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Comme on le voit, la population maximum d'une classe se trouvait en 7<sup>e</sup> année et le nombre des enfants diminuait régulièrement, 3<sup>e</sup> mise à part, jusqu'au premier degré scolaire. Il y a près de 50% plus d'enfants en 7<sup>e</sup> année qu'en première. Nous ne pouvons déduire ici l'âge des parents, mais la baisse de la natalité s'est fait sentir. Le chiffre de la population a baissé, en même temps que se creusaient les classes de 20 à 35 ans; alliée à un phénomène général de régression de la fécondité, la diminution du nombre des enfants menacerait de façon évidente la régénération de la paroisse s'il n'y avait déjà de nombreux autres indices pour nous l'avoir suggéré.



Ajoutons que dans l'ensemble, les maisons sont confortables, sans toutefois qu'on ait dû déboursier beaucoup d'argent pour les rendre telles. On y a cependant mis de longues heures de travail. Même s'il n'est pas certain que toutes possèdent une douche ou un bain, les habitations que nous avons visitées sont conformes, à l'intérieur du moins, aux normes traditionnelles des maisons de ferme québécoise, avec la cuisine occupant la moitié de la maison, le soleil y entrant à flots l'après-midi, et comportant tous les appareils électro-ménagers souhaitables, sauf peut-être le lave-vaisselle: on dispose habituellement de suffisamment d'enfants pour que la mère soit déchargée de cette corvée! Ces appareils ne sont pas toujours des achats de première main, et c'est ici seulement que l'on peut déceler des revenus moins élevés qu'à la ville, ou une plus grande méfiance à l'égard du crédit. La télévision tient une place de choix dans cette pièce où l'on sait que se déroule la vie de famille à la campagne. Elle est de toute évidence conçue comme une pièce où l'on se trouve le plus, avec un mobilier comportant les sièges les plus confortables de la maison, mieux qu'au salon où l'on ne va jamais!

Seul un apport économique élevé de sa part pourrait justifier le maintien d'une telle structure d'habitat. Tel n'est pourtant pas le cas à St-Elzéar de Témiscouata et les conditions économiques qui prévalent ici nous fournissent plutôt des arguments en faveur de la suppression des rangs.

### L'agriculture

L'agriculture, première raison d'être du rang au Québec, n'est plus très vivace ici. Nous avons reproduit la carte d'utilisation du sol préparée sous la direction de monsieur Clibbon de l'Université Laval. La légende des affectations agricoles est la suivante: l'orangé indique les cultures spéciales (lin, tabac, pommes de terre, etc.), le brun les grandes cultures et les

pâturages améliorés, alors que le jaune pâle représente des pâturages semi-naturels et des terres ayant été défrichées mais qui ne sont plus cultivées; c'est le premier stade d'abandon, là où les arbres et arbustes recouvrent encore moins de 10% de la superficie concernée. Le vert pâle identifie enfin les terres envahies par la friche, aujourd'hui dans un état avancé de reforestation. La forêt est représentée par le vert foncé.

Les remarques que nous pouvons faire sur l'agriculture de St-Elzéar nous amènent à des conclusions peu encourageantes; le nombre des parcelles affectées aux cultures spéciales est assez élevé, mais la superficie de chacune est très limitée; outre deux ou trois exceptions, cela tient plutôt du potager que de l'exploitation agricole. D'autre part, les superficies consacrées aux grandes cultures et aux pâturages améliorés sont égalées par les premier et second stades d'abandon. Voilà pour l'aspect du paysage. Nous avons poussé plus loin notre enquête afin de connaître les problèmes que soulève l'exploitation de la terre ici. Commençons par les statistiques: le nombre des fermes a fléchi de façon manifeste: des 116 recensées en 1961, il n'en reste plus que 39 en 1966. Par ailleurs, on comptait 344 vaches laitières en 1961 contre 311 en 1966. Le nombre moyen des vaches laitières par ferme a donc augmenté sensiblement, cependant que leur nombre absolu a baissé. Nous nous occuperons d'abord de la production laitière, puisque c'est là le principal objet de l'agriculture québécoise. En 1970, il ne restait plus qu'une petite dizaine de troupeaux, comptant entre 10 et 30 vaches. Il n'y avait plus que 3 ou 4 "gros cultivateurs", possédant au-delà de 20 vaches. Nous donnerons l'exemple de Monsieur D.

Il habite le 3<sup>e</sup> rang, celui de l'église. Il possède 372 acres de terre dont 144 en terre faite. Son troupeau s'élève à 31 vaches, dont il traite en moyenne 27. Sa production, d'une centaine de gallons par jour, est vendue à la laiterie de St-Louis du Ha! Ha! pour la crème: il conserve ainsi, en vertu du système des quotas, une plus grande part des subventions à la production. Il se dit fort dérouté par les politiques laitières du gouvernement fédéral: en effet, il ne sait plus s'il doit réinvestir dans une production de laquelle on semble vouloir évincer tous les petits producteurs. Il croit que l'information donnée au compte-gouttes, ne permet pas à un cultivateur de reconvertir son entreprise alors qu'il en est encore temps. A des questions sur son désir de rester ici ou de quitter, il répond en disant qu'il tient à rester mais déplore de ne point trouver une forme d'exploitation qui soit à la fois plus stable et plus rentable. Parlant de la fameuse question des quotas, il nous assure qu'il pourrait augmenter de beaucoup sa production en rachetant le quota d'un qui abandonne la production laitière. Cependant, dit-il, un quota de 3,000 livres coûte aujourd'hui \$5,000: le racheter et voir peut-être les quotas disparaître l'an prochain, c'est investir \$5,000 en pure perte.<sup>3</sup>

Le plus grand reproche qu'il adresse aux autorités agricoles tient au fait que les ministères ont l'air de tendre vers l'élimination des petits cultivateurs, mais sans le dire clairement et sans offrir de valeur de remplacement. Il est de ceux que la sylviculture intéresserait. Lui et un certain nombre d'autres cultivateurs encore intéressés à ce métier ont proposé aux "gars du gouvernement" de consacrer à cette spécialité les terres de la paroisse, mais le ministère de la Colonisation a refusé.

---

3 On trouvera une brève description du système des quotas dans l'appendice II, page 236.

Au moment où nous sommes passée en 1970, la beurrerie de St-Louis venait d'annoncer qu'elle suspendait son service de ramassage du lait pour St-Elzéar. Les dix milles qui la séparent de notre village ne valait pas les quelque 5 ou 6 bons producteurs que compte celui-ci. Quand nous sommes retournée en 1971, les rumeurs voulaient que la coopérative de St-Louis ferme. Le lait serait désormais transporté à Trois-Pistoles. Un rapide coup d'oeil sur la carte suffit à nous faire croire que l'on cherche vraiment à supprimer ici le goût de faire du lait! Ou alors, celui qui déciderait de continuer devra acquérir l'équipement adéquat pour le transport du lait par camion-citerne. Ceci suppose le bassin d'acier inoxydable réfrigéré, avec système de réglage des températures, et tout un aménagement nouveau de la "chambre à lait". Monsieur D nous assure que la construction de l'installation laitière dont il dispose actuellement lui a déjà coûté aussi cher que celle d'une maison.

Nous en venons tout naturellement aux questions d'achat de machinerie aratoire, pour laquelle les prix ont paraît-il triplé en 10 ans. L'ancien tracteur qu'il possède lui a coûté \$1,200. Celui qu'on lui propose pour le remplacer en coûterait \$3,800. Il m'assure ironiquement que son revenu à lui n'a pas triplé depuis 10 ans!

Monsieur B a réagi différemment en 1970 à l'annonce de l'arrêt du service de ramassage laitier: en effet, il nous dit que sur une terre de 65 acres dont 45 sont cultivés et où il est seul à travailler parce que ses fils sont bûcherons "su'l'Maine", l'élevage d'un animal qui vient à maturité plus vite que le boeuf lui permettra plus de temps libre que l'élevage laitier.

Il avait en avril, neuf vaches et quelques agnelles; il décide de laisser tomber la production laitière pour se consacrer strictement à l'élevage ovin. En 1971, sa bergerie comporte 9 mères reproductrices. Le principal travers de cet élevage est la fluctuation des prix: la viande d'agneau lui a déjà

rapporté \$0.23 la livre, mais au temps des événements d'octobre 1970, celle-ci ne valait plus que \$0.08 à \$0.10. Il estime que \$0.18 à \$0.20 est une moyenne acceptable. Il était cependant furieux en nous montrant le chèque qu'il venait de recevoir du marché coopératif de Montréal pour la vente d'un bélier de 185 livres, cédé à \$0.04 la livre, pour un total de \$7.20. Après avoir soustrait le transport (\$1.25) la coopérative lui a adressé un chèque de \$5.95. Ayant mentionné que l'animal était assez âgé et qu'il n'en avait pas attendu une très grosse somme, il souligne cependant que "là ils exagèrent".

Il n'est pas certain que les encanteurs prennent vraiment son intérêt à lui; il rappelle l'ancienne façon de vendre des animaux: des commerçants passaient dans les rangs avec leur camion et achetaient les bêtes qu'ils estimaient de bon rapport: cette pratique avait ses bons côtés: le cultivateur négociait lui-même son prix et recevait la somme en espèces sonnantes et trébuchantes. Cependant les commerçants en question avaient l'habitude de passer lorsqu'ils soupçonnaient les cultivateurs d'être à cours d'argent, ou d'avoir un pressant besoin d'éliminer un certain nombre de bêtes à la rentrée à l'étable au début de l'automne: le fermier connaissait alors le risque d'un marché de dupes imputable à une vente sous pression. Il fait état également de l'indignation que lui inspire les prix donnés pour ses ventes de laine: il apporte pour la vendre, 269 livres de laine provenant de la tonte du printemps dans sa bergerie; on la lui paie \$0.20 la livre en enlevant 100 lbs du poids brut. Sa femme achète 35 livres de laine nettoyée, filée, prête à tisser, et doit encore déboursier \$7 en sus de la marchandise apportée de la ferme. L'exemple nous montre à quel point le faible rapport du produit brut joue au détriment du cultivateur dans ses achats de produits manufacturés, et pourtant la transformation impliquée ici est faible.

Nous verrons plus loin ses commentaires sur la vie que mènent les gens dans sa paroisse et les critiques que susciteront les sujets touchés par notre questionnaire.

A la lumière de ces détails, nous sommes à même de comprendre les opérations projetées par l'ODEQ: le système du rang se justifierait encore dans une paroisse agricole de bon rapport; le maintenir à St-Elzéar de Témiscouata coûte plus que la paroisse n'en rapporte.

#### Le travail à l'extérieur

En effet, outre l'aspect agricole de la question, les revenus des gens de St-Elzéar sont minces. Voyons où travaillent ceux qui ne sont pas cultivateurs. A la question de l'emploi, on nous répond d'abord que peu de personnes travaillent et que les assistés sociaux sont légion. Quant à ceux qui gagnent leur vie dans un secteur non agricole, ce sont en grosse majorité des forestiers: leurs lieux de travail sont situés "su'l'Maine" comme on dit ici, à des distances variant entre 100 et 150 milles, qu'ils parcourent le lundi matin tôt et le vendredi avant-midi, puisque les opérations cessent dans le bois vers 10 heures ce jour-là. Pour ces derniers, les salaires sont élevés: de \$150 à \$200 brut par semaine. Nous verrons dans l'appendice IV avec St-Ludger de Milot,<sup>4</sup> comment les dépenses inhérentes à ce métier rognent une bonne partie des revenus. La période de travail s'étend maintenant du début de juin jusqu'à la fin février - début de mars. Comme on le voit, le travail du bois est devenu incompatible avec l'ancien genre de vie agro-forestier: les hommes dont c'est le métier, ont maintenant de l'emploi de 9 à 10 mois par an. Cela dépend des conditions du transport dans le bois; en effet, le charroyage s'effectue avec de puissants tracteurs, de sorte que l'abondance de neige au sol en mars

et les terrains boueux de la fonte des neiges interdisent toutes les opérations jusqu'au début de l'été.

Les forestiers sont ainsi en chômage forcé pendant deux à trois mois. Comme la plupart d'entre eux vont travailler aux Etats-Unis, ils ne peuvent toucher d'assurance-chômage. C'est ici qu'intervient la fameuse question de l'assistance sociale et des habitudes économiques des forestiers. Plusieurs personnes nous ont affirmé que ceux-ci ont l'habitude de mener la grande vie les fins de semaine. Il est en effet de tradition, "en sortant du bois" d'aller faire la fête avec les copains à l'hôtel. A cet égard, une chanson de Gilles Vigneault, "Ti-Paul", décrit mieux que nous ne pourrions le faire, le goût de la fête qui s'empare des bûcherons à la fin d'une saison de travail. L'appendice III comporte le texte intégral de cette chanson. Mais il semble bien, à ce qu'on nous a dit, que ce goût est devenu une habitude hebdomadaire: d'ailleurs nous en voulons pour preuve le nombre imposant d'hôtels situés à Cabano, hôtels dont les salles à manger sont fermées la semaine, mais dont une effervescence peu commune s'empare dès le vendredi après-midi. Nous avons parcouru de nombreux villages des plateaux, et ce dans des coins éloignés les uns des autres: les mêmes habitudes se retrouvent et marquent le paysage d'une forte densité de "bar-salons" et de tavernes relativement à la faible densité de la population. Cabano n'est donc pas une exception à la règle.

Faire la fête serait pourtant regardé avec tolérance si ce n'était de l'imprévoyance qui semble le lot de la majorité des bûcherons: les habitudes d'épargne ne sont pas courantes et les "vieux", ceux qui ne peuvent plus aller travailler dans le bois parce que le rythme y est devenu harassant même pour des jeunes, pardonnent difficilement à ceux-ci de les voir quêter leur subsistance au gouvernement pendant leurs deux ou trois mois de chômage, alors qu'il

avaient réalisé les neuf ou dix mois précédents des revenus que le travail de la ferme est loin de procurer.

Et dans la région, les solutions de remplacement au chômage sont inexistantes.

En effet, outre le travail forestier, il reste peu de possibilités d'emploi. Le seul moyen de subsistance pour ceux qui peuvent prouver qu'ils ont besoin d'une aide financière est le recours à l'assistance sociale du gouvernement québécois. Suivant les dires des uns et des autres, 70 à 80% des foyers de St-Elzéar la réclament à un moment ou l'autre dans une année. Or parmi eux se trouvent toujours des forestiers qui ont dépensé leurs gages au fur et à mesure que passaient les semaines, et qui n'ont plus les ressources suffisantes pour entretenir leur famille jusqu'au mois de juin. Cette pratique a l'heur d'indigner littéralement ceux qui n'ont jamais recours à l'aide sociale. C'est ici que les pratiques de fête à la taverne et à l'hôtel sont vilipendées!

#### Le commerce et les services

Il existe encore à St-Elzéar un magasin général dont le propriétaire est aussi tenancier du bureau de poste et détenteur du contrat du transport des écoliers. On y trouve des conserves, peu de légumes puisque tout le monde a son potager, et la viande y est également rare; dans le domaine de l'habillement, on peut y acheter des chaussettes de laine, des bottines et des vêtements de travail, des sous-vêtements; pas de "linge de femme" comme on nous a dit, ni de complets. Le linge "fancy" s'achète à Cabano où l'on est rendu en moins de vingt minutes. La couture des vêtements pour toute la famille est une occupation qui sauve beaucoup d'argent et les magasins de tissu sont légion. Pour des achats de ce genre, on nous a beaucoup mentionné Sully (St-David d'Estcourt

jusqu'en 1966) et Rivière-Bleue. Ces deux paroisses situées sur la route 51 drainent cependant moins de clients que Cabano bien que St-Elzéar en soit séparé par des distances très voisines. C'est également à Cabano que l'on se procure les pièces de rechange pour la maison: les meubles à renouveler, les bouts de tuyau quand il y a des troubles dans le système de plomberie et les vitres quand il y a des carreaux brisés aux fenêtres. Et on en profite, quand on en a besoin pour l'auto, pour aller faire des emplettes à Rivière-du-Loup.

On achète beaucoup par catalogue et Simpson's et Eaton's ont la clientèle assidue de gens de St-Elzéar: c'est très simple, il suffit de placer la commande à la porte dans la "boîte à malle" et ça revient là une semaine ou deux plus tard. C'est une pratique dont nous, les gens des villes, avons oublié l'ampleur, mais qui demeure un des principaux moyens d'approvisionnement pour les gens des campagnes.

Les services de santé ont tendance à fluctuer fortement: on nous dit que plusieurs médecins sont venus s'installer à Cabano et en sont repartis. Cela semble surtout être le cas des jeunes. Trois ou quatre jeunes médecins se seraient ainsi succédé à Cabano depuis six ou sept ans. D'autre part le vieux médecin qui s'occupait traditionnellement de St-Elzéar, habitant à St-Louis du Ha! Ha! et maintenant âgé de 70 ans, vient d'annoncer qu'il prenait sa retraite. Une jeune femme se plaint que les autres médecins de Cabano, tous deux dans la cinquantaine, sont moins dynamiques que le jeune qui vient de quitter la petite ville. Les hôpitaux sont passablement éloignés puisque situés l'un, à Notre-Dame du Lac, tristement célèbre par son incendie de 1969, l'autre à St-Eleuthère dans le comté de Kamouraska, magnifiquement situé sur la rive du lac Pohénégamook. On n'offre pas de service de livraison Cabano-St-Elzéar pour les médicaments. D'ailleurs les restaurants non plus n'affichent pas de livrai-

son gratuite et cela est un indice du faible usage que font les cultivateurs de restaurants.

Le petit nombre d'habitants de St-Elzéar ne justifie évidemment pas un service d'autobus vers Cabano: les possibilités d'emploi sont d'ailleurs trop minces et la clientèle des magasins ne suffirait pas à rendre rentable une telle liaison. Il n'y a pas non plus de poste de taxi officiel: trois propriétaires de voiture constitue la flotte officieuse de transport individuel rémunéré. De toute façon, la voiture est essentielle dans un habitat aussi dispersé que celui-ci, dispersion encore accentuée par le départ progressif des habitants des rangs.

#### Monsieur A

Monsieur A a 62 ans; sa femme et lui habitent dans un rang, la maison où ils se sont installés à leur mariage, et où ils ont élevé leurs 16 enfants; 6 sont mariés, 10 sont encore à la maison, mais 2 d'entre eux sont "sur leur apport", c'est-à-dire qu'ils gagnent leur vie. Il s'agit d'un garçon travaillant en forêt et d'une jeune fille qui a travaillé dans une "maison privée", cette année à Cabano. La jeune fille a cependant quitté son emploi pour la saison des vacances et gagne un peu d'argent à son compte en vendant le fruit de ses cueillettes auxquelles elle invite ses jeunes frères et soeurs à participer: la vente des fraises, la semaine dernière, lui a rapporté \$33. Et cela est bien plus payant et agréable que de surveiller des enfants qui sont en vacances à Cabano. Cet automne, elle va s'inscrire à l'école du soir pour les chômeurs: elle a quitté l'école depuis 2 ans, le minimum requis, elle n'a pas d'emploi, elle pourra ainsi compléter ses 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années, et "gagner" une bonne trentaine de dollars par semaine.

Le père de famille est malade et bénéficie de l'assistance sociale. Une jambe cassée, il y a vingt ans, n'a jamais guéri complètement: il a pu travailler un peu dans le bois - c'est son métier - jusqu'à il y a une dizaine d'années, mais un diabète commençant a fait cesser tout espoir de guérison, et le rythme du travail forestier était déjà, il y a dix ans, trop rapide pour lui permettre de suivre. Il continuait cependant à régner sur sa ferme et à l'entretenir, aidé de ses enfants aujourd'hui mariés. Il avait, en 1962, 20 vaches et des économies. Quand son incapacité à travailler sur sa ferme s'est accentuée, il a réclamé de l'aide au ministère du bien-être social d'alors. "Dans ce temps-là, dit-il, il y avait beaucoup moins de monde sur le bien-être". Comme il avait une ferme et des vaches, il a dû vendre tout son troupeau. "J'ai tout mangé ce que j'avais mis de côté".

Il juge ses revenus actuels insuffisants: en effet, avec 8 enfants de 7 à 17 ans à nourrir, habiller et loger, il touche \$232 par mois. On lui accorderait \$50 de plus s'il n'avait sa propre maison. Ceci constitue un revenu annuel de \$2,784, pour entretenir 10 personnes. Comme il est évident qu'il ne peut "arriver" avec ce montant, il nous explique les détours qu'il prend pour hausser ses rentrées d'argent: il affirme arrondir ce montant de \$1,000 à \$1,200 par an, en vendant des patates, des légumes, des branches. Dans le cas qui nous occupe, il est vrai que les enfants sont de la richesse: c'est sa main d'oeuvre dans le jardinage et le ramassage. Ses dépenses alimentaires sont certes moins élevées ici que s'il habitait à la ville. Il nous dit que son boeuf lui revient à \$0.21 la livre, au lieu de \$0.59 ou \$1; il emmagasine une partie des légumes qu'il cultive, sous forme de conserves ou encore au frais dans sa cave. Il élève quelques poules pour les oeufs et la viande, des lapins également. Pour conserver toute cette nourriture qui lui coûte naturel-

lement moins cher à cause de la grosse quantité, ou de l'auto-production, il a dû faire des déboursés importants: il a acheté un congélateur; comme les normes de l'assistance n'estiment pas que cet appareil est essentiel, il a eu recours à la vente de "voyages de branches" qu'il a vendus à Cabano pour "partir" les feux des poêles à bois. Il a déduit de ses revenus le coût de l'essence pour le tracteur, de l'huile, même l'amortissement, et il lui a fallu se montrer très éloquent auprès de l'officier du ministère, dans un discours qui eût pu s'intituler "Défense et illustration du congélateur". A chaque nouveau besoin, lorsque le bureau de Cabano ne veut pas lui accorder de supplément, il recommence le ramassage des branches, vend celles-ci, achète le matériel dont il a besoin, conserve précieusement ses preuves d'achat ("faut pas perdre une facture, par exemple") et semble convaincre la plupart du temps la demoiselle du "bien-être" que la dépense était justifiée sinon urgente. Sa maison est propre, les meubles sont adéquats sans être luxueux. L'installation domestique comporte des appareils souvent achetés usagés. "Il va falloir réparer la sècheuse et racheter une lessiveuse: elle (sa femme) en a deux: une qui tord mais ne lave plus, et l'autre qui lave mais ne tord plus, et les deux coulent"! Le reproche qu'il fait souvent à l'organisation de l'assistance, c'est de ne pas prévoir que l'équipement d'une maison s'use. Sa femme renchérit en disant que son linge de maison "s'en va" qu'il lui faudrait des couvertures, draps, nappes, et le reste, mais que leurs moyens ne le leur permettent pas. Ce qui semble les avoir le plus déçus tous deux, ce sont les remarques que lui a faites un inspecteur du ministère des Affaires sociales, récemment, alors que Monsieur A lui faisait remarquer qu'il avait vendu des branches afin de se procurer les \$200 nécessaires à la réparation de la toiture de la maison, qui coulait. Le fonctionnaire lui aurait dit: "Mais pourquoi avez-vous réparé ça?" Il avait certainement en tête l'idée qu'on va déménager Monsieur A au village

prochainement et que ça ne vaut plus la peine de mettre de l'argent sur une construction qu'on va démolir dans peu de temps! Mais Monsieur A lui a répondu qu'il n'aimait pas que ses enfants se couchent avec une chaudière dans leur lit lorsqu'il pleut!<sup>5</sup> Et tout le village est au courant de cette affaire puisque dans des entrevues subséquentes, nous avons reconnu "l'affaire de la couverture" citée en exemple de l'illogisme gouvernemental.

Mais Monsieur A nous a également indiqué comment il a réussi à obtenir du bureau qui règle ses dépenses l'autorisation d'avoir une automobile, ce qui en principe lui est défendu. Cependant, comme il est souvent malade et a des visites régulières à effectuer chez le médecin, il a accumulé ses factures de taxi jusqu'à prouver que faire rouler une auto coûterait moins cher d'assistance! Il achète toujours une voiture usagée pour \$100 à \$350, la répare lui-même ou fait appel aux connaissances du fils mécanicien d'un habitant de l'autre rang. Son auto lui permet également d'aller acheter là où c'est le moins cher, quand il y a des ventes.

Un aspect qui nous a particulièrement frappée est l'état de santé qui semble déficient chez plusieurs de ses enfants. Son fils de 17 ans a eu un goître et dut être soigné à Québec où il a passé une partie de l'année en pension. Le bureau de l'assistance donnait à ce dernier \$75 par mois, cependant qu'il diminuait de \$24 par mois le montant accordé à la famille à St-Elzéar. La petite dernière, 8 ans, est sourde et passe l'année scolaire, sauf les vacances de Noël, à Québec dans une institution d'enseignement spécialisée à cet effet. Pour payer ces frais, qui sont élevés, on confisque les allocations familiales de tous les enfants; la dentition des enfants laisse souvent à dési-

---

5 Remarquons que si l'opération de relocalisation prend ici autant de temps qu'elle en a pris dans Matane et Gaspé, Monsieur A a été bien inspiré de faire ces travaux!

rer et le père affirme avoir déjà souffert du scorbut. Le taux des maladies dans une même famille prend ainsi pas mal d'importance.

Rappelant la question controversée de l'éventuel déménagement, Monsieur A nous assure que s'il parvient à "arracher sa vie" comme on dit ici, c'est qu'il a du coeur au ventre et que, quant à déménager, il n'irait certes pas au village. Mais que s'il ne veut pas déménager, à Rivière-du-Loup par exemple, c'est qu'il ne veut pas laisser pâtir ses enfants; ici, il peut toujours avoir de quoi obtenir un peu plus d'argent avec quelque commerce, chose qui lui serait impossible ailleurs. Il ajoute "ici, au moins, on est libre!"

Nous avons cité ce témoignage avec tous ces détails à cause de l'intérêt que comporte un cas d'assistance sociale où il est manifeste que le déplacement changerait beaucoup de choses dans la vie de la famille, son mode de vie comme son niveau d'existence. Dans son cas, la lutte revenus-dépenses joue en faveur du statu quo; même si lui et sa famille ne vivent pas dans le luxe, ils peuvent certes se procurer du "superflu" que le montant de l'assistance à Rivière-du-Loup ou à Montréal ne leur permettrait pas. Et les contacts avec les officiers du ministère sont sûrement plus chaleureux ici qu'ils ne le seraient dans une grande ville.

Monsieur B

Nous avons déjà parlé de Monsieur B: il élève des moutons et s'indigne du faible revenu dévolu au cultivateur. Lui et sa femme ont élevé 12 enfants: il leur en reste quatre, étudiants au secondaire à Cabano. Deux de ses jeunes fils aimeraient reprendre la terre: il n'est pas sûr de le leur conseiller! La conversation que nous avons eue avec lui, deux ans de suite, nous a permis de saisir le ton majeur de ses préoccupations. Il reproche aux mécanismes économiques de faire passer les cultivateurs pour des "quêteux". Il sait que

l'ouvrier rouspète contre ce qu'il nomme les octrois exagérés que demandent constamment les agriculteurs. Or monsieur B estime qu'on devrait plutôt hausser le salaire de l'ouvrier pour lui permettre d'acheter la livre de beurre à \$1 si le cultivateur, à cause des frais encourus, ne peut produire celle-ci à moins cher. Il trouve que les "petits" n'ont pas d'audience auprès du gouvernement, ni de pouvoir à mener leur vie comme ils l'entendent. Il répète plusieurs fois qu'il n'est pas né celui qui le fera bouger d'ici. Il nous explique qu'il a fait un voyage à Québec, en sa qualité de secrétaire de la municipalité, pour rencontrer le ministre des Affaires municipales. Il a pris une "discute" avec le ministre au sujet de la fermeture: "Celui qui a ouvert ces villages-là a fait une erreur, celui qui va les fermer en fera une pire" a-t-il dit. Et sa femme qui l'écoute semble gênée de ses propos osés devant un Monsieur de Québec. Elle semble plus résignée que lui à s'en aller quoiqu'elle ne le fera sûrement pas de gaieté de coeur. Mais les sujets de réflexion qui animent le plus monsieur B sont l'assistance sociale et le regroupement municipal.

Il estime en effet que le gouvernement contribue à créer des chômeurs et des assistés. Il impute une partie de la responsabilité aux programmes de travaux d'hiver, dont les premiers remontent à 1962 ou 1963. Il dit que voyant qu'on les payait pour faire des choses inutiles, les gens ont compris qu'ils pourraient ne rien faire et être payés quand même: le gouvernement gâte les paresseux selon lui. Mais il croit également que lorsque certaines personnes malades ont besoin d'assistance, on devrait leur laisser la chance de montrer qu'ils ont du coeur au ventre et les laisser arrondir leurs revenus avec les animaux de ferme par exemple.

Il semble particulièrement outragé de la facilité avec laquelle on accorde les montants d'argent à des forestiers qui ont touché des gages importants pendant 10 mois et qui, ayant tout dépensé à la taverne, vont quêter la

subsistance de leur famille à l'aide sociale: "La fierté de vivre par soi-même aujourd'hui, ça n'existe plus", dit-il. Il nous assure que ses fils à lui travaillent dans le bois, qu'ils ont des "ski-doo", des motos, des autos, et qu'ils peuvent vivre 3 mois de l'année à ne rien faire, sans aller quêter "en nulle part"!

Il parle ensuite des assistés "chroniques", à qui l'on accorde mensuellement le montant nécessaire au paiement des taxes municipales, et qui, encore une fois enrichissent les hôteliers de l'argent qui devrait aller à la municipalité.

Depuis son accession au poste de secrétaire, la municipalité a éteint les dettes qu'elle avait et commence à accumuler des surplus annuels: son intention est ainsi d'avoir l'argent requis pour l'achat de la machinerie d'hiver qui sera finie dans quelques années.

Le regroupement des municipalités serait fait, selon lui, plus pour aider les grosses que les petites. Si ça marche, St-Elzéar serait rattaché à Cabano, on paierait plus de taxes dans la paroisse alors que les services ne seraient pas plus nombreux ici. "Prenons les loisirs: si on fait partie de Cabano, j'aurai accès gratuitement aux loisirs de Cabano. Actuellement je n'y vais pas parce que c'est trop loin; je n'irais pas plus, une fois citoyen de Cabano: la distance resterait la même, et moi je resterais ici. Je calcule qu'on pourrait avoir plus de services, mais ce serait du luxe. Et surtout les taxes vont monter, pour donner du luxe aux gens de Cabano"!

Le transport des écoliers, maintenant. C'est lui qui nous a donné là-dessus le point de vue le plus original. "D'accord, dit-il, ils ne marchent pas. Mais ils apportent leur lunch. Des fois le dimanche, j'en dis à ma vieille qu'on pourrait aller en pique-nique et les enfants crient "Ah non, pas encore

des sandwiches!" C'est triste à dire, mais ces enfants-là vont haïr le pique-nique!"

Pour lui les voyages sont rares et consistent comme chez beaucoup de fermiers des plateaux à aller voir la parenté et les anciens voisins établis à la ville. "Ils font l'air qu'ils n'ont pas de trouble, mais ils en ont sûrement autant que nous autres. D'abord en ville on n'a pas de place pour grouiller, on sort de la maison, puis on tombe tout de suite sur le ciment. On ne voit pas de terre en nulle part. Moi je suis fait pour vivre à la campagne. On méprise pas les gens des villes, eux autres ne voudraient probablement pas rester ici. Mais je ne changerais pas de place avec eux; moi, madame, du bord de la côte, au bout de mon champ, je vois quatre clochers. Je n'aurais pas ça en ville."

Monsieur B reste dans son rang et ne voudrait pas être obligé de déménager, à la fois par attachement, mais également par une sorte d'entêtement à refuser de se laisser "dire sa vie" par quelqu'un d'autre... et surtout par le gouvernement. Il est farouchement opposé à la fermeture et fera sûrement partie du comité de la paroisse sur ce déménagement prévu.

Monsieur B fait partie du groupe de personnes qui ne partiront que forcées à le faire, des personnes qui, où qu'elles soient trouveraient probablement moyen de subvenir à leurs besoins en attendant la pension.

Il nous a d'ailleurs confié à ce sujet, que la quarantaine de vieux qui vivent dans la paroisse trouvent que c'est le plus beau temps de leur vie, eux qui ont connu l'autre crise!

Monsieur C

Monsieur C habite, dans un rang, une maison recouverte en tôle d'aluminium, bien entretenue et confortable à l'intérieur; il y vit avec ses deux filles et ses trois fils. Sa femme est morte en 1962, et il est resté seul pour élever ses cinq enfants.

Pour lui, après le grand dérangement de l'église, spécifique à St-Elzéar, ce sont les premiers moments où l'on a commencé à parler de l'Expo à Montréal qui ont entraîné une forte proportion de la population des plateaux hors de leurs paroisses. Il estime qu'à un moment où il y avait du travail à Montréal, les gens, qui n'avaient pas beaucoup d'argent et avaient envie d'autre chose qu'une vie toujours dure, se sont exilés à la perspective de gagner plus. Et de nous rappeler qu'il y a déjà eu 35 familles dans ce rang, qu'il n'en reste plus que 7, un autre cultivateur étant parti à la fin de juin, pour s'installer à Québec. Il n'avait que des filles et elles n'allaient pas s'installer sur sa terre; il avait plus de 60 ans et la subvention d'aide à la relocalisation lui permettrait de vivre jusqu'à ce que lui et sa femme touchent leur pension dans un an ou deux. Comme on encourage le départ de ces rangs, le gouvernement lui rachète sa terre en quelque sorte. Par un curieux retour des choses, des lots donnés par le gouvernement il y a 40 ans, avec une prime à l'arpent défriché et à la construction, sont aujourd'hui repris par celui-ci contre un montant incitant le cultivateur à s'en aller et à tout détruire ce qu'il avait érigé, puisque le colon ne reçoit le dernier 10% de la somme accordée que lorsque toute trace de bâtiment est disparue. Une façon comme une autre d'effacer les erreurs antérieures!

Monsieur C a scrupuleusement répondu à nos questions, mais avec lui nous avons surtout discuté de questions économiques et politiques, contraire-

ment à Monsieur A, qui nous avait entraînée dans des sujets de subsistance immédiate. En effet Monsieur C estime qu'il arrive à joindre les deux bouts sans trop de mal, mais en "grapillant" à droite et à gauche; il est distributeur de la poste rurale et conducteur d'autobus scolaire pendant l'année. Il a occupé longtemps le poste de secrétaire de la commission scolaire, et c'est à ses bons soins que nous devons les chiffres rapportés plus haut.

A la question de savoir s'il y a solution de rechange quand le chômage survient, il nous répond qu'il y aurait peut-être la mine. Ayant demandé plus d'information, il ajoute qu'il y aurait dans les rangs 6 et 7 une mine d'il ne sait trop quel minéral précieux, l'une des plus riches au Canada, dont on parle depuis plusieurs années, mais dont les travaux n'ont jamais commencé. Cependant, des ingénieurs auraient passé 2 ou 3 mois dans le bois l'automne dernier, auraient "piqueté" partout, puis le silence s'est rétabli sur cette question de la mine. Il a des doutes quant aux bonnes intentions du gouvernement qui parle depuis juin de les chasser des rangs et se demande si les opérations de relocalisation n'auraient pas quelque rapport avec un terrain qu'on voudrait bien libre d'occupants propriétaires. Pour sa part, il ne voudrait pas déménager parce que dit-il, on ne lui donnerait jamais assez d'argent pour reconstruire ailleurs une maison sur laquelle il a mis beaucoup de temps et un montant élevé, mais que l'évaluation même scientifique n'estimerait pas à sa véritable valeur. Quant à la transporter il n'en est pas question: avec les côtes des Appalaches, même une distance de deux rangs serait fatale à la charpente.

Quand nous parlons des services hors-municipalité et de leur utilisation par les gens de St-Elzéar, il fait ressortir qu'en ce qui a trait aux services agricoles, ceux-ci semblent s'être donné pour tâche de décourager les cultivateurs d'ici, et de les inciter à aller s'installer aux bords du fleuve.

Il nous cite l'exemple de Monsieur C.B. à qui l'on offre \$7,000 pour sa terre de 350 acres, soit trois lots et demi et à qui l'on suggère l'achat d'une exploitation plus petite à l'Isle-Verte pour la somme rondelette de \$45,000. Le cultivateur qui part y perd certainement au change, du moins à brève échéance.

Sur des questions de travail et d'emploi, il reprend une litanie entendue partout: "Mais il n'y en a pas de travail!" Son fils aîné, costaud pourtant, n'a pas réussi à trouver d'emploi dans le bois cette année: en effet on a réduit les "passes" accordées aux contracteurs qui engageaient traditionnellement de la main d'oeuvre québécoise. N'ayant pas de longues années d'expérience derrière lui, il n'a pas été engagé. Son autre fils, détenteur de sa carte de compétence comme mécanicien, travaille à St-Honoré, sur la 2, depuis 7 à 8 semaines. Il y pensionne du lundi au vendredi, et ses revenus nets ne sont pas très élevés au dire de son père. Nous lui avons demandé pourquoi les québécois trouvant de l'emploi "aux Etats" comme bûcherons n'allaient pas s'installer là-bas. Il nous a répondu à l'instar du secrétaire municipal de St-Venant, qu'il leur fallait d'abord obtenir un visa, plus difficile à avoir ces années-ci, mais surtout que, citoyens canadiens, ils bénéficiaient d'avantages sociaux monétaires, comme les allocations familiales, que les Etats-Unis n'accordent pas. Là-dessus, il commente les troubles qui sévissent chez nos voisins du sud et s'attaque au mythe de la richesse américaine: "on dit que c'est un continent riche l'Amérique, mais il y a des pauvres quand même, et les pauvres, on ne les voit pas; moi, ils ne me voient pas aux Etats-Unis, je n'ai pas les moyens d'y aller!"

La restructuration scolaire et le regroupement des municipalités l'ont mis en verve: il était déjà secrétaire à la fermeture des écoles de rang.<sup>6</sup> Un vif mouvement de protestation s'était élevé un peu partout dans la paroisse quand la commission scolaire avait pris la décision de les fermer; une mère de famille avait même écrit au ministre de l'Education pour lui demander si les commissions scolaires étaient obligées de se conformer à une ordonnance quelconque du ministère. Le titulaire lui ayant répondu que cette réforme n'avait aucun caractère obligatoire, la mère s'en prit au secrétaire qui lui répondit ce qui a dû se dire beaucoup dans le Québec à ce moment-là, soit que la seule coercition qu'exerçait le ministère dans cette affaire, consistait dans l'appli-

---

6 Rappelons que dans l'ancien système scolaire québécois, l'autorité suprême était exercée par le département de l'Instruction publique, le défunt D.I.P. Celui-ci avait la responsabilité des programmes, mais les traitements des professeurs, leur répartition au nombre d'élèves, le matériel didactique, tout cela était laissé à l'entière discrétion des commissions scolaires, libres de taxer au taux choisi par elles, et à leur entente avec le syndicat local, quand il existait. La géographie scolaire du Québec rural était alors très particulière, adaptée au rang, en fonction duquel elle avait été conçue. Il y avait une école dans chaque haut et bas de rang d'une certaine importance, une école au village. Dans les écoles de rang, il y avait une seule classe, et l'institutrice donnait "les 7 divisions". Tous les enfants d'un rang qui étaient d'âge scolaire étaient donc dans la même classe et pendant que la maîtresse donnait une explication par exemple pour la deuxième année, les autres enfants avaient du travail personnel à faire. Cette école ne dispensait pas d'enseignement au-delà de la 7<sup>e</sup> année. On y obtenait un certificat d'études primaires élémentaires. Les sujets brillants qui désiraient poursuivre leurs études secondaires devaient aller au village jusqu'en 9<sup>e</sup> année afin de recevoir un certificat d'études primaires complémentaires. Ils s'y rendaient à bicyclette tant qu'il n'y avait pas de neige et l'hiver, devaient pensionner chez des grands-parents, ou des oncles habitant le village, mais devaient nécessairement être en pension toute la semaine. Cela explique que 10 à 15% seulement des enfants des rangs étaient encore à l'école passé la septième année. Quant au cours secondaire, il fallait aller "en dehors" pour terminer ses 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, au terme desquelles on décernait un certificat d'études primaires supérieures. A la création du ministère de l'Education, les premiers règlements que celui-ci mit en vigueur, concernèrent les normes du personnel enseignant. C'est là que certaines commissions scolaires durent construire l'école centrale et organiser un transport d'écoliers, car le nombre des enfants ne justifiait pas les 8 ou 10 institutrices disséminées sur tout le territoire paroissial.

cation stricte d'une norme professeur/élèves fixée en ce temps-là à 1:27. Or pour en forcer le respect, le gouvernement acceptait de payer 80% des dépenses encourues par les élèves, contre 20% à la charge de la commission scolaire. Tout enseignant excédant les normes gouvernementales entraînait une très forte hausse fiscale pour les propriétaires ruraux à qui, on s'en souviendra, les partis politiques ont réussi à donner une peur panique des impôts.

La conversion s'est donc effectuée vers l'école centrale qui ne lui a pas causé de problème: il était satisfait de l'enseignement donné et de la surveillance qu'on y exerçait. Avec l'opération 55 et la régionalisation des écoles secondaires, ses enfants ont dû fréquenter l'école de Cabano à partir de la 8<sup>e</sup> année. Or cette institution semble porter la faute de bien des errements. Monsieur C craint par dessus tout la drogue. Sans pouvoir spécifier de quelle herbe ou de quel acide il s'agit, il nous affirme que son fils, aujourd'hui âgé de 17 ans est malade depuis 3 ans, après avoir absorbé de la drogue sans l'avoir su. Il nous a assuré que des élèves mal intentionnés mettent de la mari dans les sandwiches de leurs collègues. Tout ceci semble tenir de la fable, et pourtant, c'est bien sous cette forme que les choses nous furent racontées. C'est à cause des faits énoncés plus haut que Monsieur C a interdit à sa fille de 15 ans de fréquenter l'école l'an dernier; il a persuadé sa fille de 13 ans de faire tout en son pouvoir pour être recalée aux examens de fin d'année. Malheureusement pour lui, même si sa fille a suivi ses directives et a mal répondu à tous ses examens, l'école a trouvé à la reclasser dans une section moins forte, puisque le ministère a sûrement normalisé les notes. Mais il est catégorique: "Elle n'ira pas en classe en septembre."

D'autre part, le regroupement municipal dont il est question ces temps-ci lui fait dire qu'il sait que le ministère arrivera à son but, quelle que soit l'opinion des populations mises en cause par le chambardement administratif.

Mais nous laisserons à monsieur E le soin de nous donner son opinion de secrétaire municipal actuel sur ces modifications prévues.

Nous avons cité Monsieur C parce que sa crainte à l'endroit de l'école secondaire polyvalente nous est apparue partagée par un bon nombre des parents que nous avons rencontrés, et pas seulement dans ce village. D'ailleurs ce n'est un secret pour personne que ces maisons d'enseignement sont devenues l'un des milieux de travail les plus durs qui soient actuellement au Québec.

Madame E

Elle et son mari habitent le rang du village: ils ont racheté du gouvernement et pour \$1,200 une maison, confisquée pour dettes, où vivait une famille de 10 enfants, dont la maîtresse de maison nous dit qu'ils étaient des "sauvages" en nous indiquant l'état pitoyable des cadres de porte. Au début de leur mariage, ils ont vécu un an à Rivière-Bleue, à quelque 12 milles de là, dans un logement de deux pièces qu'on leur louait pour \$45. Ils préfèrent de beaucoup habiter St-Elzéar, dont ils sont tous deux originaires et où leurs parents résident encore.

L'habitation ne possède pas un fini intérieur très luxueux, mais tous les appareils ménagers modernes font partie du mobilier: lessiveuse automatique, sècheuse sont du paysage tout comme l'appareil de télévision et le réfrigérateur. Cependant, comme il est actuellement question de fermeture, ils n'entreprendront pas les travaux de rénovation qu'ils avaient envisagés: après avoir remis en état leur maison, ils avaient projeté d'en changer la division

du rez-de-chaussée, la cuisine actuelle étant située au nord-est, alors qu'on apprécierait d'y voir entrer le soleil tout l'après-midi. Madame E nous cite l'exemple de son beau-père qui vient de réaménager une grande salle de bain, dépenses dont il se serait abstenu s'il avait su ce qu'il sait maintenant.

Le mari de Madame E travaille "su'l'Maine" à 135 milles de la maison; il part le lundi matin pour ne revenir que le vendredi après-midi. "Inutile de vous dire qu'on est fier quand le vendredi arrive" dit-elle. Il travaille sur un "timber-jack", sorte de tracteur très puissant, équipé de leviers et serres hydrauliques et pouvant tirer hors du bois une dizaine d'arbres afin de les amener au coupeur de l'équipe. La machine sur laquelle il travaille appartient au contracteur qui l'emploie.<sup>7</sup> Il est donc payé légèrement moins cher que ses deux co-équipiers - ses frères en l'occurrence - qui eux doivent posséder leur scie à chaîne et l'entretenir. Son salaire tourne autour du \$150 par semaine. Madame estime que le revenu est très acceptable. Il ne faut pas oublier que dans la majorité des cas, ces hommes sont sans travail de mars à juin. Son mari a cependant un aménagement de travail un peu différent: il travaille pour les chemins d'hiver: habitué à manipuler tracteurs et machines compliquées, il mène le souffleur de la municipalité. Est-ce un simple hasard que le secrétaire de la municipalité soit son père? Ainsi Madame E voit son mari à la maison plus longtemps que les autres épouses de forestiers. Néanmoins comme nous lui demandions s'ils n'avaient pas la tentation d'aller s'installer aux Etats-Unis, elle nous a répondu qu'être femme de forestier n'était pas plus agréable d'un côté que de l'autre de la frontière et qu'elle y serait seule toute la semaine de toute façon. Ici au moins, la présence de ses pa-

---

7 Ces appareils coûtent entre 15 et \$20,000. Nous verrons avec St-Ludger de Milot (p.253) comment fonctionnent les équipes forestières d'aujourd'hui et quels sont les dépenses et revenus nets des travailleurs forestiers.

rents et amis la divertit. Elle nous assure pourtant que si son mari pouvait trouver une position de mécanicien, métier dont il détient la carte de compétence, ils n'hésiteraient pas à s'en aller. Mais le fort taux de chômage actuel les force à remettre ces espoirs à plus tard, quand la situation de l'emploi sera régularisée. En attendant, ils resteront tant qu'ils pourront acheter facilement tout ce dont ils ont besoin, et tant que les services scolaires seront là pour leurs enfants.

Madame E est intéressée à faire instruire ses filles, et elle y pense déjà même si ces dernières sont très jeunes. Il faut mentionner qu'elle-même fut institutrice à l'école du village jusqu'à son mariage, et sa mère à elle enseigna dans les écoles de rang. Madame E a été témoin des premières classes faites à l'école centrale alors que l'on venait de fermer les écoles de rang. Elle se souvient que les enfants des rangs étaient un peu moins évolués, en tout cas plus gênés que ceux du village: ils étaient en effet habitués à connaître tous ceux que contenait leur école puisque c'étaient des confrères de classe. La situation s'est cependant rétablie bien vite et les différences ont disparu depuis.

Elle aurait bien aimé que sa fille aînée pût profiter de la maternelle dans un an ou deux, mais il en a été question dernièrement, et l'on a su que le minimum exigé s'élevait à 15 enfants par année pendant 5 ans, ce que St-Elzéar ne pourra assurer. D'autre part des rumeurs circulent à l'effet que l'on transporte à l'extérieur de la paroisse les écoliers de plus en plus jeunes. Cela est la principale critique que Madame E fait à l'égard du nouveau service d'enseignement. Cet aspect mis de côté, elle croit que cela est satisfaisant. Elle déplore quand même le fait que les parents ne semblent pas pousser leurs enfants à poursuivre leurs études et assure qu'il y a encore de fréquents manquements à la scolarité obligatoire.

Au sujet du regroupement municipal, elle craint la hausse de l'évaluation des maisons, même de celles situées à la campagne, le jour où elles seront sur le territoire d'une municipalité où les services du noyau central (ici Cabano) seront plus nombreux que ne le sont actuellement ceux de St-Elzéar, sans pourtant que ces services soient rendus ici. Mais, comme elle nous a dit: "Mon beau-père pourrait vous renseigner mieux que moi là-dessus".

Quant aux questions des vacances et déplacements, elle regrette qu'aux beaux temps de l'automne son mari soit absent: c'est à cette époque qu'elle aimerait "aller se promener" chez les frères et soeurs qui ont quitté la paroisse pour s'installer à la ville. Ils doivent remettre au printemps la semaine de vacances qu'ils prendraient alors. Ils laissent leurs enfants chez les beaux-parents et vont se changer les idées chez l'un et chez l'autre, sans qu'il leur en coûte de gros montants. Les hôtes montréalais du printemps deviennent les invités de l'été à St-Elzéar, alors que, prenant leurs vacances annuelles, ils reviennent visiter la parenté qui les accueille à son tour.

Dans le cas que nous venons de voir, ce sont d'une part les attaches familiales qui retiennent d'aller s'installer aux Etats-Unis et d'autre part la conjoncture de l'emploi qui ne fait que retarder le moment du départ, car il nous apparaît évident que monsieur et madame E ne toucheront pas leur pension de vieillesse à St-Elzéar de Témiscouata. Si cela se produit, ce sera qu'ils auront choisi de revenir finir leurs jours dans un endroit tranquille. Mais le village lui-même n'existera peut-être plus!

Madame F

Madame F, mère de 8 enfants en bas âge (l'aîné a 11 ans) croit que si les gens quittent la place, c'est qu'il n'y a pas assez d'argent, pas de travail, pas de vente de bois sur les terres. Elle nous répète plusieurs fois

que d'immenses espoirs ont été soulevés chez des gens de la région par la perspective de la construction d'un moulin à Cabano. Et elle qui ne semble pas priser la contestation, approuve pourtant la vague de violence qui a soufflé sur Cabano en 1970 au sujet de la D'Auteuil Lumber.

Mais outre les réponses aux questions relatives aux achats, services, déplacements, ses principaux commentaires, dits sur un ton passionné, concernent l'absence de cohésion et de solidarité des gens de la paroisse devant la nouvelle menace du gouvernement, le déménagement. Elle déplore le fait que, dit-elle, "les gens trouvent le temps d'aller voir des films cochons (sic) et ne viennent pas prêter main forte à ceux qui veulent sauver la paroisse de la fermeture". Un peu tout le monde est victime de ses flèches orales; les enfants du village parce qu'ils sont mal élevés et répondent à la maîtresse en classe, le bureau d'assistance sociale qui refuse d'aider Monsieur A à refaire sa toiture, le ministère de l'Agriculture qui encourage les gens d'ici à s'en aller, les surveillants qui ne surveillent pas assez les étudiants à l'école secondaire, et le reste.

Elle nous a semblé bouleversée par les menaces directes qui ébranlent l'assurance qu'elle avait autrefois de passer toute sa vie ici.

Dans son cas et celui de sa famille, l'agriculture joue comme frein au départ, car elle sait qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter ailleurs une ferme aussi grande, même avec ce qu'elle connaît des indemnités de fermeture et des subventions d'aide à la relocalisation.

## St-Zénon, comté de Berthier

La paroisse que nous étudions maintenant est située à une centaine de milles au nord de Montréal, sur la route 43; c'est la paroisse voisine de St-Michel-des-Saints, paradis bien connu des chasseurs et pêcheurs.

### Les conditions physiques.

Quand on quitte la plaine du St-Laurent pour monter vers St-Zénon, les altitudes du rebord du plateau atteignent les 6 - 700 pieds; jusqu'à Ste-Emélie de l'Energie, la route se maintient à des altitudes voisines de celles des premiers sommets laurentiens. Mais pour accéder à la paroisse qui nous intéresse, il faut suivre, sur une vingtaine de milles, le chemin des Sept-Chutes, tracé entre la montagne et la rivière Noire, et qui passe de 750 pieds, dans la plaine de Ste-Emélie à 1,500 pieds un mille en amont du lac St-Louis. Les altitudes redescendent ensuite à St-Michel-des-Saints: nous sommes passés du bassin hydrographique de l'Assomption à celui du St-Maurice.

St-Zénon a été fondé dans un pays "côtailleux" comme disent les habitants. L'église est située sur le bord d'un abrupt de 250 pieds, au chevet duquel s'étale un fond de vallée presque plat, contrastant curieusement avec les paysages accidentés que nous venons de traverser. Nous sommes assurément en présence d'une vallée d'origine glaciaire, qui se continue au delà de St-Michel vers le St-Maurice. Les rangs de la paroisse ne tiennent naturellement pas compte de la topographie, de sorte que l'on doit gravir des pentes menant rapidement de 1,200 à 1,850 pieds.

Le climat, de type continental humide, subit les extrêmes de température de la continentalité, et les précipitations abondantes des climats mari-

times. C'est le climat de Montréal, en plus froid et en plus arrosé. L'altitude accentue ici les chutes de neige, et des plaques de glace rappellent encore, à la mi-mai, les amoncellements spectaculaires de l'hiver. On ne peut ici faire les foins qu'à la mi-juillet, les bonnes années, et les récoltes d'avoine sont entièrement soumises aux risques des automnes hâtifs. Nous verrons plus loin ce qu'est devenue l'agriculture dans ces conditions. Pour l'instant, examinons le tableau démographique.

#### Conditions démographiques.

St-Zénon fut érigé en paroisse en 1870. Pourtant, on ne le trouve comme subdivision de recensement qu'en 1891. La paroisse, une seule municipalité compte alors 304 personnes. Elle atteindra son maximum en 1951, avec 1179 habitants. Dès 1961, le dépeuplement s'amorçait: il était faible alors puisque seulement 6 personnes manquaient pour atteindre le total précédent. Mais en 1966, 15.8% de la population de 1961 avaient quitté les lieux. Cependant, J. Raveneau<sup>8</sup> estime à 85 le nombre des habitants perdus par St-Zénon, à la suite de l'annexion par St-Damien de Brandon d'une partie de son territoire, en 1965. Ainsi, pour comparer plus justement les populations rurales de 1961 et 1966, il convient d'ajouter 85 personnes au chiffre de 66, ou d'en retirer autant à celui de 61; ces 85 personnes habitaient un territoire qui n'appartient plus à St-Zénon; le % d'émigration est donc légèrement inférieur à 15.8% et nous obtenons plutôt 9% de départs. St-Zénon entre donc dans la première classe des cas de dépeuplement distingués au chapitre II: le dépeuplement rural est inférieur à la moyenne du Québec, alors que le dépeuplement agricole

---

8 Raveneau, Jean. L'évolution de la population des municipalités du Québec, 1961-1966.

est de loin supérieur à celui-ci; la population agricole a en effet subi une diminution de 55%.

Au recensement de 1966, on comptait 988 personnes dans le territoire paroissial. Le curé, en septembre 1970 estime sa population à 900 âmes, un progrès dit-il sur l'année dernière, alors qu'il n'y avait que 864 personnes. Mais 900 personnes indiquent quand même une régression de 9% sur 1966. Depuis 1951, soit en 20 ans, 24% de la population est allés s'installer ailleurs.

Avec une telle émigration, quelle est la structure actuelle de la population? La comparaison des pyramides des âges et l'examen du nombre des enfants en classe peuvent nous fournir des indications précieuses là-dessus.

En 1961, le nombre des enfants dans la classe des 0-4 ans est à peine inférieur à celui des effectifs de la classe des 5-9 ans. Dans la classe des jeunes au-dessous de 20 ans, la baisse de la natalité et la régression très importante des 0-4 ans, constituent la principale caractéristique de la structure démographique de 1966. Les classes des jeunes adultes, les 20-35 ans étaient déjà entamées fortement en 1961 et cette tendance se poursuit en 1966; mais le déficit de la natalité par rapport à 61 est nettement marqué en 66.

Comme le curé en poste à St-Zénon en 1970 avait fait une licence en Sciences sociales dans les années '50, il s'était donné la peine de décomposer la population de sa paroisse pour l'année 69; sur un total de 860 personnes, il obtenait les classes suivantes:

TABLEAU XIII

Effectifs des groupes d'âges à St-Zénon en 1969

Groupe d'âge	Nombre de personnes	%
0 - 13	231	27

14 - 23	220	26.
24 - 33	98	11.
34 - 49	130	15.
50 - 64	113	13.
65 et plus	68	8.
Total	860	100.

Même si les classes sont inégales, il appert que la population adulte active est en minorité très nette sur les jeunes et les vieillards. La faible proportion des personnes entrant dans la classe des jeunes ménages (24 - 33 ans) est particulièrement révélatrice. Le nombre des naissances en 1970 s'est élevé à 7 seulement, ce qui nous donne un taux de natalité de 7.7 pour mille; cela est bien faible en comparaison des années antérieures. En effet, le livre du centenaire de St-Zénon nous offrait, d'après les registres paroissiaux, les taux de natalité suivants: en 1957, la paroisse compte 1110 personnes et 43 enfants sont baptisés cette année-là, donnant un taux de 39 pour mille; en 1967, il naît 8 enfants pour 804 personnes, soit un taux de natalité de 9.9 pour mille. La baisse de ce dernier, alliée à la diminution de la population font que le renouvellement des effectifs scolaires devient plus problématique d'année en année.

TABLEAU XIV

Répartition des enfants d'âge scolaire de la première à la septième année (année scolaire 1970-1971).

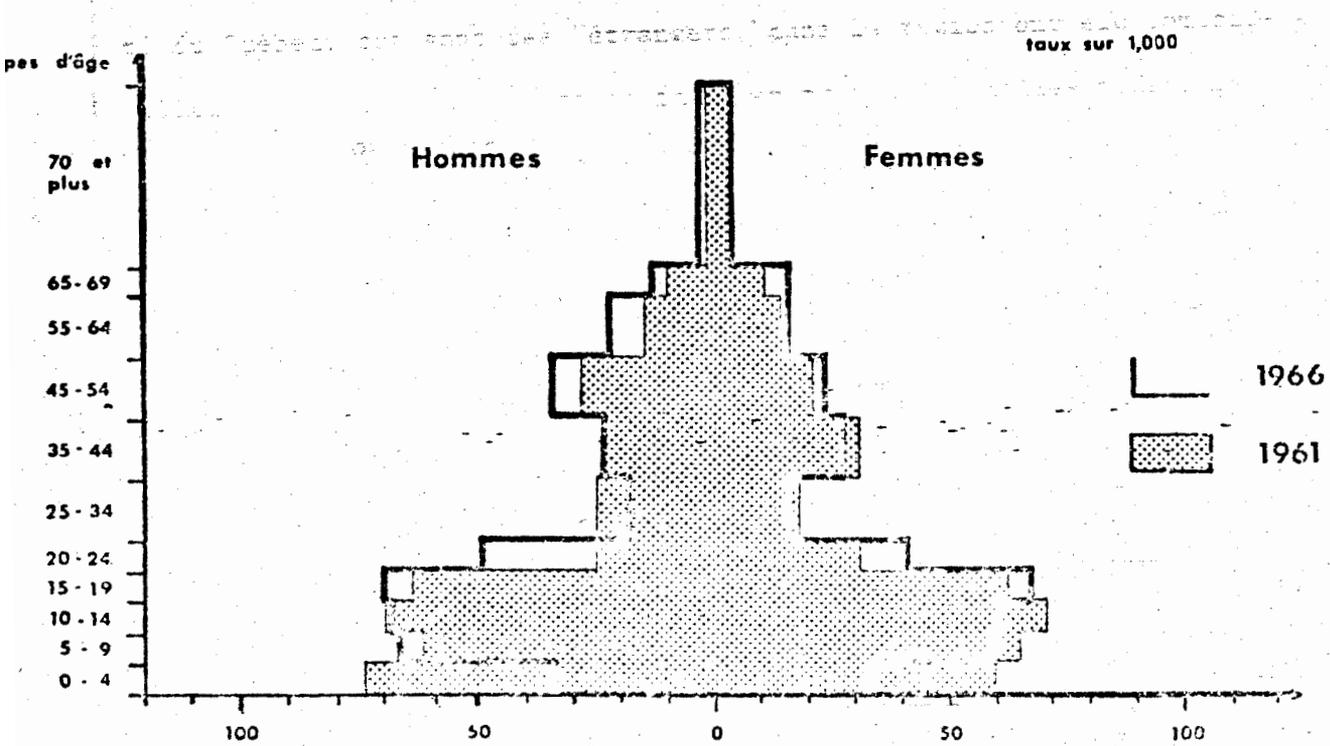
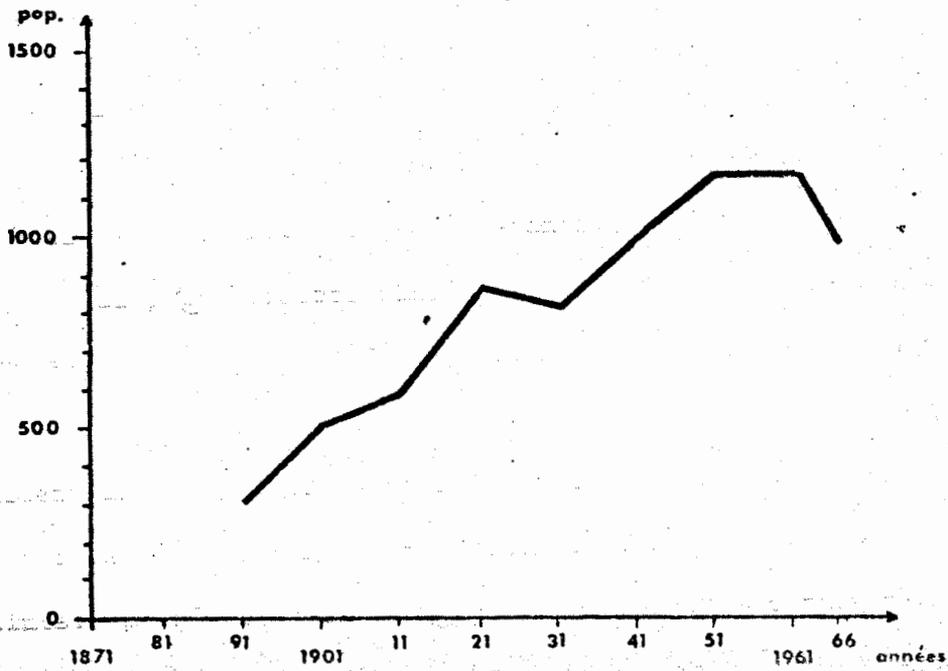
	Garçons	Filles	Total	Âges
Mat.	6	9	15	5 ans
1 <sup>ère</sup>	6	7	13	6

2 <sup>e</sup>	13	11	24	7
3 <sup>e</sup>	6	6	12	8
4 <sup>e</sup>	15	9	24	9
5 <sup>e</sup>	11	10	21	10
6 <sup>e</sup>	9	11	20	11
7 <sup>e</sup>	21	8	29	12
Total	87	71	158	-

En effet, d'après le tableau XIV, si l'on excepte la 2<sup>e</sup> année, dont les enfants sont probablement nés en 1963, c'est à partir des classes nées en 1962 que les écoliers baissent fortement comparativement aux années précédentes. Evidemment ce creux chez les écoliers peut être le résultat du départ de parents ayant entre 25 et 34 ans; il n'en reste pas moins que chez ceux qui sont encore ici en 1970, le taux des naissances n'est pas élevé et que ce comportement malthusien dépasse en cela les tendances générales du Québec pour lequel nous avons enregistré un taux de natalité de 19 pour mille en 1966. Si l'on prend le taux obtenu pour St-Zénon en 1967 (9.9 pour mille), on ne peut que constater que l'on est ici absolument déficitaire par rapport à l'ensemble québécois.

D'autre part, le nombre des mariages est élevé, si on compare les données de 1970 à celles de 1957 et de 1967. En effet, on a célébré 13 mariages à St-Zénon en 1970, alors que 900 personnes habitaient ici; or on enregistre 6 mariages pour 1110 personnes en 1957 et 10 mariages pour 804 personnes en 1967. Mais peu importe le nombre des nouveaux ménages, si des 13 de 1970, un seul s'est établi ici. Il s'agit la plupart du temps, nous dit monsieur le curé, de jeunes qui travaillent à l'extérieur depuis un bon moment, de jeunes filles qui reviennent célébrer leurs noces dans leur paroisse natale et épou-

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ST - ZÉNON



sent un gars "d'en bas", et de jeunes hommes de St-Zénon employés à la ville qui épousent "une fille de la paroisse". Le jeune couple qui s'est installé ici en 1970, l'a fait parce que le mari a un emploi à la "Consol" de St-Michel.

Le nombre des sépultures est faible, même si la proportion des vieillards atteint 8%: il y en a eu 2 en 1970, pour 900 personnes, contre 11 en 1967 alors qu'il restait 804 personnes.

Il peut paraître bizarre de choisir comme exemple de dépeuplement une paroisse où de 1967 à 1970 le total de la population a augmenté. Nous noterons d'abord que, par rapport au chiffre de 66, les 900 habitants de 1970 constituent une diminution certaine. D'autre part, il semble bien que St-Zénon soit devenu un endroit de résidence intéressant pour les gens de St-Michel-des-Saints. En effet, ceux qui travaillent dans le tertiaire à St-Michel viennent plutôt s'installer ici que là-bas. Pour des raisons de tranquillité, ou de paysage - celui de St-Zénon est fort beau - les employés des ministères, même s'ils ne sont pas très nombreux, habitent ici: les deux policiers de la Sûreté du Québec, qui sont des "étrangers" dans la région ont élu domicile au village, quelques chauffeurs de taxi, en poste à 10 milles plus loin, ont fait de même, à l'instar d'un garde-chasse et d'un pilote d'hydravion spécialisé dans les voyages de pêche. Nous verrons aussi que des rentiers, partis d'ici il y a longtemps sont revenus chercher le calme à proximité de ceux qui restent parmi les compagnons de leurs jeunes années. Le curé dénombre 76 rentiers: cela fait beaucoup de vieux pour jouer aux dames!

L'agriculture.

En décrivant la situation et le site de St-Zénon, nous avons donné les conditions dont ont dû s'accomoder les colons qui se sont établis ici. Dans

une économie de subsistance où les échanges de produits agricoles étaient faibles, la production était suffisante dès qu'elle réussissait à satisfaire les besoins de la paroisse et les surplus étaient achetés par les "jobbers"<sup>9</sup> dans les chantiers l'hiver.

Aujourd'hui, l'agriculture à St-Zénon ne compte plus que 3 habitants dont l'un n'y est même pas engagé à plein temps. Ce dernier, qui consacre sa terre à l'élevage des "animaux à boeuf" travaille aussi comme gardien occasionnel de club. Le second élève des moutons depuis que la laiterie ne vient plus chercher le produit au-delà de Ste-Emélie de l'Energie, 20 milles plus bas. En effet, les quinze vaches de St-Zénon ne valent pas ce déplacement. Le troisième vend son foin et son avoine mais on ne peut dire qu'il y ait là de quoi gagner sa vie; en somme, ces cultivateurs sont l'expression de la fin d'une survivance. Quelles restent les sources de revenus à St-Zénon? Nous allons le voir dès maintenant.

Travail, revenus; chômage, assistance.

A notre question sur les lieux de travail possibles pour les gens de la paroisse, la réponse est presque unanime: c'est toujours dans des activités de bois que sont engagés la majorité des travailleurs d'ici. La Consolidated Bathurst exploite les forêts au nord de St-Michel et la Northwood Lumber (Martel) transforme en bois d'oeuvre le merisier coupé par la Consol sur ses concessions. Le curé, à l'aide de ses enquêtes, nous fournit les chiffres suivants: 38 travailleurs reviennent chez eux le soir: ceux-là sont manoeuvres au moulin de Martel à St-Michel ou remplissent les tâches suivantes: chauff-

<sup>9</sup> Jobbers: entrepreneurs qui engageaient des bûcherons, afin de rencontrer les obligations de coupe de bois qu'ils avaient contractées avec le gouvernement.

feur de taxi, surveillant d'enfants à l'école, hôtelier, épicier, postier et marchand général, garde-chasse, camionneur. 79 autres travaillent à l'extérieur et ne reviennent chez eux que la fin de semaine; parmi ces derniers cependant, 8 travaillent en Ontario, avec un entrepreneur autrefois de St-Zénon, et ne reviennent qu'à tous les mois et demi; la majorité de ceux qui effectuent la visite hebdomadaire à leur famille sont employés sur les chantiers que la Consol exploite à une dizaine de milles au nord du dépôt Cyprès dans le parc du Mont-Tremblant, à proximité de la barrière de St-Guillaume.

L'activité forestière reste ainsi le principal secteur d'occupation pour les hommes de St-Zénon.

Existe-t-il des possibilités de travail pour les femmes? Huit d'entre elles travaillent dans l'enseignement. Pour sept classes, en excluant la maternelle, six institutrices se partagent la tâche. En raison du faible nombre d'élèves, on n'emploie que 2 femmes pour dispenser l'enseignement des trois premiers degrés de l'école primaire. La maternelle a été instituée grâce à une entente avec St-Michel-des-Saints, la paroisse voisine: en effet, ni l'une ni l'autre paroisse n'aurait pu se payer, seule, le luxe d'une éducatrice spécialisée, et ce toujours à cause du petit nombre d'enfants d'âge préscolaire. C'est ainsi que la jardinière d'enfants, née à St-Zénon, fait la classe maternelle l'avant-midi là-bas, l'après-midi ici, et vice-versa suivant les mois de l'année. Le nombre total des inscriptions, lui non plus, n'est pas suffisant: on ne peut obtenir du ministère le salaire d'une directrice à moins de compter 225 élèves. Avec ses 158 enfants de la maternelle à la 7<sup>e</sup> année, St-Zénon doit partager avec Ste-Émilie les services d'une directrice à plein temps. Autrement, l'un des six professeurs de l'école aurait dû ajouter à sa tâche les formalités administratives que requièrent les différents services du ministère de l'Éducation. 8 femmes de St-Zénon sont ainsi employées

dans l'enseignement.

Il y a ensuite un emploi de secrétaire à la caisse populaire de la place, et des possibilités, pour les épouses et les filles de commerçants, de participer au travail de l'entreprise familiale. Au-delà de ces emplois, il reste peu de choses. Une nouvelle forme d'activités s'est pourtant développée pendant la dernière décennie, activités liées au tourisme. Il existe en effet de nombreux clubs privés de pêche et de chasse sur le territoire municipal de St-Zénon, et cela se conçoit fort bien puisqu'on y compte 182 lacs, et pas des plus petits! L'existence de clubs et la construction de chalets sur ces terrains loués par le gouvernement a entraîné la possibilité de faire un peu d'argent pour les femmes de la paroisse: au printemps, avant l'ouverture de la pêche, on les engage en effet pour faire le ménage d'habitations qui n'ont pas été ouvertes de l'hiver. Les personnes membres de ces clubs menant souvent des invités, leurs services sont ensuite retenus très souvent au lendemain des fins de semaine de la belle saison. De plus, comme les maîtresses de maison vont à leur club de pêche pour s'y reposer, elles font souvent appel à des femmes du village comme cuisinières. Quelques-unes de ces femmes ont été cuisinières dans les chantiers, et leur longue expérience inspire confiance quand il s'agit de servir un bon repas à une quarantaine de personnes. Nous avons d'ailleurs rencontré une de ces anciennes "cookies" qui nous a fourni d'intéressants renseignements sur l'ancienne et la nouvelle vie dans les chantiers. On trouvera son témoignage à la suite de cette monographie. Pour le moment, nous nous contenterons de noter que les salaires offerts dans ces conditions tournent autour du \$10 à \$12 par jour, et que les journées y sont longues: une cuisinière dans un club peut être tenue d'y être pour le déjeuner à 7,00 du matin et de servir le souper après 10 heures le soir. Suivant la distance à parcourir, les femmes de ménage s'y rendent soit en auto

(elles reviennent alors chaque soir) soit en hydravion (elles y restent alors au moins deux jours). Voici donc une forme nouvelle d'activité: le tourisme. Mais au dire de bien des gens de St-Zénon outre le fait de donner quelque revenu aux femmes qui travaillent dans les clubs de pêche ou dans les hôtels au temps des moto-neige, le tourisme ne constitue pas une activité qui donne vraiment de l'emploi: il fait vivre les hôteliers, quelques petits restaurants où les membres de la famille suffisent habituellement à la tâche, il emploie des gardiens dans les clubs et il contribue à arrondir l'assiette fiscale de la municipalité: 500 des 800 propriétaires de St-Zénon ont ici des résidences secondaires. Beaucoup de ces résidences secondaires sont d'anciennes maisons de ferme qui ont été réaménagées en chalets d'été; depuis la vague moto-neigiste, on enregistre également une tendance nette au tourisme hivernal autant qu'estival. Mais un épiciers note avec amertume que les touristes achètent habituellement leur nourriture "avant de monter" ce qui ne prêche pas en faveur de la thèse de l'abondance des revenus provenant du tourisme. Mais il constitue l'un des volets des activités rémunératrices à St-Zénon. Nous allons maintenant parler des revenus du bois.

St-Zénon a déjà été un des villages très actifs dans le domaine de l'exploitation forestière au Québec: dotée d'un syndicat forestier coopératif, d'une douzaine de moulins, la paroisse était, l'hiver, le lieu de rencontre de près de 2,000 forestiers engagés par des contracteurs qui obtenaient leurs droits de coupe du gouvernement. - On a compté ici, dans les années '50, 23 "jobbers" qui venaient d'aussi loin que de Rivière-du-Loup. Lors de notre passage à St-Elzéar de Témiscouata, nous avons d'ailleurs rencontré un ancien forestier, aujourd'hui invalide, qui venait travailler tous les hivers sur les chantiers de la Mattawin. Les contrats tournaient habituellement au tour de 5 à 10,000 cordes de bois. Aujourd'hui, un employé de la Consol au nord de

St-Michel nous a affirmé qu'il reste, pour une production supérieure, à peine 280 personnes.

Nous avons recherché l'évolution de cette baisse dans l'emploi forestier. Il semble bien que celle-ci soit intimement reliée à la mécanisation des opérations forestières. Grâce à notre entrevue avec une jeune femme qui fut cuisinière de chantier, alors que son père était "jobber", nous avons pu retracer l'ancienne méthode de travail dans les chantiers: un homme abattait et ébranchait un arbre qu'il amenait, à l'aide de son cheval, à la "garde" au bord du chemin où son coéquipier le coupait en "4 pieds" et en "8 pieds", et le cordait. C'est ici que le bois était mesuré. Un camion, pouvant charger 5 cordes et demie transportait alors la cargaison jusqu'au cours d'eau sur lequel le bois était flotté au printemps et amené au moulin. On comptait de nombreux moulins dans tous ces villages principalement occupés à la coupe du bois. A St-Zénon, l'année 1956 en a vu jusqu'à 12. Dans un an, le fonctionnement d'un moulin arrivait à procurer du travail à près de 30 personnes. En effet, pour 10 bûcherons travaillant dans le bois, 15 à 20 personnes s'occupaient au village dans une seule scierie. Cette industrie entraînait à St-Zénon des activités connexes; entre autres choses, le camionnage que nécessitaient les scieries prenait énormément d'importance ici. Des vieux se rappellent avec nostalgie les matins d'été où, vers six heures, quarante camions chargés de planches et de madriers quittaient le village pour Montréal. Bien sûr, tout le monde ne travaillait pas toute l'année durant, mais cela faisait l'affaire des cultivateurs qui pouvaient faire leurs semences et leurs foins, puis leurs récoltes, avant de retourner bûcher jusqu'à Noël ou février. Les camionneurs eux trouvaient du travail presque toute l'année, avec le charroyage des planches l'été, le sablage des chemins de chantier l'hiver et le transport du bois dans la forêt.

Ce qui sépare l'ancien mode d'exploitation forestière du nouveau, c'est la différence de mécanisation. En effet, les opérations ont pris une cadence que seuls des jeunes peuvent supporter. Le rythme du travail s'est en effet accéléré expliquant le passage de 2,000 bûcherons dans le bois l'hiver en 54, à 280 hommes en tout, y compris les cuisiniers et mécaniciens, en 70. Les scies mécaniques ont été les premiers outils modernes à entrer dans le bois. Leur généralisation date des années '50. Il ne faut pas oublier qu'en 1950, les camps forestiers dans l'ensemble, n'avaient même pas l'électricité, et madame G. se rappelle que son père a eu un "Delco" en 1954 et que, ce générateur fonctionnant à l'essence, on fermait les lumières à 9 heures du soir afin d'économiser. Cela ne causait pas de préjudice à des hommes qui commençaient à travailler avec "la barre du jour" de toute façon. En 1960, on a commencé à bûcher l'été: c'était un essai qui s'est avéré rentable puisque depuis, au lieu de commencer la saison de travail en septembre pour la terminer en février, on la commence maintenant en juin pour la poursuivre jusqu'en février, pour les bûcherons, et en avril pour les tronçonneurs. Mécaniciens et cuisiniers ont maintenant de l'emploi à l'année. En 1962, la modernisation s'est fait sentir d'une façon brutale, alors que l'on introduisait dans la forêt les fameux "Timberjack". C'est dans les bois de la Mattawin que la Consol, qui exploite plusieurs concessions au Québec, essaya d'abord cette nouvelle machinerie avant de l'imposer dans ses autres chantiers. Cette machine est un puissant tracteur équipé de leviers hydrauliques et capable de tirer 10 arbres à la fois pour les amener au lieu de chargement des camions. Cette nouveauté améliorerait de beaucoup la productivité des ouvriers: en effet, un seul voyage suffisait maintenant là où un cheval devait en effectuer une dizaine. On coupait encore le bois à la scie mécanique jusqu'en 1966, année où apparurent les tronçonneuses: au lieu de laisser à couper, dans le bois, les

arbres en billots, on en est venu à transporter par camion (des "dix roues") les arbres entiers jusqu'au bord du lac, première étape du flottage: les tronçonneuses, à deux machines par lac, débitent les arbres en billots et les jettent directement à l'eau. La manutention est ainsi grandement réduite et le rythme du travail en est amélioré d'autant. L'envers de cette médaille est évidemment la réduction du personnel nécessaire.

Le chômage ainsi créé, depuis 1962, puis 1966, fait suite à une longue période de hausse du personnel requis, qui avait toujours laissé croire aux habitants de St-Zénon et de St-Michel que leur emploi dans le bois était assuré et ce pour longtemps. D'autre part, il semble que ce soit à partir de l'arrivée au pouvoir des libéraux en 1960 que les petits contracteurs ont commencé à perdre leurs contrats. Et pour les gens de St-Zénon, tous les malheurs économiques originent d'ici.

Que tirer de tout cela? Il y a certes un lien direct entre la disparition des petits contracteurs, l'intensification de l'utilisation des machines forestières, la baisse des emplois disponibles et l'émigration rurale. Une grosse compagnie qui exploite une richesse naturelle comme le bois, dans un secteur où la mécanisation n'est arrivée que tardivement, ne peut qu'utiliser celle-ci au maximum si elle veut rationaliser ses investissements. Les "jobbers" qui disposaient d'une main-d'oeuvre abondante se souciaient moins de la productivité que ne pouvaient le faire les compagnies dont le but premier est de faire de l'argent, et non de faire travailler des hommes. Non que les contracteurs ne cherchassent point à réaliser des profits. Mais leurs liens avec le milieu d'où provenait leur main-d'oeuvre pouvait leur faire retarder l'adoption de machines plus expéditives. Sans compter que leurs profits limitaient leurs possibilités de réinvestissement dans des machines coûteuses. Au fond, la concentration du capital n'a-t-elle pas joué dans le do-

maine de l'exploitation forestière comme elle l'a fait dans la lutte des petites épiceries québécoises contre les grosses chaînes d'alimentation? Ceci est une hypothèse qui éclairerait bien des choses: le gouvernement, plutôt que d'accorder une infinité de petits contrats à des milliers de particuliers y trouvait également son compte, en distribuant des concessions forestières à quelques gros contracteurs, libre à eux d'accorder des sous-contrats comme cela se fait encore entre les compagnies et les syndicats forestiers coopératifs. Nous serons appelée à revoir cette hypothèse, parmi d'autres dans le prochain chapitre, où nous discuterons des mérites respectifs des mécanismes soupçonnés d'agir dans les cas qui nous occupent. Pour le moment, nous allons revenir au cas de St-Zénon, paroisse qui, au dire des vieux comme des jeunes, n'a plus d'avenir.

On insiste beaucoup ici sur le fait que les moulins, qui avaient fait la prospérité de St-Zénon font maintenant sa perte. En plus de supprimer les petits contracteurs, la politique forestière du gouvernement est allée dans le sens de la concentration en ce qui concerne la transformation du bois d'oeuvre également. Un seul gros moulin, situé à St-Michel, rassemble en une seule entreprise tous les travailleurs des moulins de jadis. Seulement 12 personnes de la paroisse y travaillent. Si on compare cela à la dizaine de personnes qu'employait chacun des 10 ou 12 moulins de St-Zénon, dans les meilleures années, il est facile de comprendre que la conjoncture de l'emploi n'est pas très encourageante. En ajoutant à ceux-là les quelques quinze forestiers venant d'ici, qui rentrent travailler sur les concessions de la Consol chaque lundi matin, on aura saisi que cette paroisse n'a plus le caractère agro-forestier de jadis.

Cette année, les mises à pied dans le domaine des pâtes et papier et dans l'industrie du bois aggravent une situation déjà peu reluisante. Madame

G, dont le mari a une expérience de travail du bois de plus de 20 ans, syndiqué et l'un des plus anciens employés actuels de la Consol à St-Michel, craint quand même pour sa sécurité d'emploi. "Les choses sont allées tellement vite depuis dix ans, dit-elle, que rien ne nous étonnerait plus". Que font ceux qui ne travaillent plus à des activités forestières, et qui ne sont pas gardiens de club ou garde-chasse? Parmi la force ouvrière qui reste, une dizaine parvient à gagner leur vie en exécutant des travaux de construction et de rénovation pour les touristes. Mais ce genre de travail est aléatoire et dépend strictement des possibilités d'emprunt ou des sommes d'argent économisées par ces derniers. La conjoncture générale du chômage agit beaucoup sur ces sortes de contrats.

Les autres chefs de famille, ceux qui ne veulent pas aller travailler au-dehors et qui ne cultivent plus, ceux qui sont invalides, ou ne touchent plus d'assurance-chômage, tous ceux-là vivent de l'assistance sociale du Québec. Nous avons pu évaluer à 105 ménages le nombre de ceux où des pensions ou le salaire assurent la subsistance des dépendants. Et St-Zénon compte 181 familles. Le bien-être social y est élevé, ici comme ailleurs, en certaines parties de l'année plutôt qu'en d'autres. Mais nous n'avons pas entendu parler de familles qui vivaient uniquement là-dessus, sans en avoir un réel besoin, ou de forestiers qui dilapideraient entièrement leurs gains d'une année sans penser aux périodes d'inactivité de la fin de l'hiver; dans d'autres paroisses, c'était souvent là la principale doléance de ceux qui travaillaient à l'endroit des assistés sociaux.<sup>10</sup> Le curé nous a d'ailleurs décrit ses ouailles comme des personnes vaillantes et ayant le sens du travail. L'état actuel de l'emploi, en

---

10 voir à ce sujet la monographie sur St-Elzéar de Témiscouata.

Amérique du Nord et au Québec en particulier, n'est cependant pas de nature à permettre à la population de manifester sa vaillance!

#### Commerce et services

St-Zénon est situé sur une route très passante et de nombreux touristes envahissent la place, maintenant presque autant l'hiver que l'été. L'influence de l'urbanisation se fait beaucoup sentir ici et la présence de 5 stations de service dans le village pour 900 habitants, donne la mesure des allées et venues qui se font ici. Parmi les trois villages étudiés plus en détail, c'est le plus "urbanisé". On y trouve 4 restaurants où l'on sert des repas ou des casse-croûtes. 2 commerces y vivent de la construction des chalets pour touristes ou des aménagements nouveaux que ceux-ci entreprennent dans la maison de ferme qu'ils ont achetée: on remarque l'existence de 2 magasins de matériaux de construction, dont l'un se consacre plus spécialement à la vente de la peinture. La présence de deux hôtels souligne le caractère touristique de l'endroit. Cependant, un rentier nous a affirmé que ces deux commerces changeaient souvent de propriétaire, ce qui suffisait d'après lui à conclure que cette occupation n'est pas très lucrative ici. Nous avons compté, en plus de ceux qui sont mentionnés plus haut, un magasin de cadeaux faisant également office de magasin de "coupons", où les ménagères de St-Zénon peuvent acheter le tissu des vêtements qu'elles cousent elles-mêmes. 4 épiceries se disputent la clientèle de la population, n'obtenant qu'une faible partie des dépenses consacrées à l'alimentation par les touristes lors de leur séjour ici. On ne trouve pas de magasins de vêtements ici. Une maîtresse de maison nous a expliqué qu'en général on achetait ailleurs les vêtements qu'on ne fabriquait pas soi-même: en effet on trouve qu'il vaut la peine d'acheter à Joliette des vêtements d'enfants.

où l'on peut profiter de soldes qu'un petit commerçant d'ici ne pourrait supporter. La caisse populaire, fondée en 1944, est le seul organisme qui assure les services bancaires dans la paroisse.

Toutes les personnes consultées ont été unanimes à déplorer l'absence de services médicaux adéquats. Depuis que le médecin du village voisin s'est lancé dans la politique provinciale, autant dire qu'il n'y a plus de médecin à St-Michel. L'autre disciple d'Esculape réside à Ste-Emélie, et lorsque les cas sont graves, on préfère aller à Joliette, 50 milles plus bas, où il y a un hôpital. "On n'est pas gâté, là-dessus" dit-on ici. On a déjà fait une pétition auprès du ministère de la Santé, pour réclamer les services d'une infirmière. N'a-t-on trouvé personne ou n'a-t-on pas cherché, toujours est-il que le résultat est le même et que les habitants de la place attendent toujours l'arrivée d'une personne pouvant répondre aux urgences les plus courantes. Au rythme où la population diminue, cependant, il est peu probable qu'on donne jamais suite à cette demande. Or cette absence de services joue en faveur d'un plus grand nombre de départs. Nous allons maintenant voir 2 cas où l'on songe sérieusement à s'en aller.

Nous avons décidé de ne conserver dans la rédaction que deux témoignages individuels pour St-Zénon: des faits déjà donnés pour St-Elzéar de Témiscouata et qui n'auraient été que répétés ici, nous ont incitée à agir de même. Comme nous sommes à la recherche de faits d'évolution qui pourraient nous aider à saisir les mécanismes qui jouent dans le dépeuplement, il ne sert à rien d'évoquer une nouvelle fois les montants perçus par les assistés sociaux et leurs détours pour acquérir des sources supplémentaires de revenus, ou encore l'hésitation qui s'empare du cultivateur qui voudrait bien reprendre une nouvelle terre dans les bas, mais qui ne recevrait pas, en vendant celle qu'il possède ici, un montant suffisant pour amortir ses nouveaux investissements, et qui

sait fort bien qu'il lui reste à peine une douzaine d'années de travail vraiment productif, puisqu'il dépasse la cinquantaine.

Nous allons donc insister sur le cas d'un jeune ménage qui songe à partir, et sur celui d'un couple âgé dont la décision est presque prise.

Ainsi, nous prendrons le cas de Madame G. Elle et son mari ont quatre enfants, dont deux jumeaux nés il y a sept ans. L'aînée a 11 ans et l'on prévoit qu'elle se rendra à l'école à St-Michel, par autobus scolaire dès septembre 1972.

Le couple a bâti sa maison de ses propres mains, avec l'aide d'amis, les fins de semaine, et pendant les périodes de chômage du mari, forestier. Il y a maintenant 5 ans qu'ils y habitent. Madame G et son mari sont de vieux habitués du travail en forêt. Comme son père était contracteur, elle-même a commencé à faire la cuisine dans les chantiers à l'âge de 17 ans. Elle a continué à y travailler pour la Consol après la retraite de son père, même mariée et mère de deux enfants. Elle laissait ceux-ci en pension chez des parents au village pendant toute la saison où ses services étaient requis dans la forêt. Son mari était alors coupeur d'arbres; aujourd'hui, il actionne une tronçonneuse qui appartient à la compagnie.

Madame G s'ennuie du bois, mais il est évident qu'avec ses quatre enfants, il n'est plus question pour elle d'y retourner. Or elle aimerait bien travailler, pour se désennuyer autant que pour arrondir les sommes d'argent disponibles dans le ménage. Elle regrette énormément que St-Zénon n'offre pas aux femmes mariées d'autres possibilités de travail rémunérateur que les ménages ou la cuisine dans les clubs de pêche. Elle compare les \$10 par jour qu'elle y gagne aux \$33 que reçoit aujourd'hui un chef cuisinier employé de la Consol; nous rappelant qu'elle percevait \$7.50 par jour en 1955, elle ne peut que considérer comme une déchéance ces salaires, à peine plus élevés, qu'elle touche en

1971, alors que le coût de la vie est monté bien au delà de ces proportions. Mais ce qui la tracasse le plus, c'est que les revenus des clubs ne soient pas réguliers. Elle nous affirme qu'elle préférerait travailler régulièrement à \$40 par semaine à la manufacture de couture qu'on parle d'établir à St-Zénon depuis 8 ans, que de n'être jamais certaine de voir rentrer ses \$30, réalisés en 3 jours de travail. Madame G n'a pas une grosse instruction: elle n'a terminé que sa 6<sup>e</sup> année grâce aux cours de recyclage qui ont été donnés cet hiver à St-Zénon et auxquels 25 adultes assistaient. Ces personnes, qui désirent en arriver au diplôme d'études secondaires touchent \$25 par semaine pour suivre ces cours. Elles ont fait la requête pour qu'on continue à leur offrir la 7<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> année de Français et de Mathématiques à la session d'automne, et la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> dans les mêmes matières au printemps prochain. Quand Madame G aura complété ce recyclage, soit en 1974, elle compte bien que la famille quittera la paroisse. Elle et son mari y songent maintenant sérieusement, en dépit du fait qu'ils viennent juste de terminer leur maison. Voici les raisons qu'elle nous donne. En pesant le pour et le contre, le ménage convient que le mari pourrait, dans l'éventualité d'un déménagement, même à Joliette, continuer à travailler sur les concessions de la Consol. Cela ne ferait qu'ajouter une centaine de milles à son trajet hebdomadaire total et ne changerait rien à l'actuelle vie de famille, puisqu'il ne rentre jamais sur semaine. Le problème le plus épineux reste encore celui de la propriété: on pourrait louer la maison, à condition qu'il y ait de l'emploi à St-Michel. Si on ne trouvait preneur, on la fermerait une partie de l'hiver, mais on en disposerait toujours pour les vacances de Noël et de l'été.

Mais madame G voit surtout les avantages d'une telle décision: elle affirme qu'aujourd'hui, vivre à la campagne coûte aussi cher que de vivre à la ville, même en incluant le logement qui est très bas, et qu'on y dispose pourtant d'un moins grand nombre de services. A la ville, on peut bénéficier des soldes sur les vêtements, les appareils ménagers, la nourriture y est plus variée et les grandes chaînes alimentaires offrent des prix vraiment avantageux, en particulier sur les conserves. L'absence d'emploi convenable pour elle constitue le leit-motiv de notre conversation et, une fois sa onzième année terminée c'est-à-dire en 1973, elle compte trouver un emploi régulier dans un des deux hôpitaux de Joliette... aux cuisines naturellement.

Elle affirme que de nombreuses jeunes femmes de son âge aspirent, dans le village même, à travailler à l'extérieur, mais, dit-elle, toutes ne peuvent songer à déménager car certaines aiment ont des emplois qui nécessiteraient des déplacements quotidiens trop longs, et une pension complète à \$1.65 par jour, comme c'est le cas de Monsieur G ne se trouve qu'aux camps des compagnies forestières.

Un autre motif que le désir de travailler entraînera de toute façon le déménagement de la famille G: il s'agit de l'instruction des enfants. Au delà de la 11<sup>e</sup> année, les étudiants doivent quitter l'école de St-Michel pour poursuivre, à Joliette, leurs études en secondaire V, année exigée pour entrer au CEGEP. Or les pensions complètes pour une semaine varient, à Joliette, entre \$12 et \$20 pour 5 jours. Suivant ses propres termes, l'accessibilité générale des enfants à l'instruction est vraie pour les écoliers des villes, pas pour ceux des campagnes, puisque les allocations données par le gouvernement ne sont pas plus élevées pour ceux-ci que pour ceux-là. Quant à la question des bour-

ses, son impression est que leur distribution n'est pas très juste. Et monsieur et Madame G tiennent à l'instruction de leur fille comme de leurs garçons.

Pour toutes ces raisons, la perspective du déménagement se précise de plus en plus et la date fixée maintenant est l'année où Madame aura complété son recyclage.

"Pourtant, je hais la ville, j'aime le bois, je vais m'ennuyer de ma place, mais on va partir quand même, il n'y a plus d'avenir pour personne ici."

C'est dommage car elle est satisfaite des services qu'offre la commission scolaire regroupée de l'Erablière: son fils a pu bénéficier des services du psychologue, à l'école, ses enfants reçoivent maintenant des cours d'Education physique et de Français donnés par des spécialistes. Mais le phénomène agit comme si, en améliorant les services scolaires dans une petite paroisse, le ministère contribuait lui-même à donner le goût à ces habitants d'aller profiter à la ville de tout ce dont ils ne peuvent jouir et qu'ils entrevoient, lorsqu'on leur dit qu'on étend actuellement aux paroisses reculées des services qu'on offrait depuis longtemps dans les villes. Cette accessibilité accrue à des services scolaires améliorés joue-t-elle en sens inverse en accélérant le départ des gens progressistes? Cela reste à prouver, mais l'hypothèse est à retenir.

Quant à ses opinions sur la restructuration municipale, Madame G craint que St-Michel ne l'emporte et devienne le coeur de la nouvelle municipalité. Or la rivalité de clocher existe vraiment ici: St-Zénon l'emportait au temps où c'étaient de petits contracteurs qui exploitaient le bois. C'est ici que le nombre de contrats était le plus élevé et les gens de St-Michel étaient apparemment jaloux de ceux d'ici. Avec de nouveaux territoires municipaux, la situation risque de se renverser!

Monsieur et madame H

Madame H est née à St-Zénon en 1905. Devenue institutrice de rang, elle quitta la paroisse parce que son père, alors secrétaire de la commission scolaire confisquait ses gages! Elle alla travailler à Montréal où elle rencontra son mari. Dans la période de la crise, ne trouvant plus d'emploi en ville, monsieur H vint travailler à St-Zénon, dans les chantiers pendant 2 ans. Il y gagnait \$45 par mois d'ouvrage: cela signifie qu'au bout de 26 jours de travail (1 mois de chantier) il pouvait toucher son salaire. Il était évidemment logé - en cabane de bois rond - et nourri. Sa famille habita donc St-Zénon également pendant 2 ans. Puis n'aimant pas la vie des chantiers il rentra à Montréal avec sa famille, où il travailla comme journalier, habitant les quartiers St-Henri et Pointe-St-Charles.

Tombé malade il y a dix ans, incapable de subvenir à ses besoins après qu'il eût dépensé ses économies, son fils ayant acheté la maison natale de madame H, ils revinrent à St-Zénon, avec l'idée d'y finir leurs jours.

Aujourd'hui, c'est avec regret qu'ils envisagent de partir d'ici, au moment où leur fils songe à revendre la maison à une de ses tantes comme chalet d'été. Ils étaient venus habiter ici parce que les faibles rentrées accordées par l'aide sociale au mari, incapable de travailler, leur permettaient de moins bien vivre en ville qu'ici, même si le seul fait de s'installer ici baissait sensiblement le montant donné.

L'obligation de quitter les inquiète énormément: en effet, madame H qui vient d'atteindre 65 ans touche maintenant sa pension de vieillesse à \$135 par mois, mais on a illico supprimé l'aide qu'on apportait au mari et qui se chiffrait à \$131 par mois. Ils sont plus riches de \$4 par mois, mais le déménagement leur occasionnera des frais et il est difficile de trouver des logements décents à moins de \$60 ou \$80 par mois à Montréal.

Leur fils, qui semble avoir beaucoup d'influence sur leurs décisions, voudrait bien les voir s'installer à l'île-Perrot, où il a désormais établi ses quartiers d'été. Mais eux, habitués au grand espace, après avoir visité l'endroit proposé, semblent farouchement opposés à s'installer dans un endroit qui leur paraît exigu, tout entouré de chalets, sans air et sans espace. Mais après avoir passé deux heures avec eux, nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'ils finiront par s'y installer, une fois qu'ils auront repris contact avec la ville et qu'ils auront vu de près leurs autres perspectives de logement!

Nous avons causé avec eux afin de connaître leur vision de l'actuelle réalité de St-Zénon. Comme nous leur demandions ce qui avait causé les départs massifs que l'on connaît depuis une dizaine d'années ici, ils ont tous les deux beaucoup insisté sur le fait que la colonisation agricole ici avait été une erreur: "les fondateurs ont pensé que parce qu'il y avait de beaux arbres la terre serait fertile". Ils ont fait ressortir le fait que quelques parcelles pouvaient avoir des rendements agricoles fort honnêtes, mais que de toute façon les légumes et les céréales arrivaient à maturité de 15 jours à trois semaines plus tard que dans le bas.

Quant aux dates charnières à partir desquelles l'est amorcé le dépeuplement, monsieur H nous en avance quelques-unes:

En 1955, la coopérative forestière disparaissait parce que la Consolidated Paper avait refusé de renouveler les droits de coupe sur ses concessions, sous prétexte d'épuisement des forêts: 4 moulins à scie qui vivaient sur l'apport de la coopérative durent fermer leurs portes.

En 1961, les gens de St-Zénon tentèrent un nouvel effort coopératif: on allait couper du bois à destination des 6 moulins à papier de la Consol. Comme les territoires accordés étaient localisés dans les pentes, les charges

d'exploitation étaient plus lourdes pour la coopérative qui n'a pas survécu à cette nouvelle expérience.

Or en même temps, le fait que la coopérative se soit entièrement consacrée au bois de pulpe a contribué à sonner la mort des moulins à scie de la paroisse.

Mais le coup final, selon monsieur H, a été porté en 1963 et 1966, alors que se constituait à St-Michel la Northwood qui obtenait les contrats de transformation de tout le bois franc qui sortait des concessions de la Consol. Et notre interlocuteur d'ajouter que cette compagnie a réussi à prendre le marché en achetant les petits moulins de St-Zénon, mais dit-il, seulement les moulins de ceux qui avaient voté "sur le bon bord". C'est ainsi que les autres auraient dû fermer leur moulin, faute de contrats de bois pour les alimenter, sans espoir de pouvoir jamais les rouvrir, et sans avoir touché la "prime à l'abandon des affaires" que constitua l'achat des équipements des "amis du parti".

Est-ce à ces soupçons que fait allusion le livre du Centenaire de St-Zénon que nous a montré Monsieur H et où l'on trouve, à propos de la naissance de la Northwood Lumber la remarque suivante: "... qui réussit par des pressions là où elles peuvent s'exercer, à faire liquider les quelques moulins qui restaient en fonction dans la paroisse."<sup>11</sup>

Quoi qu'il en soit, les anciens propriétaires de moulins à St-Zénon, doivent jubiler intérieurement depuis que des rumeurs circulent à l'effet de la faillite de la Northwood. Des troubles ont éclaté à St-Michel en juin 1971, lorsque les camions de la Consolidated ont commencé à "sortir" le bois franc

---

<sup>11</sup> En collaboration. Industrie forestière in Livre du Centenaire de St-Zénon, 1970: pas de pagination.

non usiné, à destination des installations de la compagnie à Grand'Mère. Le chômage est élevé ici comme ailleurs et les soupçons de disparition du principal employeur de l'endroit ont échauffé les esprits. Mais cet épisode ne fait que confirmer, comme celui de Cabano en 1970, l'absence aiguë de possibilités d'emploi dans les anciens villages agro-forestiers.

Quant aux questions concernant l'avenir de St-Zénon, les H n'ont que des réponses pessimistes à fournir: ils soulignent le fait qu'aujourd'hui ça prend une "grosse instruction" pour les jeunes et qu'une fois qu'ils ont goûté aux loisirs et aux plaisirs "d'en bas", ils ne veulent plus remonter. "D'ailleurs, dit monsieur H, à part le logement tout est plus cher ici et on a moins de possibilités". Il est pour lui significatif qu'il ne reste plus dans les rangs du haut de la paroisse que 3 familles résidentes. "Le reste a tout été vendu aux touristes". Or ce monsieur est convaincu que les touristes ne laissent pas tant d'argent que cela, rejoignant par là les témoignages des autres personnes rencontrées. Et réfléchissant aux dernières mesures prises par le ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche, au sujet des "clubs déclubbés", il conteste l'argument courant qui veut que cela amènera plus d'argent à St-Zénon: "ceux qui viennent pêcher ne font que passer et ne laissent pas beaucoup d'argent et quand il n'y aura plus de clubs, on ne construira plus de chalets", le seul apport économique valable selon lui.

Comme on le voit, les perspectives d'avenir, même dans une paroisse où l'on pouvait s'attendre à trouver un renouveau dû à la reconversion d'activités, ne sont pas très encourageantes: les habitants eux-mêmes n'ont plus confiance en l'avenir de leur paroisse. Nous ne saurions le leur reprocher: il nous semble en effet que la difficile augmentation de population enregistrée en 1969, ne soit que temporaire.

Et seuls les assistés sociaux que nous avons rencontrés ici, placés dans une situation analogue à celle de monsieur D de St-Elzéar de Témiscouata, parlaient de rester. Leur position, de même que celle des rentiers et pensionnés est la seule qui joue en faveur du maintien du statu quo.

Nous analyserons plus en détail dans le chapitre IV les phénomènes et les conditions qui entraînent ou refrènent le mouvement de dépeuplement amorcé entre 1951 et 1961 et qui a connu une telle intensité dans les 5 ans qui ont séparé les recensements de 1961 et 1966.

## Buckland, comté de Bellechasse

La description qui va suivre s'attache à un village reculé du comté de Bellechasse et dont l'érection canonique remonte à 1882, cependant que la municipalité fut créée en 1883.

Le comté de Bellechasse est directement adossé à la frontière américaine, au delà de laquelle se déploient les vastes forêts du Maine. La route 25 le traverse perpendiculairement au fleuve, rejoignant la 24 qui, de St-Georges de Beauce à St-Pamphile de l'Islet remonte vers le nord-est en longeant la frontière, pour venir rejoindre le fleuve à St-Jean-Port-Joli. Les activités économiques de ce comté se résument à l'agriculture dans la plaine, qui après son étagement de terrasses, s'estompe pour faire place aux plateaux dès l'arrière de St-Gervais et de St-Raphaël; dans les plateaux, la petite industrie de plastique ou de fer forgé tient le haut du pavé, avec quelques moulins à bois qui fonctionnent surtout avec le bois des habitants, et ouverts quelques mois par an seulement. Il s'agit d'un comté calme, dont on n'entend pas souvent parler, où le tourisme est rare, négligeant en cela des paysages superbes, où les amateurs de montagnes russes seraient pourtant réjouis! Mais les touristes ne font que traverser Bellechasse sur son front fluvial, en route pour la Gaspésie, ignorants des beautés de l'intérieur.

Le comté totalise 24,045 habitants en 1966, ayant fourni un contingent de migrants de 2,009 personnes en 5 ans. N'oublions pas que le comté de Bellechasse n'est dépassé, dans l'intensité du dépeuplement que par les comtés de Compton, Gaspé-Ouest, Matane, Matapédia, Témiscouata et Wolfe.<sup>12</sup> Le dépeuplement rural est donc très intense ici. Comme ailleurs cependant, le haut du comté est plus atteint que le bas.

<sup>12</sup> Revoir à ce sujet le tableau VI

Située à 45 milles au sud-est de Québec, la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland constitue un cas intéressant de ces villages agricoles où s'est implantée la petite industrie. Le cadre naturel de Buckland est celui du sillon appalachien; le rang du village est installé à mi-pente, passant rapidement de 1,475 pieds à 1,200 quelques 2 milles plus loin. Le cadastre ayant été imposé sans trop tenir compte de la topographie, les rangs font parfois de véritables acrobaties grimpant comme le chemin perpendiculaire au village de 1,400 à 2,000 pieds en moins d'un mille; le plus incroyable est certainement qu'on ait suscité l'agriculture même dans des côtes aussi abruptes. La friche est à reprendre la place que l'agriculture avait volée à la forêt et l'on parle ici depuis quelques années de la création d'un parc provincial dans le massif du Sud, aussi appelé massif St-Magloire, création qui correspondrait sûrement plus aux aptitudes naturelles de ce coin du Québec. Des sommets culminent ici à 2,875 pieds là où la carte topographique indique encore des rangs.

Nous nous retrouvons encore une fois dans une région que le trop plein démographique québécois a tôt fait d'ouvrir à la colonisation: dès 1846 on enregistre les premières concessions et l'arpenteur gouvernemental note dès cette époque que le bon bois en a déjà été enlevé. Parmi les colons de Buckland, Blanchard<sup>13</sup> note que le noyau de la population était en partie originaire de l'île d'Orléans; les effectifs d'origine étaient complétés par des gens venant aussi de paroisses de la plaine comme St-Charles et St-Gervais.

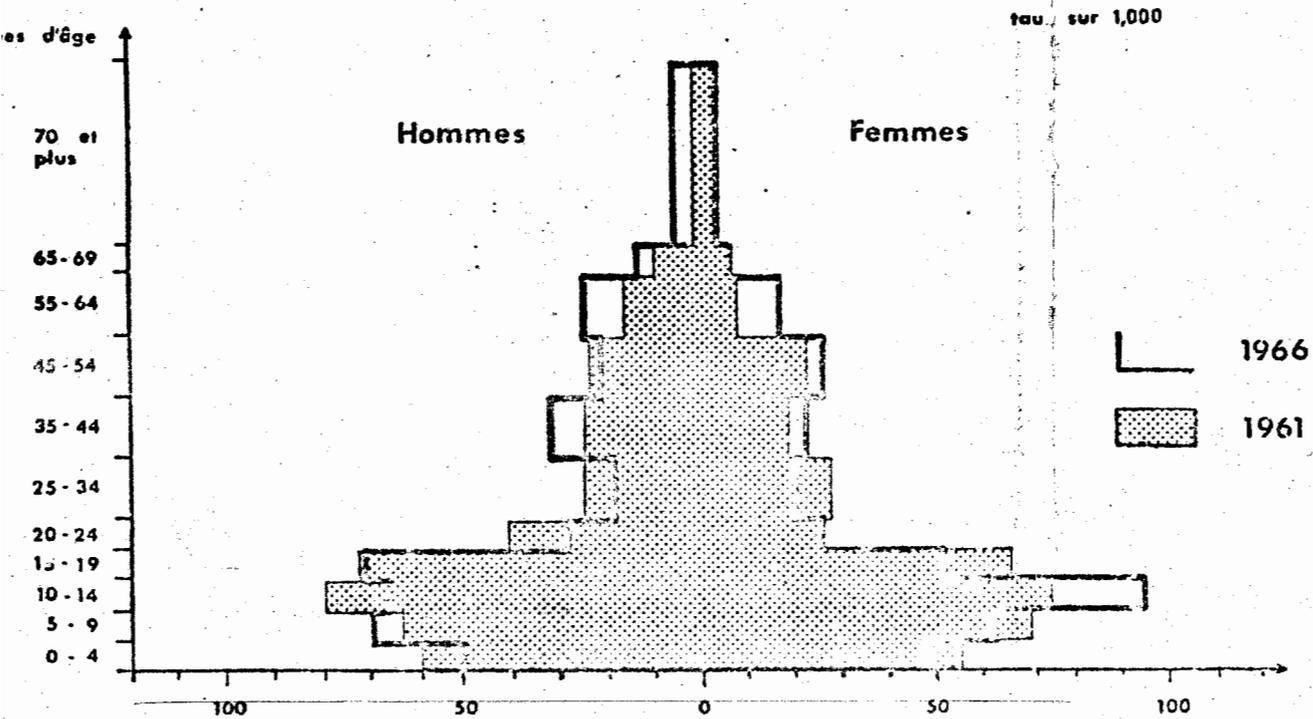
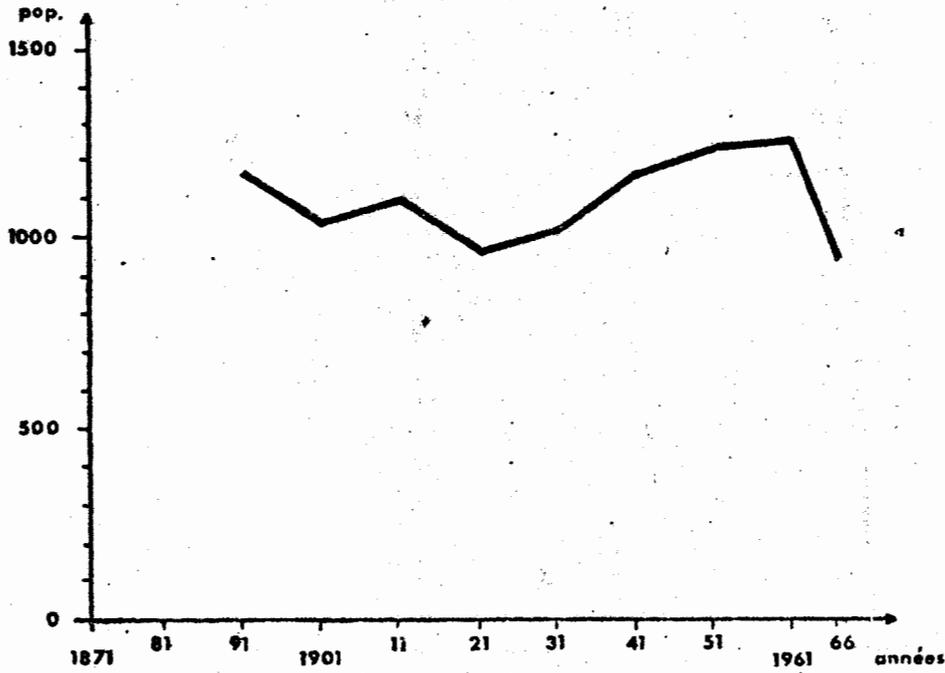
Aujourd'hui, Buckland est resté en partie agricole, mais une bonne moitié des chefs de ménage travaillent à l'extérieur, le village n'ayant pas d'activités lucratives à offrir.

---

13 Le centre du Canada français, 140.

# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

## BUCKLAND



Avant d'entreprendre tout commentaire sur la situation de travail, nous verrons d'abord les conditions démographiques qui prévalent ici.

#### Conditions démographiques

Au 31 décembre 1969, la population s'élevait à 977 âmes, réparties en 179 familles. On enregistrait ainsi un gain de 21 personnes sur le recensement de 1966. Celui-ci avait constitué une chute brutale par rapport à 1961, puisqu'en 5 ans la paroisse avait perdu 312 personnes, soit une proportion de 24.7%. Sa population agricole avait baissé dans des proportions sensiblement analogues, puisque 29% de la population des fermes de 1961 les avaient quittées en 1966. Le rapport de la population des fermes à la population totale avait légèrement diminué, passant de 57% en 1961 à 53% en 1966. La paroisse conservait donc encore une majorité agricole. Nous verrons plus loin ce que cela signifie.

Nous allons maintenant nous attacher au détail des statistiques vitales de Buckland. Voyons d'abord les naissances: en 1969, on y enregistrait 11 baptêmes; en 1970 le chiffre total était réduit à 5. Les sépultures sont pour les deux années plus nombreuses que les baptêmes, avec respectivement 13 et 7, mais le curé nous a prévenue de ne pas nous laisser abuser et que le nombre élevé était en partie dû à ce que beaucoup d'anciens paroissiens désirent se faire enterrer dans leur paroisse natale. On a célébré 7 mariages en 1969 et 11 en 1970. De ce dernier nombre de 7, 3 couples se sont établis ici, mais de façon provisoire, nous dit le chef de la paroisse. Comme nous le questionnons sur l'avenir démographique de la paroisse, il nous sort un ancien registre et nous prie d'enregistrer les nombres des baptêmes depuis 1948.

Voici ces données:

Tableau XV

Année	Nombre de baptêmes
1948	47
1950	38
1954	38
1958	31
1962	16
1965	19
1969	11

Comme nous pouvons le constater, le nombre de baptêmes de l'après-guerre était élevé; à mesure que les années passent cependant, et pour une population qui augmente, puisque Buckland a connu son maximum en 1961, le nombre des naissances diminue et si 1958 marquait déjà une forte régression sur le nombre des baptêmes enregistrés 10 ans auparavant, c'est 1962 qui marque le recul de la natalité le plus spectaculaire.

D'ailleurs la pyramide des âges de 1961 marque déjà cette diminution des naissances par rapport à 1958. Buckland se conforme en cela à la tendance des paroisses que nous avons visitées, où, dans la grande majorité des cas on observait, déjà en 1961, un rétrécissement à la base de la pyramide. Quant aux autres classes de population, le creux des jeunes adultes apparaît ici comme ailleurs. En même temps s'amplifie la tour des adultes âgés et des vieillards. Ainsi, de 1961 à 1966 on peut conclure que le pourcentage des jeunes qui sont partis a fait place à une structure de population où les personnes âgées prennent de l'importance; on peut dès à présent se douter que la population active diminue et que les charges d'entretien augmentent sur les épaules des personnes encore valides.

La paroisse ne compte pas suffisamment d'enfants en classe entre la maternelle et la 7<sup>e</sup> année, pour avoir droit à sa directrice à plein temps. Voyons si les inscriptions des écoliers corroborent les chiffres des baptêmes que nous a fournis le curé.

Tableau XVI

	Garçons	Filles	Total
Maternelle	9	8	17
1 <sup>re</sup>	14	4	18
2 <sup>e</sup>	8	4	12
3 <sup>e</sup>	22	4	26
4 <sup>e</sup>	13	12	25
5 <sup>e</sup>	15	9	24
6 <sup>e</sup>	21	14	35
7 <sup>e</sup>	17	14	31
Total	119	69	188

A voir la disproportion qui existe entre les garçons et les filles, au total et dans les classes de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années en particulier, on est tenté d'avancer deux hypothèses: ou bien les chiffres du secrétaire de la Commission scolaire sont erronés, ou encore les familles qui sont parties étaient constituées presque uniquement de fillettes qui auraient maintenant entre 6 et 9 ans! Quoiqu'il en soit, nous avons recueilli ces chiffres afin de nous permettre de suivre l'évolution de la natalité: or il apparaît clairement que le nombre des enfants de la paroisse diminue à mesure que l'on approche de la 1<sup>re</sup> année et de la maternelle. La somme de ces deux classes atteint tout juste le chiffre de la 6<sup>e</sup> année. Les classes de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ont des chiffres analogues, nous laissant présager un palier dans la diminution du taux de fécondité. Les

classes inférieures du cours primaire sont déjà au-dessous des normes gouvernementales et, même sans aucune émigration d'ici 5 ans, on ne pourra plus offrir ces degrés, à moins d'avoir recours à des combinaisons savantes avec les paroisses voisines.

Comme on le voit, le renouvellement par le bas ne se fait plus à Buckland.

### L'agriculture

Il reste à Buckland environ 70 cultivateurs, dont les 2/3, suivant l'avis de l'un d'eux, ne pourront survivre aux modifications qu'exigeront bientôt les laiteries pour la conservation du lait.<sup>14</sup> En effet, les deux laiteries qui assurent le service du ramassage laitier, l'un de Ste-Claire d'Etchemin, et l'autre de LaDurantaye commencent à parler de l'installation des "ball-tank" à partir de l'an prochain. Cette modernisation entraîne des déboursés importants certes, mais son action est plus profonde: elle constitue l'occasion d'une réflexion sur les motifs et les intentions du producteur laitier. Celui qui franchit cette étape et choisit de poursuivre l'élevage laitier fait en quelque sorte un nouveau choix, réaffirme son orientation. C'est donc l'occasion pour beaucoup de prendre des directions différentes en agriculture, ou tout simplement de quitter ce secteur d'activité: on vend les vaches, avec le quota qui les accompagne, et l'on passe à autre chose.

---

14 On sait comment s'est faite pendant longtemps la cueillette du lait dans les rangs: le cultivateur déposait le soir les bidons pleins sur une petite estrade élevée au bord de la route, à hauteur de chargement du camion qui venait pour les ramasser. Celui-ci faisait une tournée quotidienne. L'installation de la "chambre à lait" comprenait un grand bassin avec système de réfrigération, rempli d'eau froide et dans lequel on immergeait jusqu'au col les bidons remplis de lait. L'arrivée des "ball-tank", citernes en acier inoxydable, refroidies à l'eau, d'une contenance élevée, et sur lequel se branche directement le camion-citerne de la laiterie, permet de ne faire cette tournée que 3 fois la semaine au lieu de 6.

Monsieur I n'a pas attendu l'obligation implicite pour le faire: il possédait 9 vaches au printemps 1969. Son quota de 1967 s'établissait à 38,000 livres de lait par an. C'est peu: cela signifie une production moyenne de 4,222 livres de lait par vache. En plus de ses neuf laitières, il envoyait bon an mal an, 15 animaux à la boucherie. Il disposait d'une terre de 200 acres, dont 90 sont cultivés. Il estimait que son revenu de \$2,000 au plus ne rendait pas justice au travail qu'il prodiguait; sa besogne était fort lourde puisque, jeune père de famille, il ne disposait pas d'une main-d'oeuvre abondante. Il a donc abandonné l'élevage laitier pour se consacrer à celui des petits cochons. A l'été 1970, il est enchanté des revenus qu'il a enregistrés: pour la progéniture et l'entretien de 28 truies il a dû déboursier \$2,635 en un an d'opération. Obtenant des portées moyennes de 10½ cochonnets qui lui coûtent \$8 chacun, mais jamais en bas de \$12, sa femme nous livre, cahier de comptes en main, le revenu net de cet élevage pour l'année: \$5,237. Tous les deux nous ont expliqué que Buckland et Standon, dans Dorchester, sont des places à petits cochons, et que c'est ici que s'approvisionnent, en partie, St-Anselme d'Etchemin et Honfleur où l'on s'est spécialisé dans l'élevage des porcs adultes, prêts pour l'abattage. C'est d'ailleurs à St-Anselme qu'il est allé acheter les 17 truies qu'il ajoute à son cheptel en 1970: il paie entre \$50 et \$60 la mère.

Cependant, monsieur I n'est pas dupe des illusions que pourraient entretenir chez lui des revenus aussi élevés comparativement à ce qu'il touchait auparavant. Il estime qu'il lui faut attendre 5 ans avant de pouvoir calculer la rentabilité moyenne de ce type d'élevage.

Quand nous l'avons revu en 1971, il nous a dit que cette année "ce n'est pas bon du tout". Mais il affirme que ses économies de l'an passé lui permettront de tenir le coup au moins un an. Dans trois ans, si sa nouvelle activité s'avérait aussi dure que l'élevage laitier, il croit qu'il abandonnera l'agriculture. Mais il se donne encore 3 ans!

Nous avons rencontré monsieur J un autre cultivateur, éleveur laitier celui-là, qui croit qu'il est "à la veille de tout lâcher". Il ne veut pas entretenir plus de 20-25 vaches et, dit-il, à ce nombre-là, il ne pourra survivre longtemps encore. Il déplore le fait qu'on ne l'ait pas laissé comme autrefois garder des cochons: il est fâché de "s'être fait sortir des cochons" pour préserver la qualité du lait. Il a déjà acheté une seconde terre, il y a 5 ans, mais, dit-il encore, "je suis passé par un temps de folie, là, je pense que c'est fini". "Et de toute façon, ça n'a jamais été payant, puis ça ne le sera jamais! Je vais m'en aller travailler sur la construction à Québec, comme tous les autres!" Celui-ci ne fera plus long feu dans l'agriculture une fois que les laiteries auront établi leurs nouvelles exigences!

Les cultivateurs dont nous venons de parler occupent les seules terres situées en terrain presque plat. Chose étonnante, c'est chez monsieur J que se trouvaient les conditions naturelles les plus avantageuses pour l'agriculture, alors que c'est monsieur I qui semble le plus déterminé à continuer son exploitation. A comparer les deux attitudes, on s'aperçoit vite que le sort de l'agriculture ici n'est pas fixé, car même dans le cas qui semble le plus positif, ce sont la conjoncture du marché et les hausses et baisses du prix du porc qui vont décider pour monsieur I de son avenir agricole.

Travail, revenu; chômage, assistance

Nous l'avons vu, comptant sur lui-même Buckland ne peut parvenir à entretenir sa survie démographique. Qu'en est-il de la situation du travail ici? Buckland suffit-il à nourrir tout son monde par une forme ou une autre d'activités?

Nous l'avons souligné plus haut, la petite industrie a une tradition ancienne d'installation dans les Appalaches. Buckland y contribue légèrement: 2 industries seulement retiennent la main d'oeuvre locale: une forge qui fabrique du "fer ornemental" emploie 5 hommes à peu près à l'année, dans une usine dont les produits sont vendus à Québec. La seconde industrie veut faire de l'impression sur métal. Nous disons bien veut, car pour donner du travail aux gens d'ici, un ancien camionneur a entrepris de se lancer dans le travail sur métal en feuille. Avec au delà de \$100,000 d'immobilisation, son entreprise n'a cependant pas encore réussi à obtenir des contrats intéressants. Les habitants de Buckland, en 1970 comme en 1971, en parlent comme de la "nouvelle industrie" mais ajoutent un peu ironiquement, "c'est ouvert, mais ça ne fonctionne pas!" Quant au propriétaire, il tente de nous convaincre que les commandes ne sont pas loin, mais il semble ne plus trop y croire. Cela fait un an qu'il espère voir ses machines donner leur plein rendement. Heureusement pour lui, il bénéficie depuis 3 semaines d'une subvention de \$55,000 accordée par le ministère de l'Expansion économique régionale. Pour le moment, il croit que cela va l'aider à tenir encore un bout.

Les gens de Buckland sont entreprenants: un ancien cultivateur a décidé de transformer une partie de sa terre en terrain de camping. Une fois les aménagements finis, lui seul y trouverait du travail et il ne prétend pas accorder ainsi de grandes possibilités d'emploi. Le cas de son entreprise ressemble un peu à celui de l'industrie de métal en feuilles: il en parlait l'an

dernier comme d'un attrait irrésistible pour le touriste, mais cette année les travaux ne sont pas terminés et son camping n'ouvrira pas avant l'an prochain. Ajoutons à cela le cas du moulin qui ne fonctionne que 3 mois par an pour transformer en planches le peu de bois que les cultivateurs coupent sur leurs terres. Une fabrique de portes et châssis a interrompu les affaires en 1970 supprimant le gagne-pain du seul ouvrier qui y travaillait, avec le patron.

Que reste-t-il aux gens de Buckland comme moyen de gagner leur vie? Le travail à l'extérieur. St-Damien, gros village situé à 7 milles plus bas est le siège des "Industries Provinciales", une importante manufacture de plastique qui emploie 25 hommes de Buckland. Ceux-là rentrent chez eux tous les soirs. Un contingent un peu plus nombreux, une trentaine d'hommes, travaillent à Québec dans la construction. Ils voyagent chaque semaine: la distance d'ici à Québec est de 48 milles, mais personne ne fait ce trajet soir et matin. La "chambre et pension" est leur lot toute la semaine. Nous avons demandé à monsieur K journalier, travaillant dans la vieille capitale, s'il ne lui revenait pas à moins cher de déménager avec sa famille - il a 6 enfants - à Québec plutôt que de dépenser une quinzaine de dollars chaque semaine pour son entretien à l'extérieur. Il nous a répondu que la saison de travail dans la construction n'était pas très longue et que, comme il possède sa maison à Buckland, comme les taxes ne sont pas élevées, (il paie \$200 pour les "deux taxes"), comme sa femme entretient un potager qui leur donne de bons légumes pour moins cher, comme il peut acheter un boeuf chez l'habitant et l'entreposer dans son congélateur tout neuf et déjà payé avec les économies qu'il fait, comme il est chez lui, il ne voit pas pourquoi il irait imposer à sa femme et à ses enfants de vivre en ville! Il préfère passer ses mois de chômage ici, où il peut faire

de la moto-neige l'hiver - il fait parti du club de moto-neigistes de la paroisse - sans avoir à se déplacer "avec ça derrière son char" sur de longues distances puisqu'il est tout de suite rendu. Il trouve qu'il fait une bien belle vie comme ça et les déplacements ne "lui pèsent pas au bout du bras". D'ailleurs quand nous l'avons rencontré, il était un peu pressé: cette fin de semaine débutaient les vacances de la construction et il s'en allait à Old Orchard!

Nous lui avons demandé s'il ne croyait pas que ses enfants pourraient avoir de meilleures possibilités d'instruction s'ils habitaient Québec, il nous a répondu que "être chômeur instruit à Québec ou ici c'est pareil".

Monsieur K ne semble pas s'intéresser beaucoup aux questions de regroupement municipal ou scolaire. Une chose est claire cependant pour lui: il ne veut pas aller payer les taxes des autres.

Si nous faisons le bilan de l'emploi pour Buckland, nous en arrivons à la constatation que les chefs des 179 familles ne peuvent pas y trouver de l'emploi. Or si l'on retrouve, ici comme ailleurs dans les villages visités, une forte proportion de vieillards à leur pension, on retrouve également l'inévitable contingent des assistés sociaux. D'après les estimations du curé, ils seraient 25 à 30% à vivre de l'assistance sociale. Certains sont des "chroniques", d'autres réussissent à travailler occasionnellement pour la voirie provinciale, à bûcher un peu pour quelqu'un qui en a besoin, à réparer le garage de l'autre, et autres à-côté du genre.

Ici plus qu'ailleurs cependant, on a attiré notre attention sur l'importance de la "politique" dans les moyens d'obtenir un emploi.

Un jeune homme du village, monsieur L 25 ans, professeur au collège classique de St-Damien, chez les soeurs, nous a fait la remarque suivante: "Vous avez vu le long de la route en venant, les gars qui fauchaient l'herbe? L'hiver prochain, vous retrouverez les mêmes en train d'épandre du sable sur la route 25; ceux-là, vous pouvez être certains qu'ils ont voté rouge! Si le gouvernement change dans 3 ans, ce sera à leur tour de connaître les années de vache maigre. Oh! ils ne gagnent pas des salaires exorbitants là-dessus, mais ça leur fait un petit supplément. C'est ce supplément-là qu'ils vont perdre, et que les bleus vont gagner si les prochaines élections donnent raison aux derniers".

On peut ainsi faire la distinction, suivant les résultats électoraux, entre les assistés chanceux et les moins chanceux! Les possibilités de "suppléments" jouent-elles dans les mécanismes de dépeuplement? Voit-on des familles plier bagages à la faveur d'une défaite électorale? Il semble bien que, chez les ménages plus âgés, où la "politique" joue le plus, on ait tendance à se résigner à son sort et à attendre plutôt une conjoncture plus favorable. Monsieur L qui a des "oncles comme ça" n'a pas souvenance d'avoir entendu parler d'un cas semblable.

Voilà donc terminée la revue des offres d'emploi à Buckland. En somme, outre les agriculteurs, qui sont des patrons, il ne reste qu'un très petit nombre d'emplois disponibles, dans Buckland même, et si 25 personnes peuvent travailler à proximité et rentrer chez eux le soir, une trentaine d'autres doivent se contenter de n'y revenir que les fins de semaine. La seule différence entre eux et les bûcherons de la Mattawin ou du Maine, c'est qu'ils travaillent dans le secteur secondaire. Quant aux autres, ils ont le choix entre l'existence d'assisté social dans un rang, où il reste très peu de monde, au village, ou encore à la ville. Il semble bien que ce soit le village qui ait

la "faveur populaire".

#### Le commerce et les services

Buckland, même situé à l'écart des grands courants d'échange est un village dont l'urbanisation étonne. Bien sûr des éléments du paysage urbain sont absents des services offerts à Buckland: l'hôtel ne sert pas de repas et il n'y a pas de restaurant équipé pour le faire. On y trouve tout juste une "roulotte à patates frites" où les jeunes du village peuvent dépenser leur argent de poche. Deux garages annoncent des travaux de mécanique générale pour les automobiles et les instruments aratoires. Une épicerie-boucherie ayant le permis de la Régie des alcools semble desservir toute la clientèle du village. Une caisse populaire, comptant 825 actionnaires, offre les services bancaires à la population: un dépositaire d'une ~~marque~~ connue de moto-neiges y possède un terrain où ces engins sont en montre ~~en~~ l'été. Deux salons de coiffure indiquent que les dames de Buckland sont ~~coiffées~~.

Le "couvent", construit au coût de \$125,000 compte 10 classes et n'est occupé qu'à 75%: conséquence de la ~~baie~~ natalité qu'on n'avait pas prévue lors de sa construction en 1961.

Les services municipaux comprennent ~~évidemment~~ l'ouverture des 17 milles de chemin l'hiver et leur entretien ~~de~~. Le service téléphonique appartenait à la corporation municipale jusqu'il y a 2 ans. Depuis sa vente à la Québec Téléphone, on bénéficie d'un service ~~automatique~~. L'aqueduc du village dispose d'un système chlorateur, et des ~~fontaines~~ fontaines ont été installées dans la grande rue du village.

Le secrétaire municipal souligne le fait qu'une dizaine de maisons du village étaient à vendre il y a 2 ans: elles ont toutes été rachetées et il prévoit que l'on devra bâtir une nouvelle dizaine de maisons d'ici 2 ans: en effet, la hausse de la population de 1969 par rapport à celle du recensement de 1966 serait due en partie à l'installation de nouveaux ménages: 3 jeunes couples, dont les maris travaillent à St-Damien sont venus loger ici. Il ajoute cependant que des 3 mariages célébrés la semaine dernière, seulement un nouveau ménage s'établit ici. Mais les 3 maris travaillent à Québec.

Les achats importants, comme les automobiles, les machines aratoires, sont faits dans le comté. Armagh et St-Damien se disputent le rôle de centre important: Armagh compte un hôpital, mais St-Damien est le "centre culturel" des alentours; on y trouve un pensionnat dirigé par des religieuses, et les spectacles de théâtre et de chansonniers s'y déroulent. La même rivalité joue entre les 2 villages pour le contrôle du commerce, mais St-Damien a des caractéristiques commerciales plus voyantes. C'est donc entre ces deux paroisses que se partagent la clientèle de Buckland pour les achats importants. Mais c'est Québec qui constitue pour les habitants d'ici l'endroit où magasiner avec plaisir. C'est là que l'on trouve les soldes improbables à Buckland, Armagh ou St-Damien. Et comme beaucoup d'habitants des hauts y travaillent, on la mentionne souvent dans les conversations.

En termes de récréation, Buckland bénéficie d'une Oeuvre des loisirs dont les profits du carnaval financent les activités. Deux équipes de balle molle, une féminine et une masculine, participent à des rencontres avec des équipes d'autres paroisses.

La paroisse jouit d'un golf, de 9 trous, sans équipement de bar ou de restaurant, ce qui n'a pas pour effet d'attirer la clientèle. 85% des joueurs viennent de l'extérieur de la paroisse ou sont des touristes de passage. Ceux qu'on appelle les touristes ici sont les anciens qui ont émigré qui reviennent passer leurs vacances chez des parents ou des amis qu'ils ont conservés ici. Des chalets se sont bâtis depuis 5 ans sur les bords du lac Crève-la-faim. 3 constructions sont apparues sur le bord de la 25A vers St-Philémon: 3 frères y ont construit leur maison d'été sur l'ancienne ferme que leur père n'avait pas vendue. Là se limitent les apports touristiques.

Ainsi, la paroisse de Buckland, connaît un dépeuplement rural et agricole important, mais la population qui y demeure rassemble beaucoup des caractéristiques des populations urbaines et son village est loin d'offrir l'image désolée d'un St-Elzéar de Témiscouata, qui a pourtant connu un dépeuplement rural analogue.

Nous verrons au dernier chapitre quelles similitudes et quelles différences peuvent rendre compte d'évolutions récentes aussi diverses que celles de St-Zénon, comté de Berthier, St-Elzéar, comté de Témiscouata et Buckland, comté de Bellechasse.

## Chapitre IV

Les mécanismes d'évolution des milieux agro-forestiers  
et l'interprétation du phénomène de dépeuplement des plateaux

Nous venons de voir les résultats d'enquêtes sur le terrain effectuées dans trois paroisses agro-forestières représentatives des trois types de dépeuplement que nous avons établis plus haut; on aura vu, en appendice les principales données recueillies lors d'enquêtes dans chacune des douze autres paroisses. Il va de soi que nous avons dû exclure de la rédaction et des appendices un certain nombre de renseignements, intéressants certes, mais qui n'éclairaient pas notre recherche. En effet, les taux des taxes scolaires et municipales par exemple ont moins d'intérêt que ce que l'on fait avec, sans compter que les bases d'évaluation n'étant pas les mêmes partout, la comparaison de ces taxes n'est pas utile, du moins, dans les propos qui nous occupent.

D'autre part, on peut dire que nous disposons de plusieurs types de renseignements. Certains sont chiffrés, précis, et nous offrent une base statistique: les données démographiques sont de celles-là. D'autres ont un aspect plus qualitatif, c'est-à-dire qu'elles concernent le niveau de vie des habitants: les données relatives au travail, aux services offerts à la population, entrent dans ce second type. Un troisième type enfin groupe les connaissances subjectives que nous avons de ces milieux: les opinions des habitants, leurs perceptions des faits qu'ils tiennent pour responsables du dépeuplement constituent des données de ce genre.

Avec les renseignements du premier type, nous pouvons tenter d'établir une structure générale de la population des milieux en cours de dépeuplement: nous sommes ainsi amenée à considérer les pyramides des âges, de même que les chiffres absolus du peuplement, en somme à généraliser nos connaissances démographiques de ces milieux.

Par ailleurs, les données du niveau de vie, vues sous l'angle des services disponibles, nous permettent de risquer une description des fonctions de ces espaces et de leur participation à la vie économique.

Les liens que nous pourrons faire entre la structure démographique et la structure des équipements nous entrainera à imaginer des seuils, autour desquels tourne une plus ou moins grande dégradation du paysage.

Quant aux témoignages recueillis, leurs renseignements, même subjectifs, pourront nous permettre d'apprécier les services et seuils qui ont de l'importance pour les habitants eux-mêmes et qui les amènent à rester ou à partir.

Ayant ainsi trouvé les mécanismes d'évolution, nous serons alors en mesure d'interpréter le phénomène de dépeuplement des plateaux et de confronter ceux-ci avec les exigences modernes du développement.

L'interprétation constituera le second volet de ce quatrième et dernier chapitre.

## I Les mécanismes d'évolution des milieux agro-forestiers

### La structure démographique

Afin de tenir compte des 3 classes obtenues à l'aide de la carte hors-texte sur l'intensité du dépeuplement, nous replacerons d'abord chacune des quinze paroisses visitées dans le cadre de cette classification: nous obtenons, rappelons-le, un dépeuplement rural faible associé à un dépeuplement agricole important, puis des dépeuplements rural et agricole simultanés à 6% près, enfin un dépeuplement rural intense associé à un dépeuplement agricole qui l'est également. Quatre paroisses sur quinze font partie de la première classe: ce sont Grande-Vallée dans Gaspé-Est #1, St-Côme dans Joliette #2,

St-Zénon dans Berthier #4 et St-Elzéar dans Bonaventure #7.<sup>1</sup> C'est à St-Zénon que nous avons poussé l'enquête dans cette classe de paroisses. Ce sont des municipalités où l'exploitation forestière et/ou le tourisme constituent les activités ayant pris le pas sur l'agriculture.

La seconde classe regroupe trois paroisses: Buckland dans Bellechasse #3, Huberdeau dans Argenteuil #8 et Sts-Martyrs dans Wolfé #13. Buckland a constitué notre paroisse test. Ces trois municipalités ont un point commun: l'agriculture qui y survit évolue vers la spécialisation, et la moitié au moins de leurs populations vit d'activités qui ne sont ni agricoles ni forestières.

La troisième classe rassemble les victimes les plus touchées par la vague migratoire de 1961 à 1966. Ce sont: St-Ludger-de-Milot dans Lac-St-Jean Ouest #5, St-Louis-de-Gonzague dans Dorchester #6, St-Elzéar dans Témiscouata #9, Barachois dans Gaspé-Est #10, St-Thomas-de-Cherbourg dans Matane #11, St-Agricole dans Montcalm #12, St-Venant-de-Hereford dans Compton #14 et enfin St-Ignace-du-Lac dans Maskinongé #15.

Nous mènerons l'analyse démographique à l'aide des deux éléments dont nous disposons; les pyramides des âges et le chiffre total de 1966 de chaque village.

#### Les pyramides des âges

Nous allons voir si des similitudes de pyramides sont détectables dans la première classe. Grande-Vallée se distingue par la largeur de sa base; une relative régularité de pyramide en "tour Eiffel", caractéristique des populations jeunes est commune à Grande-Vallée et St-Elzéar. Au delà des populations n'ayant pas atteint 20 ans, St-Côme se joint aux deux premières, superposant une tour aux effectifs plus jeunes. Dans cette première classe, St-Zénon se

1 Les numéros qui accompagnent le nom des villages réfèrent à l'ordre dans lequel ils sont classés en appendice, soit l'ordre décroissant de population en 1966.

distingue par l'enflure de la population de 35 ans et plus, après le creux chez les jeunes adultes, en 1961 comme en 1966. Sans voir des points communs où il n'y en a pas, il faut noter pourtant le creux qui se dessine pour les quatre au delà des 20-25 ans d'âge. Si en 1966 comme en 1961, la population jeune reste importante dans les quatre cas, la régression du taux de natalité commune à toutes les parties du Québec se fait déjà sentir ici au recensement de 1966. En cela, les paroisses éloignées se conforment au comportement québécois moyen.

Voyons la classe suivante: dès 1961, Buckland accuse un déficit de naissances sur la période quinquennale précédente; une large base fait place, ici encore, à une tour de la population adulte. Huberdeau possède la pyramide la plus régulière des trois en 1966. La fermeture d'un orphelinat dans ses murs entre 1961 et 1966, constitue l'explication clé de la forme bizarre de la pyramide de 1961 et de son réajustement à des proportions plus "normales" dès 1966. A la faveur de ce réaménagement cependant, les 0-9 ans et les filles de 10 à 19 ans prennent une importance nouvelle. La disparition de l'institution explique d'ailleurs en partie le fort pourcentage de dépeuplement subi par ce centre de services en l'espace de 5 ans. Quant à Sts-Martyrs, nous ne disposons pas d'explication aussi facile pour justifier la forte proportion des 15-19 ans en 1966; cependant la forte baisse (de 277 à 200) de la population totale exagère ici une caractéristique déjà visible dans la pyramide précédente. On peut de toute façon croire que le rapport de masculinité sera ramené à de plus justes proportions quant les 15-19 auront atteint les 20-24! Cependant, cette paroisse est, des trois, celle où le renouveau démographique est le moins assuré à partir de 1966: les 25-34 n'y constituent plus que 6% de la population. Par ailleurs, les adultes et les vieillards prennent en importance ce qu'y perdent les jeunes! Et même si le nombre absolu n'était pas là pour nous

le suggérer, la configuration de cette "photographie de la population" serait suffisante pour que l'on doute de l'avenir de Sts-Martyrs-Canadiens!

Dans cette seconde classe, les caractéristiques communes portent sur l'importance que prennent les groupes d'âge au delà de 35 ans, surtout, et les trois pyramides nous offrent, pour 1966, des colonnes de vieillards de superficie égale, même si les hommes semblent avoir mieux résisté à Sts-Martyrs qu'ailleurs!

La troisième classe est celle qui comporte le plus grand nombre de cas, même si ces huit paroisses n'arrivent pas à égaler le total des quatre paroisses de la première classe.

Nous commencerons par la plus nombreuse en 1966, St-Louis-de-Gonzague. C'est, de toutes les pyramides préparées, celle dont la silhouette s'est le moins modifiée en 5 ans. La diminution des effectifs très jeunes, les 0-4 ans féminins, et les 5-9 ans masculins se traduit dans une légère augmentation des plus vieux: la classe des 55-64 ans prend de l'ampleur, de même que celle des plus de 70 ans. En somme, une population qui amorce un léger vieillissement, en dépit de sa base très large. St-Ludger-de-Milot offre l'aspect de la plus pyramidale des pyramides: en 1966 en effet, si l'on exclut un léger creux chez les hommes de 15-19 ans et les femmes de 35-44 ans, on se trouve face à une diminution très régulière des effectifs, du bas vers le haut de la pyramide.

Cependant, si St-Ludger présente une structure démographique "normale" et si St-Louis est fidèle à ses antécédents, on ne peut en dire autant d'aucune des pyramides restantes. Elles sont affectées de formes absolument incongrues, comme celles de St-Ignace, St-Venant et Barachois, ou encore de classes dangereusement creusées là où se situe habituellement le dynamisme d'une population, c'est-à-dire dans celle des dernières naissances et dans celles des jeunes

adultes de 20 à 35 ans. Ce sont ces classes qui constituent l'assurance du renouvellement d'une population: or St-Elzéar, déjà analysé dans la monographie qui lui est consacrée, et St-Agricole, où les adultes plus âgés prennent le haut du pavé dans la structure démographique, sont dans le cas d'incertitude face à leurs possibilités de renouveau.

Que tirer de ces analyses? Nous croyons que la mise en rapport de ces pyramides avec les chiffres absolus de population, donnés en appendice, à l'item 2, pourra éclaircir notre problème.

#### Les nombres absolus de population

Commençons par les plus mal en point: en examinant les chiffres absolus de population totale de 1966, nous trouvons des groupes de nombres voisins nous fournissant des limites de classe qui sont peut-être significatives: voici leur répartition: nous les avons baptisées à l'aide de lettres, afin de ne pas les confondre avec les classes 1, 2 et 3 relatives aux types de paroisses obtenues par la carte d'intensité du dépeuplement.

Tableau XVII

Tableau des paroisses classées suivant la population totale de 1966

	Nom	Population 1966	Type de paroisse
Classe A entre 100 et 300	St-Ignace	179	3
	St-Venant	185	3
	Sts-Martyrs	200	2
	St-Agricole	274	3

Classe B entre 500 et 600	St-Thomas	535	3
	St-Elzéar Tém.	551	3
	Barachois	571	3
Classe C entre 700 et 1,000	Huberdeau	774	2
	St-Ludger	796	3
	St-Louis	820	3
	St-Elzéar Bon.	863	1
	Buckland	956	2
	St-Zénon	988	1
Classe D au-dessus de 1,000	St-Côme	1,402	1
	Grande-Vallée	1,461	1

L'analyse précédente nous avait amenée à manifester nos doutes quant à la santé démographique de chacune des paroisses apparaissant ci-haut dans la classe A, de même que nous avons mentionné comme incertain le rajeunissement de 2 des 3 paroisses de la classe B. Quant à St-Thomas, il n'avait pas retenu notre attention, quoique la pyramide de 1966 présentât des signes certains de vieillissement dans l'élargissement de la "tour" des adultes.

Dans la classe C, quatre paroisses appartenaient à un type affecté par un dépeuplement rural et agricole supérieur à la moyenne du Québec. Cependant St-Louis-de-Gonzague et St-Ludger sont, dans la classe 3, les paroisses les plus près de cette moyenne, puisqu'ils ont perdu respectivement 19.7% et 19.0% de leur population, contre 13.3% pour l'ensemble du Québec. Quant à Huberdeau, nous avons déjà apporté un élément d'explication à un dépeuplement brutal. Il ne reste donc plus que Buckland, qui avec un dépeuplement de 30% constitue un cas dont il est plus difficile d'expliquer la structure actuelle de la population.

Les autres paroisses, qu'elles soient de la classe C ou D, appartiennent au type 1, c'est-à-dire à celui dont nous présumons toujours qu'il a converti ses activités vers une spécialisation lui permettant de procurer à ses habitants un niveau de vie relativement supérieur à celui des milieux en cours de dépeuplement.

Au cours du texte qui précède, nous avons vu que les subdivisions de recensement où la structure démographique est la plus chaotique sont également celles où le chiffre de la population restante est le plus bas, se situant toujours au-dessous de 600. Les deux autres paroisses comptant moins de 600 habitants ont également des formes de pyramide qui inspirent des inquiétudes quant à leur avenir.

Au delà de 700 de population, les pyramides nous offrent toutes une image qui, sans être idéale, nous laisse plus optimiste quant à leur situation future.

Nous allons maintenant nous attarder aux données qualitatives de services et de possibilités de travail sur place.

Les services disponibles et le niveau de vie

Dans un processus de dépeuplement, on doit s'attendre à voir disparaître, en même temps qu'une partie de la population, certains services qui réclament un minimum de "clients" pour atteindre le seuil minimum de rentabilité. Si cela est vrai depuis longtemps dans les cas de commerces ou d'équipements détenus par l'entreprise privée, cela devient également de plus en plus vrai pour les services publics ou para-publics ou encore pour les organismes qui jouent un rôle que celui-là pourrait jouer: nous pensons ici au service téléphonique, aux services de transport ferroviaire ou par autobus, soumis à des réglementations de profit et à des obligations d'assurer certaines liaisons une

fois que les contrats sont accordés.

Si nous examinons l'appendice IV, contenant l'inventaire des équipements disponibles dans chacun des villages classés en ordre décroissant de population, nous constatons la disparition graduelle, à mesure que nous approchons du 15<sup>e</sup>, de commerce que jamais la ville ne dérober.

Ce relevé nous suggère le chiffre de 600 personnes comme un seuil en deça duquel seuls les besoins minimums sont satisfaits: quelle que soit la population en effet, on trouve toujours soit un magasin général, une épicerie ou un restaurant-épicerie où l'on peut se procurer au moins de quoi survivre une petite semaine, même si ce commerce ne peut habituellement pas offrir - et pour cause - une très grande variété de produits alimentaires. Faut-il ajouter que le faible pouvoir d'achat du marchand lui fait vendre ses produits beaucoup plus chers que nous ne les payons à la ville. Nous en arrivons à ce paradoxe courant que les pauvres sont ceux qui paient le plus cher pour des biens essentiels. De plus, les villages dont nous parlons ne disposent que rarement d'ouvriers spécialisés dans la construction ou d'entrepreneurs de toutes sortes: le magasin général ou, à défaut, la ferronnerie, sont toujours du paysage.

D'autre part, dans un pays où les distances d'une agglomération à l'autre sont considérables, on retrouve inmanquablement la remplaçante de l'ancien relais de poste, où l'on peut nourrir ses chevaux-vapeur, l'omniprésente pompe à essence! Il n'est pas de village où nous soyons allée qui n'ait eu ce symbole du modernisme. L'équipement qui suit quand augmente la population est habituellement un service bancaire. Dans tous les cas munis de ce service, sauf un,<sup>2</sup> ce sont les caisses populaires Desjardins que l'on retrouve partout.

2 Il s'agit de Barachois avec une succursale de la BCN.

Seuls les plus gros villages se permettent cependant un édifice spécialement destiné à cette fonction; Grande-Vallée, St-Côme, St-Zénon, Huberdeau y ont droit. Dans les autres cas, une résidence abrite la succursale. Parmi les villages au-dessus de 600, St-Louis-de-Gonzague, qui n'a pas sa caisse Pop', est l'exception qui confirme la règle: il faut ajouter cependant que de 820 en 1966, la population est baissée à 664 personnes en 1969. Peut-être le seuil est-il 700?

Les commerces que nous venons de citer constituent cependant le strict nécessaire à la vie. Nous allons donc tenter d'apprécier ce qui améliore la qualité du niveau de vie. L'existence de possibilités d'accueil pour les voyageurs tient au chiffre de population bien sûr, mais aussi à la situation du village dans un endroit passant: St-Elzéar de Bonaventure et St-Louis-de-Gonzague en sont dépourvus, avec 800 habitants, alors qu'Huberdeau et St-Ludger comptent le leur. Il faut ajouter que les 2 premiers sont situés, l'un à 8 milles à l'intérieur des terres, à l'écart de la route de ceinture de la Gaspésie, l'autre s'appuyant à la frontière américaine, enclave parfaite, tandis que, des 2 derniers, Huberdeau constitue un centre de services pour les villages des alentours et St-Ludger est le premier village que voient les forestiers en quittant le camp le vendredi après-midi. On y annonce même des danseuses à go-go! La présence d'un hôtel à St-Zénon ou à St-Côme est tout simplement le reflet d'une des principales activités nouvelles, le tourisme. L'abondance des restaurants dans des villages de population somme toute assez faible tient au même nouvel aspect de l'économie du village.

Nous avons vu en quoi consiste l'équipement-standard d'un village agro-forestier: épicerie-magasin général, pompe à essence. Les plus fréquentés disposent de services bancaires et d'un minimum d'accueil au visiteur étranger.

Les autres commerces que l'on retrouve le plus fréquemment, dans des villages de plus de 700 habitants sont le "magasin de cadeaux", amalgame hétéroclite de vêtements pour bébés, de lingerie pour dames, de bibelots inutiles et démodés, indiquant bien que la marchandise n'est pas renouvelée souvent, de cartes de souhaits et autres babioles. Ce "magasin de cadeaux" a un vis-à-vis plus gros, le magasin de meubles que l'on retrouve à St-Ludger, Huberdeau et Grande-Vallée: cela coïncide avec la carte des hôtels!

Quant aux salons de coiffure et de barbier, leur distribution épouse celle des villages où le caractère "urbain" du travail, ou des activités, est plus accentué. Nous entendons par là soit des villages où les hommes travaillent à l'extérieur, dans le secteur secondaire surtout: ainsi, Buckland, dont la situation est tout de même excentrique mais dont une bonne partie de la main d'oeuvre s'emploie à Québec, possède un tel luxe. St-Côme et St-Zénon ont également une situation retirée, mais les touristes qui y affluent engendrent certainement une "urbanisation" des habitudes qu'on ne verrait pas à St-Elzéar de Témiscouata, par exemple.

Ceci nous amène à parler de la situation du travail et des possibilités d'emploi. Si nous reparcourons le précieux appendice IV, nous constatons que les activités de base sont tout ce qu'il y a de plus traditionnel: elles se limitent à une agriculture qui tente de sauver son caractère commercial, à une exploitation forestière de plus en plus soumise à des exigences techniques qui suppriment graduellement les entreprises trop petites, à une industrie de la pêche qui rencontre les mêmes standards d'efficacité. Le tourisme est venu s'ajouter à ces préoccupations anciennes, mais son apport est le plus souvent limité à un très petit nombre d'emplois, qu'il crée, en tous cas dans les conditions où il se pratique dans les villages qui nous intéressent: les témoi-

gnages de Madame G et de Monsieur H de St-Zénon sont éloquentes à cet égard.

Si peu d'emplois sont disponibles sur place, qu'advient-il des personnes qui ne trouvent pas à y gagner leur vie? Nous le savons parfaitement bien: l'alternative qui leur échoit est des plus simples: le travail à l'extérieur, avec retour quotidien pour les plus chanceux, hebdomadaire pour la plupart, parfois bimensuel ou trimestriel pour une minorité: ceux-là sont déjà sur le chemin du non-retour; si on ne travaille pas à l'extérieur, on passe au "bien-être", à l'assistance sociale, après avoir bénéficié pendant un certain temps de l'assurance-chômage. Nous possédons évidemment plusieurs renseignements intéressants à ce sujet mais nous ferons appel à deux sources différentes, l'une constituée par des personnes qui travaillent à longueur d'année avec les assistés, l'autre par un tableau que présente Gérard Vibien dans l'étude déjà mentionnée au premier chapitre.<sup>3</sup>

A Gaspé, Monsieur X estime que sur une population de 27,000 personnes, éparpillées de Ste-Thérèse de Gaspé à Grande-Vallée, on compte une moyenne annuelle de 1,046 cas actifs, c'est-à-dire des personnes qui réclament une aide mensuelle chronique et à qui l'on distribue la coquette somme de \$126,850 par mois. Bon an, mal an, on donnerait dans Gaspé-Est, \$1,522,200 en assistance sociale seulement: ceci exclut naturellement les sommes versées par le biais des centres de main d'oeuvre pour le "recyclage" des personnes sans travail. Il ne faut pas oublier que ces individus n'entrent pas non plus dans les statistiques du chômage, puisqu'ils sont redevenus étudiants pour les besoins de la cause. Mais la situation varie beaucoup suivant les mois de l'année. En janvier 1970, on compte 4,479 personnes assistées, dont 1,588 sont des "inaptes" c'est-à-dire des personnes ne pouvant gagner leur vie pour des raisons

---

3 Répartition régionale..., page 120.

comme la maladie, l'invalidité, la déficience mentale, et le reste; le total de 4,479 est atteint grâce à 2,891 personnes, aptes celles-là mais privées des revenus de l'assurance-chômage et de toute autre source d'argent leur permettant de subvenir eux-mêmes à leurs besoins et à ceux de leur famille. En mai de la même année, on a distribué \$153,216 répartis en 1,392 chèques pour venir en aide à un total de 5,528 personnes qui ne pouvaient vivre autrement, qu'elles soient aptes ou non à travailler. Sans trahir la confidentialité des noms, Monsieur X nous a confié le nombre de chèques distribués à Barachois depuis janvier jusqu'à juin 1970.<sup>4</sup>

	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin
Nombre de chèques	29	31	29	43	48	44

Le responsable du bureau d'assistance sociale à Matane pour sa part nous confie qu'en janvier 1970, dans la région, 17% seulement de la population gagnait sa vie. Ses dires nous sont confirmés grâce à un volumineux rapport sur le déménagement des paroisses marginales. Dans un rapport préparé pour l'Office de Planification et de Développement du Québec, par Metra Consultants, on trouve en effet les termes suivants:

"Les personnes d'âge actif sont 919 soit 41% de la population: en déduisant les conjointes qui n'ont pas le désir de travailler et les handicapés, on obtient:

<sup>4</sup> La paroisse canonique de Barachois comprend également les populations de Bridgeville et Belle-Anse. Le curé ne dispose donc pas des chiffres détaillés pour chacun des trois hameaux. Pour évaluer le nombre de familles à comparer au nombre de chèques donnés, nous avons supposé le chiffre de 1966 (571 h.) que nous avons divisé par le nombre de personnes dans la famille moyenne des paroisses marginales, soit 6 (571 ÷ 6 = 95). Ce chiffre est probablement fort au delà du réel, mais c'est la seule indication dont nous disposions.

main d'oeuvre potentielle	
qui se décompose en	590 soit 28% de la population
ayant un emploi	371 soit 17% de la population
en chômage	118 soit 6% de la population
autre (étudiant, inactif)	102 soit 5% de la population

Ainsi donc 17% seulement des habitants des localités marginales gagnent leur vie, c'est économiquement catastrophique."

Mine de rien, cette citation nous brosse le tableau de toute la région, en laissant croire qu'il ne s'agit que des paroisses marginales. Mais, quel rapprochement un lecteur avisé ne peut-il faire entre la citation ci-dessus et la note ci-dessous, au bas de la page 57,

"Une analyse globale des résultats fut faite en octobre 1970 par un agent de recherche du ministère de l'Éducation. Ses conclusions rejoignent notre analyse du chapitre I, paragraphe 1.3, mais en notant que la situation des localités marginales se compare sur plusieurs points à celle du territoire pilote (taux d'activité et taux de dépendance)."

sinon de généraliser à la région Bas St-Laurent-Gaspésie ce taux de dépendance? Bien sûr la main d'oeuvre potentielle réelle ne constitue que 23% de la population, mais il n'en reste pas moins que le taux de dépendance y est anormalement élevé: les revenus de seulement 17% de la population s'ajoutent à des paiements de transferts qui sont parmi les plus élevés du Québec, si l'on s'en tient aux chiffres du Tableau XVI. Mais le plus étonnant dans tout ceci est certainement la façon anodine dont ces choses sont mentionnées dans le rapport. Ce "mais en notant que..." semble n'ajouter qu'un détail de faible importance, alors qu'il est l'indice majeur d'un sous-développement qui prend chaque année plus d'importance. Mais trêve de commentaires, voici le tableau promis.

---

5 Relocalisation de population dans l'est du Québec, p. 16.

Tableau XVIII

Structure du revenu personnel par comté, en pourcentage, au 31 mai 1961

Comtés	Rangs	Revenu d'un emploi	Int., div. & loyers nets	Revenu net de l'agriculture	Paielements de transfert	Total
Yamaska	1	36.49	12.10	28.50	22.91	100.00
Bellechasse	2	40.17	13.18	20.46	26.19	100.00
Dorchester	3	41.13	13.29	21.11	24.47	100.00
Kamouraska	4	47.37	13.70	11.83	27.10	100.00
Nicolet	5	40.24	11.50	25.25	23.01	100.00
L'Islet	6	49.40	13.25	12.96	24.39	100.00
Frontenac	7	49.49	12.31	14.59	23.61	100.00
Lotbinière	8	42.91	12.24	21.05	23.80	100.00
Beauce	9	57.73	11.45	10.17	20.65	100.00
Montmagny	10	58.31	12.33	7.15	22.21	100.00
Matane	11	56.62	11.59	4.45	27.34	100.00
Témiscouata	12	54.14	11.08	9.97	24.81	100.00
Bagot	13	45.22	12.28	23.34	19.16	100.00

Gaspé	14	61.01	11.85	0.08	27.06	100.00
Wolfe	15	48.76	11.73	17.65	21.86	100.00
Maskinongé	16	53.18	11.21	14.50	21.11	100.00
Montcalm	17	47.64	12.89	17.43	22.04	100.00
Ronaventure	18	52.29	13.10	2.74	31.87	100.00
Charlevoix	19	59.30	10.08	6.30	24.32	100.00
Rimouski	20	64.06	10.03	5.20	20.71	100.00
Montmorency	21	65.63	9.41	7.92	17.04	100.00
Arthabaska	22	61.51	10.08	11.99	16.42	100.00
Berthier	23	55.71	11.42	13.11	19.76	100.00
Pontiac	24	58.83	11.03	10.56	19.58	100.00
Soulanges	25	57.08	13.32	11.95	17.65	100.00
Labelle	26	58.24	12.78	5.48	23.50	100.00
Abitibi	27	70.73	9.75	1.84	17.68	100.00
Brôme	28	47.13	17.17	15.14	20.56	100.00
Portneuf	29	63.80	10.67	7.79	17.74	100.00
Napierville	30	47.28	10.45	24.13	18.14	100.00
St-Hyacinthe	31	66.40	10.19	8.83	14.58	100.00
Lac St-Jean	32	65.80	8.76	5.52	19.92	100.00

Shefford	33	68.29	9.83	7.27	14.61	100.00
Drummond	34	68.19	9.15	6.79	15.87	100.00
Stanstead	35	66.62	11.71	6.35	15.32	100.00
Papineau	36	65.13	11.60	5.67	17.60	100.00
Saint-Jean	37	74.89	8.93	3.11	13.07	100.00
Compton	38	52.19	11.97	17.10	18.74	100.00
Joliette	39	63.13	9.80	11.29	15.78	100.00
Mégantic	40	68.25	9.24	7.47	15.04	100.00
Lévis	41	73.88	8.98	2.86	14.28	100.00
Missisquoi	42	64.49	10.90	10.50	14.11	100.00
Témiscamingue	43	73.43	9.01	2.76	14.80	100.00
Champlain	44	72.89	8.40	3.21	15.50	100.00
Sherbrooke	45	74.99	10.68	1.07	13.26	100.00
Richelieu	46	71.43	9.72	3.68	15.17	100.00
Iberville	47	64.55	9.22	11.92	14.31	100.00
Saint-Maurice	48	75.72	8.73	1.90	13.65	100.00
Huntingdon	49	52.23	12.86	17.39	17.52	100.00
Beauharnois	40	75.33	8.88	2.44	13.35	100.00
Richmond	51	69.18	9.38	6.23	15.21	100.00

Argenteuil	52	72.41	10.69	3.08	13.82	100.00
Terrebonne	53	75.35	9.58	1.15	13.92	100.00
Hull	54	77.80	8.33	1.00	12.87	-100.00
Québec	55	79.01	9.45	0.41	11.13	100.00
Rouville	56	63.06	10.66	12.58	13.70	100.00
Laprairie	57	72.95	9.11	3.36	14.58	100.00
Deux-Montagnes	58	67.35	11.12	8.17	13.36	100.00
Saguenay	59	81.18	5.79	0.10	12.93	100.00
Chicoutimi	60	77.31	7.32	1.09	14.28	100.00
L'Assomption	61	69.80	8.77	7.58	13.85	100.00
Verchères	62	68.25	10.04	8.45	13.26	100.00
Châteauguay	63	69.55	9.16	8.68	12.61	100.00
Vaudreuil	64	76.59	10.11	2.73	10.57	100.00
Montréal	65	80.38	10.63	0.07	8.92	100.00
Chambly	66	81.18	7.73	0.34	10.75	100.00
QUEBEC	-	74.96	10.12	2.57	12.35	100.00

Source: Tabelau 6.B. Répartition régionale du revenu personnel au Québec (1961). Gérard Vibien, 120.

Nous avons déjà cité au premier chapitre le tableau du revenu personnel disponible per capita. Le tableau ci-dessus fait appel au classement d'un tableau consacré au revenu personnel disponible par unité de main-d'oeuvre. Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est l'importance des paiements de transferts, si les allocations familiales et de vieillesse sont accordées à tout le monde, l'assistance sociale et les prestations d'assurance-chômage ne le sont pas. La seule autre catégorie de ces transferts est l'indemnité accordée en vertu de la Loi des accidents du travail: on peut présumer que le pourcentage de la main-d'oeuvre occupée étant plus élevé à Montréal que dans Bonaventure, une partie des transferts payés à Montréal entre dans cette classe. Quoi qu'il en soit, nous considérerons le pourcentage que constituent ces derniers dans le total des revenus des comtés où nous avons étudié des paroisses. Il faut noter que 31.87% des revenus de Bonaventure leur sont dus, alors que 2.74% seulement proviennent de l'agriculture. 10 paroisses sont situées dans des comtés où 20% et plus des revenus sont assortis aux transferts. Quant aux revenus provenant de l'agriculture, si dans Bellechasse et Dorchester, ils comptent pour le cinquième du total, toutes les autres paroisses sont situées dans des comtés où l'agriculture ne fournit pas ce minimum. Si dans certains cas les revenus attribuables à l'emploi semblent élevés, comme dans le cas de Gaspé, où pourtant la situation de travail n'est pas reluisante, il ne faut surtout pas oublier que cette ventilation est basée sur l'unité de main-d'oeuvre et que le même tableau réalisé à l'aide du revenu personnel disponible per capita aurait donné toute autre chose.

Nous nous permettrons une dernière réflexion sur ces données qualitatives qui, sous l'angle des services offerts et des activités de base des paroisses, devrait nous permettre de saisir la fonction de ces espaces agro-fores-

tiers. Or, à l'analyse, nous constatons que ni les fonctions de production agricoles ou forestières, ni la fonction touristique n'utilisent pleinement les possibilités naturelles de ces milieux, puisque presque personne ne peut y gagner complètement sa vie. Ou alors, ces milieux seraient-ils encore trop peuplés. Mais si cette deuxième hypothèse est juste, on ne pourra absolument pas freiner l'exode, puisque, en vertu des connaissances que nous avons déjà, grâce à Alfred Sauvy, sur la façon dont s'entretient le dépeuplement en deça d'un certain niveau de services, l'exode des plateaux ne peut que s'accroître.<sup>6</sup>

A moins que nous lui découvriions de nouvelles fonctions, ou un réaménagement nouveau des anciennes, de sorte que l'on puisse créer sur les plateaux des unités de peuplement plus adéquates. Nous verrons, dans la seconde partie de ce chapitre, qui sera consacrée à l'interprétation de l'évolution récente de l'espace agro-forestier, s'il est possible d'imaginer une nouvelle forme d'occupation pour les Laurentides et les Appalaches d'où il serait inopportun d'exclure à jamais tout établissement permanent.

Avant de passer à ce deuxième point du chapitre, nous consacrerons quelques pages aux témoignages recueillis afin d'évaluer la nature des services qui apparaissent comme essentiels à la vie et dont les gens ne peuvent se passer: quand ils disparaissent ou menacent de le faire, les gens déménagent. Dans la prise de la décision, c'est alors tout le niveau de vie présent, et les soucis qu'entraîne le déménagement que l'on compare à celui qu'il serait possible d'avoir ailleurs, qui s'affrontent.

La perception populaire du minimum requis

Voyons, avec les individus, l'envers des seuils chiffrés que nous avons

---

6 Dépeuplement rural et peuplement rationnel.

élaborés plus haut. Au cours de la relation de nos enquêtes dans trois paroisses, nous avons souligné, à la fin de chacun des témoignages cités, les raisons que nos interlocuteurs avaient mises de l'avant pour justifier leurs intentions de rester ou de partir. Nous allons en refaire un relevé succinct.

Monsieur A comprend qu'un déménagement à la ville ne lui permettrait plus de se payer le superflu qui lui est possible ici: cela joue en faveur d'un statu quo et ses motifs sont d'ordre monétaire. Pour Monsieur C, la peur de l'impersonnalité des grandes écoles, par exemple, nous laisse croire qu'il reste attaché à une ancienne structure de la communauté villageoise et qu'une certaine peur de la ville le maintient ici. Par ailleurs, sa plus lourde attache reste sa maison, où il est installé comme ses revenus modestes ne lui permettraient pas de le faire à la ville. La jeune madame E et son mari restent à St-Elzéar pour des raisons de commodité temporaire. L'instruction de leurs filles, c'est-à-dire la recherche de meilleurs services scolaires que ceux dont ils disposent actuellement les entraîneront au dehors à brève échéance, dès que le mari aura trouvé un emploi qui lui convienne. Quant au sympathique monsieur B, une restructuration de l'espace en fonction de nouvelles activités plus rentables le trouverait tout prêt à reconvertir son installation, et ce malgré son âge... mais à condition qu'il puisse rester dans les parages et éviter l'obligation de la ville! Monsieur D, Madame F, pour leur part, sont dans des situations semblables: ils aiment la vie qu'ils mènent et même la disparition prévisible de certains services - quoiqu'il n'en reste déjà que très peu à St-Elzéar - les trouve déterminés à "continuer". Ces deux familles, comme la précédente, s'adapteraient avec joie à une reconversion de l'agriculture vers la sylviculture, par exemple. Quant à madame G de St-Zénon, la recherche encore une fois, de meilleurs services, de possibilités d'emploi, l'amène à prévoir un déménagement prochain, puisqu'elle ne voit d'autre motif de rester ici

que celui de son attachement à sa "place" comme elle dit. Monsieur H, dont le revenu est la pension de sa femme, resterait bien ici si des motifs familiaux ne l'obligeaient pratiquement à quitter. Monsieur I de Buckland est un cultivateur avisé, qui n'attend pas mer et monde de sa nouvelle spécialisation agricole, mais qui compte bien trouver là le moyen d'éviter des déménagements coûteux. Il préférerait rester ici aussi longtemps que possible. Le cas de monsieur J illustre comment joue la concurrence dans l'élimination des producteurs qui ne peuvent la soutenir: il a fait des efforts un temps afin de se moderniser, mais la perspective des citernes à lait sont la goutte qui fera déborder le vase. S'il trouve du travail "sur la construction" ou comme journalier, il fera un certain temps la navette Buckland-Québec, comme Monsieur K, et tous deux, quand ils seront lassés de voyager quitteront la paroisse pour la vieille capitale. Monsieur K en particulier n'est déjà plus membre de la communauté villageoise.

Que pouvons-nous tirer des lignes générales de ces perspectives de déménagement ou de statu quo? Une chose nous paraît certaine, c'est que les jeunes ménages rencontrés font preuve de lucidité devant la dégradation, avancée ou présumée, de leur village. Pour eux, le "Il n'y a pas d'avenir ici" est un jugement sans appel, du moins tant que des perspectives nouvelles ne se dessineront pas à l'horizon. Or, étant donnée la conjoncture actuelle, alors que même les régions les mieux partagées éprouvent des difficultés de chômage excessif et d'inflation difficilement jugulée, les perspectives intéressantes pour les plateaux sont inexistantes. Cette même conjoncture joue néanmoins comme frein au départ immédiat.

Mais nous avons tenté de recueillir, auprès des personnes rencontrées, non seulement des renseignements relatifs aux occupations actuelles et à leurs projets personnels, mais encore des dates qu'eux considéraient comme charnière dans l'amorce du dépeuplement. En somme, si nous obtenons des réponses satisfaisantes à cette question, nous bouclons la boucle et retrouvons les "causes" du premier chapitre. En effet, si tel est le cas, nous réussissons, après avoir analysé minutieusement l'état actuel de l'économie des plateaux, après avoir également pu saisir les différentes normes qui assurent ou interdisent certains services à la population, nous réussissons disions-nous à saisir la nature du "choc" qui a entraîné une dégradation aussi rapide des structures d'occupation anciennes, des situations économiques qui n'ont jamais été très prospères, mais qui sont plus incertaines que jamais, de structures "politiques" enfin, dans son sens de relations entre les gens et les groupes, qui constituent un des aspects les plus morbides, et les moins souvent mentionnés du dépeuplement massif des plateaux et de leur situation aiguë de dépendance.

A quels faits est associée la date charnière dont nous parlions?

Plusieurs faits nous ont été mentionnés comme cause initiale des départs. Cependant nous devons noter que, outre le travail suscité par l'Exposition universelle de Montréal et tous ses préparatifs, tous les faits mis en accusation avaient trait à des modifications techniques d'importance, que ce fût dans le domaine de la pêche, comme à Grande-Vallée, dans celui de l'agriculture, comme à Buckland ou dans l'exploitation forestière, comme à St-Zénon. L'exploitation forestière semble pourtant l'activité qui retient le plus d'attention: sans doute, est-ce parce que le domaine de la forêt est partout présent dès que l'on quitte ces paroisses. L'un nous dit que les paroisses sont tombées dans le marasme lorsque le gouvernement a cessé d'octroyer des contrats

Les entrepreneurs de l'arrière de Matane qui allaient "jobber" à Baie-Trinité (St-Thomas-de-Cherbourg). L'autre que le syndicat forestier de Grande-Vallée ne peut tenir parce que la compagnie qui accorde des contrats à ce dernier ne lui cède les droits de coupe que dans les endroits les moins accessibles. L'introduction des machines à grands rendements nous paraît néanmoins le fait le plus important qui se soit produit dans l'exploitation forestière, fait qui explique en grande partie le dépeuplement massif qu'ont eu à subir les plateaux depuis 1960. Comment pouvons-nous rendre un fait aussi anodin, en apparence du moins, responsable de l'exode qui a atteint l'espace agro-forestier avec une telle acuité?

C'est ce que nous allons voir dans la seconde partie du chapitre, où l'on trouvera notre interprétation du phénomène de dégradation spontanée de tous les aspects de la vie dans ces milieux.

## II Interprétation du phénomène

Dans la première partie de ce chapitre, nous venons de constater l'état actuel de l'occupation des plateaux: nous avons mis en relation les éléments de cette occupation, qui nous ont permis de dégager certains mécanismes affectant cet espace: nous l'avons vu, la structure démographique s'affaiblit, et quand ce ne sont pas des disproportions graves, c'est au moins une disparition sérieuse des éléments qui assureraient le renouvellement des effectifs. Nous avons vu également à quel point sont aiguës ici les lacunes dans la structure de l'emploi et aiguës les situations de dépendance, en même temps que pauvre l'équipement de services disponibles. Nous avons enfin saisi que parmi plusieurs présomptions de culpabilité, la forêt et son exploitation étaient toujours mises au banc des accusés.

Nous allons donc examiner et tenter d'expliquer les différents aspects de la dégradation constatée.

#### A Les aspects de la dégradation

Nous envisagerons d'abord la dégradation dans les effets de celle-ci sur la structure d'occupation des plateaux. Cette occupation avait d'abord été pensée en fonction de l'agriculture.<sup>7</sup> Cette agriculture eut d'abord des objectifs de subsistance. Et tant que la circulation monétaire était faible, l'autarcie fut parfaitement justifiée. Si l'organisation de l'exploitation forestière procédait de principes de départ différents, puisqu'il s'agissait d'abord de vendre un produit, l'échelle d'exploitation était, toutes proportions gardées, sensiblement la même: les sommes investies et la mécanisation étaient faibles.<sup>8</sup> Entre 1850 et 1950 environ, le taux de mécanisation de l'exploitation forestière a peu varié: on peut donc présumer que l'investissement nécessaire n'a pas crû suffisamment pour exercer une véritable élimination concurrentielle des plus petits "jobbers". La preuve en est le grand nombre de contracteurs mentionnés par Madame G à St-Zénon, encore en 1954. Et contrairement à ce que semblent avancer les habitants, le gouvernement accordait depuis longtemps des contrats de coupe aux grosses compagnies de bois. En ce temps-là,

7 Il serait plus juste de dire qu'elle n'a pas été pensée, mais plutôt transplantée, sans modification, de la plaine vers les plateaux.

8 Pour produire un maximum de 20,000 billots de bois de pin de 12 pieds 6 pouces de longueur et 22 pouces de grosseur au petit bout, Barthélemy Joliette reçoit de ses courtiers à Québec la somme de 2,000 livres courant (cours d'Halifax) soit environ \$8,000. (Cité par Jean-Claude Robert, dans "L'activité économique de Barthélemy Joliette et la fondation du village d'Industrie (Joliette) 1822-1850", page 108. Thèse de Maîtrise en Histoire, Université de Montréal, 1971.)

En plus, dans l'inventaire après décès (1850) de l'entrepreneur, l'énumération de l'équipement de ses chantiers comprend quelques douzaines de haches, des bâches et des cordages, des gaffes et l'inévitable boom. En somme, un actif qui ne dépasse guère les 150 livres courant (environ \$600).

petits "jobbers" et grosses compagnies étaient sur un pied d'égalité quant aux procédés impliqués: seul le volume de bois abattu différait. Tout a changé le jour où, en 1962 pour les chantiers de la Mattawin appartenant à la Consol, à des dates semblables sans doute pour les autres gros entrepreneurs papetiers, la mécanisation a envahi le bois. Si jobbers et compagnies ne devaient, auparavant, investir que dans des "camps" de bois rond, quelques commodités permettant d'assurer la pension alimentaire des hommes et l'ouverture de chemins de bois, l'apparition de la débrusqueuse<sup>9</sup> dont nous avons déjà parlé plus haut, posait clairement deux questions: une question de main-d'oeuvre, puisque cet appareil allié à une tronçonneuse réduisait de beaucoup la manutention nécessaire, de même qu'il accroissait dans des proportions fantastiques, la productivité de chaque ouvrier; la seconde question qu'il posait avait trait à l'intensification de la concurrence entre petits et gros entrepreneurs forestiers. Le sort de la bataille est connu d'avance: un "Timberjack" coûte dans les \$18,000 et doit être amorti en 5 ans, ce qui implique un investissement annuel de près de \$4,000 pour une équipe de 4 à 6 hommes. Il est évident que les \$600 permettant à Barthélemy Joliette d'acheter ses haches et ses gaffes ne font plus le poids devant de telles exigences! Les petits entrepreneurs non plus: les derniers à survivre dans le lot sont les syndicats forestiers coopératifs, et encore leur maintien est beaucoup assujéti au fait que, à l'encontre des compagnies, ils recherchent moins le profit que l'occasion de donner du travail à leurs membres. Et les problèmes auxquels ils font face actuellement sont particulièrement difficiles à surmonter: les gérants que nous avons rencontrés<sup>10</sup> nous ont tous fait part de leurs inquiétudes, liées, entre autres choses

---

9 Elle est habituellement mentionnée par les forestiers, sous le nom de la marque de commerce achetée, Timber-jack, Tree-farmer, etc.

10 A St-Ludger-de-Milot, St-Elzéar de Bonaventure, Grande-Vallée et St-Côme.

à leur enracinement dans un cadre spatial bien précis, le village où le syndicat a pris naissance, alors que les compagnies bénéficient d'une mobilité dans l'exploitation qui leur permet de voyager avec l'épuisement des coupes, ce que les chantiers coopératifs ne peuvent faire sous peine de tuer l'esprit qui les a fait naître. Seule une coupe rationnelle, associée à la sylviculture pourraient sauver ces entreprises dont le mérite "social" est certain: on trouve peu d'assistés sociaux dans les paroisses où ils sont florissants, et à cet égard les difficultés que rencontre celui de Grande-Vallée ont eu un impact immédiat sur l'augmentation de l'octroi de prestations d'assistance aux employés-actionnaires.

Ainsi, les modifications récentes survenues dans le mode d'exploitation forestière doivent endosser la plus grande part de responsabilité dans la chute du nombre des emplois possibles dans ces cadres. Nous avons brièvement parlé de l'agriculture autarcique au début de ce paragraphe; nous allons lui accorder quelques instants de plus. Nous avons dit que l'occupation des plateaux s'était spontanément organisée autour d'elle. Et pourtant, quel milieu naturel comporte d'aussi graves contre-indications à la culture des céréales que ces collines aux pentes souvent vertigineuses, aux saisons froides menaçant tellement la survie des unités thermiques, où la forêt mixte laurentienne et la forêt dense à conifères profitaient allègrement de ces conditions, mais où les céréales, - le blé! - ne pouvaient que faire piètre figure à côté des premières. Si une agriculture de survivance pouvait s'y-organiser, il ne fallait pas compter sur l'établissement généralisé d'un élevage laitier rationnel, quoiqu'en pensât Blanchard!<sup>11</sup>

---

11 Nous disons bien survivance et non subsistance: l'agriculture des plateaux a effectivement permis la survie d'une proportion importante de la population québécoise.

Parallèlement aux exigences de capitaux que posait la nouvelle exploitation forestière, les nouvelles exigences de l'agriculture allaient éliminer les cultivateurs qui ne pourraient se plier, faute de capitaux souvent, d'imagination aussi parfois, à la nécessité de la mécanisation et de la rationalisation des activités agricoles. Les décisions récentes du gouvernement fédéral à l'effet de cesser les subventions aux fermes non vraiment productives et de provoquer, par le biais des quotas,<sup>12</sup> leur disparition à brève échéance vont finir de tuer les espoirs que les cultivateurs des plateaux avaient mis dans la production laitière.

Ainsi cette structure d'occupation, basée sur le rang devient périmée puisque l'agriculture disparaît. Nous reviendrons en fin de chapitre sur cet aspect intéressant du dépeuplement. Nous nous bornerons pour le moment à souligner que la modification des deux activités agro-forestières par excellence en est une dont les origines sont d'ordre économique. La mécanisation et la spécialisation des activités agricoles et forestières obéissent à une tendance observée partout dans les différents secteurs de l'économie.

Les services gouvernementaux obéissent également à cette tendance à la rationalisation des coûts. Cette rationalisation se traduit par la hausse générale des seuils de rentabilité des différentes activités des ministères. C'est ainsi que l'école de rang, avec son institutrice pour 8 élèves est disparue du paysage, première modification en ayant entraîné une foule d'autres à sa suite. Les normes du ministère de l'Éducation ont fixé, également à travers le territoire québécois, un nombre minimum d'élèves par professeur, seuil sous lequel la commission scolaire qui n'y satisfait pas doit imposer à ses contribuables

---

12— Cf. appendice II.

les frais encourus pour combler la différence. Quant à la norme des 225 élèves requis pour avoir droit aux services d'une directrice qui n'assurerait pas de tâche d'enseignement, elle couronne, avec des exigences très élevées, une suite de seuils que 4 seulement de nos quinze paroisses sont en mesure d'atteindre.

Malheureuses paroisses agro-forestières qui voient baisser leurs populations alors que partout les exigences de rentabilité tendent à hausser les seuils. Il se creuse ainsi, entre elles et les autres cellules municipales et scolaires du Québec, un fossé qui, loin de se combler, s'élargit, nous entraînant à des analogies inquiétantes avec l'évolution de la situation qui prévaut entre les pays développés et ceux que l'on nomme maintenant "en voie de développement", mais qui, si la comparaison tient, tendent plutôt vers l'accentuation de leur détresse. Cette analogie nous suggère pourtant d'autres développements. Outre les comparaisons de pyramides où prédomine dans les deux cas un large secteur jeune, quelques autres caractéristiques leur sont communes: dans un cas comme dans l'autre, les éléments progressistes, ceux qui vont chercher l'instruction là où elle se trouve retournent rarement à leurs lieux d'origine, privant ceux-ci de l'espoir qu'on avait placé en eux-là. Et les "élites" restantes, ou les personnes qui détiennent le leadership peuvent ainsi à leur gré exercer leur autorité fortement empreinte de conservatisme, ce qui a pour effet d'amoindrir encore si cela se peut les chances de salut pour les populations qui leur sont confiées. Cependant, plus que toute autre chose, leur communauté de traits s'affirme dans le saut brutal que ces milieux doivent effectuer, passant en somme d'une ère pré-industrielle à une ère où la conscience des disparités régionales fait accorder une aide financière aux pays sous-développés et l'assistance sociale aux paroisses marginales. Avec le dépeuple-

ment, ces dernières ont en effet accédé à la sécurité du revenu des sociétés développées, sans avoir jamais connu le développement de l'ère industrielle. Nous mettrons ici un terme à ces comparaisons, en souhaitant que les plateaux, comme la Chine, trouvent un mode de développement qui leur soit propre.

Nous venons de considérer les aspects économiques de la dégradation du milieu étudié au cours de cette étude. Nous ne saurions croire notre tableau complet sans consacrer quelques pages aux aspects socio-politiques de la dégradation. Nous disons socio-politiques parce que l'intervention ou l'abstention de l'Etat ont également des conséquences: nous traiterons ici de l'effet de l'assistance sociale sur les communautés en cause, puis de celui des revirements récents de la politique officielle à l'égard des plateaux. Nous serons, dès après, en mesure de donner notre interprétation de l'espace agro-forestier.

#### L'assistance sociale

Rappelons-nous le commentaire de Monsieur B quand il parlait d'assistance sociale, "La fierté de vivre par soi-même, aujourd'hui, ça n'existe plus". Voilà un commentaire qui devrait attirer l'attention des sociologues québécois. Que Monsieur B nous dise cela, alors que les personnes d'une même paroisse avaient l'habitude de la cohésion devant l'étranger, nous a semblé le symptôme de tensions extrêmes suscitées par la généralisation d'une dépendance que n'auraient pas accepté les coureurs de bois, êtres indépendants s'il en fût. Quels complexes, quelles hontes, quelles dissensions surtout cette question d'assistance sociale ne doit-elle faire naître au sein de communautés qui faisaient autrefois preuve d'une cohésion rare! Ne provoque-t-elle pas la désagrégation de structures sociales qui ont eu pour les Québécois autant d'importance que la cellule familiale, elle aussi remise en question? Nous ne saurions répondre sur le champ à une question d'une telle ampleur. Nous lais-

sons aux sociologues le soin de confirmer ou d'infirmier une telle hypothèse.

L'atmosphère des paroisses où l'assistance était importante nous a paru baigner dans une espèce de morbidité des rapports des gens entre eux, de résignation et de révolte en même temps, qu'illustre la phrase de Monsieur B.

Quant au revirement de la politique officielle à l'égard des plateaux, le moins qu'on puisse dire est qu'il fut spectaculaire et suffisamment rapide pour qu'un habitant de St-Thomas-de-Cherbourg, amené là-haut par les primes de colonisation en 1930 et impliqué maintenant dans le déménagement de son village, subventionné par l'ODEQ,<sup>13</sup> ait pu caractériser la situation de la façon suivante: "On est une génération qui a fait rire d'elle deux fois". En effet, souvenons-nous de l'importance que nous avions accordée, au premier chapitre, à l'octroi des primes à la colonisation comme frein au dépeuplement des plateaux avant 1960. En 1966, déjà, les primes étaient accordées, dans l'Est du Québec, au mouvement en sens contraire.

Le court laps de temps qui sépare les deux politiques ne peut-il inciter les politicologues à examiner de plus près les forces en présence? En effet, cette constatation nous entraîne à nous demander s'il n'est pas possible d'imaginer la systématisation d'autres formes de représentation que la seule députation parlementaire qui s'avère souvent incapable de faire écho à tous les besoins des commettants. Dans le cadre de l'opération relocalisation effectuée dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie, la formule du comité de citoyens, même si elle ne fut pas utilisée à son maximum au début semble avoir donné aux fonctionnaires de l'ODEQ, chargés de l'exécution du plan un interlocuteur véritable, capable de transmettre aux autorités les problèmes réels qui se posaient

---

13 L'appendice V donne le détail des subventions à la relocalisation des habitants des paroisses marginales dans le cadre des ententes ARDA-Québec.

à ces populations violemment perturbées. Après les affres du déménagement, retardé de saison en saison depuis 1966, le lancement des opérations Dignité I et II en 1970 et 1971 a mis en lumière, pour les populations elles-mêmes comme pour le gouvernement, la montée d'une conscience nouvelle de solidarité qui dépasse, croyons-nous, les limites de la paroisse, traditionnelle cellule de vie communautaire. La naissance de ces comités ne peut-elle être le signe de la création d'une nouvelle maturité politique au Québec? En tous cas, ils ont eu, pour les plateaux gaspésiens, le mérite de signifier un réveil en cours qui nous permet d'espérer des jours meilleurs pour ces milieux que l'on a cru trop vite condamnés à la disparition.

#### B Interprétation des milieux agro-forestiers

Nous venons d'affirmer que l'on a trop vite songé à la fermeture définitive des paroisses marginales du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Qu'il ait fallu faire "quelque chose" pour sortir ces populations de leur marginalité, cela ne laisse aucun doute. Mais comme la forêt et son exploitation ont une grande part de responsabilité dans les exodes massifs des années 61-66 et qu'elle fait montre de grandes aptitudes à la production, dans un domaine dont les qualités agricoles sont contestables, nous croyons que c'est quand même à la forêt qu'il faut demander la solution aux problèmes économiques des plateaux. Et voici pourquoi nous pensons ainsi.

Revenons aux grandes unités naturelles du Québec: on y retrouve la plaine du St-Laurent plus ou moins enserrée par les plateaux qui la délimitent sur toute sa longueur. Le paysage naturel s'est transformé, au cours des trois siècles d'histoire qui s'y sont déroulés, à la faveur de la pression démographique d'un peuple prolifique, jouant de pair, dans un premier temps, avec une

économie de type colonial, où le bois de sciage constituait, avec les fourrures, puis le blé, l'un des apports majeurs du Québec à l'économie de la métropole; à cette époque, la plaine constituait un domaine agricole prometteur, certes, mais le genre de vie de ses occupants s'apparentait nettement avec le genre de vie agro-forestier, à cette différence près que la proximité des forêts d'alors entraînaient des déplacements de moindre envergure, accordés en cela à la rapidité des moyens de transports de l'époque.<sup>14</sup> Dans un second temps, nous assistons à l'urbanisation de la plaine, liée à son industrialisation, à l'accroissement des courants d'échange, à l'émigration vers les Etats-Unis: l'exode rural vers les villes naissantes et la montée à l'assaut des plateaux (1870-1914) entraîne le déplacement vers les "hauts" des fronts pionniers et le remplacement par les colons des cultivateurs qui allaient autrefois aux chantiers et qui désormais consacreront leurs énergies à fournir en denrées agricoles les marchés urbains de plus en plus exigeants. La plaine se spécialise dans une activité qui lui sied, l'agriculture: ses terres sont planes, ses sols conservent les précieux dépôts de la mer de Champlain, ses conditions climatiques sont favorables. Suit alors une longue période de consolidation de ces activités, alors que les plateaux se consacrent à une exploitation agricole de subsistance l'été, et à l'exploitation forestière pendant le reste du temps. Mais il est manifeste que, passé une certaine époque, contemporaine de la crise économique, on ne prétend plus pousser plus avant le front de la colonisation agricole. Pourtant, l'exploitation forestière, elle, s'avance vers le nord et l'est, laissant de plus en plus loin derrière elle les établissements permanents. Elle s'accommode d'autant plus du nomadisme que la main-d'oeuvre reste abondante et que les restrictions de coupe sont faibles. Ainsi, cependant, s'a-

14 L'étude récente sur Joliette, citée plus haut, contient également des renseignements intéressants sur ce mode de vie qui se révèle être au Québec, le sort obligatoire des fronts pionniers.

chemine-t-on vers la mécanisation du travail forestier: une industrie qui fabrique un produit pour lequel la demande augmente sans cesse, doit assurer à la source de sa matière première, une accélération des techniques de prélèvement de celle-ci. C'est ainsi que, mécanisé, le travail forestier entraîne la spécialisation de l'espace dont c'est la vocation naturelle de fournir du bois: l'agriculture est alors éliminée des plateaux, du moins dans sa forme traditionnelle et ceux qui prétendent insuffler à celle-ci une vie nouvelle doivent soutenir la concurrence des agriculteurs de la plaine, dont c'est le seul et unique métier depuis longtemps. Et la population, libérée par la mécanisation du travail forestier, émigre.

C'est à cette phase de spécialisation possible qu'en est arrivé selon nous, le domaine des plateaux.

Doit-on le fermer, comme semble y songer l'ODEQ, ou voir plutôt à le spécialiser dans des affectations conformes à ses aptitudes naturelles, comme le proposent les tenants des Opérations Dignité I et II. Nous optons, quant à nous pour la solution rationnelle: les statistiques prévoient que la demande en papier ira en augmentant mais on parle déjà de l'incapacité future des forêts du Québec à assurer le ravitaillement des papeteries, et ce, pas plus tard qu'en 1980. Il est grand temps d'opter pour la conservation et la culture des essences forestières utiles à l'industrie. Voici réunis des éléments qui devraient nous faire réfléchir:

Nous nous heurtons, dans le cadre des normes actuelles et des seuils révélés plus haut, à de difficiles incompatibilités: en effet, l'établissement de fermes sylvicoles sur les plateaux répondrait à plusieurs impératifs: il retirerait à la coupe du bois son caractère d'exploitation extensive et permettrait par là de faire la preuve de l'évolution de l'économie des plateaux; sortis du simple mode d'exploitation qui consiste à prélever les richesses na-

turelles sans voir à les renouveler, ces milieux trouveraient une nouvelle base économique susceptible d'entretenir une forte proportion de population. A l'heure actuelle, on estime que l'installation d'un fermier forestier sur une terre de 500 acres serait capable d'assurer à celui-ci un revenu annuel de 4 à \$5,000.

La rationalisation de l'exploitation de cette ressource remédierait par ailleurs au problème social que pose l'éloignement hebdomadaire des chefs de famille travaillant en forêt.

Ici intervient pourtant une question de dimension: on encouragerait naturellement ces propriétaires à s'établir au nouveau village créé, plutôt que sur leur terre, entraînant ainsi un nouveau système d'habitat groupé semblable à celui qui prévaut dans l'est de la France par exemple: étant donnés tous les nouveaux moyens de locomotion, ~~avec~~ les motocyclettes tous terrains et les moto-neige, le problème de l'accès facile au lieu de travail ne se pose pas.

Cette forme d'exploitation exige de toute façon la création de "chemins de bois" afin de sortir le produit fini. L'établissement des moyens d'exploitation devrait être confié à ~~des~~ ingénieurs forestiers, personnes compétentes en la matière s'il en est.

Ce qui pose plus de problèmes, ~~est~~ le modèle d'établissement de la population vivant des revenus de cette exploitation. Or les lots moyens du Québec comportent environ 100 acres. Rang double de St-Elzéar comportait 35 familles: ceci nous donne plus ou ~~moins~~ 35,000 acres: à 5,000 acres par ferme forestière, nous ne pouvons ~~compter~~ que 7 exploitants pour un rang double.

actuel. Ces chiffres ne nous entraînent-ils pas à des dimensions exagérées, ne nous obligent-ils pas à créer des villages forestiers où la population serait nombreuse, afin de rencontrer les seuils nécessaires à l'octroi de certains services, mais où les hommes seraient vraiment trop éloignés de leur lieu de travail? Ou alors doit-on opter pour une moindre concentration du peuplement, quitte à refuser à ces cellules plus petites des services essentiels? Il nous semble bien qu'aujourd'hui, il n'est pas question de priver une population de l'accès aux services scolaires, par exemple.

Que faire? Nous ne pouvons plus que suggérer la remise en question de certaines normes établies par le ministère de l'Éducation. Que la régionalisation scolaire ait contribué à rationaliser l'équipement et à assurer à tous les étudiants l'accès à des services semblables, soit. Mais une norme de rentabilité valable pour une agglomération comme Montréal devient injuste pour la portion de la population qui vit sur un espace ne pouvant justifier une telle concentration de population. L'espace requis pour une seule ferme forestière, ne donnant lieu qu'à une très faible densité de population est éloquent à cet égard.

Les normes gouvernementales, après une première étape d'uniformisation nécessaire et maintenant terminée, ne peuvent-elles être pondérées à l'aide de critères spatiaux qui atténueraient l'indigence de services à laquelle sont autrement condamnées les populations des plateaux?

Il nous semble que la rentabilité prévue des fermes forestières vaudrait de tenter l'expérience.

L'établissement de fermes forestières permettrait aux géographes québécois d'imaginer de nouveaux modèles de peuplement sûrement plus mariés au paysage que ne le sont les rangs actuels. L'habitat des plateaux est à réinventer!

## CONCLUSION

Des statistiques alarmantes sur le dépeuplement des paroisses agro-forestières nous ont ainsi amenée à conclure, que malgré un dépeuplement ayant entraîné au dehors une très forte partie de leurs effectifs démographiques, les plateaux sont susceptibles de porter à nouveau des établissements humains florissants.

La solution des fermes forestières nous paraît adaptée parfaitement aux possibilités naturelles du milieu, de même qu'elle répond à des besoins grandissants d'une des principales industries québécoises.

Au début de ce travail, nous avons souligné que l'évolution récente des paroisses agro-forestières laissait l'impression que l'oekoumène québécois se rétractait telle une peau de chagrin. La perspective du réaménagement de l'espace des plateaux, nous laisse entrevoir que cet espace habité, utilisé pour l'exploitation forestière et de plus en plus à des fins de loisir, ne devrait pas se rétracter dans les années à venir, mais plutôt voir son occupation se modifier: afin de pouvoir offrir ces services si précieux mais qui réclament des minimums importants de population, nous devons envisager sa restructuration sous l'angle du groupement des familles s'adonnant à la sylviculture; l'automobile et la motocyclette permettant aujourd'hui aux travailleurs de se déplacer rapidement sur des distances très supérieures à ce qu'on aurait pu imaginer il y a quelques années; point n'est maintenant besoin d'habiter sur sa terre pour y travailler quotidiennement. Les agglomérations créées de cette façon pourraient permettre la hausse du niveau de vie, la suppression, ou du moins la diminution des disparités de revenus, la dignité enfin pour des populations soumises depuis quelques années à la misère et à l'humiliation.

## Appendice I

Liste repère des subdivisions de recensement  
utilisées pour la carte de base, BFS 1961

Québec - 1

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <p>9. Bonaventure</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bonaventure</li> <li>2. Carleton</li> <li>3. Carleton-sur-Mer</li> <li>4. Escuminac</li> <li>5. Grande-Cascapédia</li> <li>6. Hope</li> <li>7. Hope Town</li> <li>8. Mann</li> <li>9. Maria</li> <li>10. New Carlisle</li> <li>11. New Richmond</li> <li>12. Nouvelle</li> <li>13. Paspébiac</li> <li>14. Paspébiac-O.</li> <li>15. Port-Daniel, part. E.</li> <li>16. Port-Daniel, part. O.</li> <li>17. Ristigouche</li> <li>18. Ristigouche,<br/>part. S.-E.</li> <li>19. St-Alexis...</li> <li>20. St-Alphonse</li> <li>21. St-Benoît<sup>1</sup></li> <li>22. St-Charles...</li> <li>23. St-Elzéar<sup>1</sup></li> <li>24. St-Fidèle...</li> <li>25. St-François-d'Assise</li> <li>26. Ste-Germaine...</li> <li>27. St-Godefroy</li> <li>28. St-Jules</li> <li>29. St-Laurent...</li> <li>30. St-Omer</li> <li>31. St-Siméon</li> <li>32. Shawwake</li> </ol> | <p>22. Gaspé-E.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Baie-de-Gaspé-N.</li> <li>2. Baie-de-Gaspé-S.</li> <li>3. Barachois</li> <li>4. Bridgeville</li> <li>5. Cap-d'Espoir</li> <li>6. Cloridorme</li> <li>7. Douglas</li> <li>8. Grande-Grève</li> <li>9. Grande-Rivière</li> <li>10. Grande-Rivière-O.</li> <li>11. Grande-Vallée</li> <li>12. Haldimand</li> <li>13. L'Anse-aux-Griffons</li> <li>14. Newport</li> <li>15. Pabos</li> <li>16. Pabos-Mills</li> <li>17. Percé</li> <li>18. Petite-Vallée</li> <li>19. Petit-Pabos</li> <li>20. Rivière-au-Renard</li> <li>21. St-Alban...</li> <li>22. St-François...</li> <li>23. St-Maurice</li> <li>24. St-Pierre...</li> <li>25. Ste-Thérèse...</li> <li>26. St-Yvon<sup>1</sup></li> <li>27. Sydenham-S.</li> <li>28. York</li> </ol> | <p>23. Gaspé-O.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Christie</li> <li>2. Duchesnay</li> <li>3. Ste-Anne...</li> <li>4. St-Joachim...</li> <li>5. Ste-Madeleine...</li> <li>6. St-Maxime...</li> <li>7. St-Norbert...</li> </ol> <p>24. Iles-de-la-Madeleine</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bassin</li> <li>2. Fatima</li> <li>3. Grande-Entrée</li> <li>4. Grosse-Ile</li> <li>5. Havre-Aubert-E.</li> <li>6. Havre-aux-Maisons</li> <li>7. L'Etang-du-Nord</li> </ol> <p>30. Kamouraska</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mont-Carmel</li> <li>2. Rivière-Ouelle</li> <li>3. St-Alexandre</li> <li>4. St-André</li> <li>5. Ste-Anne...</li> <li>6. St-Athanase</li> <li>7. St-Denis</li> <li>8. Ste-Eleuthère</li> <li>9. St-Gabriel...</li> <li>10. St-Germain</li> <li>11. Ste-Hélène</li> </ol> |
|---|--|--|

12. St-Joseph...
13. St-Louis...
14. St-Onésime...
15. St-Pacôme
16. St-Pascal
17. St-Philippe
18. Woodbridge

## 37. L'Islet

1. N.-D.-de-Bon-Secours
- ...
2. St-Adalbert
3. St-Aubert
4. St-Cyrille...
5. St-Damase...
6. St-Eugène
7. Ste-Félicité
8. St-Jean...
9. Ste-Louise
10. St-Marcel
11. St-Omer
12. St-Pamphile
13. Ste-Parpétue
14. St-Roch...
15. Tourville

## 40. Matane

1. Baie-des-Sables
2. Capucins
3. Grand-Métis
4. Grosses-Roches
5. Les Boules
6. Les Méchins
7. Petite-Matane
8. St-Adelme
9. Ste-Félicité
10. St-Jean...
11. St-Jérôme...
12. St-Léandre
13. St-Luc
14. St-Octave...
15. St-Paulin...
16. St-Thomas de Cherbourg
17. St-Ulric

## 41. Matapédia

1. La Rédemption
2. St-Antoine...
3. St-Benoît...
4. St-Cléophas
5. St-Damase
6. St-Edmond
7. Ste-Florence
8. Ste-Irène
9. St-Jacques...
10. St-Jean-Baptiste...
11. Ste-Jeanne-d'Arc
12. St-Léon...
13. Ste-Marguerite
14. Ste-Marie...
15. St-Moïse
16. St-Pierre...
17. St-Raphaël...
18. St-Tharcisius
19. St-Zénon...

## 58. Rimouski

1. Biencourt
2. Fleuriault
3. Lac-des-Aigles
4. Mont-Lebel
5. N.-D.-du-Sacré-C.
6. St-Anaclet...
7. Ste-Angèle...
8. Ste-Anne...
9. Ste-Blandine
10. Ste-Cécile...
11. St-Donat
12. St-Fabien
13. Ste-Flavie
14. St-François...
15. St-Gabriel
16. St-Germain...
17. St-Guy
18. St-Jean-Baptiste
19. St-Joseph...
20. Ste-Luce
21. St-Marcellin
22. St-Mathieu...
23. St-Médard
24. St-Michel...<sup>2</sup>

25. St-Narcisse...
26. Ste-Odile...
27. St-Simon
28. St-Valérien

## 69. Témiscouata

1. Auclair
2. N.-D.-du-Lac
3. St-Benoît-Abbé
4. St-David...
5. St-Dominique...
6. St-Elzéar
7. St-Eusèbe
8. St-Honoré
9. St-Joseph...
10. St-Louis...
11. St-Marc...
12. St-Mathias...<sup>2</sup>
13. St-Michel...<sup>2</sup>
14. St-Pierre...
15. Ste-Rose...

## 70. Rivière-du-Loup

1. N.-D.-des-Neiges...
2. N.-D.-des-Sept-Douleurs
3. N.-D.-du-Portage
4. Raudot
5. St-Antonin
6. St-Arsène
7. St-Clément
8. St-Cyprien
9. St-Eloi
10. St-Epiphanie
11. Ste-François...
12. Ste-Françoise
13. St-Georges...
14. St-Hubert
15. St-Jean-B....
16. St-Jean-de-Dieu
17. St-Modeste
18. St-Patrice...
19. St-Paul...

## Québec - 2

- |                            |                          |                                      |
|----------------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| 12. Champlain              | 15. St-Fulgence          | 19. St-Prime                         |
| 1. Langelier               | 16. St-Honoré            | 20. St-Stanislas                     |
|                            | 17. St-Jean              | 21. St-Thoms-d'Aquin                 |
|                            | 18. Ste-Rose-du-Nord     | 22. St-Thomas-Didyme                 |
|                            | 19. Shipshaw             |                                      |
| 13. Charlevoix-E.          | 20. Taché                | 55. Québec                           |
|                            | 21. Tremblay             |                                      |
| 1. N.-D.-des-Monts         |                          | 4. Lac-Edouard                       |
| 2. Rivière-Malbaie         |                          |                                      |
| 3. Ste-Agnès               | 32. Lac-St-Jean-E.       | 60. Saguenay                         |
| 4. St-Aimé-des-Lacs        | 1. Delisle               | 1. Aguanish <sup>2</sup>             |
| 5. St-Etienne...           | 2. Hébertville           | 2. Bergeronnes                       |
| 6. St-Fidèle...            | 3. L'Ascension-de-       | 3. Colombier                         |
| 7. St-Irénée               | N.-S.                    | 4. Escoumins                         |
| 8. St-Siméon               | 4. St-Bruno              | 5. Havre-St-Pierre <sup>2</sup>      |
|                            | 5. Ste-Croix             | 6. Ile-d'Anticosti <sup>2</sup>      |
| 14. Charlevoix-O.          | 6. St-Gédéon             | 7. Les Sept-Cantons...               |
|                            | 7. St-Henri-de-Taillon   | 8. Letellier <sup>2</sup>            |
| 1. La Baleine              | 8. St-Jérôme             | 9. Moisie <sup>2</sup>               |
| 2. Les Eboulements         | 9. St-Joseph-d'Alma      | 10. Natashquan <sup>2</sup>          |
| 3. Rivière-du-Gouffre      | 10. Ste-Monique          | 11. Ragueneau                        |
| 4. St-Bernard...           |                          | 12. Rivière-au-Tonnerre <sup>2</sup> |
| 5. St-François...          | 33. Lac-St-Jean-O.       | 13. Sacré-Coeur-de-Jésus             |
| 6. St-Hilarion             | 1. Albanel               | 14. Ste-Anne-de-Portneuf             |
| 7. St-Louis...             | 2. Girardville           | 15. St-Firmin                        |
| 8. St-Pierre et St-Paul... | 3. Normandin             | 16. St-Luc-de-Laval                  |
| 9. St-Urbain               | 4. N.-D.-de-la-Doré      | 17. St-Paul-du-Nord                  |
|                            | 5. Péribonka             |                                      |
| 16. Chicoutimi             | 6. Roberval              |                                      |
|                            | 7. St-André              |                                      |
| 1. Bagotville              | 8. St-Augustin           |                                      |
| 2. Bégin                   | 9. St-Edmond             |                                      |
| 3. Bourget                 | 10. St-Eugène            |                                      |
| 4. Chicoutimi              | 11. St-Félicien          |                                      |
| 5. Dumas                   | 12. St-François-de-      |                                      |
| 6. Grande-Baie             | Sales                    |                                      |
| 7. Kénogami <sup>1</sup>   | 13. Ste-Hedwidge         |                                      |
| 8. Labrecque               | 14. Ste-Jeanne-d'Arc     |                                      |
| 9. Larouche                | 15. St-Louis-de-Chambord |                                      |
| 10. N.-D.-de-Laterrière    | 16. St-Ludger-de-Milot   |                                      |
| 11. Otis                   | 17. St-Méthode           |                                      |
| 12. St-Ambroise            | 18. St-Michel-de-        |                                      |
| 13. St-David...            | Mistassini               |                                      |
| 14. St-Dominique...        |                          |                                      |

1 Non organisé en municipalité.

2 Non indiquée sur la carte.

Québec - 3

## 2. Argenteuil

1. Arundel
2. Chatham
3. Gore
4. Grenville
5. Harrington
6. Huberdeau
7. Lac-des-Seize-Iles
8. Mille-Isles
9. Montcalm
10. Morin Heights
11. St-Adolphe...
12. St-André...
13. St-Jérusalem...
14. Wentworth
15. Wentworth-N.

## 3. Arthabaska

1. Chénier
2. Chester-E.
3. Chester-N.
4. Chester-O.
5. Maddigton
6. St-Albert...
7. Ste-Anne.
8. St-Christophe...
9. Ste-Clothilde...
10. Ste-Elisabeth...
11. St-Eusèbe...
12. St-Jacques...
13. St-Louis...
14. St-Norbert...
15. St-Rémi...
16. St-Rosaire
17. Ste-Séraphine
18. St-Valère
19. Ste-Victoire...
20. Tingwick
21. Trois-Lacs
22. Warwick

## 4. Bagot

1. St-André...
2. Ste-Christine
3. St-Dominique
4. St-Ephrem...
5. Ste-Hélène
6. St-Hugues
7. St-Liboire
8. St-Nazaire...
9. Ste-Pie
10. Ste-Rosalie
11. St-Simon
12. St-Théodore...

## 5. Beauce

1. Aubert-Gallion
2. East Broughton
3. L'Enfant-Jésus
4. N.-D.-de-la-Prov.
5. S.-C.-de-Jésus
6. S.-C.-de-Marie...<sup>2</sup>
7. Saints-Anges
8. St-Alfred
9. Ste-Aurélie
10. St-Benoît-Labre
11. Ste-Clotilde
12. St-Côme...
13. St-Elzéar...
14. St-Ephrem...
15. St-François...
16. St-François-O.
17. St-Frédéric
18. St-Georges-E.
19. St-Honoré
20. St-Jean...
21. St-Joseph...
22. St-Joseph-des-Érables
23. St-Jules
24. Ste-Marie
25. St-Martin

26. St-Méthode...<sup>2</sup>
27. St-Philibert...
28. St-Pierre...
29. St-René
30. St-Sévérin
31. St-Simon...<sup>2</sup>
32. St-Théophile...
33. St-Victor...
34. St-Zacharie
35. Shenley

## 6. Beauharnois

1. Grande-Ile
2. Ste-Cécile
3. St-Etienne...
4. St-Louis...
5. St-Stanislas...
6. St-Timothée

## 7. Bellechasse

1. Honfleur
2. La Durantaye
3. Buckland
4. St-Cajétan...
5. St-Camille...
6. St-Charles...
7. St-Damien...
8. St-Etienne...
9. St-François-de-S...<sup>2</sup>
10. Sts-Gervais et...
11. St-Lazare
12. St-Magloire...
13. St-Michel
14. St-Nérée
15. St-Philémon
16. St-Raphaël
17. Ste-Sabine
18. St-Vallier

---

2 Partie de municipalité.

8. Berthier
1. Lanoraie-d'Autray
  2. La Visitation...
  3. St-Antoine...
  4. St-Barthélémi
  5. St-Charles...
  6. St-Cuthbert
  7. St-Damien <sup>1</sup>
  8. St-Edmond... <sup>1</sup>
  9. St-Gabriel...
  10. Ste-Geneviève...
  11. St-Ignace...
  12. St-Joseph...
  13. St-Michel...
  14. St-Norbert
  15. St-Viateur
  16. St-Zénon
10. Brome
1. Austin
  2. Bolton-E.
  3. Bolton-O.
  4. Brome
  5. Farnham, part. E.
  6. Potton
  7. St-Etienne...
  8. Sutton
11. Chambly
1. St-Basile...
  2. Ste-Famille...
  3. St-Joseph...
12. Champlain
2. La Visitation...
  3. N.-D.-du-Mt.-Carmel
  4. St-Adelpe
  5. Ste-Anne
  6. St-F.-Xavier...
  7. Ste-Geneviève...
8. St-Jacques...
9. St-Jean... <sup>1</sup>
  10. St-Joseph... <sup>1</sup>
  11. St-Louis...
  12. St-Luc
  13. Ste-Marthe...
  14. St-Maurice
  15. St-Narcisse
  16. St-Prosper
  17. St-Roch...
  18. St-Séverin
  19. St-Stanislas
  20. Ste-Thècle
  21. St-Théophile
  22. St-Timothée
  23. St-Tite
15. Châteauguay
1. St-Antoine...
  2. Ste-Clotilde
  3. St-Jean...
  4. St-Malachie...
  5. Ste-Martine
  6. St-Paul...
  7. Ste-Philomène
  8. St-Urbain...
  9. T.-S. Sacrement
17. Compton
1. Ascot Corner <sup>2</sup>
  2. Auckland
  3. Bury
  4. Clifton, part. E.
  5. Compton
  6. Compton Station
  7. Ditton
  8. Eaton
  9. Emberton
  10. Hampden
  11. Hereford
  12. Lingwick
  13. Martville
  14. Milan <sup>2</sup>
15. Newport
16. Ste-Edwidge... <sup>2</sup>
  17. St-Herménégilde <sup>2</sup>
  18. St-Isidore...
  19. St-Venant de Hereford
  20. Westbury
18. Deux-Montagnes
1. L'Annonciation...
  2. Oka
  3. St-Augustin
  4. St-Benoît
  5. St-Canut
  6. St-Colomban
  7. St-Eustache
  8. St-Hermas
  9. St-Joseph-du-Lac
  10. Ste-Marthe...
  11. Ste-Monique
  12. St-Placide
  13. Ste-Scholastique
19. Dorchester
1. Louis-Joliette
  2. St-Anselme
  3. St-Benjamin
  4. St-Bernard
  5. Ste-Claire
  6. St-Cyprien
  7. St-Edouard...
  8. Ste-Germaine...
  9. Ste-Hénédine
  10. St-Isidore... <sup>2</sup>
  11. St-Joseph... <sup>2</sup>
  12. Ste-Justine
  13. St-Léon...
  14. St-Louis-de-Gonzague
  15. St-Luc
  16. St-Malachie
  17. Ste-Marguerite
  18. St-Maxime
  19. St-Nazaire...
  20. St-Odilon...

1 Non organisé en municipalité.

2 Partie de municipalité.

21. St-Prosper
22. Ste-Rose...<sup>2</sup>
23. St-Simon...
24. Taschereau-Fortier

## 20. Drummond

1. Drummondville-S.
2. Durham-S.
3. Grantham-O.
4. Kingsey
5. Kingsey Falls
6. L'Avenir
7. Lefebvre
8. N.-D.-du-B.-Conseil
9. St-Edmond...
10. St-Eugène
11. St-Germain...
12. St-Lucien
13. St-Majorique...
14. St-Nicéphore
15. Ulverton
16. Wendover et...
17. Wickham

## 21. Frontenac

1. Audet
2. Courcelles
3. Frontenac
4. Gayhurst
5. Gayhurst, part. S.-E.
6. Lambton
7. Marston
8. Milan<sup>2</sup>
9. Nantes
10. N.-D.-des-Bois
11. Piopolis
12. Risborough et...
13. St-Augustin...
14. Ste-Cécile...
15. St-Evariste...
16. St-Gédéon
17. St-Hilaire...<sup>2</sup>
18. St-Méthode...<sup>2</sup>
19. Ste-Praxède<sup>2</sup>
20. St-Robert...

21. St-Sébastien
22. Val-Racine
23. Winslow-N.
24. Winslow-S.

## 27. Huntingdon

1. Dundee
2. Elgin
3. Franklin
4. Godmanchester
5. Havelock
6. Hemmingford
7. Hinchinbrook
8. St-Anicet
9. Ste-Barbe

## 28. Iberville

1. Henryville
2. St-Alexandre
3. Ste-Anne...
4. St-Athanase
5. Ste-Bridige...
6. St-Grégoire...
7. St-Sébastien

## 29. Joliette

1. Joliette-S.
2. N.-D.-de-Lourdes
3. N.-D.-des-Prairies
4. S.-C.-de-Jésus
5. St-Alphonse...
6. St-Ambroise...
7. Ste-Béatrix
8. St-Charles
9. St-Cléophas
10. St-Côme
11. Ste-Elisabeth
12. Ste-Emélie...
13. St-Félix...
14. St-Jean...
15. Ste-Marcelline...
16. Ste-Mélanie
17. St-Paul

18. St-Thomas

## 34. Laprairie

1. Notre-Dame
2. Ste-Catherine...
3. St-Constant
4. St-Isidore
5. St-Jacques...
6. St-Mathieu
7. St-Philippe
8. Caughnawaga

## 35. L'Assomption

1. L'Assomption
2. L'Epiphanie
3. St-Charles...
4. St-Gérard...
5. St-Henri
6. St-Joachim
7. St-Lin
8. St-Paul-l'Ermite
9. St-Roch...
10. St-Roch-O.
11. St-Sulpice

## 36. Lévis

1. Rivière-Boyer
2. St-David...
3. St-Etienne
4. Ste-Hélène...
5. St-Henri...
6. St-Jean-Chrysostome
7. St-Joseph...
8. St-Lambert...
9. St-Louis...
10. St-Nicolas
11. St-Nicolas-S.
12. St-Romuald...
13. St-Télesphore

## 38. Lotbinière

1. N.-D.-du-S.-Coeur...
2. St-Agapit...
3. Ste-Agathe
4. St-Antoine...
5. St-Apollinaire
6. Ste-Croix
7. St-Edouard...
8. Ste-Emmèlie
9. St-Flavien
10. Ste-Françoise
11. St-Gilles
12. St-Jacques...
13. St-Janvier...
14. St-Louis...
15. St-Narcisse...
16. St-Octave...
17. St-Patrice...
18. Ste-Philomène...
19. St-Sylvestre
20. Val-Alain
21. Villeroy

## 39. Maskinongé

1. Hunterstown
2. St-Alexis
3. Ste-Angèle
4. St-Antoine...
5. St-Didace
6. St-Edouard
7. St-Ignace-du-Lac<sup>1</sup>
8. St-Joseph...
9. St-Justin
10. St-Léon-le-Grand
11. St-Paulin
12. Ste-Ursule

## 42. Mégantic

1. Halifax-N.
2. Halifax-S.
3. Halifax-S., part. S.-O.
4. Inverness

## 5. Ireland

6. Ireland, part. N.
7. Leeds
8. Leeds, part. E.
9. Nelson
10. N.-D.-de-Lourdes
11. Plessisville
12. Rivière-Blanche<sup>2</sup>
13. S.-C.-de-Marie...<sup>2</sup>
14. Ste-Anastasie...
15. St-Antoine...
16. St-Jacques...
17. St-Jean...
18. St-Joseph...
19. Ste-Julie
20. St-Pierre...
21. Ste-Sophie
22. Thetford, part. S.

## 43. Missisquoi

1. Bedford
2. Dunham
3. Farnham, part. O.
4. N.-D.-de-Stanbridge
5. St-Armand-E.
6. St-Armand-O.
7. St-Georges...
8. St-Ignace...
9. St-Pierre...
10. Ste-Sabine
11. St-Thomas
12. Stanbridge
13. Stanbridge Station
14. Venise-en-Québec

## 44. Montcalm

1. Chertsey
2. Lac-Paré
3. Lac-St-Paul<sup>2</sup>
4. La Macaza<sup>2</sup>
5. N.-D.-de-la-Merci
6. Rawdon
7. St-Agricole
8. St-Alexis

## 9. St-Alphonse...

10. St-Calixte
11. St-Donat
12. St-Esprit
13. St-Jacques
14. Ste-Julienne...
15. Ste-Marie...
16. Wexford

## 45. Montmagny

1. Berthier
2. Cap-St-Ignace
3. Lac-Frontière
4. Montminy
5. N.-D.-du-Rosaire
6. St-Antoine...
7. Ste-Apolline...
8. Ste-Euphémie...
9. St-Fabien...<sup>2</sup>
10. St-François...<sup>2</sup>
11. St-Juste...
12. Ste-Lucie...
13. St-Pierre...
14. St-Thomas...

## 46. Montmorency N° 1

1. Château-Richer
2. L'Ange-Gardien
3. Ste-Anne...
4. Ste-Brigitte...
5. St-Féréol
6. St-Joachim
7. St-Tite-des-Caps

## 47. Montmorency N° 2

1. Ste-Famille
2. St-François
3. St-Jean
4. St-Laurent
5. St-Pierre

1 Non organisé en municipalité.

2 Partie de municipalité.

## 49. Ile-de-Montréal

1. N.-D.-de-Liesse
2. Ste-Anne...
3. St-Jean-de-Dieu<sup>1</sup>
4. St-Raphaël...

## 50. Napierville

1. St-Cyprien
2. St-Edouard
3. St-Michel
4. St-Patrice...
5. St-Rémi

## 51. Nicolet

1. Bécancourt
2. Grand-St-Esprit
3. Lemieux
4. Nicolet-S.
5. Ste-Angèle...
6. Ste-Brigitte...
7. Ste-Cécile...
8. St-Célestin
9. St-Edouard...
10. Ste-Eulalie
11. Ste-Gertrude
12. St-Grégoire...
13. St-Jean-Baptiste...
14. St-Joseph...
15. St-Léonard
16. Ste-Marie...
17. Ste-Monique
18. Ste-Perpétue
19. St-Pierre...
20. St-Raphaël, part. S.
21. St-Samuel
22. Ste-Sophie...
23. St-Sylvère
24. St-Wenceslas
25. T.-Précieux-Sang...

## 54. Portneuf

1. Cap-Santé
2. Les Ecureuils
3. N.-D.-de-Portneuf
4. N.-D.-des-Anges...
5. Pointe-aux-Trembles
6. Rivière-à-Pierre
7. St-Alban
8. St-Augustin...
9. St-Basile
10. St-Casimir
11. Ste-Catherine
12. St-Charles...
13. Ste-Christine
14. St-Gilbert
15. Ste-Jeanne...
16. St-Joseph...
17. St-Léonard...
18. St-Raymond
19. St-Rémi
20. St-Thuribe
21. St-Ubald
22. Shannon

## 55. Québec

1. Beauport-O.
2. Charlesbourg-E.
3. Charlesbourg-O.
5. Lac-St-Charles
6. L'Ancienne-Lorette
7. N.-D.-des-Laurentides
8. St-Ambroise
9. St-Dunstan...
10. St-Félix...
11. St-Gabriel...
12. St-Gabriel-O.
13. St-Gérard-Magella
14. St-M.-Archange<sup>1</sup>
15. Ste-Thérèse...
16. Stoneham et...

## 56. Richelieu

1. St-Aimé
2. Ste-Anne-de-Sorel
3. St-Louis
4. St-Marcel
5. St-Ours
6. St-Pierre-de-Sorel
7. St-Robert
8. St-Roch...
9. Ste-Victoire

## 57. Richmond

1. Ascot Corner<sup>2</sup>
2. Brompton
3. Brompton Gore
4. Cleveland
5. Melbourne
6. St-Claude
7. St-Denis...<sup>2</sup>
8. St-François-Xavier...
9. St-Georges...
10. Shipton
11. Stoke
12. Windsor

## 59. Rouville

1. Mt.-St-Hilaire
2. N.-D.-de-Bon-Secours
3. Otterburn Park
4. St-Ange-Gardien
5. Ste-Angèle...
6. St-Césaire
7. St-Jean-Baptiste
8. Ste-Marie...
9. St-Mathias
10. St-Michel...
11. St-Paul...

1 Non organisé en municipalité.

2 Partie de municipalité.

## 61. Shefford

1. Ely
2. Ely, part. N.
3. Ely, part. O.
4. Granby
5. Racine
6. Roxton
7. St-Alphonse
8. Ste-Anne...
9. Ste-Cécile...
10. St-Joachim...
11. Ste-Pudentienne
12. St-Valérien...
13. Shefford
14. Stukely-N., part. E.
15. Stukely-S.

## 62. Sherbrooke

1. Ascot
2. Ascot Corner<sup>2</sup>
3. Ascot-N.
4. Orford
5. Rock Forest<sub>2</sub>
6. St-Denis...<sup>2</sup>
7. St-Elie-d'Orford

## 63. Soulanges

1. Ste-Claire...
2. St-Clet
3. St-Ignace...
4. St-Joseph...
5. St-Polycarpe
6. St-Télesphore
7. St-Zotique

## 64. Stanstead

1. Barford
2. Barnston
3. Barnston-O.

4. Hatley
5. Hatley, part. O.
6. Magog
7. Ogden
8. Ste-Catherine...
9. St-Herménégilde<sup>2</sup>
10. St-Mathieu...
11. Stanstead
12. Stanstead-E.

## 65. St-Hyacinthe

1. Douville
2. La Présentation
3. N.-D.-de-St-Hyacinthe
4. St-Barnabé
5. St-Bernard, part. S.
6. St-Charles
7. St-Damase
8. St-Denis
9. St-Hyacinthe...
10. St-Jude
11. Ste-M.-Madeleine
12. St-Thomas...

## 66. St-Jean

1. Lacadie
2. N.-D.-du-Mt.-Carmel
3. St-Bernard...
4. St-Blaise
5. St-Jean...
6. St-Luc
7. St-Paul...
8. St-Valentin

## 67. St-Maurice

1. Charette
2. La Visitation...
3. Pointe-du-Lac
4. Ste-Anne...
5. St-Barnabé

6. St-Boniface...
7. St-Elie
8. St-Etienne...
9. Ste-Flore
10. St-Gérard...
11. St-Mathieu
12. St-Michel...
13. St-Sévère<sup>1</sup>
14. St-Thomas...
15. Trois-Rivières

## 71. Terrebonne

1. Brébeuf
2. Doncaster
3. Ivry-sur-le-Lac
4. Lac-Supérieur
5. Lantier
6. Lesage
7. Mont-Tremblant
8. Piedmont
9. Ste-Adèle
10. Ste-Agathe
11. Ste-Anne-des-Lacs
12. Ste-Anne-des-Plaines
13. St-Antoine...
14. St-Faustin
15. St-Hippolyte
16. St-Janvier...
17. St-Janvier-de-Lacroix
18. St-Jérôme
19. St-Joseph...
20. St-Jovite
21. St-Louis...
22. Ste-Marguerite...
23. St-Sauveur
24. Ste-Sophie
25. Ste-Thérèse...
26. Ste-Thérèse-O.
27. Val-Morin

1. Non organisé en municipalité.

2. Partie de municipalité.

## 72. Vaudreuil

1. N.-D.-de-l'Ile-Perrot
2. Ste-Justine...
3. St-Lazare
4. Ste-Madeleine...
5. Ste-Marthe
6. St-Michel
7. Terrasse-Vaudreuil
8. T.-S. Rédempteur

## 73. Verchères

1. Contrecoeur
2. St-Amable
3. Ste-Anne...
4. St-Ant.-de-Padoue
5. St-Ant.-sur-Richelieu
6. St-François-Xavier...
7. Ste-Julie
8. St-Marc
9. St-Mathieu...
10. Ste-Théodosie...

## 74. Wolfe

1. Disraëli
2. Dudswell
3. Fontainebleau
4. Garthby
5. Ham-N.
6. Massabielle
7. St-Adrien
8. St-Camille
9. St-Fortunat
10. St-Jacques...
11. St-Joseph...
12. St-Julien
13. Sts-Martyrs Canadiens
14. Ste-Praxède<sup>2</sup>
15. Stratford
16. Weedon
17. Wotton

## 75. Yamaska

1. La Visitation...
2. N.-D.-de-Pierreville
3. St-Antoine...
4. St-Bonaventure
5. St-David
6. St-Elphège
7. St-François...
8. St-Gérard...
9. St-Guillaume
10. St-Joachim...
11. St-Joseph...
12. St-Michel...
13. St-Pie...
14. St-Thomas...
15. St-Zéphirin...

---

2 Partie de municipalité.

Québec - 4

- |                                 |                                |                                    |
|---------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| 1. Abitibi                      |                                |                                    |
| 1. Amos-E.                      | 6. Cameron                     | 11. La Conception                  |
| 2. Amos-O.                      | 7. Deléage                     | 12. Lac-St-Paul <sup>1</sup>       |
| 3. Authier                      | 8. Denholm                     | 13. Lac-Tremblant-N.               |
| 4. Belcourt                     | 9. Eardley                     | 14. La Macaza <sup>1</sup>         |
| 5. Clermont                     | 10. Egan-S.                    | 15. La Minerve                     |
| 6. Clerval                      | 11. Hincks                     | 16. L'Ascension                    |
| 7. Colombourg                   | 12. Hull, part. E.             | 17. Loranger                       |
| 8. Fiedmont & Barraute          | 13. Hull, part. O.             | 18. Marchand                       |
| 9. Lac-Lemoine                  | 14. Hull, part. S.             | 19. Mont-St-Michel                 |
| 10. La Motte                    | 15. Low                        | 20. Mont-Tremblant <sup>1</sup>    |
| 11. Landrienne                  | 16. Lytton                     | 21. N.-D.-de-Pontmain              |
| 12. La Reine                    | 17. Masham-N.                  | 22. N.-D.-du-Laus                  |
| 13. La Sarre                    | 18. Messine                    | 23. Robertson & Pope               |
| 14. Launay                      | 19. Montcerf                   | 24. St-Aimé-du-Lac-des-Iles        |
| 15. Normétal                    | 20. Northfield                 | 25. Turgeon                        |
| 16. Palmarolle                  | 21. Ste-Cécile-de-Masham       |                                    |
| 17. Poularies                   | 22. Ste-Thérèse-de-la-Gatineau |                                    |
| 18. Privat                      | 23. Sicotte                    | 52. Papineau                       |
| 19. Roquemaure                  | 24. Wakefield                  | 1. Amherst                         |
| 20. Royal-Roussillon-de-Macamic | 25. Wakefield, part. E.        | 2. Bowman                          |
| 21. St-Félix-de-Dalquier        | 26. Wright                     | 3. Buckingham                      |
| 22. Ste-Germaine-Boulé          | 27. Réserve Indienne Maniwaki  | 4. Buckingham, part. O.            |
| 23. Ste-Hélène-de-Mancebourg    |                                | 5. Buckingham, part. S.-E.         |
| 24. St-Jacques-de-Dupuy         | 26. Hull                       | 6. Chénéville                      |
| 25. St-Janvier                  | 1. Perkins                     | 7. Duhamel                         |
| 26. St-Lambert                  | 2. Templeton-E.                | 8. Fassett                         |
| 27. St-Laurent                  | 3. Templeton-E., part. E       | 9. Lac-des-Plages                  |
| 28. St-Marc-de-Figuery          | 4. Templeton-O.                | 10. L'Ange-Gardien                 |
| 29. St-Mathieu                  |                                | 11. Lochaber                       |
| 30. Senneterre                  | 31. Labelle                    | 12. Lochaber, part. N.             |
| 31. Taschereau                  | 1. Bellerive                   | 13. Lochaber, part. O.             |
| 32. Trécesson                   | 2. Boyer                       | 14. Mayo                           |
| 33. Val-St-Gilles               | 3. Brunet                      | 15. Montpelliér                    |
|                                 | 4. Chute-St-Philippe           | 16. Mulgrave & Derry               |
| 25. Gatineau                    | 5. Décarie                     | 17. N.-D.-de-Son-Secours, part. N. |
| 1. Aumond                       | 6. Ferme-Neuve                 | 18. N.-D.-de-la-Paix               |
| 2. Aylwin                       | 7. Joly                        | 19. Plaisance                      |
| 3. Blue-Sea                     | 8. Kiamika                     | 20. Ponsonby                       |
| 4. Bois-Franc                   | 9. Lac-des-Ecorces             | 21. Portland                       |
| 5. Bouchette                    | 10. Lac-du-Cerf                | 22. Portland <sup>1</sup>          |
|                                 |                                | 23. Ripon                          |
|                                 |                                | 24. St-André-Belliin               |
|                                 |                                | 25. Ste-Angélique                  |

26. Suffolk & Addington
27. Val-des-Bois
28. Vinoy

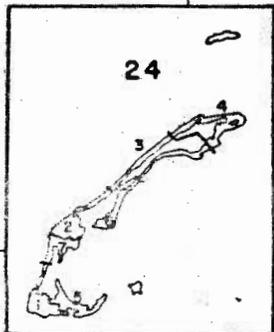
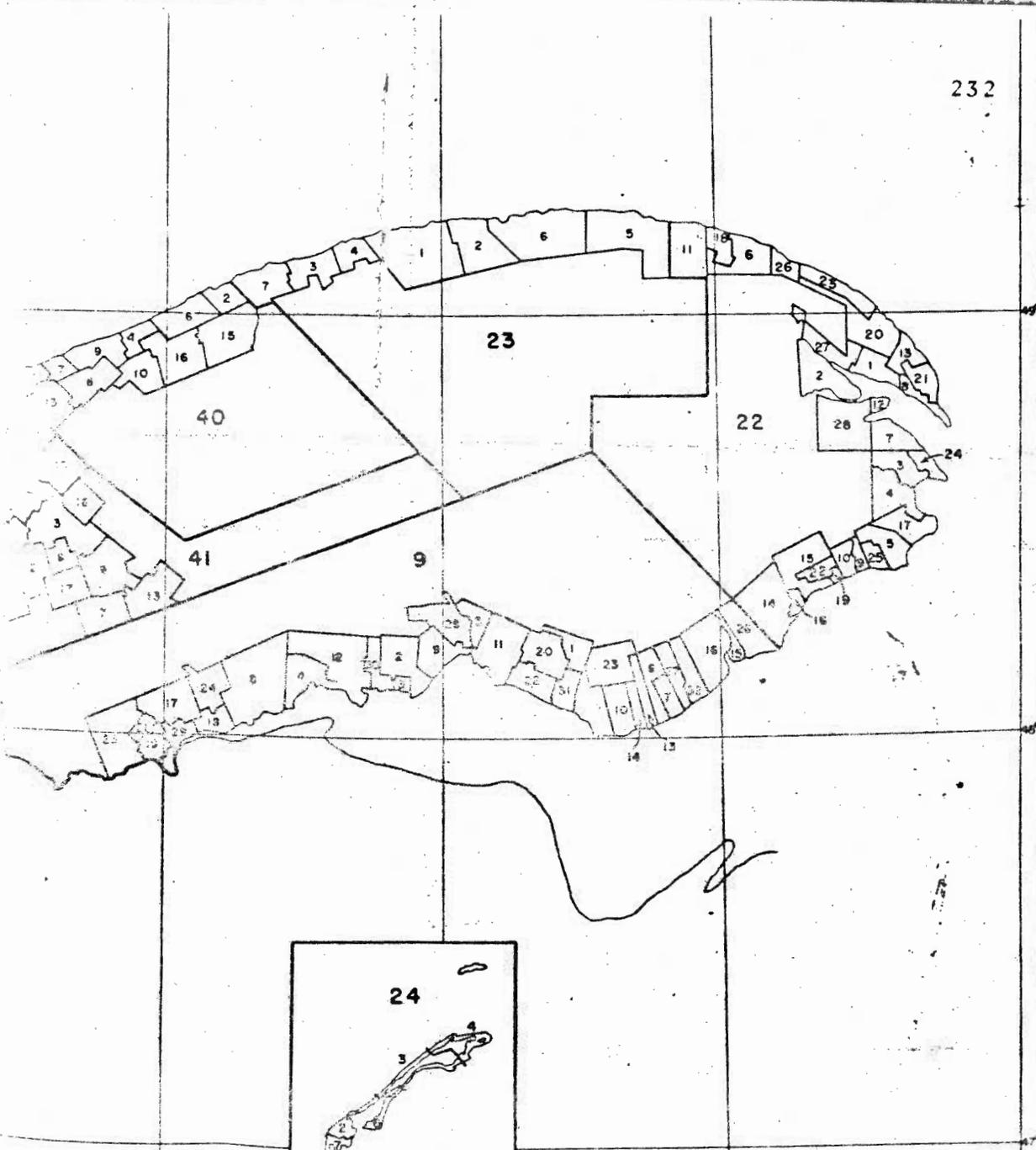
### 53. Pontiac

1. Aldfield
2. Alleyn & Cawood
3. Bristol
4. Chichester
5. Clarendon
6. Dorion
7. Grand-Calumet
8. Isle-aux-Allumettes,  
part. E.
9. Isle-des-Allumettes
10. Leslie, Clapham &  
Huddersfield
11. Litchfield
12. Mansfield & Pontefract
13. Onslow
14. Onslow, part. S.
15. Rapides-des-Joachims
16. Sheen, Esher, Aberdeen & Malakoff
17. Thorne
18. Waltham & Bryson

### 68. Témiscamingue

1. Duhamel-O.
2. Evain
3. Fugèreville
4. Guérin
5. Latuplipe & Gaboury
6. Moffet
7. Nédelec
8. N.-D.-de-Lourdes-de-Lorrainville
9. N.-D.-du-Nord
10. St-Bruno-de-Guigues
11. St-Edouard-de-Fabre
12. St-Eugène-de-Guigues
13. St-Isidore
14. St-Placide-de-Béarn

232

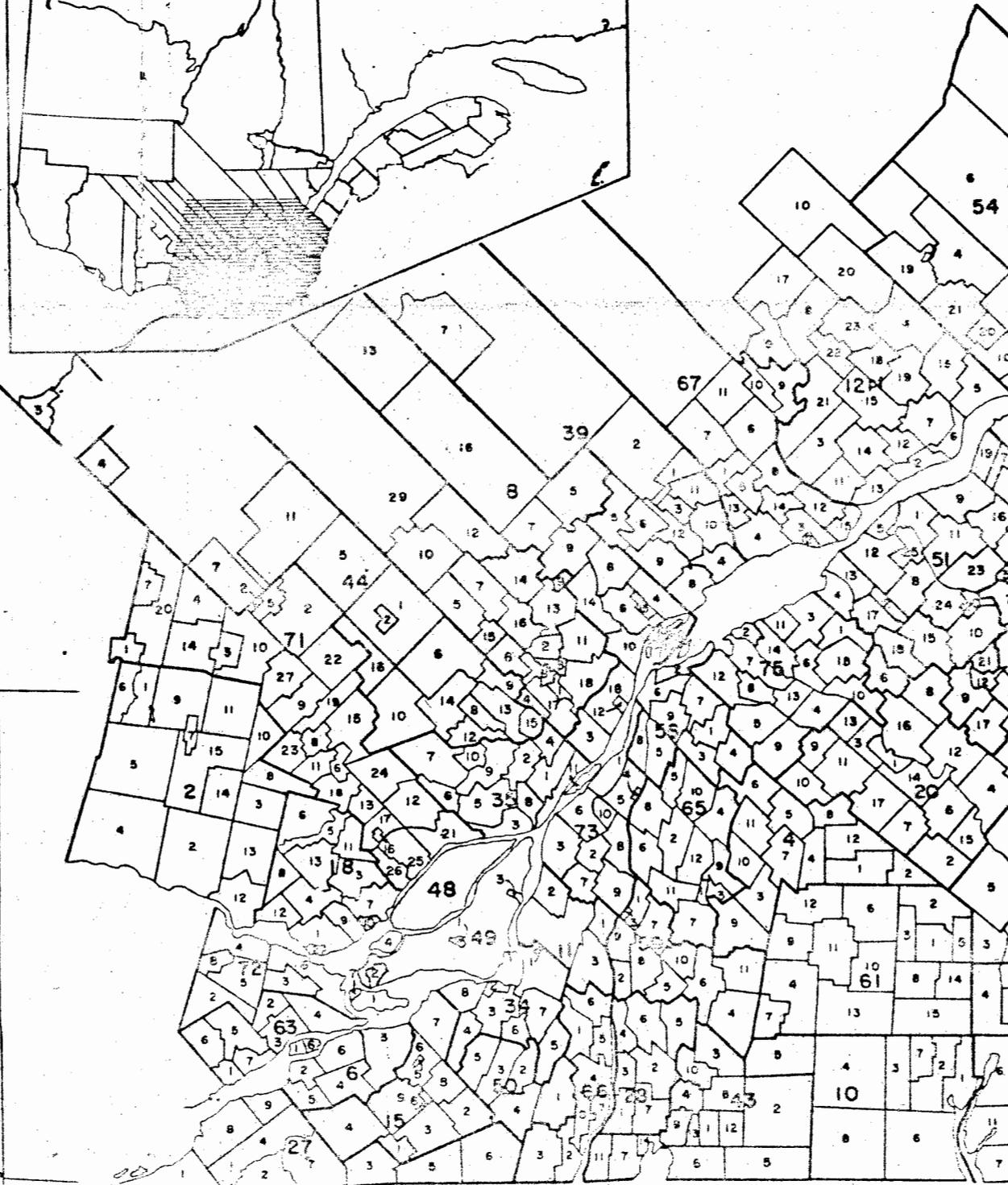
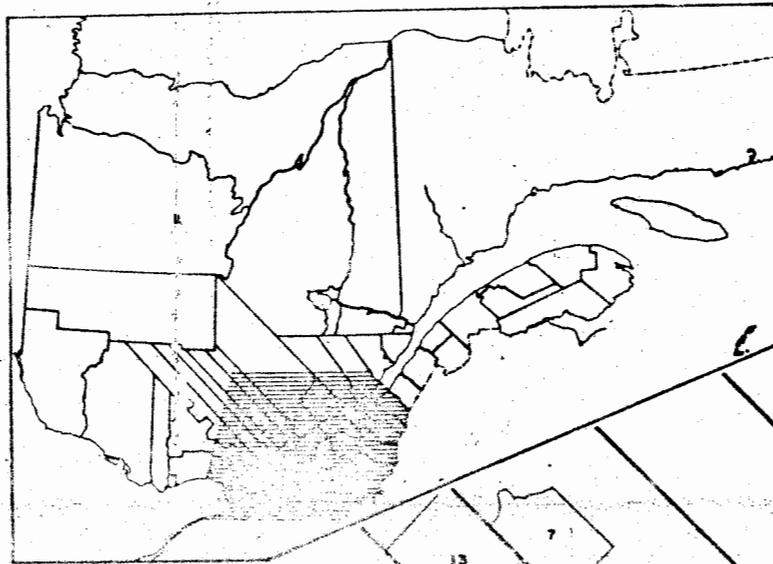


QUEBEC — QUÉBEC  
PART-I — PARTIE - I

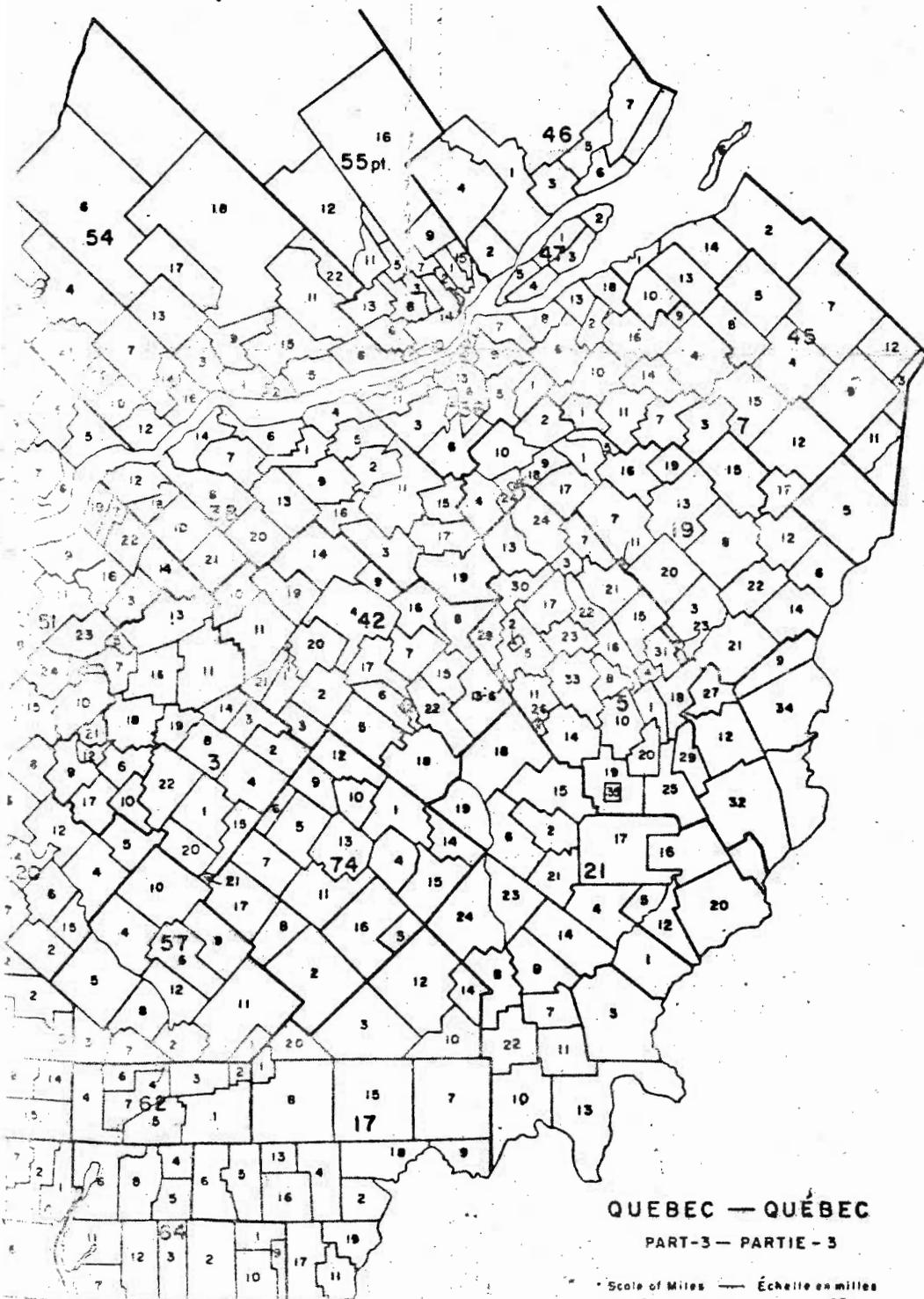
Scale of Miles — Échelle en milles

0 25





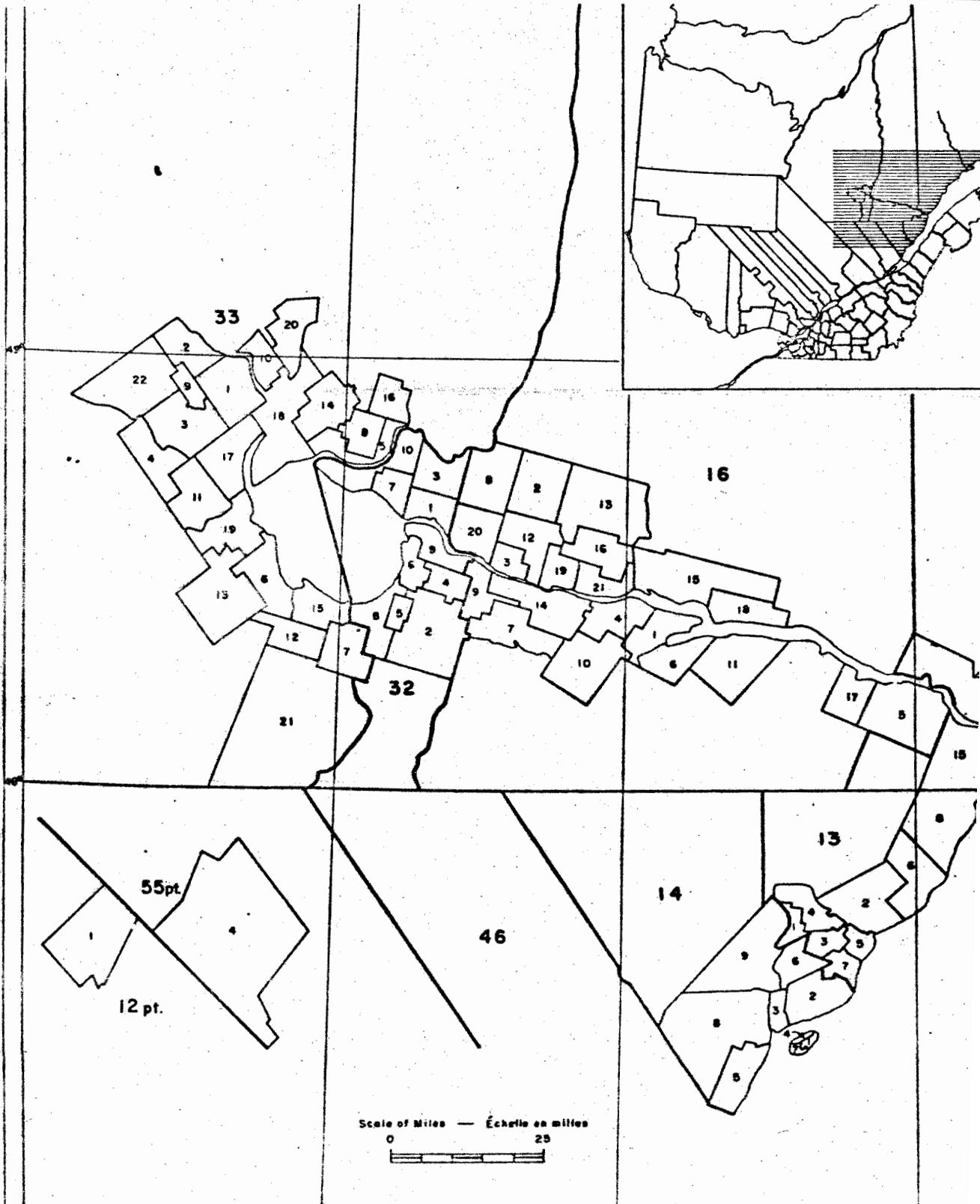




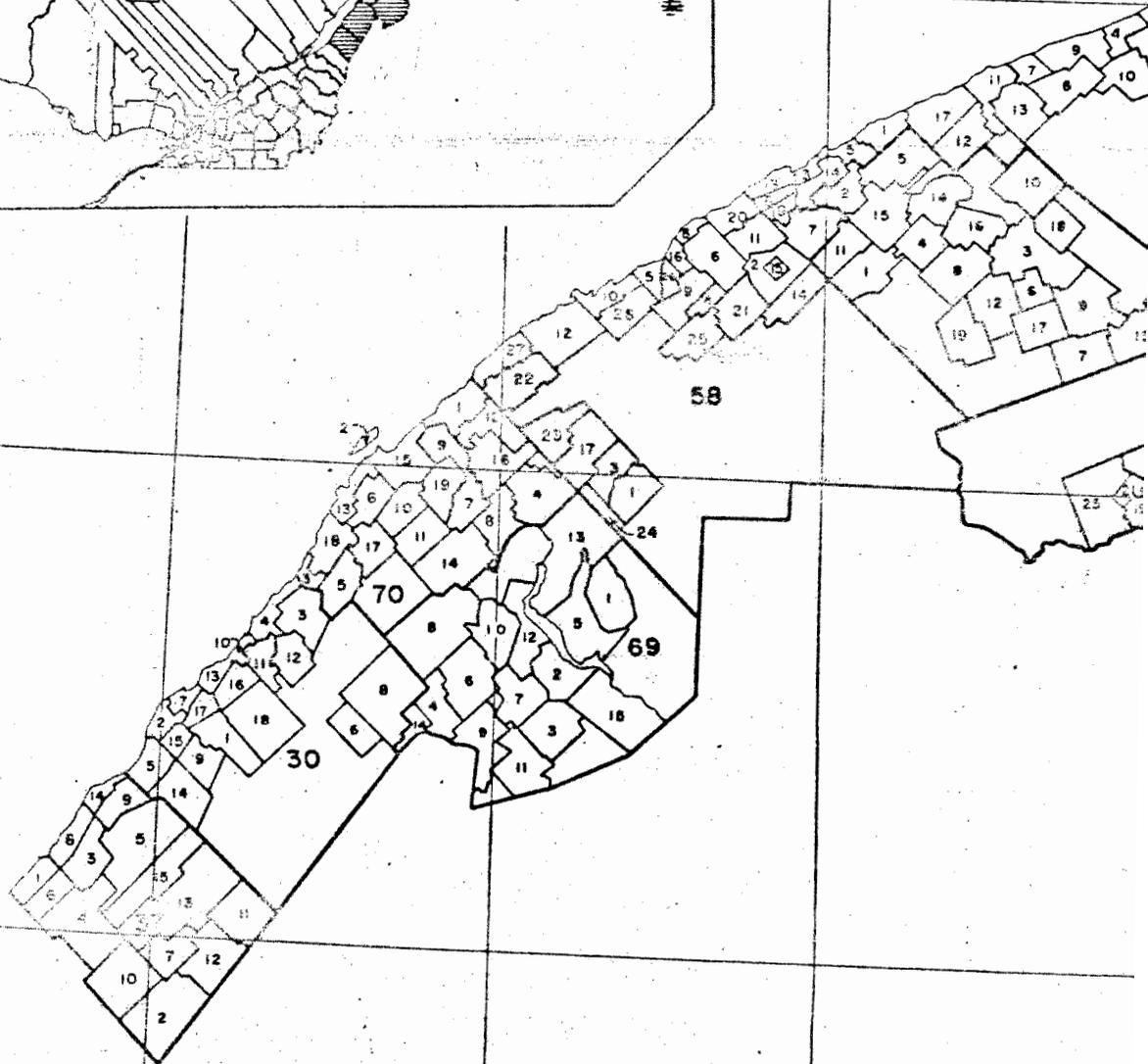
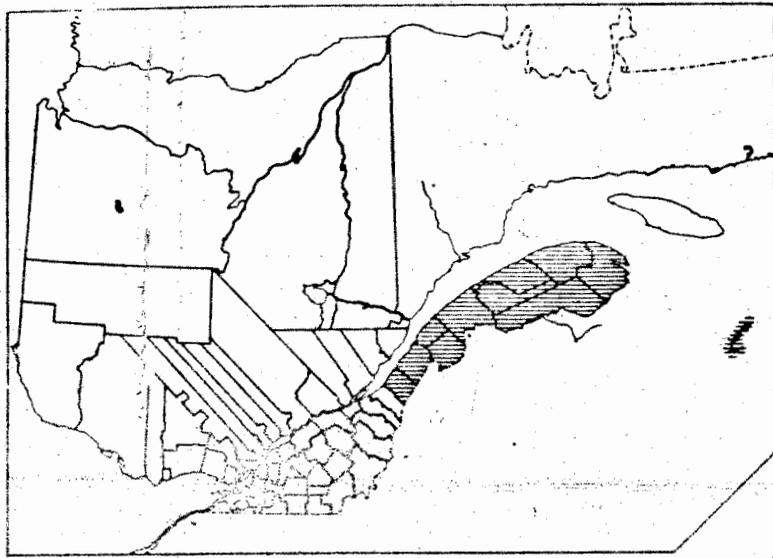
QUEBEC - QUÉBEC

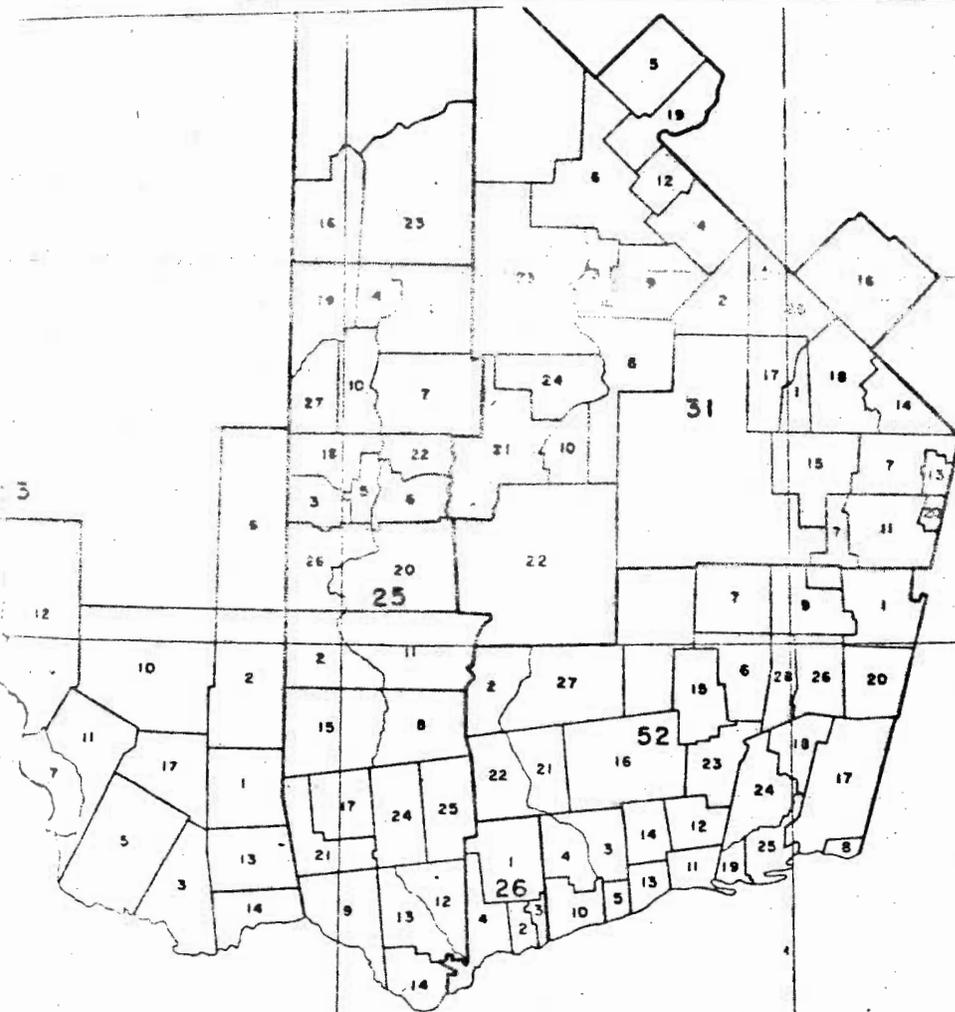
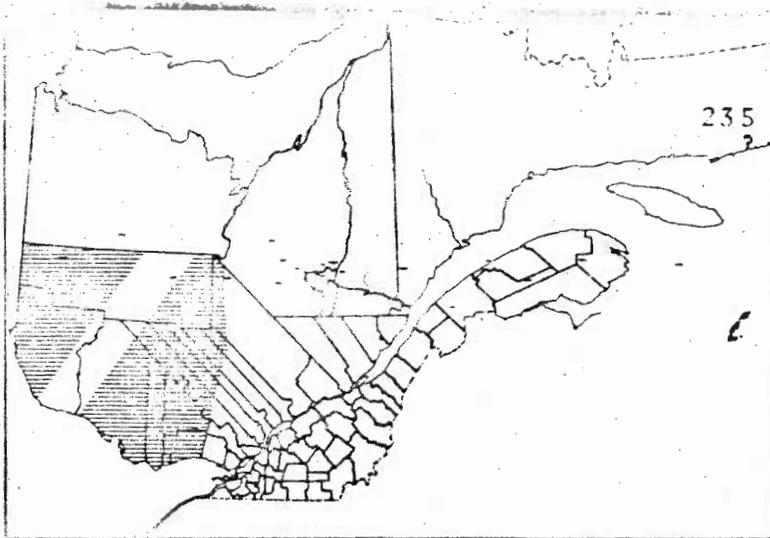
PART-3 - PARTIE - 3

Scale of Miles — Échelle en milles









## Appendice II

## Système des quotas

Afin de contrôler la production laitière, d'entraîner la disparition des fermes qui ne sont pas vraiment productives, le gouvernement fédéral a imaginé un système de régulation basé sur des quotas annuels de production de lait.

Depuis une vingtaine d'années, les quotas étaient calculés chaque année, établis sur la moyenne mensuelle de la production laitière des mois de septembre, octobre, novembre, février et mars. La moyenne obtenue, reportée sur 12 mois, constituait le maximum de production subventionnée par le gouvernement. Le producteur pouvait cependant hausser son quota d'année en année en augmentant la production de ces mois servant à l'établissement des quotas.

Depuis 1969-70, on a gelé les quotas, c'est-à-dire qu'il n'est plus possible, pour le producteur, d'augmenter sa production, sous peine de ne pas toucher la subvention. C'est cette perte de la subvention que les producteurs qualifient d'"amende".

Le gel des quotas explique la hausse du prix de vente de ceux-ci: les prix sont montés en quelque deux ans, de .01 à .05 cents la livre de lait. Ainsi, un quota de 100,000 livres de lait peut se vendre aujourd'hui \$5000.

## Appendice III

## Ti-Paul la pitoune

Gilles Vigneault

Quand Ti-Paul de par chez-nous  
 A laissé son sac d'école  
 C'est pas parce qu'il était colle \*  
 C'est qu'il lui fallait des sous  
 Il s'est fait faire un pack-sack  
 Des grosses bottes puis des bas de laine  
 Une casaque puis des mitaines  
 Puis est devenu lumberjack  
 Amenez-en de la pitoune de sapins puis d'épinettes  
 Amenez-en de la pitoune de quatre pieds  
 Puis des billots de douze pieds  
 C'est Ti-Paul qui est arrivé  
 On a pas fini de draver.

Embarqué sur le Copaco  
 A dit: "Salut bien tout le monde"  
 A bien embrassé sa blonde  
 Merci bien puis à bêtôt  
 Arrivé à Shelter Bay  
 S'est gréyé d'une scie à chaîne  
 Mes enfants la semaine prochaine  
 Y aura bien du bois de tombé  
 Amenez-en de la pitoune de sapins puis d'épinettes  
 Amenez-en de la pitoune de quatre pieds  
 Puis des billots de douze pieds  
 C'est Ti-Paul qui est arrivé  
 On a pas fini de draver.

C'est comme ça qu'à l'huile de bras  
 Ti-Paul s'est fait une palette  
 Trois mille piastres en épinettes  
 Les gros noeuds coupés bien ras  
 Il est redescendu au bord  
 Acheter le cadeau pour sa mère  
 Il s'est senti millionnaire  
 Puis s'est gréyé d'une montre en or  
 Amenez-en des guidounes des catins puis des minettes  
 Amenez-en des guidounes de cinq pieds  
 Pour des gars de six pieds  
 C'est Ti-Paul qu'est arrivé  
 On est plus là pour draver.

---

\* Colle: morceau de rebut. Ne pas être colle, ne pas être un cancre.

Il s'est logé comme un roi  
 A pris son bain puis une bière  
 Puis une bière, puis une autre bière  
 Puis a claqué son six mois  
 A fallu remonter dans le bois  
 A fallu revendre la bellé montre  
 Bûcher d'une étoile à l'autre  
 Mal aux reins puis frette aux doigts  
 Amenez-en de la pitoune de sapins puis d'épinettes  
 Amenez-en de la pitoune de quatre pieds  
 Puis des billots de douze pieds  
 C'est Ti-Paul qu'est arrivé  
 On a pas fini de draver.

Sa journée toute bien cordée  
 Il se déchausse puis il s'escarre  
 Puis là il prend sa guitare  
 Pour chanter sa liberté  
 Quand il est revenu par chez-nous  
 Sa blonde était une madame  
 Ti-Paul a pas fait un drame  
 Mais là Ti-Paul a pris un coup  
 Amenez-en des bidounes des gallons puis des canettes  
 Amenez-en des ballounes de quinze jours  
 Pour des peines d'amour  
 Pauvre Ti-Paul est pas lucké  
 Aurait bien dû pas débarquer.

Finalement qu'un beau matin  
 Il s'est retrouvé dans la nature  
 Bien guéri des créatures  
 Plein d'allant puis plein d'entrain  
 La pitoune c'est son métier  
 Gagne sa vie puis la dépense  
 Chaque automne faut qu'il recommence  
 Mesureur de bois de quatre pieds  
 Amenez-en de la pitoune de sapins puis d'épinettes  
 Amenez-en de la pitoune de quatre pieds  
 Puis des billots de douze pieds  
 C'est Ti-Paul qu'est arrivé  
 On a pas fini de draver.

## Appendice IV

Synthèse des renseignements significatifs sur les 15 paroisses visitées.

On trouvera ci-après les renseignements nécessaires qui accompagnent la partie du chapitre IV consacrée aux seuils minimums de services.

Nous les avons disposés comme suit:

1. La date d'apparition au recensement et le nombre de personnes que l'on comptait alors dans la subdivision. Certaines ont un nombre élevé lors de leur première mention, c'est habituellement qu'elles étaient auparavant incluses dans une autre subdivision.
2. La population rurale de 1961, 1966 et 1969, avec pour cette date le nombre de familles.
3. La population agricole pour 1961 et 1966
4. Le tableau de l'évolution démographique. Nous avons conservé, pour chacun des graphiques les mêmes coordonnées, afin de comparer les dates d'apparition au recensement des villages: le premier mentionné dans ces villages le fut en 1871.
5. Nous donnons à cet item le nombre des naissances, mariages et décès pour l'année 1969, celle-ci étant la dernière année complète ayant précédé nos enquêtes de l'été 70.
6. Le nombre des écoliers en classe, à comparer à la norme des 225 élèves nécessaires pour obtenir une directrice à plein temps.
7. Activités de base. Nous avons ici donné les activités de base pratiquées dans le village.
8. Emplois hors-municipalité. Cet item comprend les emplois mentionnés par les habitants de la paroisse.
9. Commerces et entreprises.
10. Nous avons mis à ce poste les services gouvernementaux ayant un bureau ou un employé permanent dans le village dont il est question.
11. Les renseignements donnés ici ont été recueillis auprès du secrétaire municipal.

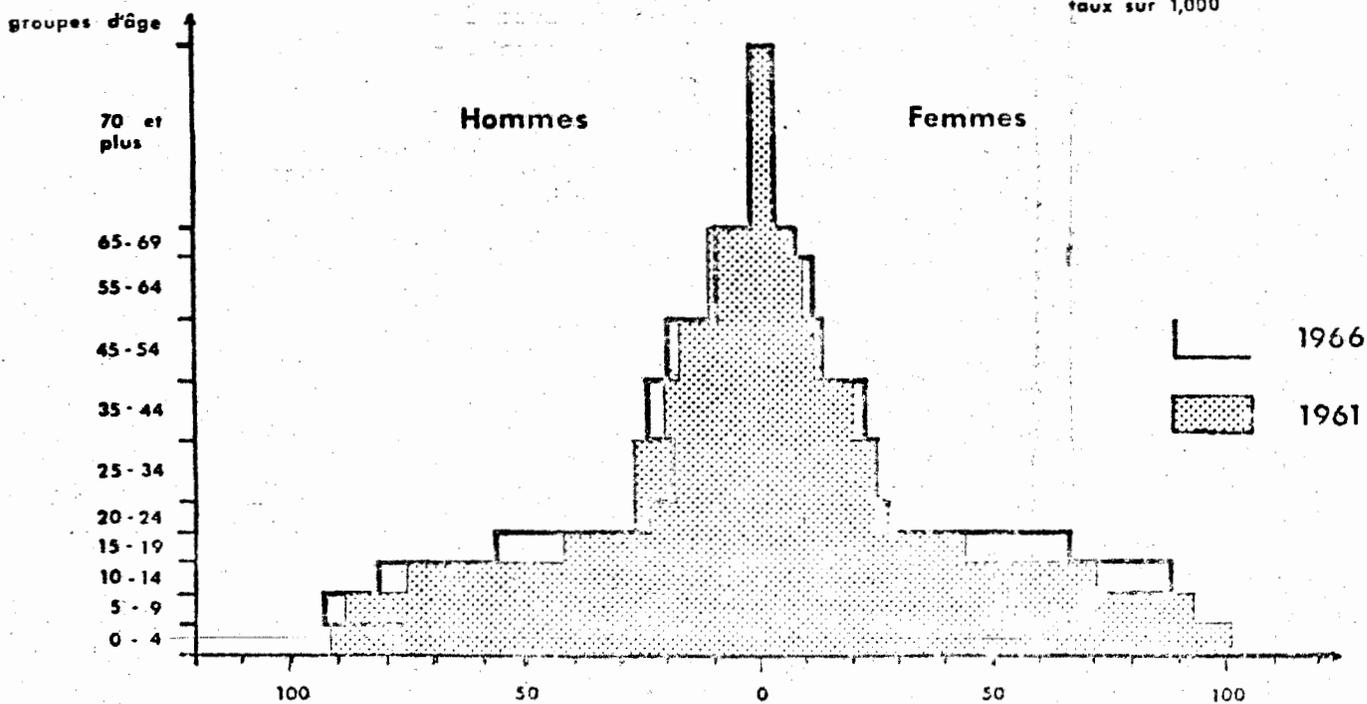
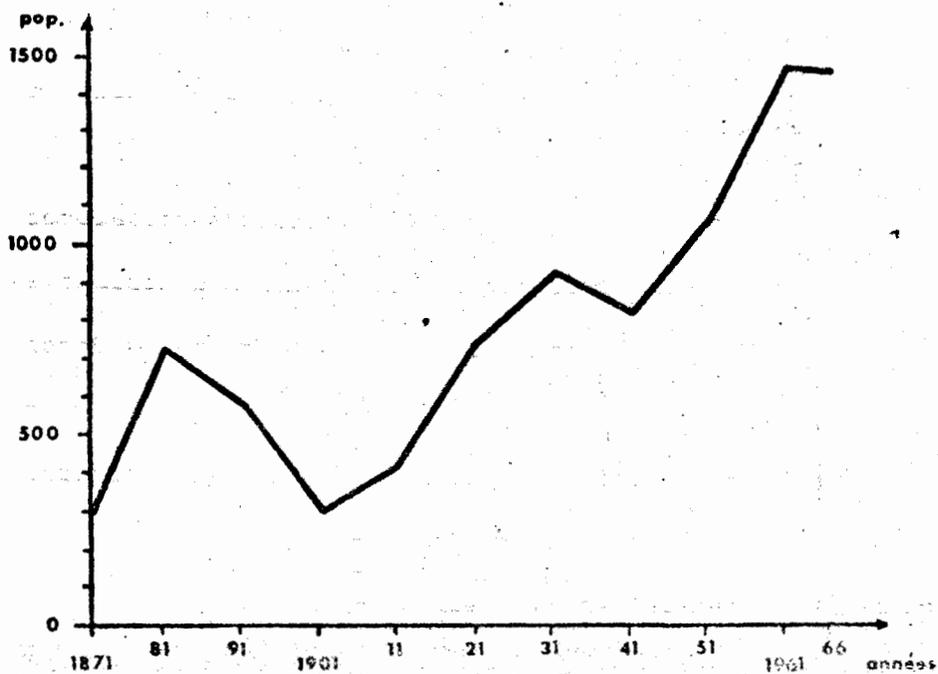
## I. Grande-Vallée, comté de Gaspé-ouest

1. date d'apparition au recensement: 1871 avec 318 âmes.
2. population rurale:
 

1961	1966	1969
1490	1461	1437 (241 familles)
3. population agricole: 439                      71
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques 1969: naissances 12, mariages 10, décès 9.
6. nombre d'enfants en classe: 456
7. activité(s) de base:
  - exploitation forestière (syndicat coopératif en difficulté)
  - coopérative de pêcheurs (50-60 bateaux)
  - culture maraîchère (vente au marché local)
8. emplois hors-municipalité:
  - mines de Murdochville
  - exploitation forestière (Parc des Laurentides)  
(20 à 25 personnes)
9. commerces et entreprises:
  - a) commerces
 

- 2 épiceries	- 1 magasin de meubles
- 1 magasin général	- 1 magasin de cadeaux-bibélots
- 4 restaurants	- 1 magasin d'artisanat
- 2 hôtels-motels	- 1 camping
- 6 stations de service	- 1 salon de coiffure
- 1 dépositaire d'automobile	- 1 billard
  - b) entreprises
    - représentant de la Consolidated Bathurst: port d'amarrage du "M/S Anticosti"
    - 1 moulin à bois
    - syndicat forestier (survivance aléatoire)
    - coopérative de pêcheurs, avec entrepôts réfrigérés
    - caisse populaire
10. services publics:
  - Sûreté du Québec
  - Bureau des Terres et Forêts
  - Service de télégraphie du CN
  - poste
11. services municipaux:
  - éclairage de rues
  - aqueduc
  - caserne et pompe à incendie
  - usine de chloration
  - chemin

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE GRANDE - VALLÉE



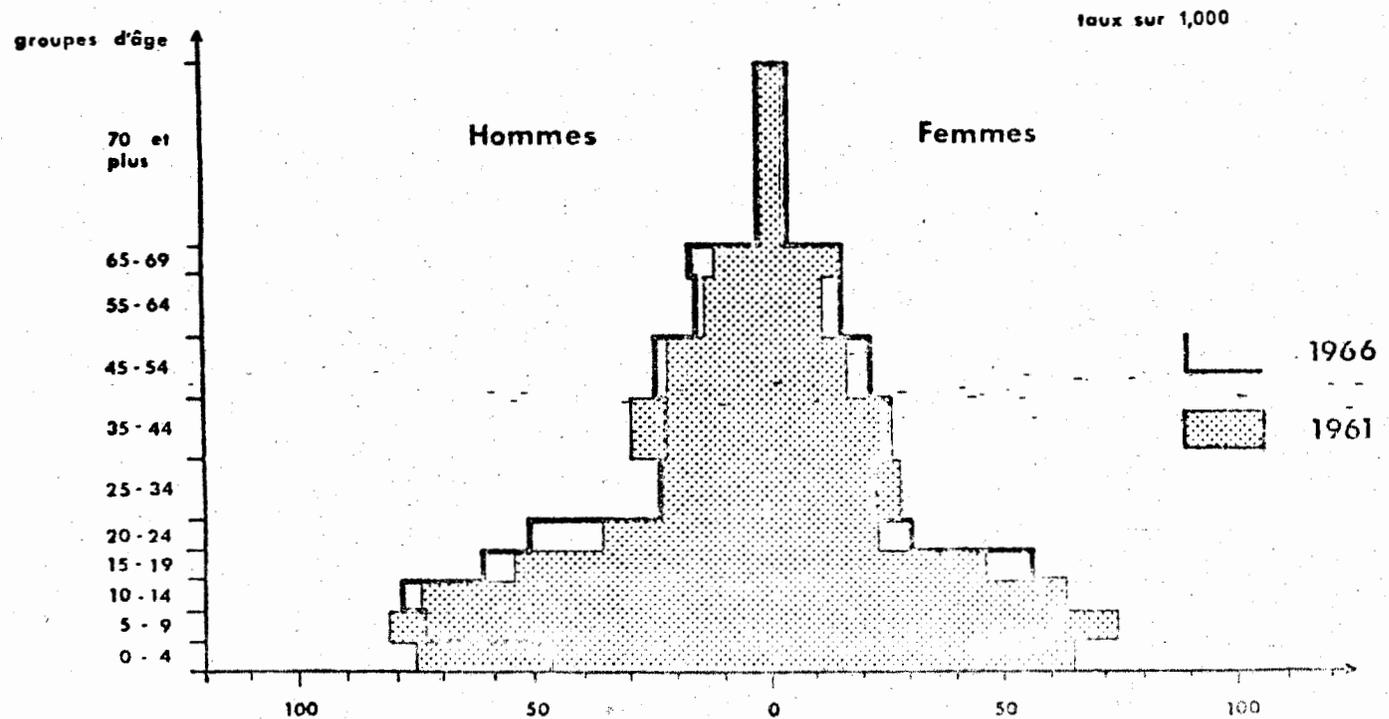
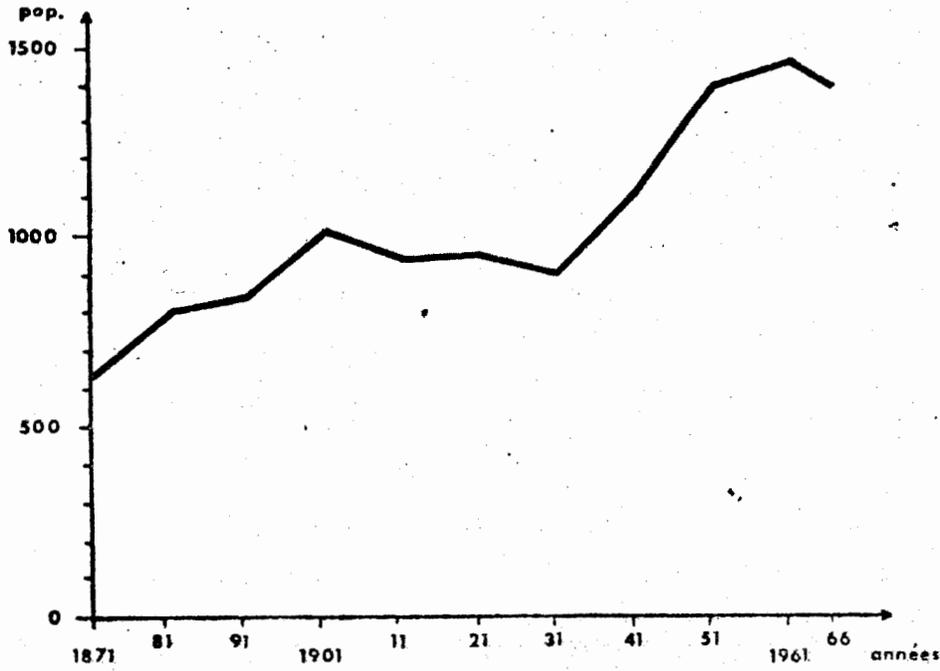
## 2. St-Côme, comté de Joliette

1. date d'apparition au recensement: 1871 avec 645 âmes.
2. population rurale:
 

1961	1966	1969
1471	1402	1403 (300 familles)
3. population agricole: 209                      52
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques: naissances 17, mariages 12, décès 9.
6. nombre d'enfants en classe: 263
7. activités de base:
  - syndicat forestier 45-50 emplois l'hiver  
15-17 l'été
  - tourisme (la population s'élève à ± 5,000 l'été
  - 1 cultivateur
  - manufacture de vêtements (50 emplois féminins)
8. emplois hors-municipalité:
  - Joliette (journaliers & camionneurs)
  - Montréal (construction)
  - St-Michel-des-Saints (forêt)
9. commerces et entreprises:
  - a) commerces
 

- 2 épiceries	- 4 stations-service
- 1 magasin général	- 1 magasin de cadeau
- 2 restaurants	- 1 salon de coiffure
- 1 hôtel-motel	- 1 boulangerie
- 1 bureau de notaire	- 1 caisse populaire
  - b) entreprises
    - syndicat forestier
    - manufacture de vêtements
10. services publics: - poste
11. services municipaux:
  - aqueduc, syndicat du village
  - pompe à incendie
  - éclairage de rues
  - collecte des vidanges
  - chemin

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ST-CÔME

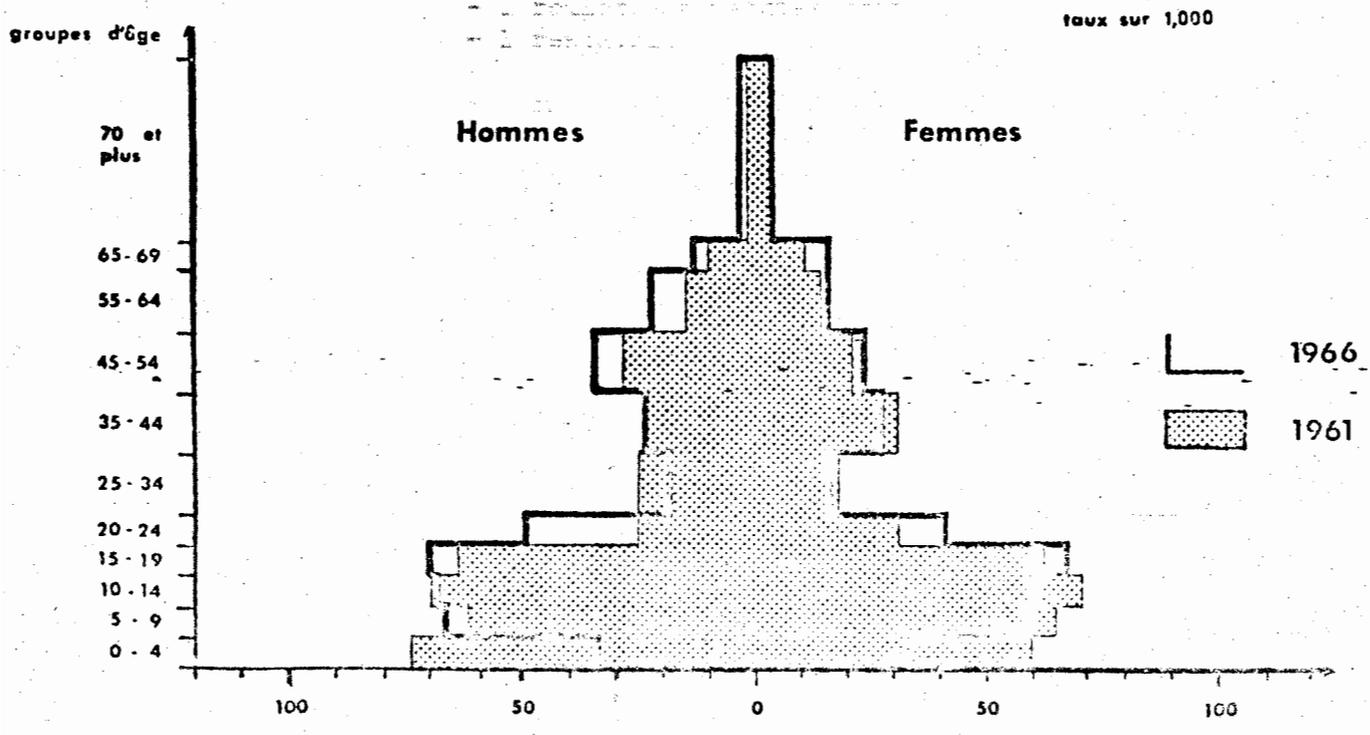
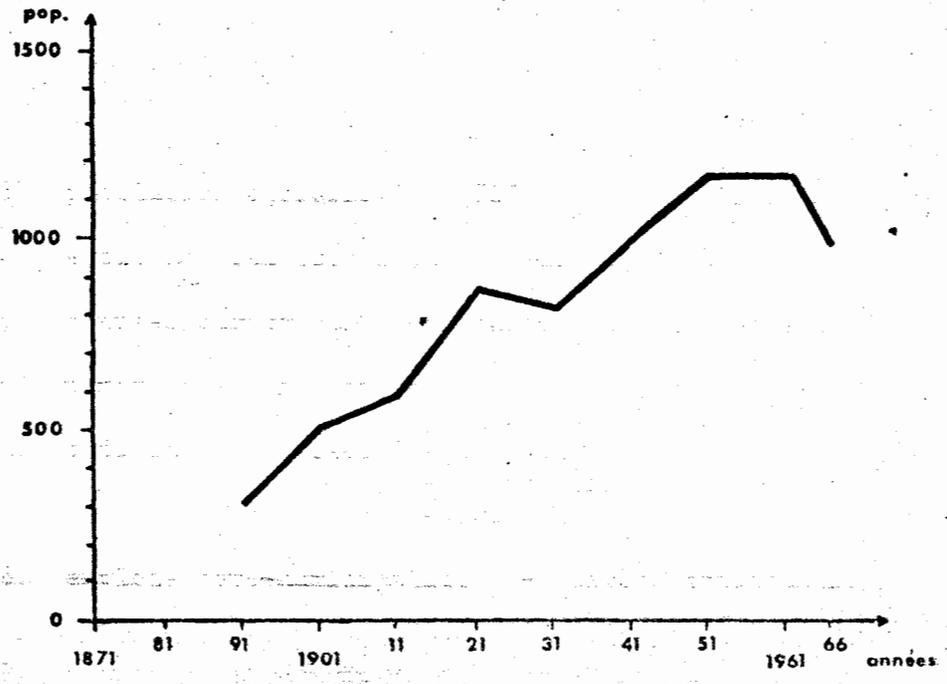


## 3. St-Zénon, comté de Berthier

1. date d'apparition au recensement: 1891 avec 304 âmes.
2. population rurale:
 

1961	1966	1969
1173	988	900 (81 familles)
3. population agricole: 222                      100
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques: naissances 7, mariages 13, décès 2.
6. nombre d'enfants en classe: 158
7. activité(s) de base: - tourisme (500 des 800 contribuables sont des touristes)  
- agriculture (3)
8. emplois hors-municipalité: - tertiaire à St-Michel  
- exploitation forestière (-10)
9. commerces et entreprises:
  - a) commerces - 4 épiceries  
- 4 restaurants  
- 2 hôtels  
- 5 stations-service  
- 2 quincailleries  
- 1 salon de coiffure  
- 1 magasin de cadeaux
  - b) entreprises - caisse populaire
10. services publics: - bureau de poste  
- garde-chasse  
- permanence du ministère du Tourisme, chasse et Pêche  
(entrée des parcs Mastigouche et Joliette)
11. services municipaux: - éclairage des rues  
- aqueduc syndical des gens du village  
- 1 policier à temps partiel.

# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ST-ZÉNON



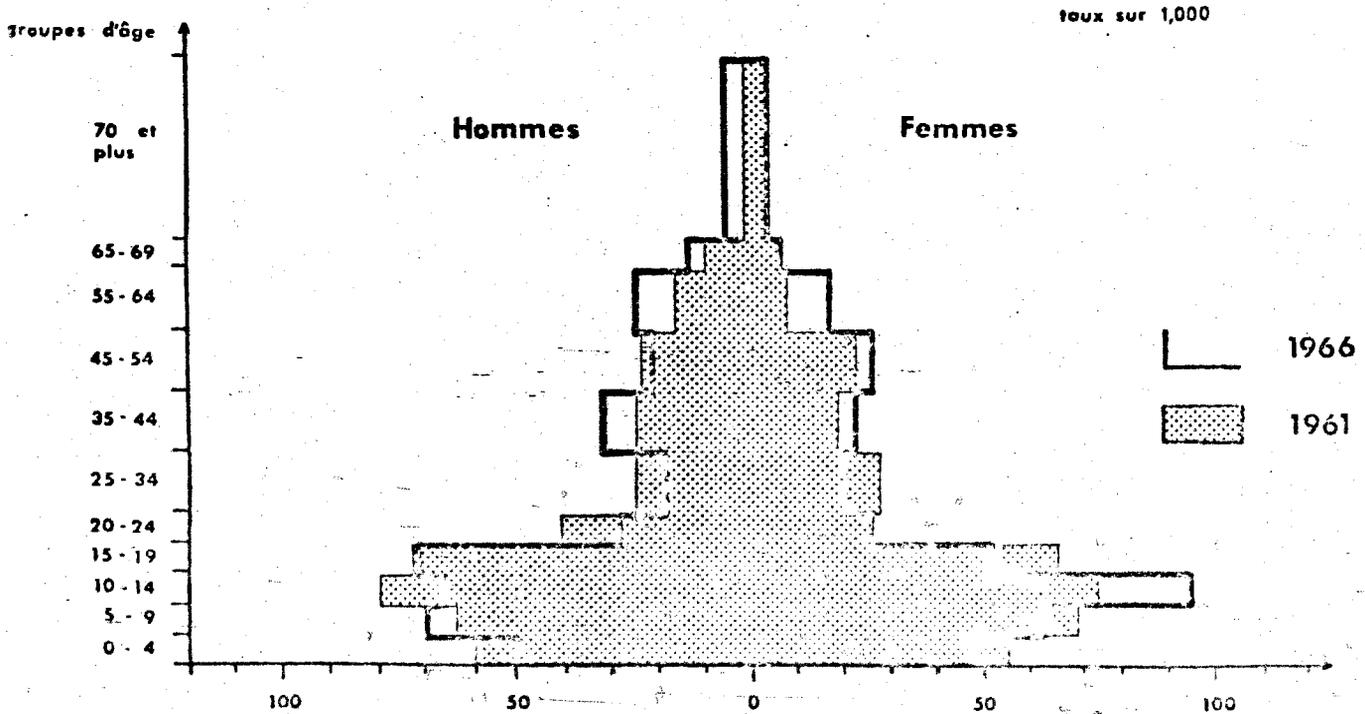
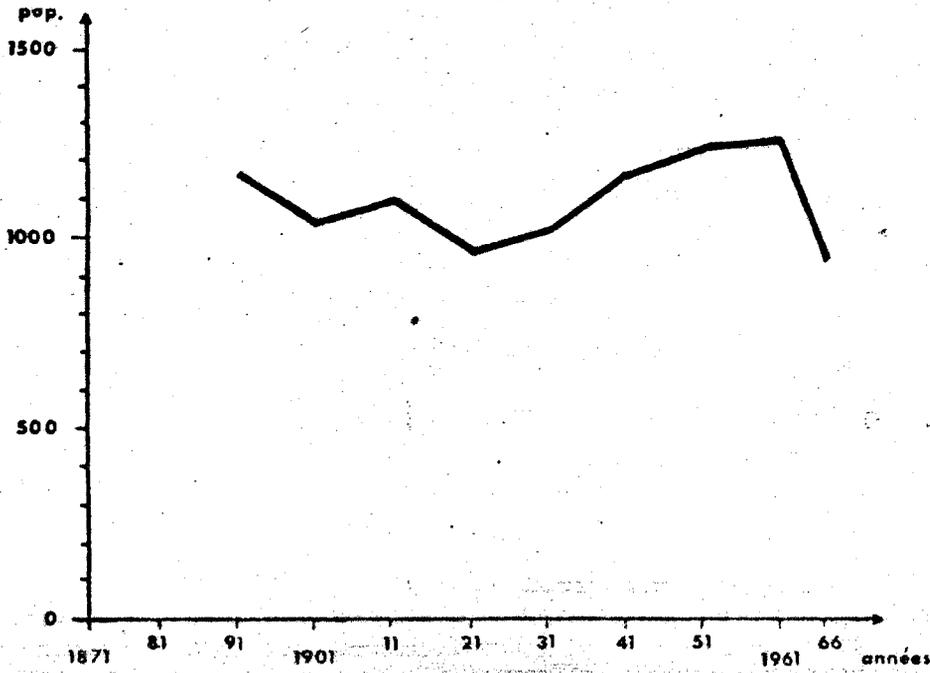
## 4. Buckland, comté de Bellechasse

1. date d'apparition au recensement: 1891 avec 1199 âmes.
2. population rurale:
 

1961	1966	1969	
1268	956	977	(179 familles)
3. population agricole: 727                      515
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques: naissances 11, mariages 7, décès 13.
6. nombre d'enfants en classe: 188
7. activité(s) de base:
  - agriculture
  - petite industrie
  - 1 moulin à bois
8. emplois hors-municipalité:
  - Québec (construction)
  - St-Damien (industries provinciales)
9. commerces et entreprises:
  - a) commerces
    - 1 épicerie
    - 2 stations-service
    - 1 garage avec service de mécanique
    - 1 hôtel
    - 1 roulotte à patates frites
    - 1 restaurant
    - 1 dépositaire Moto-Ski
    - 2 salons de coiffure
  - b) entreprises
    - forge de métal en feuille (4-5)
    - impression sur métal
    - caisse populaire
10. services publics: - bureau de poste
11. services municipaux:
  - aqueduc (système chlorateur)
  - bornes-fontaines dans le village

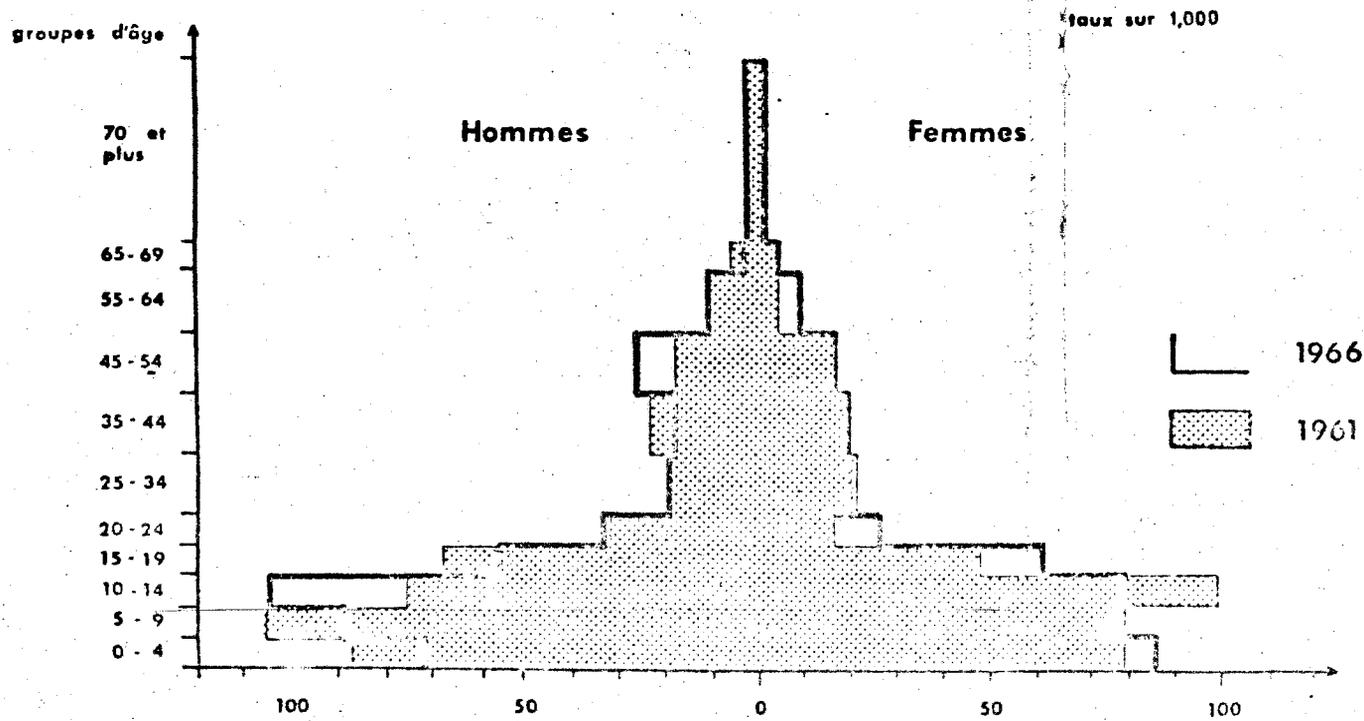
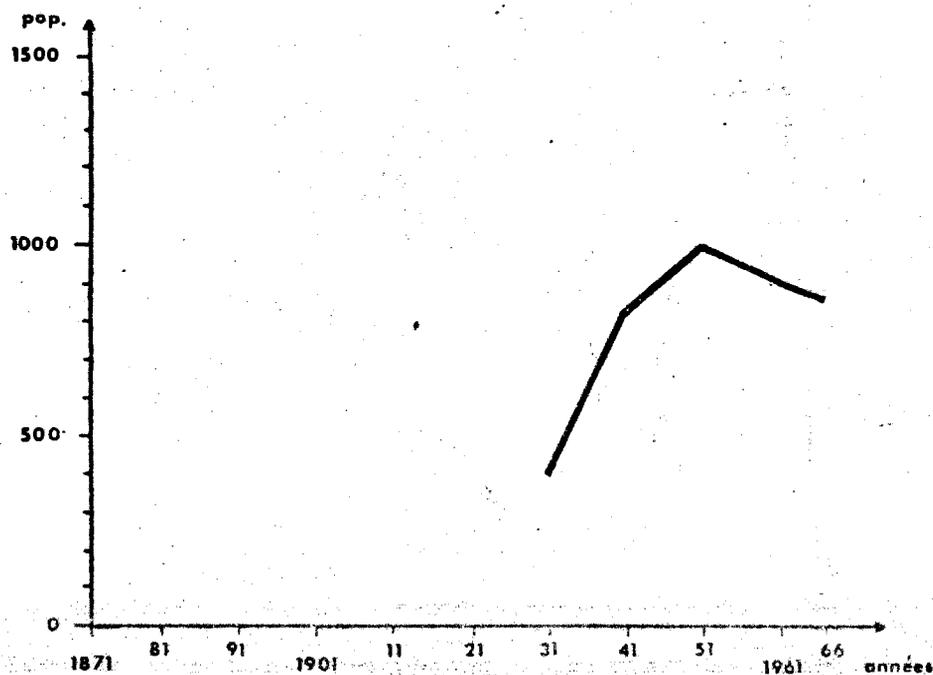
# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

## BUCKLAND





## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ST-ELZÉAR (BONAVENTURE)

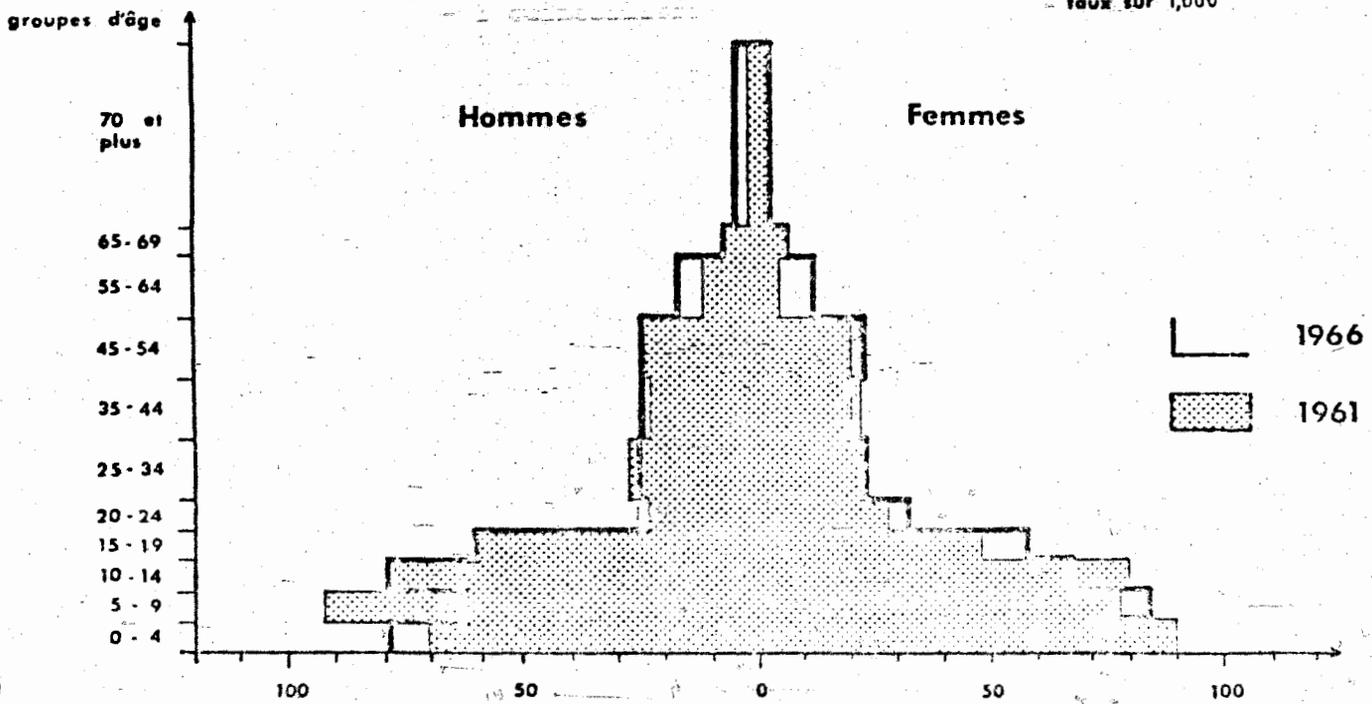
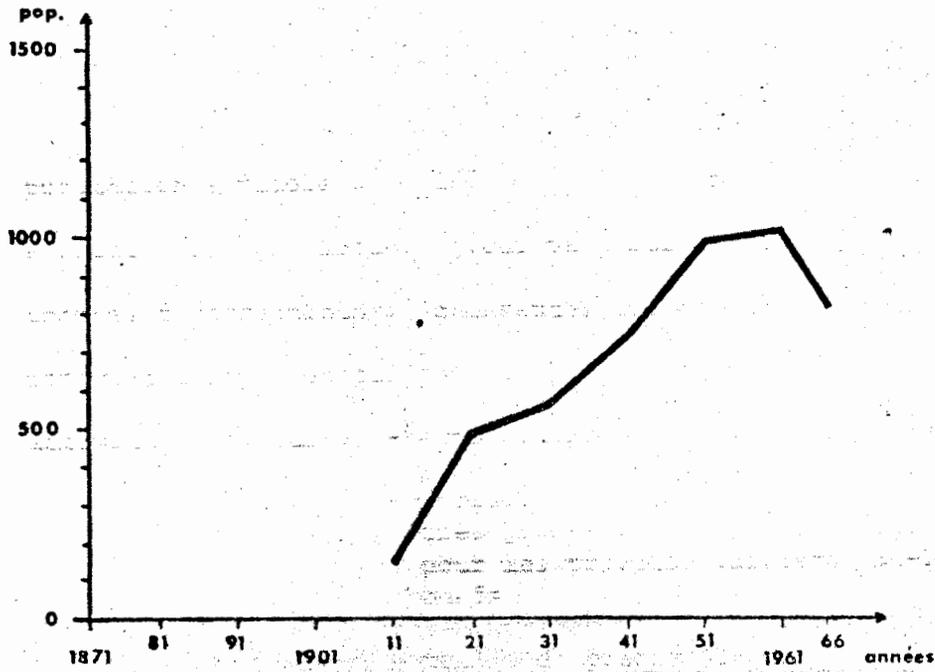


## St-Louis de Gonzague, comté de Dorchester

1. date d'apparition au recensement: 1911 avec 149 âmes.
2. population rurale:
 

1961	1966	1969
1021	820	664 (121 familles)
3. population agricole: 319                      119
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques: naissances 6, mariages 7, 3 ici, décès 7, (dont 2 enfants)
6. nombre d'enfants en classe: 133
7. activité(s) de base:
  - 2 familles vivent de l'agriculture
  - 38 chèques d'assistance sociale sont distribués chaque mois (ce nombre augmente avec le printemps)
8. emplois hors-municipalité:
  - travail en forêt aux Etats-Unis - 70
  - le curé est aumônier de l'école secondaire de St-Prosper.
9. commerces et entreprises:
  - a) commerces - 1 épicerie
    - 1 restaurant
    - 1 pompe à essence
  - b) entreprises ———
10. services publics: - poste
11. services municipaux:
  - salle municipale
  - patinoire entretenue l'hiver
  - chemin

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ST-LOUIS-DE-GONZAGUE





Monsieur X, célibataire (le meilleur au dire du secrétaire de la coopérative).

revenu brut	384.99	pour 2 semaines
revenu après déductions	240.35	
détails des déductions	5.52	gaz
	8.20	chaîne
	6.47	rente du Québec
	87.65	impôts fédéral & provincial
	2.80	assurance-chômage
	19.00	part sociale de la coopérative
	5.00	assurance-groupe
	<hr/>	
	144.64	

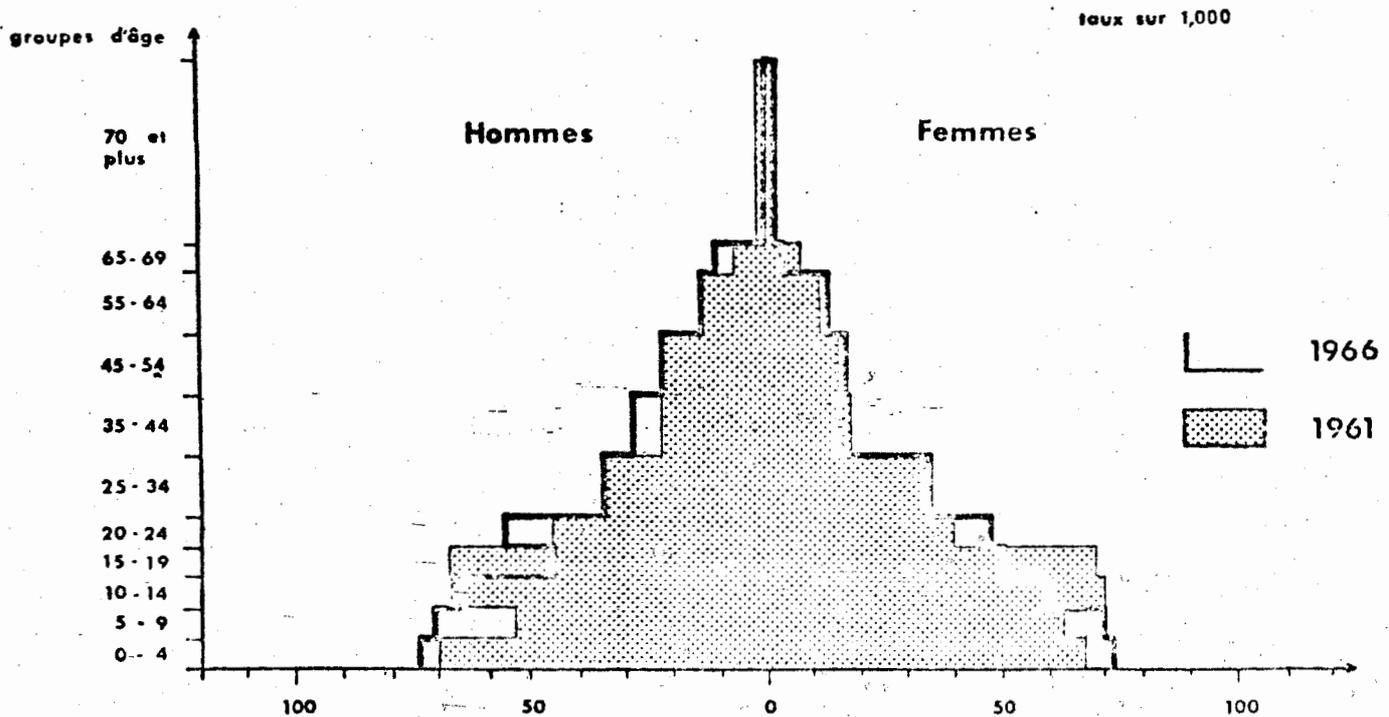
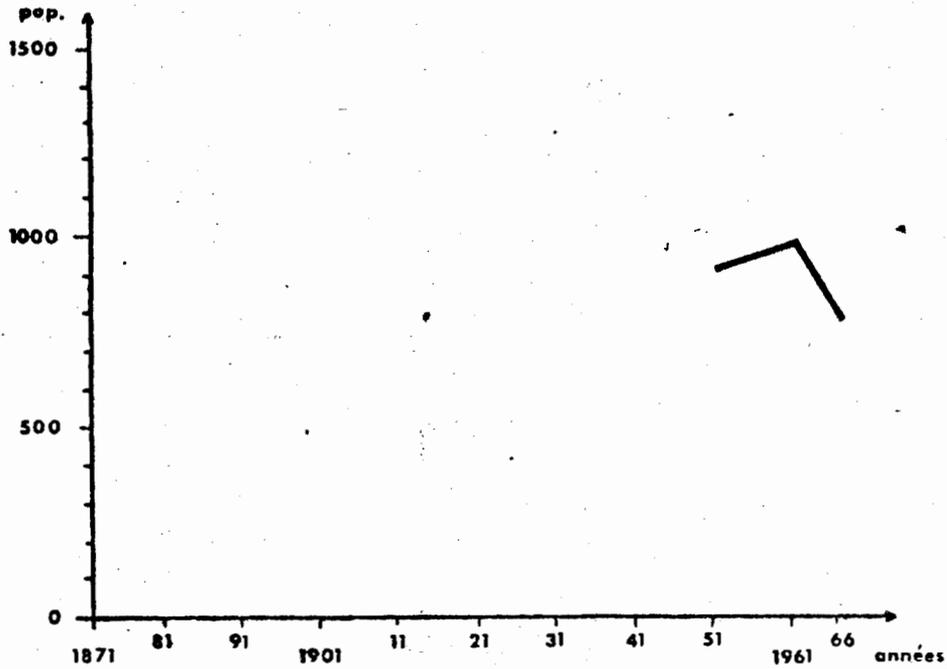
Monsieur Y marié, père de trois enfants.

revenu brut	331.85	pour 2 semaines
revenu après déductions	172.40	
détails des déductions	33.00	pièces de scie
	11.36	gaz et huile
	18.20	pension
	5.54	rente du Québec
	56.95	impôts fédéral & provincial
	2.80	assurance-chômage
	17.00	part sociale de la coopérative
	15.00	assurance-groupe (pour 1 mois)
	<hr/>	
	174.45	

Les équipes de travail en forêt fonctionnent désormais de la façon suivante: sur une équipe de 4 à 6 hommes, on trouve 4 hommes qui abattent les arbres, un qui ébranche, pendant que le sixième, à l'aide de sa débusqueuse, amène, du lieu de coupe à l'endroit du mesurage, les arbres que ses co-équipiers ont abattus.

# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

## ST-LUDGER - DE - MILOT



## 8. Huberdeau, comté d'Argenteuil

1. date d'apparition au recensement: 1931 avec 1070 âmes.
2. population rurale:
 

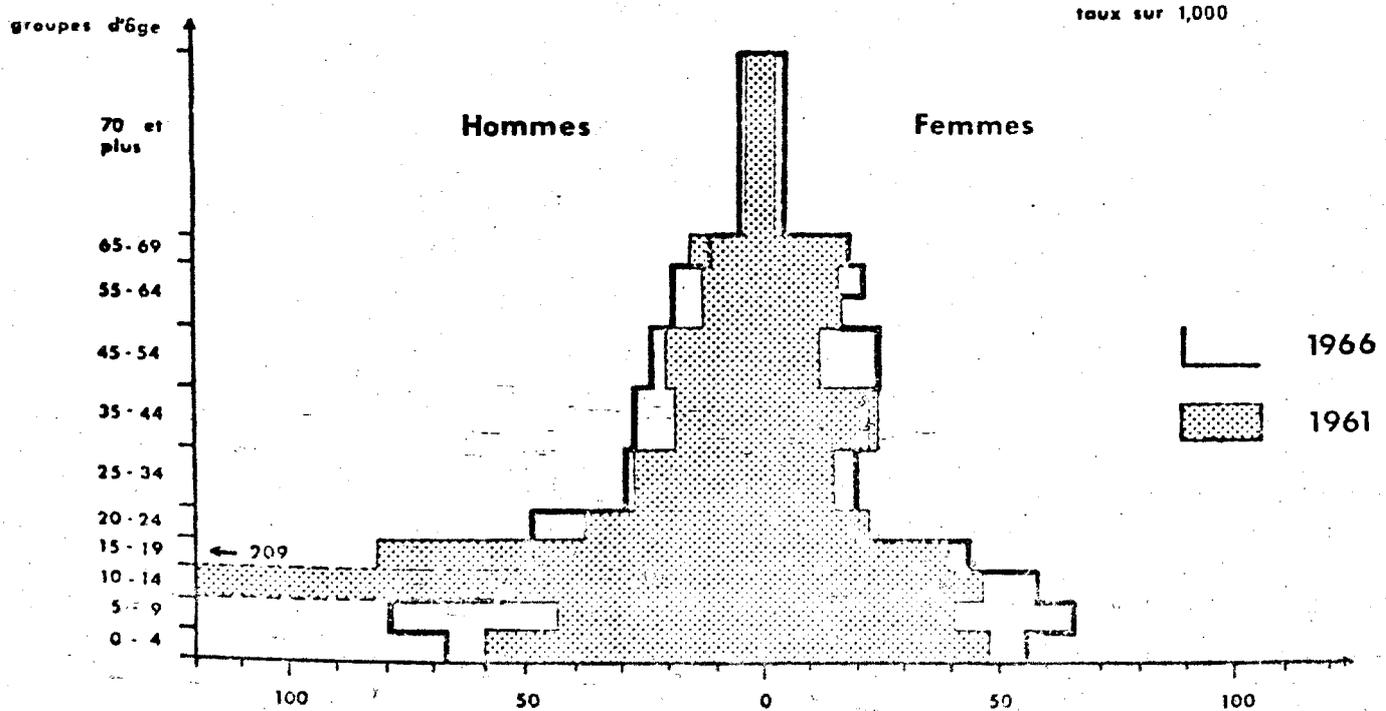
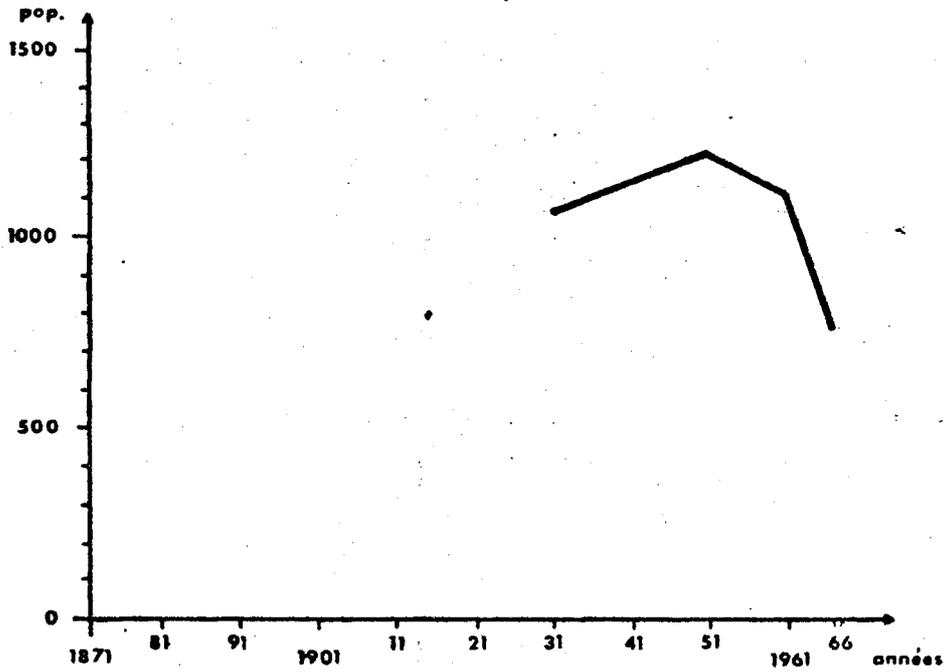
	1961	1966	1969
	1118*	774	801 (120 familles)
3. population agricole: 223                      162
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques: naissances 5, mariages 3, décès 2.
6. nombre d'enfants en classe: 204
7. activité(s) de base:
  - centre de service pour Weir-Areundel-Lost River. (80 personnes)
  - travail du bois (moulin ± 8 personnes)
  - 3 agriculteurs (élevage laitier) membres de la coopérative de St-Jovite.
8. emplois hors-municipalité: il n'en est pas fait mention.
9. commerces et entreprises:
 

<ul style="list-style-type: none"> <li>a) commerces - 2 épiceries</li> <li style="padding-left: 20px;">- 1 magasin général</li> <li style="padding-left: 20px;">- 1 ferronnerie</li> <li style="padding-left: 20px;">- 3 stations-service</li> <li style="padding-left: 20px;">- 1 lingerie pour dames</li> <li style="padding-left: 20px;">- 1 agence de Provincial Transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 restaurants</li> <li>- 1 salon de coiffure</li> <li>- 2 hôtels</li> <li>- 1 magasin de meubles</li> <li>- 1 magasin de vêtements sport</li> <li>- 1 magasin à rayons</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>b) entreprises - 2 moulins à scie</li> <li style="padding-left: 20px;">- contracteur en construction</li> <li style="padding-left: 20px;">- plombier</li> <li style="padding-left: 20px;">- caisse populaire</li> <li style="padding-left: 20px;">- médecin</li> <li style="padding-left: 20px;">- électricien</li> </ul>	
10. services publics:
11. services municipaux:
  - aqueduc
  - éclairage de rues
  - pompe à incendie
  - collecte des vidanges
  - chemin

\* La chute brutale de la population s'explique en partie par la fermeture de "l'École de la Protection" à vocation d'orphelinat, ayant abrité jusqu'à 400 enfants vers 1964, qui ne compte plus que 180 protégés en 1969.

# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

## HUBERDEAU



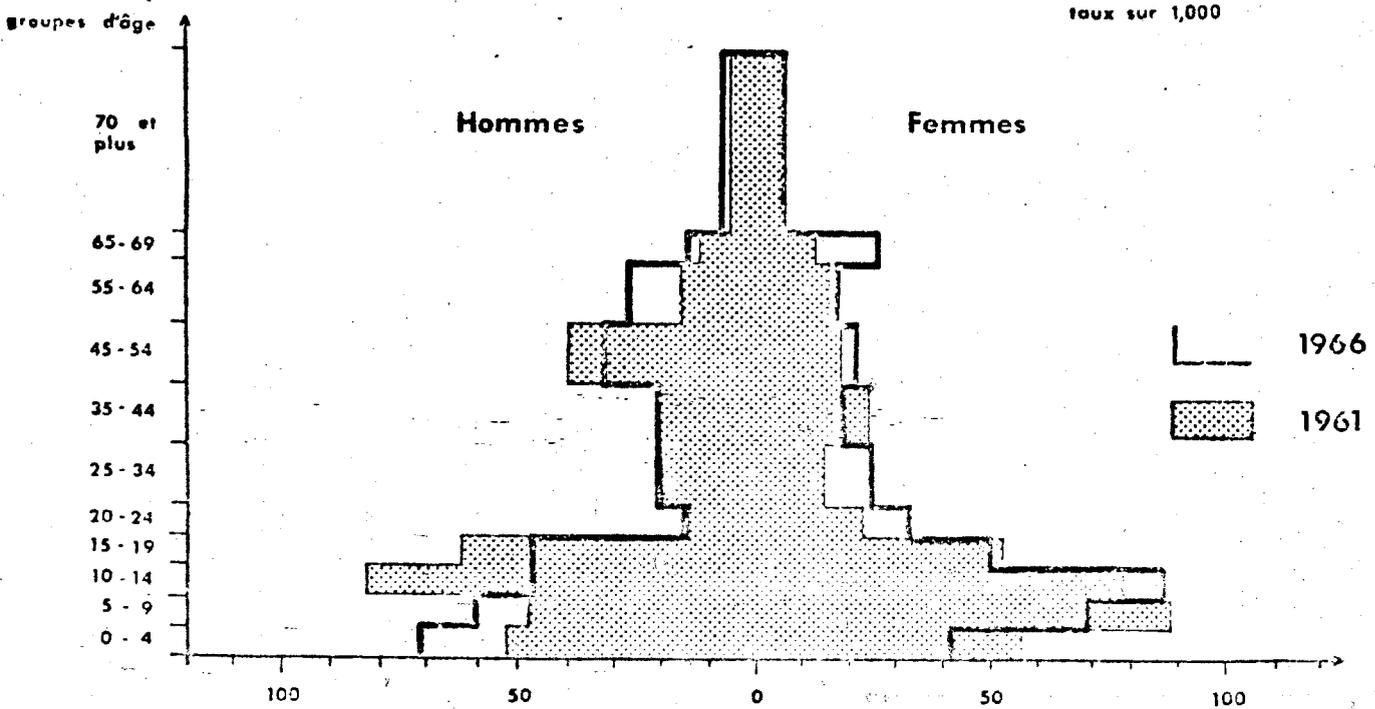
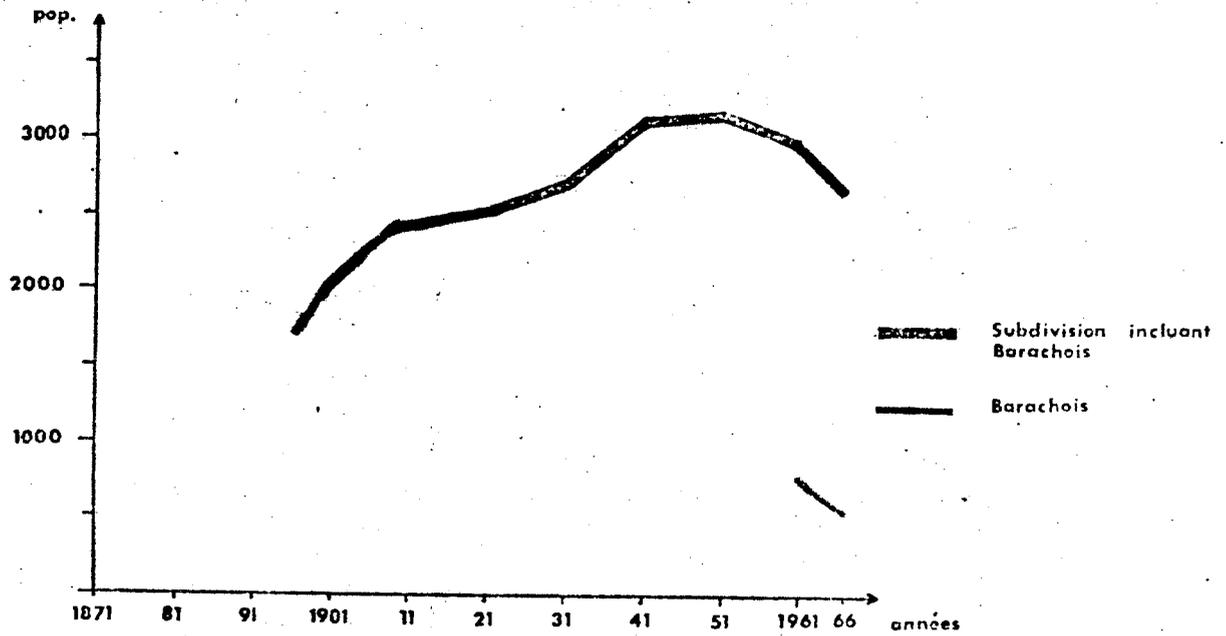


10. services publics: - gare du CN  
- bureau de poste

11. services municipaux: - éclairage de rues (route #6)  
- chemin

\* La paroisse comprenant, outre le hameau de Barachois, ceux de Bridgeville et Belle-Anse, le curé n'a pu nous donner de chiffres précis pour le premier, nous donnons donc, là où il y a \*, les chiffres totaux pour la paroisse.

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE BARACHOIS



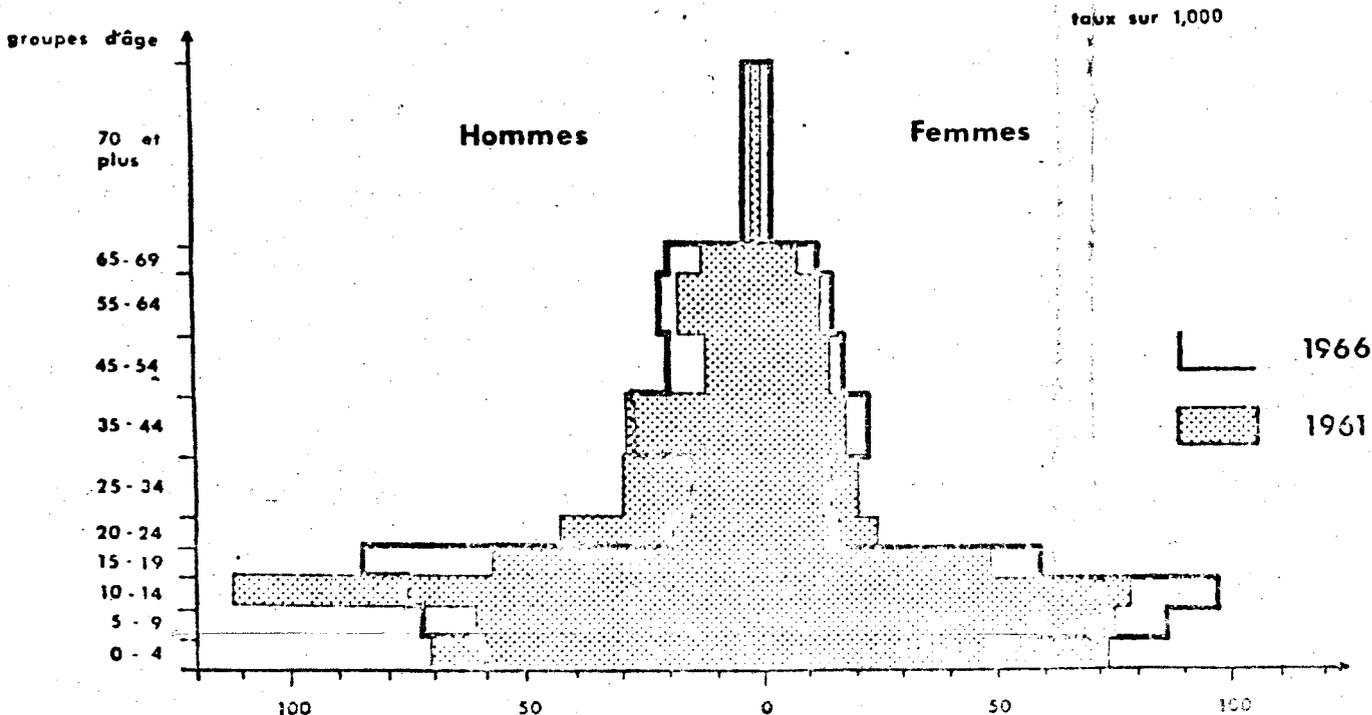
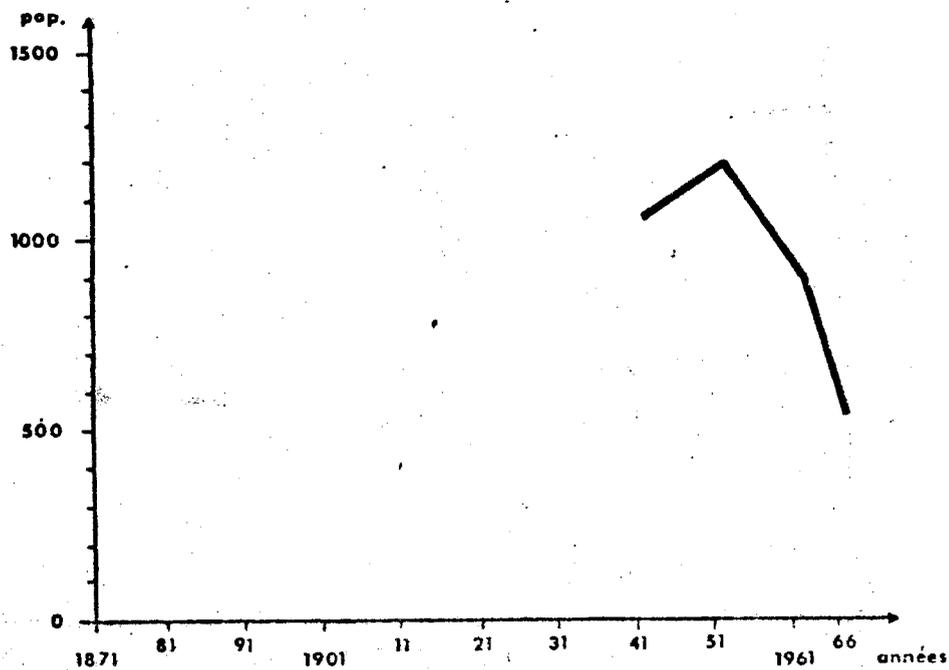
## 10. St-Elzéar, comté de Témiscouata

1. date d'apparition au recensement: 1941 avec 1063 âmes.
2. population rurale:
 

1961	1966	1969
910	551	570
3. population agricole: 835                      247
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques: naissances 12, mariages 11, décès 5.
6. nombre d'enfants en classe: 119
7. activité(s) de base: - faible résidu agricole  
- assistance sociale
8. emplois hors-municipalité: - coupe du bois "su'l'Maine".
9. commerces et entreprises:
  - a) - magasin général  
- pompe à essence
  - b) ———
10. services publics: - bureau de poste
11. services municipaux: - chemins.

# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

ST-ELZÉAR (TÉMISCOUATA)



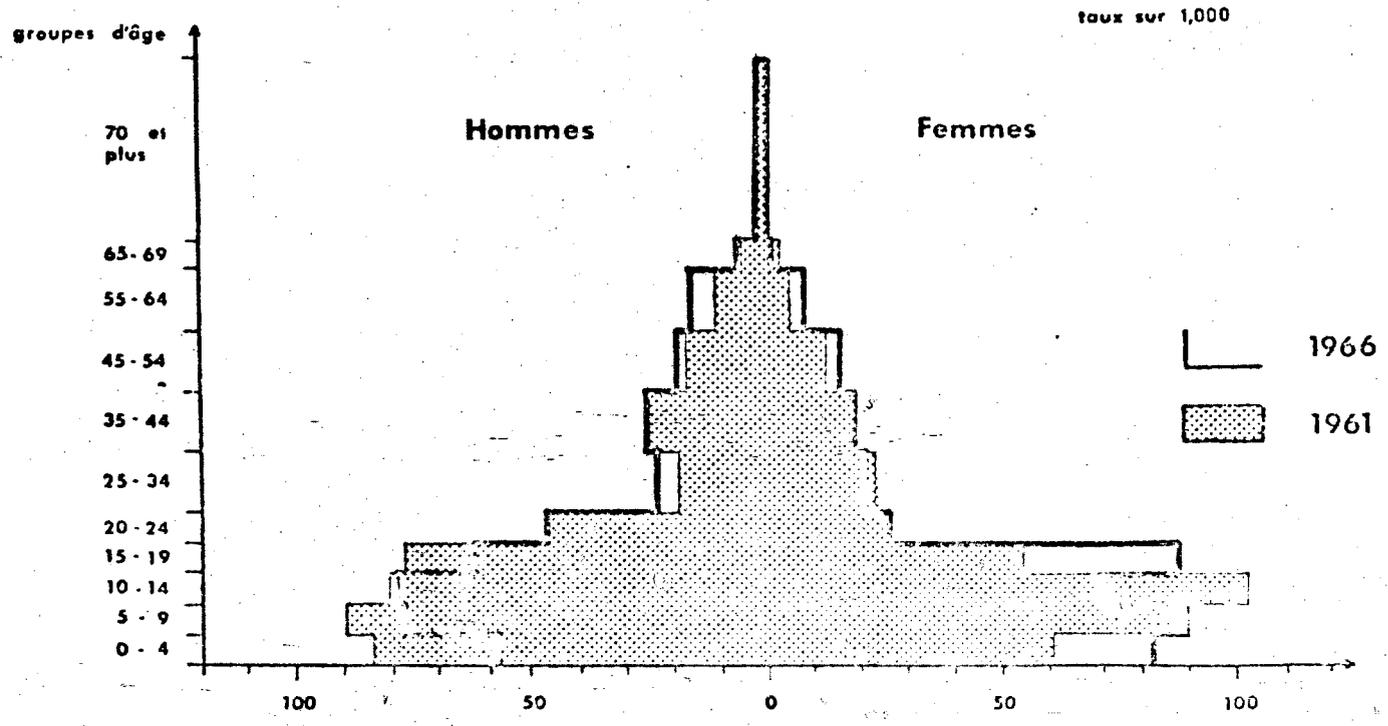
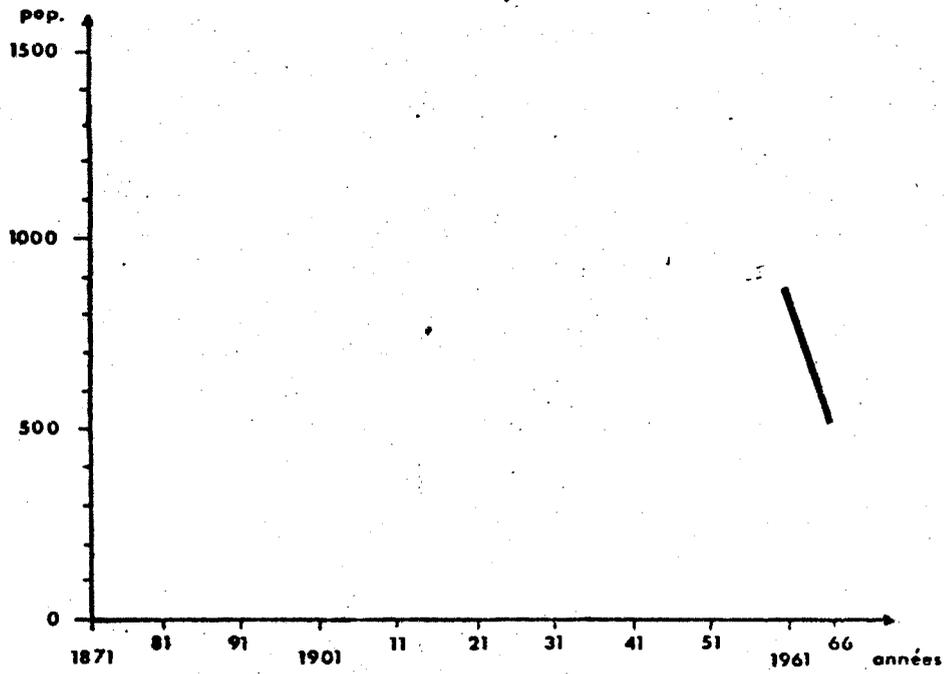
## 11. St-Thomas de Cherbourg, comté de Matane

1. date d'apparition au recensement: 1961 avec 881 âmes.
  2. population rurale:
 

1961	1966	1969
881	535	366 (62 familles)
  3. population agricole: 311 115
  4. évolution démographique: (voir page suivante)
  5. données démographiques: \_\_\_\_\_
  6. nombre d'enfants en classe: 69
  7. activité(s) de base:
    - paroisse en cours de déménagement
    - majorité des revenus: assistance sociale
    - 1 moulin subsiste (2 - 3 jours par semaine)
  8. emplois hors-municipalité:
    - Côte-Nord (chantiers à bois) (± 25)  
mines de fer
    - New-Richmond (4) papeterie.
  9. commerces et entreprises:
    - a) commerces - magasin général
    - b) \_\_\_\_\_
  10. services publics: \_\_\_\_\_
  11. services municipaux: - chemin
- \* Il n'y a plus de curé résident.

# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

## ST-THOMAS-DE-CHERBOURG



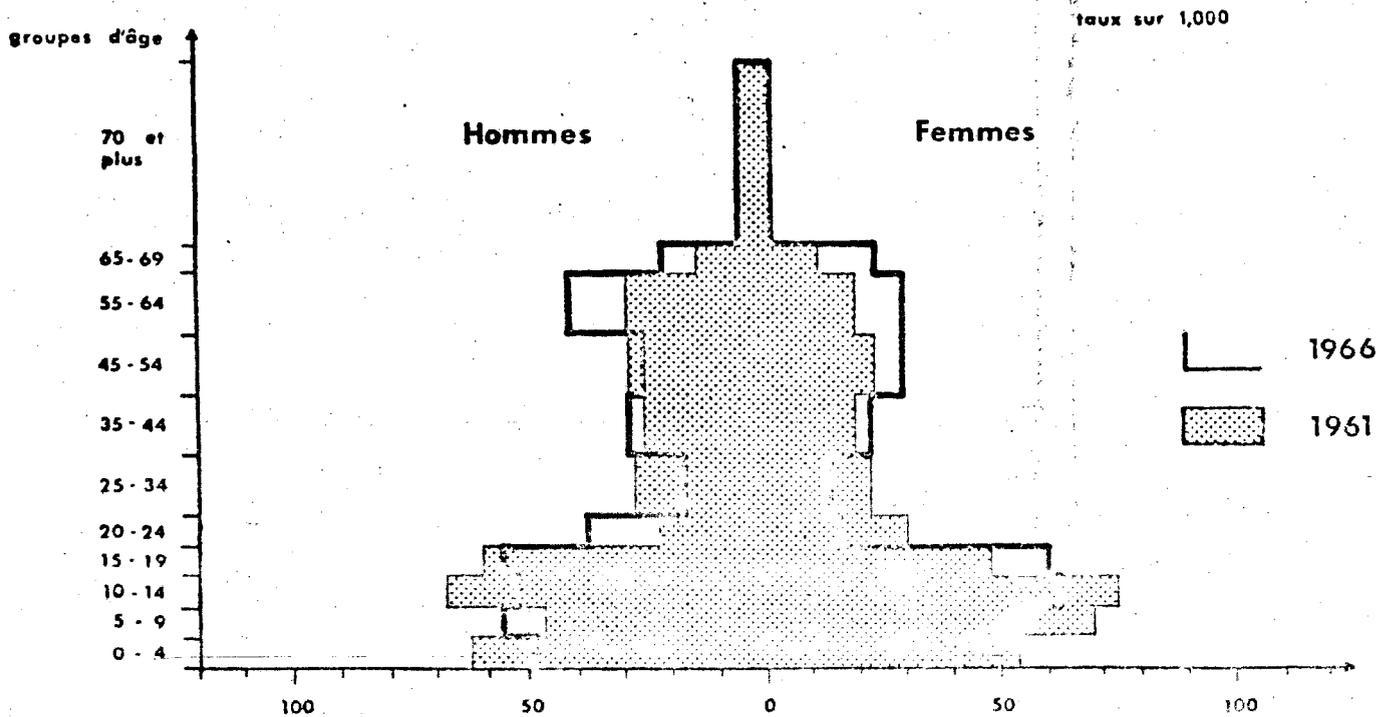
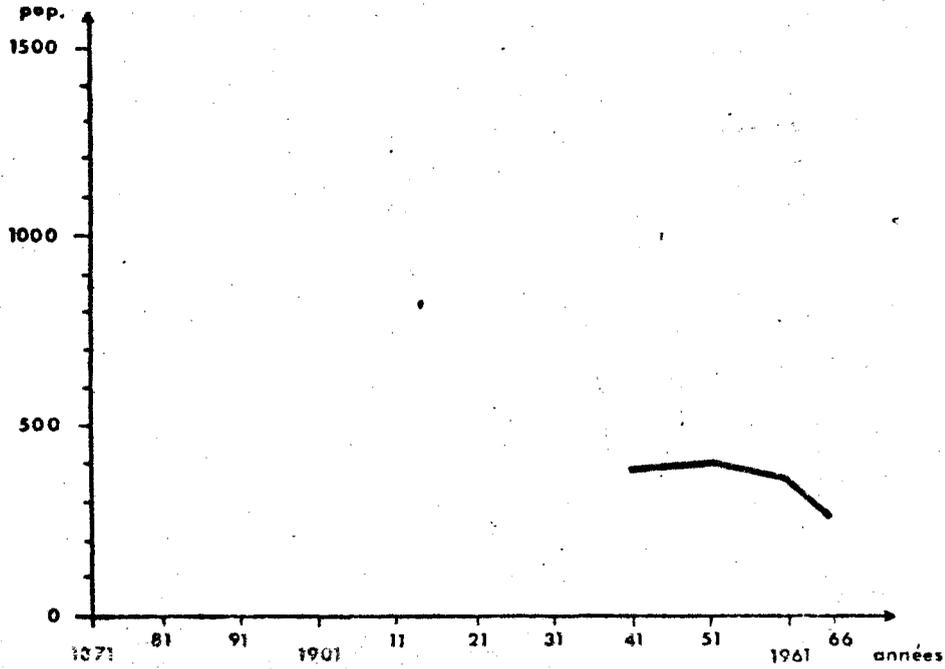
## 12. St-Agricole, comté de Montcalm

1. date d'apparition au recensement: 1941 avec 399 âmes.
2. population rurale:
 

1961	1966	1969
374	274	277 (104 familles)
3. population agricole: 97 0
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques: naissances 5, mariages 3, décès 4.
6. nombre d'enfants en classe: 88
7. activité(s) de base: - tourisme (206 chalets)
8. emplois hors-municipalité: - manufacture de tapis (Ste-Agathe) 15
9. commerces et entreprises:
  - a) commerces - 1 magasin général  
 - 1 "cour à scrap"  
 - 1 pompe à essence
  - b) entreprises - \_\_\_\_\_
10. services publics: \_\_\_\_\_
11. services municipaux:
  - éclairage du carrefour du village
  - patinoire l'hiver
  - chemin

# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

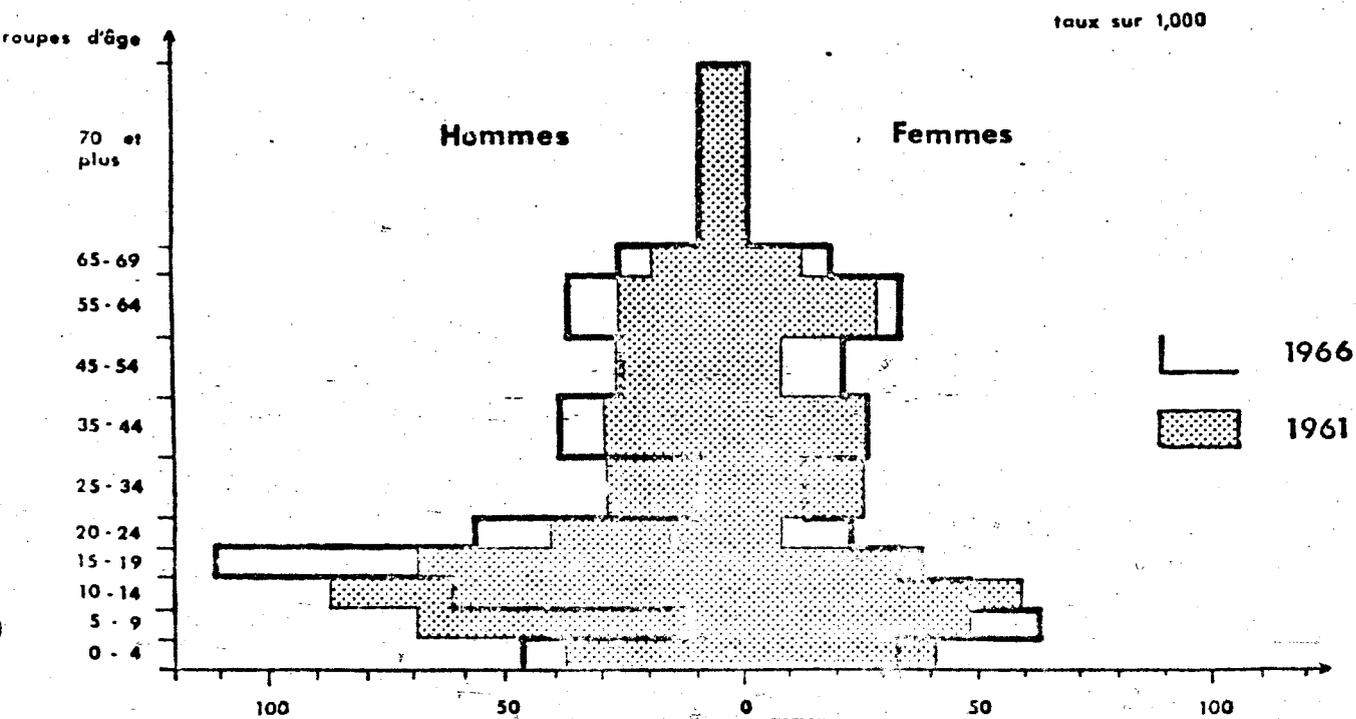
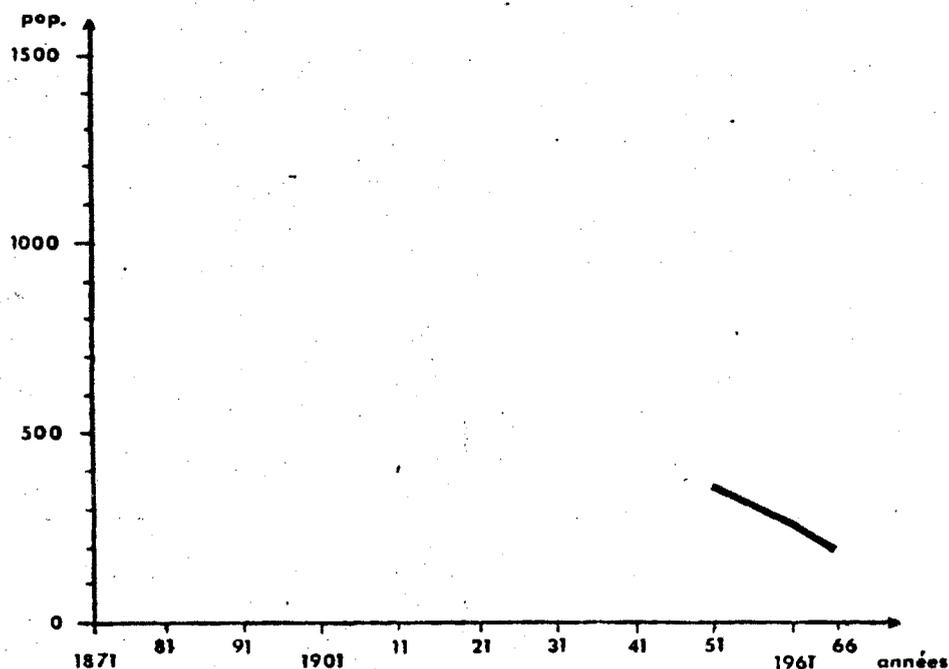
## ST-AGRICOLE





# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

## ST-MARTYRS - CANADIENS



## 14. St-Venant de Hereford, comté de Compton

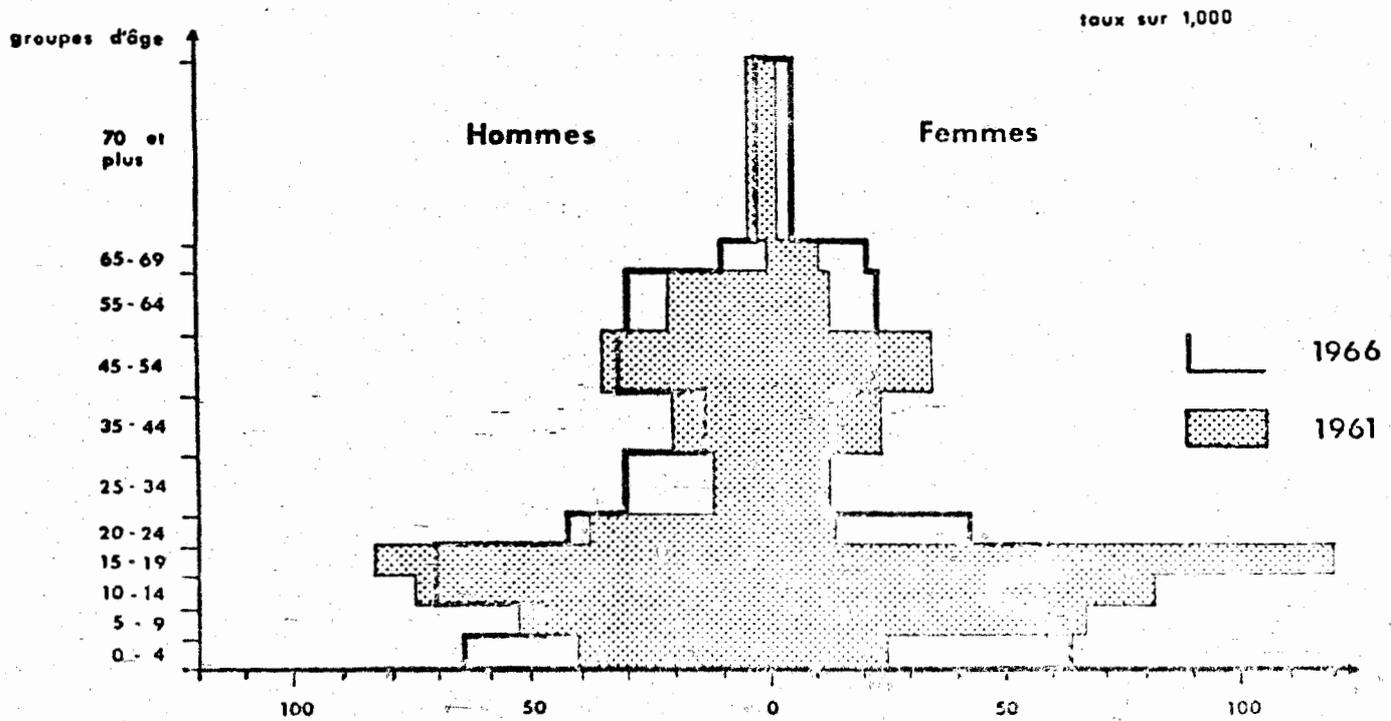
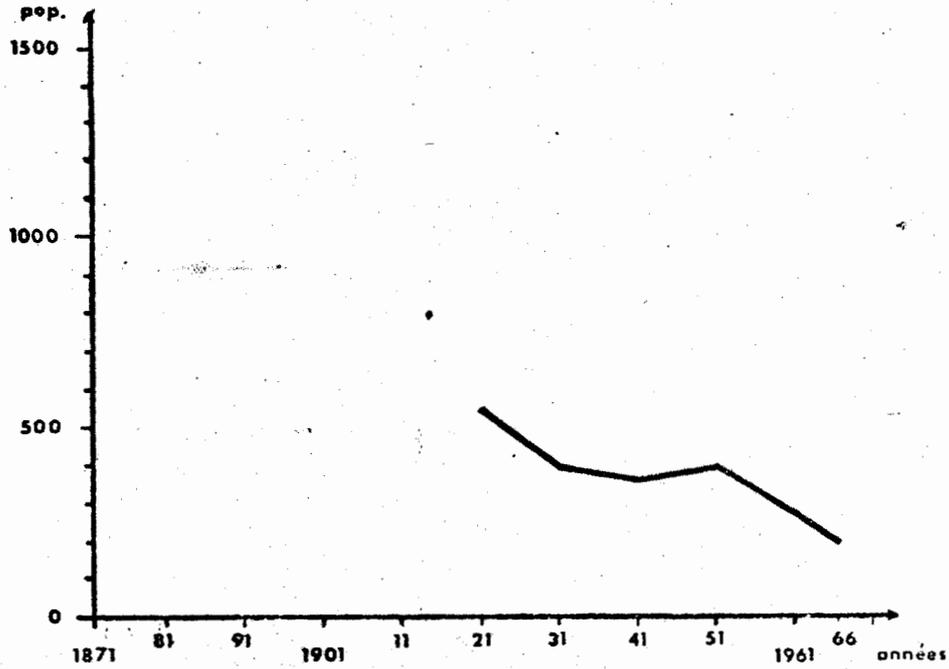
1. date d'apparition au recensement: 1921 avec 543 âmes.
2. population rurale:
 

1961	1966	1969
268	185	185 (33 familles)
3. population agricole: 199                      122
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques: naissances 3, mariage 1, décès 2.\*
6. nombre d'enfants en classe: 22 écoliers au village
7. activité(s) de base: - agriculture (6 cultivateurs, 1 élève des juments:  
pénicilline  
5 ont des troupeaux ± 20
8. emplois hors-municipalité: - exploitation forestière aux Etats-Unis  
(15 = 20)
9. commerces et entreprises:
  - a) commerces - épicerie  
                  - pompe à essence
  - b) entreprises - caisse populaire
10. services publics: - gare
11. services municipaux: - aqueduc syndical du village  
                              - éclairage de rues  
                              - chemin

\* Il n'y a plus de curé résident.

# ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

## ST-VENANT

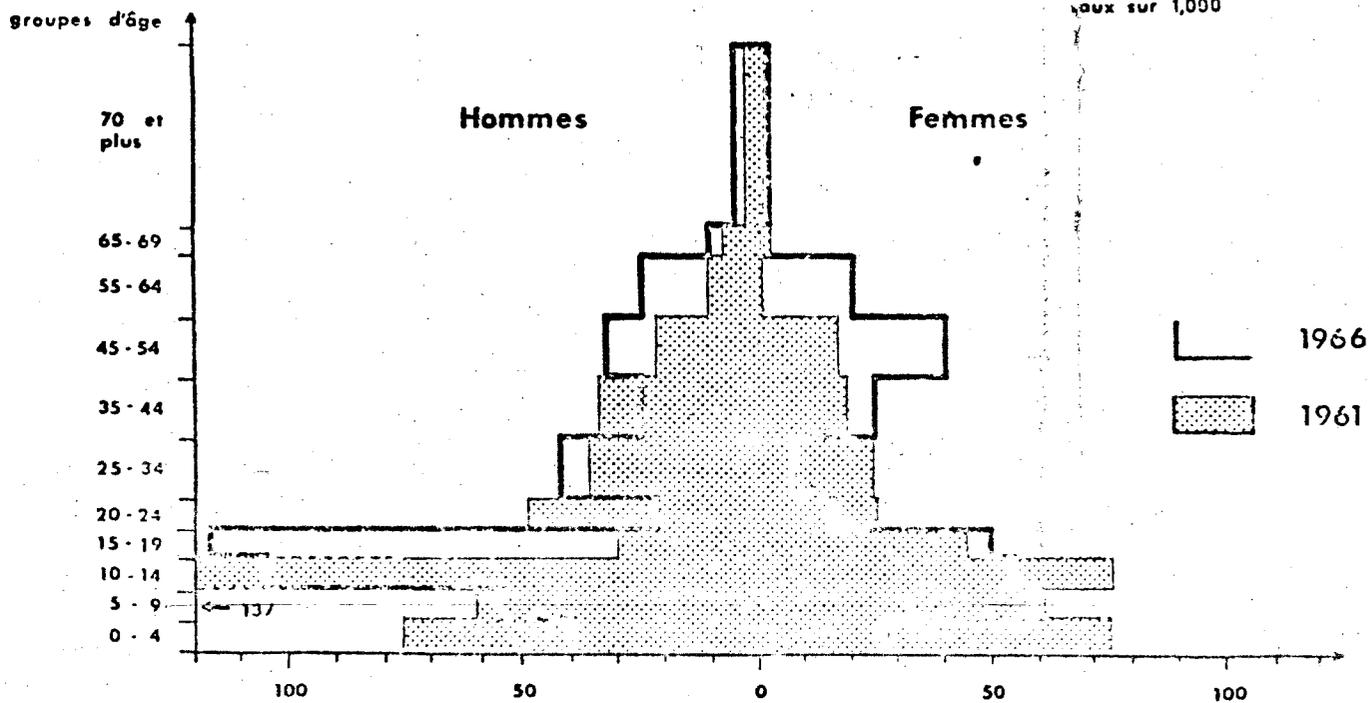
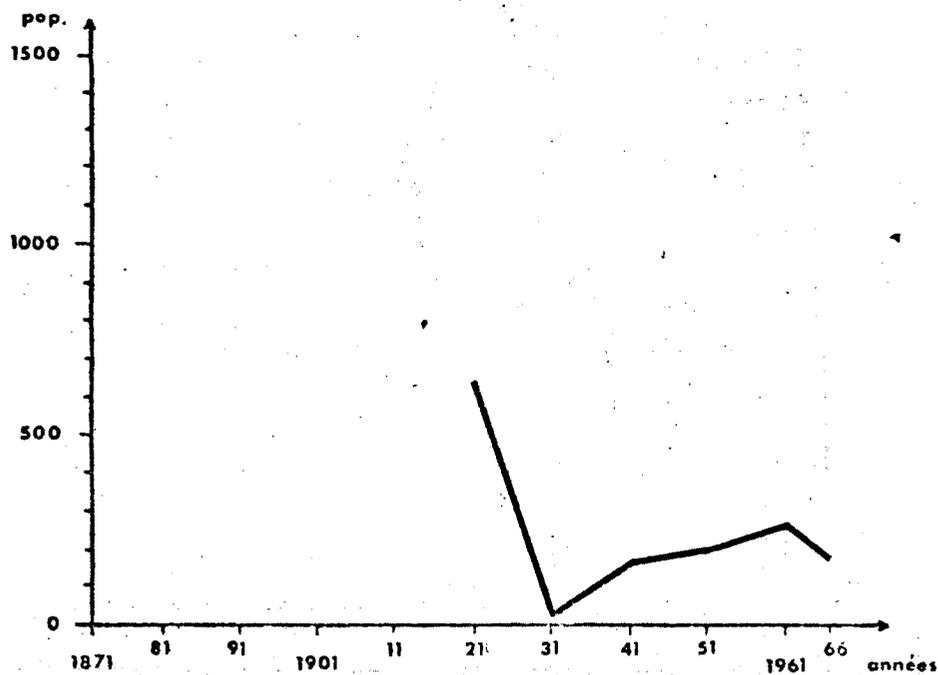


## 15. St-Ignace-du-Lac, comté de Maskinongé

1. date d'apparition au recensement: 1921 avec 653 âmes.
2. population rurale:
 

1961	1966	1969
261	179	96 (23 familles)
3. population agricole: 53 14
4. évolution démographique: (voir page suivante)
5. données démographiques: naissance 0, mariage 0, décès 0.
6. nombre d'enfants en classe: 15
7. activité(s) de base: - tourisme  
- assistance sociale et pensions de vieillesse.
8. emplois hors-municipalité: - exploitation forestière sur les "limites"  
de la Consolidated Bathurst (12)
9. commerces et entreprises:
  - a) commerces - restaurant - épicerie - pompe à essence
  - b) entreprises \_\_\_\_\_
10. services publics: \_\_\_\_\_
11. services municipaux: St-Ignace n'est pas organisé en municipalité.

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ST-IGNACE-DU-LAC



## Appendice V

Détail des subventions d'aide à la relocalisation des habitants des paroisses marginales dans le cadre des ententes ARDA-Québec.

Il existe deux types de subventions: - une subvention d'aide à la relocalisation, attachée aux personnes.  
- une indemnité de fermeture, attachée à la propriété foncière dans les paroisses impliquées.

Les personnes éligibles à ces primes doivent être des résidents, c'est-à-dire des personnes ayant résidé au moins 6 des 9 derniers mois écoulés avant la demande officielle de fermeture.

Voici le détail de ces subventions.

Subvention d'aide à la relocalisation

Personne éligible	Subvention de BASE	Subvention COMPLEMENTAIRE
Personne indépendante de plus de 18 ans, non mariée, non chef de famille	\$500	—
personne isolée	\$1000	—
chef de famille	\$1000	—
avec 1 dépendant	—	\$500
2 dépendants	—	\$800
3 dépendants	—	\$950
4 dépendants	—	\$1100
5 dépendants	—	\$1400

Indemnité de fermeture

434 ménages reçoivent en moyenne:

\$4500 pour la maison (par ménage)  
\$1193 pour terrains défrichés, boisés et  
bâtiments

---

\$5693 par ménage

## BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES IMPRIMÉES:

Population, comtés et subdivisions, Québec 1966, #92-604, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa.

Population, cités, villes et villages constitués, Québec 1966, #92-607, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa.

Agriculture, Québec 1961, #96-535, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa.

Agriculture, Québec 1966, #96- , Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa.

## OUVRAGES GÉNÉRAUX:

BLAYS, Pierre. Les marges de l'oekoumène, dans l'Est du Canada. Travaux et documents du Centre d'Etudes nordiques #2. Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.

BLANCHARD, Raoul. Le Centre du Canada-français (Province de Québec). Montréal, Beauchemin, 1948.

BLANCHARD, Raoul. L'Est du Canada-français (Province de Québec). Montréal, Beauchemin, 1935, 2 vol.

BLANCHARD, Raoul. L'Ouest du Canada-français (Province de Québec). Montréal, Beauchemin, 1953.

SAUVY, Alfred. Dépeuplement rural et peuplement rationnel. Paris, Presses Universitaires de France, 1949.

## OUVRAGES SPÉCIAUX:

HIRSCH, Robert. Les origines et la nature des déséquilibres régionaux du Québec. Québec, Conseil d'Orientation économique du Québec, 1967.

INDUSTRIE et Commerce, Ministère de. Atlas de l'Agriculture. Québec, 1962.

MARBACH, Jean. Le développement récent de la friche dans les campagnes bas-rhinoises. Strasbourg, Centre de Géographie appliquée, 1960.

- METRA, Consultants. Relocalisation de population dans l'Est du Québec. Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1970.
- RAVENEAU, Jean. L'évolution de la population municipale du Québec 1961-1966. Québec, Institut de Géographie, Université Laval, 1969.
- ROBERT, Jean-Claude. L'activité économique de Barthélemy Joliette et la fondation du village d'Industrie (Joliette) 1822-1850. Thèse dactylographiée, Université de Montréal, 1971.
- TROTIER, Louis. Répartition de la population du Québec en 1961. Série de 4 cartes au 1/500,000 préparées par l'Institut de géographie de l'Université Laval, bureau de l'Imprimeur officiel du Québec, Québec 1967.
- VIBIEN, Gérard. Répartition régionale du revenu personnel au Québec, 1961. Québec, Conseil d'Orientation économique, 1967.

## LISTE DES CARTES DANS LE TEXTE

1. Evolution du peuplement par comté 1961-1966.
2. Indice de l'absentéisme dû au travail en forêt.
3. Disparité des revenus urbains et ruraux per capita, avant impôt Québec 31 mai 1961.
4. Revenu moyen par ferme déclarant des ventes de lait et de crème 1962.

## LISTE DES CARTES HORS-TEXTE

1. Les dépeuplements rural et agricole 1961-1966.
2. L'intensité du dépeuplement rural 1961-1966.
3. Evolution des troupeaux laitiers 1961-1966.

## LISTE DES APPENDICES

## APPENDICES:

- Appendice I : Liste repère des subdivisions de recensement utilisées pour la carte de base. page 220
- Appendice II : Système des quotas. page 236
- Appendice III : Ti Paul la pitoune. page 237
- Appendice IV : Synthèse des renseignements significatifs sur les quinze paroisses visitées. page 239
- Appendice V : Détail des subventions d'aide à la relocalisation des habitants des paroisses marginales page 272

## LISTE DES TABLEAUX

## TABLEAUX:

- Tableau I : Taux de croissance de la population décomposés en mouvements naturel et migratoire, par région. pour les périodes quinquennales 1951-56 et 1956-61 page 7
- Tableau II : Mouvement général de la population 1961 à 1966 page 8
- Tableau III : Augmentations de la population dans Montréal et une partie de ses banlieues entre 1961 et 1966 page 10
- Tableau IV : Augmentation ou diminution de la population dans Québec et une partie de ses banlieues de 1961 à 1966 page 12
- Tableau V : Augmentations et diminutions de la population dans quelques villes du Québec et leurs banlieues de 1961 à 1966 page 13
- Tableau VI : Comtés du Québec classés suivant leur % de gain ou de perte de population de 1961 à 1966 page 21
- Tableau VII : Revenu personnel disponible "per capita" par comté au 31 mai 1961 page 43
- Tableau VIII: Evolution de la valeur des primes à la colonisation 1946-1961 page 54
- Tableau IX : Tableau-synthèse de l'évolution des populations rurales et agricole du Québec de 1961 à 1966. page 66
- Tableau X : Tableau synthèse de l'intensité du dépeuplement des plateaux. page 75
- Tableau XI : Evolution du peuplement et des troupeaux laitiers. Indices d'absentéisme brut et forestier. page 89
- Tableau XII : Répartition des enfants de la 1ère à la 7e année, St-Elzéar de Témiscouata année 1969-70. page 121

- Tableau XIII: Effectifs des groupes d'âge à St-Zénon en  
en 1969. page 142
- Tableau XIV : Répartition des enfants d'âge scolaire de  
la première à la septième année à St-Zénon  
1970-71. page 143
- Tableau XV : Evolution du nombre des baptêmes entre 1948  
et 1969. page 171
- Tableau XVI : Répartition des enfants en classe de la ma-  
ternelle à la 7e année à Buckland ( année  
scolaire 1969-70 ). page 172
- Tableau XVII: Tableau des paroisses classées suivant la  
population totale de 1966. page 188
- Tableau XVIII: Structure du revenu personnel par comté,  
en pourcentage, au 31 mai 1961. page 197

## TABLE DES MATIERES

PREAMBULE .....	1
INTRODUCTION .....	33
Les indices du changement .....	3
Les zones urbaines .....	9
Les zones rurales .....	16
L'évolution des la répartition .....	26
L'exposition du sujet .....	30
CHAPITRE PREMIER:    Considérations générales et méthodes	
La naissance du peuplement dans les plateaux .....	32
Le genre de vie agro-forestier .....	34
Le niveau d'existence .....	37
L'état des différences de niveau de vie .....	42
La méthode .....	57
CHAPITRE II:        La cartographie	
La cartographie .....	62
Première catégorie .....	67
Deuxième catégorie .....	69
Troisième catégorie .....	70
Quatrième catégorie .....	72
L'intensité du dépeuplement .....	73
L'évolution des troupeaux laitiers .....	80
Le travail en forêt .....	84
CHAPITRE III:      Les résultats du terrain	
- Les résultats du terrain .....	99
St-Elzéar de Témiscouata .....	103
Desserte routière .....	104
Condition démographique .....	105
Situation générale .....	110
L'agriculture .....	113
Le commerce et les services .....	120
Témoignages .....	122
- St-Zénon comté de Berthier .....	140
Les conditions physiques .....	140
Conditions démographiques .....	141
L'agriculture .....	146
Travail et revenus; chômage et assistance .....	147
Témoignages .....	158
- Buckland, comté de Bellechasse .....	167
Conditions démographiques .....	170

L'agriculture .....	173
Travail et revenus; chômage et assistance .....	176
Le commerce et les services .....	180
<b>CHAPITRE IV: Les mécanismes d'évolution des milieux agro-forestiers et l'interprétation du phénomène de dépeuplement des plateaux.</b>	
Les mécanismes d'évolution des milieux agro-forestiers et l'interprétation du phénomène de dépeuplement des plateaux .....	183
1 Les mécanismes d'évolution des milieux agro-forestiers .	184
La structure démographique .....	184
Les pyramides des âges .....	185
Les services disponibles et le niveau de vie .....	190
La perception populaire du minimum requis .....	202
11 Interprétation du phénomène .....	206
A. Les aspects de la dégradation .....	207
La structure d'occupation .....	207
L'assistance sociale .....	212
B. Interprétation des milieux agro-forestiers .....	214
<b>CONCLUSION</b> .....	219
Appendices .....	220
Bibliographie .....	274
Liste des cartes dans le texte .....	276
Liste des cartes hors-texte .....	277
Liste des appendices .....	278
Liste des tableaux .....	279
Table des matières .....	281

## VITA

Claire McNicoll-Robert naquit à Montréal le 27 juin 1943.

Après ses études secondaires, elle poursuivit ses études classiques au terme desquelles elle obtint, en 1964, au collège Marie-Anne, son baccalauréat ès-Arts de l'Université de Montréal. Elle entra à la faculté de Lettres de Montréal en 1966 et obtint sa licence ès-Lettres (mention Géographie) en mai 1969.

De 1964 à 1966, elle enseigna le Latin et la Géographie au collège Notre-Dame-de-l'Assomption de Nicolet. Pendant l'année scolaire 1966-67, elle enseigna l'Anglais au Pensionnat Notre-Dame de Ste-Croix à Côte-des-Neiges. De 1967 à 1969, elle fut professeur de Géographie à l'école Mont-de-LaSalle (Laval-des-Rapides). Elle fut responsable des activités socio-culturelles du CEGEP de Joliette de 1969 à 1971.